JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 625,3[illegible]

22ME ANNEE—No 281 MONTREAL, MERCREDI 3 OCTOBRE 1906 14 PAGES—UN CE[illegible]N

Ba. Ed. Paradis 165 Seminaire

LES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

Une délégation de la Chambre de Commerce du District de Montréal a eu, hier après-midi, une importante conférence avec les autorités de l'Université Laval. — Une chaire du commerce sera créée par notre grande maison d'éducation. — Les dispositions légales et législatives seront immédiatement prises à ce sujet.

M. Honoré Gervais, député de Saint-Jacques, administrateur de l'Université Laval.

Les membres de la Chambre de Commerce qui ont toujours en vue l'avancement de nos compatriotes, étudient depuis quelque temps une question vitale, celle de la fondation d'une école des hautes études commerciales.

M. Georges Gonthier, le sympathique comptable de la Place d'Armes, qui s'était fait le parrain de cette importante question et qui a su si fortement intéresser ses confrères de la Chambre, verra ses efforts couronnés de succès, si nous en jugeons par le travail déjà fait

Il ne s'agissait que d'agiter une question comme celle-là pour obtenir l'approbation, l'encouragement des membres de la Chambre, amis de toutes les mesures tendant à l'amélioration de notre race. Dans le but de mener à bien cette importante question, l'on s'était adressé à l'Université Laval. Le vice recteur de cette institution, M. le chanoine Dauth, s'est immédiatement déclaré en faveur de la fondation d'une école comme le voulaient les hommes d'affaires de Montréal, et il avait été résolu d'avoir une assemblée composée des autorités de notre université nationale

M. E. D. Marceau, délégué officiel de la Chambre de Commerce à l'assemblée d'hier après-midi, à l'Université Laval.

et de délégués de la Chambre de Commerce pour étudier la question à fond et en venir à une décision.

Cette assemblée attendue par tous, avec impatience, a eu lieu hier après-midi dans la salle des gouverneurs de l'Université Laval.

Les délégués de la Chambre étaient MM. L. J. A. Surveyer, Georges Gonthier et E. D. Marceau, qui s'étaient adjoint les membres suivants : les honoraires, N. Pérodeau, Alphonse Desjardins ; MM. J. B. A. Martin, échevin ; F. C. Larivière, de la maison Amiot, Lecours et Larivière, L. E. Geoffrion, de la maison Chaput, Rodolphe Tourville, de la Tourville Lumber Coy ; S. D. Vallières, ex-échevin ; S. D. Joubert, de la maison Lamontagne, limitée ; D. Masson, ex-président de la Chambre ; J. W. Harris, entrepreneur ; H. Laporte, ex-maire de Montréal ; Tancrède Bienvenue, gérant de la Banque Provinciale du Canada ; G. N. Moncel, directeur de la banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal ; A. V. Roy, président de la Beaver Rubber Coy ; J. B. A. Lanctôt, trésorier de la Chambre de Commerce ; A. P. Lespérance, gérant de la Banque d'Epargne, et Isaïe Préfontaine, 2e vice-président de la Chambre de Commerce.

Les représentants de l'Université Laval étaient M. le chanoine Dauth, vice-recteur ; M. Jacques Grenier, ex-maire de Montréal ; l'hon. M. Alphonse Desjardins, gouverneur de l'Université ; l'hon. M. J. D. Rolland, gouverneur de l'Université ; l'hon. N. Pérodeau, et M. Honoré Gervais, avocat, député de Saint-Jacques, administrateurs de l'Université Laval.

La réunion a eu lieu sous la présidence de M. L. J. A. Surveyer, 1er vice-président de la Chambre de Commerce. M. Surveyer a adressé d'abord quelques mots pour expliquer le but de la réunion et a invité M. Georges Gonthier à adresser la parole, au nom de la délégation. M. Gonthier lut l'adresse suivante :

M. le chanoine Dauth, vice-recteur de l'Université Laval.

"M. le Vice-Recteur, Messieurs :

"La Chambre de Commerce, en déléguant auprès de vous ses membres les plus influents qui représentent individuellement nos institutions financières, notre haut commerce et notre industrie canadienne-française, a voulu montrer toute l'importance qu'elle attache à cette question de l'instruction commerciale supérieure.

"Cette délégation a pour mission de vous consulter sur les moyens à prendre pour jeter les bases de la fondation d'une école de hautes études commerciales, à laquelle notre Chambre, et avec elle tous les hommes d'affaires canadiens-français, désirent coopérer d'une manière effective.

"Notre Chambre a saisi avec empressement l'occasion que lui a fournie M. Honoré Gervais qui, lors de l'ouverture du cours de droit, dans cette Université, fit allusion aux avantages de l'établissement d'une chaire de commerce.

"D'ailleurs, je dois rappeler ici que notre Chambre s'est occupée constamment de cette question de l'enseignement commercial depuis 1888. Cette année-là, elle fit un travail important dans le but de promouvoir cet enseignement; elle décerna des diplômes, distribua des médailles et fit beaucoup pour attirer l'attention du public sur le perfectionnement de cet enseignement. Parcourant les procès verbaux des assemblées depuis cette époque, nous constatons que des travaux furent faits et des résolutions adoptées presque tous les ans au sujet de l'enseignement.

"Nous mentionnons, en particulier, un excellent rapport très élaboré fait en 1895 et dont M. Bienvenu, gérant général de la Banque Provinciale, était le rapporteur. Aussi, un autre rapport, en 1905, qui reçut l'assentiment général.

Dans la position qu'elle prend actuellement, la Chambre est donc conséquente avec elle-même, puisqu'elle continue à s'intéresser à une oeuvre dont elle s'est occupée sans interruption depuis sa fondation. Elle est heureuse de constater que cette suite ininterrompue de travaux va avoir bientôt, elle l'espère, un digne couron-

M. Georges Gonthier, qui a adressé la parole, au nom de la délégation, hier après-midi, à l'Université Laval.

nement dans la création d'une Ecole de Commerce qui devra jouir de tous

A suivre sur la page 8

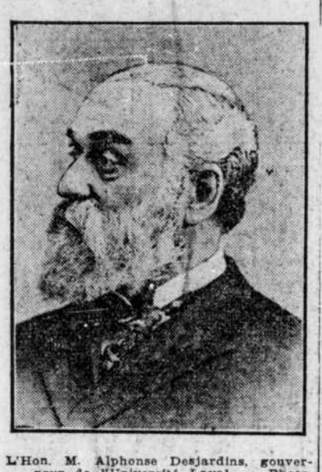

L'Hon. M. Alphonse Desjardins, gouverneur de l'Université Laval. — Photo. Laprès et Lavergne, angle des rues Saint-Denis et Ontario.

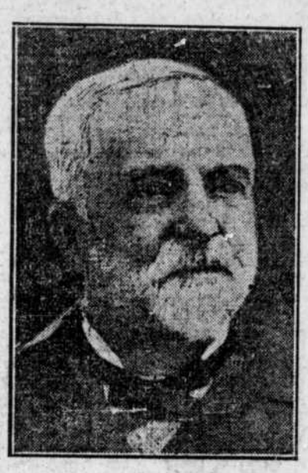

M. Jacques Grenier, gouverneur de l'Université Laval.

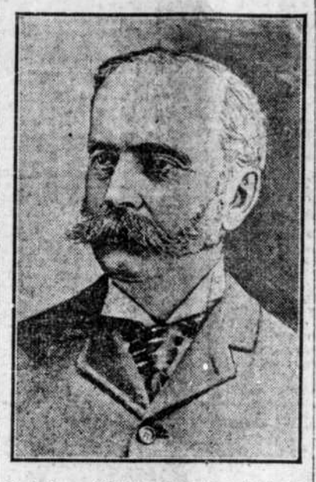

M. L. G. A. Surveyer, délégué de la Chambre de Commerce à l'assemblée d'hier après-midi, à l'Université Laval. — Photo. Laprès et Lavergne, angle des rues Saint-Denis et Ontario.

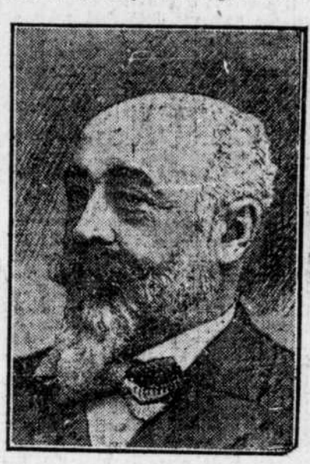

L'Hon. M. J. D. Rolland, gouverneur de l'Université Laval.

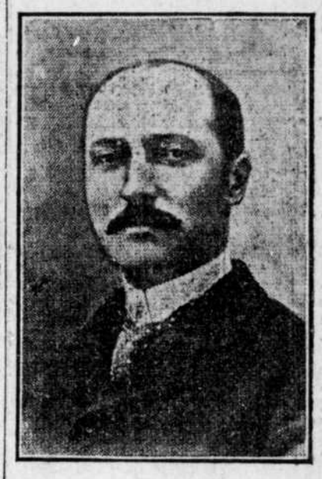

L'hon. M. N. Perodeau, administrateur de l'Université Laval.

JUMELLES NONAGENAIRES A ST JACQUES DE L'ACHIGAN

Exemple de vitalité extraordinaire au crédit de la race canadienne-française. — Mmes veuves Pierre Gaudet et Pierre Liard jouissent encore d'une santé florissante.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Jacques l'Achigan, 3 — "La Presse" ne perd jamais l'occasion de mettre en relief les exemples propres à prouver la vigueur et la vitalité de la race canadienne-française.

Celui que nous signalons aujourd'hui ne laisse pas d'être rare.

Il s'agit, en effet, de deux soeurs jumelles qui sont dans la quatre-vingt-dixième année de leur âge.

La santé de ces deux vénérables nonagénaires est encore florissante, et elles n'ont pas encore payé le tribut aux infirmités de la vieillesse.

Elles sont nées dans le mois d'août 1817, dans la paroisse de St Jacques.

Leurs père et mère étaient Pierre Venne et Josephte Soulières.

L'une d'elles, Constance, s'est mariée avec un Monsieur Pierre Gaudet, décédé il y a plusieurs années. N'ayant pas eu de famille, elle adopta un enfant qu'elle éleva comme le sien propre. Elle demeure chez son neveu, Monsieur Salomon Venne, riche cultivateur de St Jacques.

L'autre, Mélie, s'est mariée avec un nommé Pierre Liard, aussi décédé depuis plusieurs années. Elle non plus n'a pas eu d'enfant ; elle demeure avec une autre soeur, Madame Sincère, dans le village de Saint-Jacques (cette dernière est aussi âgée de 80 ans).

Elles ont eu quatre frères, qui tous sont morts à un âge assez avancé. Ces frères étaient : Raymond, Pierre, Joseph, Gilbert, et deux soeurs : Madame Sincère, avec qui Mélie demeure, et madame Lacasse, qui demeure à Saint-Théodore de Chertsey. Cette dernière est âgée de 84 ans.

Comme on le voit par leurs portraits, l'une est très maigre et l'autre très grasse.

Mmes MELIE ET CONSTANCE VENNE, DEUX SOEURS JUMELLES NONAGENAIRES, VIVANT TOUTES DEUX A SAINT-JACQUES L'ACHIGAN. — Photo. L. B. Fontaine et Cie. Saint-Jacques L'Achigan.

HISTOIRE ET LEGENDE

La pointe à Batoche est un des endroits du bas du fleuve les plus fréquentés par les touristes. --- Souvenirs de " la mère " Batoche.

LA FAMILLE DE MICHEL SANTERRE, PROPRIETAIRE DE LA POINTE A BATOCHE, PHOTOGRAPHIEE AVEC M. J. A. LEVASSEUR DU BIC, ET LE REPRESENTANT DE " LA PRESSE. "— Photo. de Louis I. Rioux, Bic, comté de Rimouski.

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Bic, comté de Rimouski, 3. — Nul région comme le comté de Rimouski n'est si fertile en légendes et souvenirs de toutes sortes.

Les rives de notre grand fleuve ont servi de théâtre à ces héros et héroïnes de ces légendes que les "voyageurs", et les 'habitants" ont transmis d'âge en âge.

L'un de nos poètes canadiens, Chauveau, je crois, a, dans un quatrain, célébré la beauté de ces souvenirs du sol et il a regretté que ces souvenirs ne restent pas impérissables.

Légendes, doux récits qui berciez mon enfance,
Vieux contes du pays, vieilles chansons de France,
Peut-être un jour hélas ! vos accents ingénus
De nos petits-enfants ne seront plus connus.

LA POINTE A BATOCHE, LE LIEU PREFERE DES TOURISTES REMARQUABLE PAR SON PANORAMA MAGNIFIQUE. — Photo. de Louis I. Rioux, Bic, comté de Rimouski.

Chauveau était un peu optimiste lorsqu'il écrivait ces lignes puisque les légendes du pays se continuent et se continueront dans le répertoire populaire.

Nous les aimons nos légendes comme nous aimons le sol qui leur a servi de berceau. Des souvenirs nous sont encore plus chers que ceux de ces héros de légende, produits d'une imagination naïve et enthousiaste; ce sont les souvenirs qui demeurent de certains types de notre race.

Les courageux pionniers qui ont inscrit leurs noms sur le monument que surmontera un jour la statue des lettres canadiennes, se sont obstinés à reproduire le type canadien.

Et ils ont eu raison, car c'est le souvenir de ce type canadien qui nous fait mieux apprécier la franchise brus-

A suivre sur la page 8

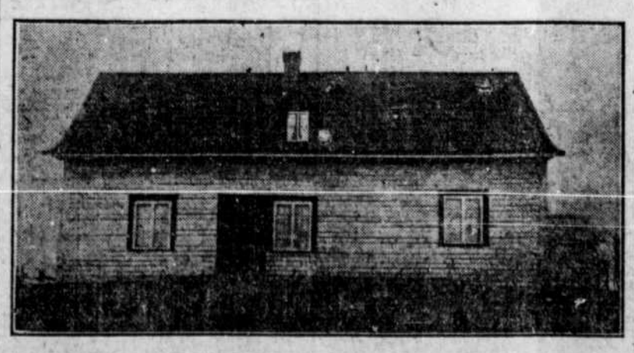

LA MAISON OU VECUT ET MOURUT L A MERE BATOCHE. — Photo. de Louis Rioux, Bic, comté de Rimouski.

POMMES DE TERRE ET POMMES DE PIERRE

Comment des cultivateurs malhonnêtes réussissent à voler des clients trop confiants. — Stupéfaction d'une brave ménagère qui avait acheté un sac de ces tubercules

Il se peut que l'on fasse prendre aux gens des vessies pour des lanternes, c'est dans l'ordre des choses, mais vendre des cailloux pour des pommes de terre, cela passe les bornes de l'outrecuidance et s'appelle une canaillerie ou plutôt un vol; car l'acte est réfléchi, voulu.

Une brave femme de la rue Saint-Denis achetait hier une poche des précieux tubercules découverts par Parmentier et communément appelé "patate".

Elle causait avec sa bonne grâce habituelle, et, manifestement heureuse de son achat, elle s'empressa, rendue chez elle, de transvaser ses patates. Quelle ne fut pas sa stupéfaction quand elle découvrit plusieurs cailloux dont le plus petit pesait une livre et plus!

L'aventure vint aux oreilles du représentant de "La Presse" qui s'empara des pommes de..... pierre afin de faire un article et mettre le public en garde contre les paysans escrocs.

En voyant ces cailloux on croirait que le vendeur est en ce bas monde, l'agent du mystérieux paysan de la pièce de guérets de Rigaud, et qu'il cherche à écouler ses produits sur notre marché. Les cultivateurs de Rigaud trouveraient là une source de bénéfices intarissable; mais fort heureusement nos estomacs n'ayant rien de commun avec les concasseurs, digèrent de la fécule de pomme de terre, mais non de la poussière à macadam.

Comme on sait le poids réglementaire, légal pour une poche de pommes de terre est de 80 lbs, et le prix actuel est de $1.10 à $1.25. Défalquez de ce chiffre une dizaine de livres de cailloux et vous verrez que vous vous faites escamoter de jolies sommes.

La police est aux aguets et doit faire des exemples.

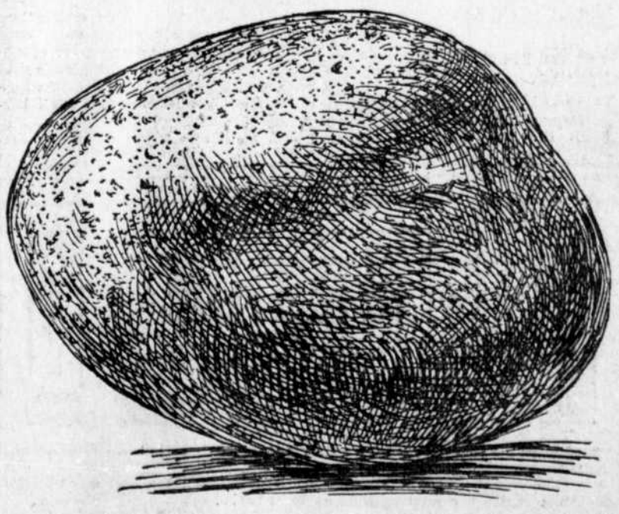

L'UN DES CAILLOUX TROUVES DANS UNE POCHE DE PATATES. IL PESE UNE LIVRE ET UNE ONCE (GR[illegible]EUR NATURELLE).

JEUNES FILLES EN BALADE

ELLES S'ETAIENT SAUVEES DE GLENS FALLS POUR VENIR SE FAIRE ARRETER A NEW-YORK.

New-York, 3. — Deux jolies jeunes filles bien mises, ayant toutes les deux dans les 15 ans, ont été arrêtées dans un restaurant à l'angle de la 6e avenue et de la 27e rue.

Elles on dit se nommer Lillian Mercier, 49 rue Cherry et Irène Barber, 14, rue Knight, Glens-Falls. Elles ont avoué aux agents de la Société Protectrice des Enfants qu'elles s'étaient enfuies de chez leurs parents et ont été retenues jusqu'à l'arrivée de quelqu'un de leurs familles. Elles étaient accompagnées d'un nommé John DeMarsh, 21 ans, demeurant au No 379, 4e avenue, qui se dit garçon d'ascenseur à un hôtel de l'avenue Madison et qui leur avait promis de les engager comme filles de table.

Les jeunes filles et DeMarsh furent aperçus à l'angle de la 4e avenue et de la 25e rue par le surintendant Moore, de la Société Protectrice des Enfants qui les fit filer par l'agent King. Les deux jeunes filles disent avoir rencontré leur compagnon sur le bateau qui les amenait d'Albany.

Le maire Cyprien Gélinas, de la Ville Saint-Louis, retenu chez lui pour cause de maladie, depuis le lendemain de l'incendie de la semaine dernière, se portait un peu mieux ce matin.

DESORDRES SANGLANTS

La grève des ouvriers employés à la manutention des marchandises pour le compte des compagnies de chemins de fer Pacifique Canadien et Canadian Northern, à Fort William, Ont., qui éclatait il y a quelques jours et qui, au début semblait assez bénigne, a pris tout à coup, hier, une tournure des plus graves alors que les autorités des compagnies intéressées ont tenté de remplacer les grévistes par des ouvriers engagés dans les autres villes.

A un moment donné, les grévistes entourèrent les hangars du Pacifique armés de fusils et tirèrent plus de cent coups dans toutes les directions, mais sans blesser personne. Ils se rendirent ensuite à la maison de pension de la compagnie où une cinquantaine de Galiciens se trouvaient réunis ainsi qu'une vingtaine d'hommes de police qui défendirent la place vigoureusement.

Au cours de la fusillade qui s'ensuivit un homme de police a été légèrement blessé et plusieurs Italiens ont reçu des balles dans les jambes.

Par la suite, les Italiens et les Grecs dont se compose le groupe de grévistes envoyèrent des délégués auprès de la compagnie dans le but de conclure un arrangement. Il leur fut répondu de retourner à l'ouvrage sans conditions et que l'on verrait ensuite à redresser leurs griefs, s'il y avait lieu. Ce à quoi les grévistes consentirent.

Le maire et l'échevin Morton ont grandement contribué au règlement des difficultés.

LA PRESSE

No 1 rue Saint-Jacques Ouest, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:

EDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE $1.00 par année. 25c pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 1 rue Saint-Jacques Ouest, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

H. GODIN, Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 1 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS

A New-York, W. J. MORTON, 150 rue Nassau.

A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER

Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE

29 SEPTEMBRE

LUNDI	91,982
MARDI	91,932
MERCREDI	91,926
JEUDI	92,001
VENDREDI	91,998
SAMEDI	115,595
TOTAL	575,434
HEBDOMADAIRE	49,891
	625,325

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

95,907

ECHOS DE BOUCHERVILLE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Boucherville, 3 — Les travaux de l'aqueduc avancent rapidement. On a procédé, cette semaine, à l'installation de l'engin et au creusage d'un large fossé, d'une profondeur de 7 pieds, pour recevoir le tuyau principal qui puisera l'eau du fleuve.

—La retraite des enfants fréquentant nos maisons d'éducation s'est terminée dimanche dernier. Elle a été prêchée par le Rév. Père Bouthillier, S. M., qui a donné le sermon à la grand'messe. L'éloquent prédicateur a su par ses touchantes allocutions démontrer aux retraitants le bonheur que l'adolescent trouve dans la pratique des vertus.

—A l'exposition qui a eu lieu à Saint-Hubert, nous sommes heureux de constater que plusieurs des heureux concurrents sont de notre localité, savoir :

1ère classe, étalons "Clyde" pur sang, 2 ans : 1er prix, M. Chs Normandin ; 2e classe : étalons pesants, 4 ans et plus, 1er prix, M. Chs Normandin ; 2e, Alderic Malo ; étalons légers, 4 ans et plus, 1er prix, M. Olivier Racicot ; étalons légers, 3 ans, 2e prix, M. A. Jodoin : étalons légers, 2 ans, 1er prix, M. Victor Sicotte ; chevaux de trait simple, 1er prix, M. Victor Sicotte ; chevaux de trait simple, 1er prix, M. Zacharie Desmarteau ; chevaux de boghei, 2e prix, M. Chs Normandin.

Vaches à lait croisées, 1er prix, Joël Dubois ; vaches à lait Jersey, 1er prix, Isaïe Provost ; 2e prix, Isaïe Provost ; 3e prix, Nap. Sicotte. Poulains de l'année, 3e prix, M. Théo. Savaria ; volailles de race, 1er prix, Nap. Sicotte ; taureaux âgés Jersey, 1er prix, Isaïe Provost ; lot de citrouilles, 1er prix, Joël Dubois, 1 minot de fèves ; 2e prix, Joël Dubois ; blé-d'Inde, 1 tresse, 1er prix, Joël Dubois.

—LE—

Mauvais Sang

est responsable de la plus grande partie des maladies et des souffrances de notre système. Il affecte chaque organe et ses fonctions, il cause le catarrhe, la dyspepsie, le rhumetisme, il donne des sensations de fatigue, de faiblesse et de langueur. Prenez

Hood's Sarsaparilla

qui purifie et enrichit le sang comme pas un.

Pour certificats de guérisons remarquables, demandez le livre sur le sang. No 3.

(320) wB C. I. Hood, Co., Lowell, Mass.

CHRONIQUE

CECI ET CELA

Que de choses, de notre temps, ont changé de caractère ! Les faits et les idées n'ont plus la même signification et les mots ont été détournés de leur ancienne valeur. Nos aïeux seraient bien étonnés s'ils pouvaient venir écouter les dialogues des contemporains.

Est-ce le début d'un monde nouveau ? On peut le penser sans trop se tromper. Il s'est creusé une sorte d'abîme entre le passé et le présent, et les esprits paresseux qui regrettent les temps qui ne sont plus, doivent s'apercevoir qu'une barrière infranchissable les sépare de leurs aspirations. On rit ou l'on s'indigne aujourd'hui des dominations personnelles et du spectacle des peuples courbés sous le joug ; on se demande comment de telles situations ont jamais pu être possibles .

La mentalité nouvelle a l'audace de protester contre les derniers despotes et de les placer en dehors de l'humanité.

Si le tsar russe pouvait entendre ce qui se dit et lire ce qui s'écrit contre sa manière de gouverner "ses enfants", il serait frappé d'apoplexie foudroyante. Nuls bandits, en aucun temps, n'ont été traités en des termes plus méprisants. La civilisation tout entière est soulevée contre les procédés barbares qui sont employés pour terroriser des malheureux assoiffés de liberté. Jamais non plus des millions d'hommes ne se sont insurgés avec cet accord pour se délivrer de la tyrannie.

Dans les pays civilisés, les gouvernements représentent une majorité. C'est donc le peuple qui gouverne.

Dans les pays où la majorité est conservatrice, le gouvernement est logiquement conservateur. Mais il subit en même temps l'influence de l'opposition.

Il gouverne donc au milieu de tiraillements qu'il est dans l'obligation de subir. Sa devise est : "Je maintiendrai", c'est-à-dire : Je piétinerai sur place. Mais l'esprit moderne le pousse avec une telle énergie qu'il est obligé de marcher. Tout ce qu'il peut faire, c'est entraver autant que possible l'action des adversaires, tout en obéissant —le moins possible—à leur impulsion.

On peut dire que partout les conservateurs (nulle allusion au parti canadien) jouissent de leurs reste ; à mesure que des améliorations sont acquises, on s'aperçoit qu'elles ne sont pas les cataclysmes prédits par ceux qui sont attachés aux vieux régimes et opposés aux innovations. Les transformations se font sans amener de désordres, et cela rassure les peureux.

On peut, cela étant, prévoir un certain avenir. Le programme des progrès à accomplir est présenté, en tous lieux, par les conservateurs, comme ayant un caractère révolutionnaire. Il en a été ainsi de tous les voeux dans les questions politiques. De loin, c'est le monde renversé ; de près, ils n'effarouchent plus personne. Dès que la justice et la raison sont à la base des désirs publics, leur réalisation finit par satisfaire la majorité des opposants.

Il faut donc persévérer dans la voie droite qui conduit aux buts honorables et bien déterminé.

Ce qu'il faut craindre ce sont les réactions. C'est la résistance au progrès qui émeut les masses et pousse aux émeutes, aux révolutions.

Si le Tsar, au lieu de promettre, de tergiverser, puis de résister, et enfin de considérer les peuples comme un ramassis d'ilotes à mitrailler, avait peu à peu cédé aux aspirations libérales de ses sujets, il n'y eût eu ni violences, ni bouleversements dans son empire.

Il a d'abord proclamé sa volonté d'établir—lentement, par des demi-mesures—la justice pour tous avec la liberté.

Il a à tort éveillé des espérances, puis les a étouffées; et il en est bientôt revenu au despotisme pur et simple, c'est-à-dire sans pitié. Et dès lors tout est à recommencer, parce que tout a été rétabli tel que le pouvoir personnel l'a voulu. De sorte que la lutte entre les gouvernements et le peuple a repris plus violente, plus acharnée, pour se terminer, on ne sait quand, par le triomphe de la liberté et de la justice.

Que serait-il arrivé, cependant, si, après les défaites en Extrême-Orient, l'Empereur avait accordé au peuple, même par tranches modestes, les réformes et les progès réclamés?

La joie et l'apaisement partout, la sécurité pour lui-même et pour sa famille et l'estime pour le gouvernement.

Comparez ce résultat avec ce qui existe aujourd'hui.

× × ×

Mais ce qui ne semble pas devoir se transformer de sitôt, c'est le sentiment d'hostilité, qui est au fond de tous les tempéraments, de l'homme envers son semblable.

L'animalité résiste à la civilisation. L'humanité reste composée de cruauté et de sensibilité, de dévouement et d'égoïsme, d'altruisme et d'individualité vicieuse. Les crimes sont toujours aussi communs et leurs causes aussi barbares.

On sait le pourquoi de cette situation déplorable et on n'a fait rien pour la détruire.

Les deux causes principales sont l'ignorance et l'ivrognerie. Une troisième cause, la nature des malfaiteurs, ajoutée à l'aveuglement de la passion, fait aussi des victimes. Serons-nous impuissants dans la lutte contre ces misères? Oui, si l'on n'emploie pas les moyens que l'état de la civilisation met à notre disposition.

La mollesse du pouvoir, dans cette question, est criminelle. On croirait vraiment qu'il est opposé au progrès dans l'intérêt des prisons et des gendarmes: il ne faut pas que ces belles institutions disparaissent!!....

LAURENT BART.

TOUCHANTE COUTUME

MISE EN USAGE PAR L'INSTITUTION DU MONT SAINT-LOUIS.

On nous informe que le collège du Mont Saint-Louis, dirigé par les Frères des Ecoles Chrétiennes, a fait appel à tous les anciens élèves de l'institution, pour assister demain matin à une messe solennelle de requiem qui sera célébrée à la mémoire de l'un de ses anciens élèves, feu Joseph Dionne.

"La Presse", a noté la mort de ce musicien de talent, enlevé en pleine jeunesse aux perspectives d'un avenir brillant.

Le Mont Saint-Louis, où le défunt fit ses études commerciales, a voulu, en honorant la mémoire du défunt, prouver qu'on n'oublie pas ses élèves, même après leur mort.

"Cette coutume, nous disait, hier soir, le Révérend Frère Jude, de la procure du collège, nous désirons la continuer envers nos chers défunts.

"Lorsqu'il s'agit d'organiser au collège une fête quelconque, les anciens sont les premiers à nous aider.

"Nous voulons que leur gratitude soit reconnue même après leur mort."

Cette coutume que le Mont Saint-Louis vient d'inaugurer honore cette belle institution d'enseignement et ses dévoués directeurs.

ELLES FONT DU NOUVEAU SANG

C'est là comment les Pilules Roses du Dr Williams guérissent les maux ordinaires de l'existence.

Elles font du sang nouveau. Voilà exactement ce que font toujours les Pilules Roses du Dr Williams: du sang nouveau. Ce sang nouveau fortifie tous les organes du corps et atteint dans sa racine l'anémie et les maux ordinaires de la vie qui ont leur origine dans la pauvreté, la faiblesse et la condition aqueuse du sang. Mme A. H. Seeley, de Stirling, Ont., raconte ce qu'ont fait les Pilules Roses du Dr Williams pour sa soeur âgée de 14 ans, Mlle Annie Sager, après que tous les autres traitements eussent échoué. Elle dit: "Depuis plusieurs années, Annie n'était pas bien. Elle avait des étourdissements, des maux de tête qui duraient plusieurs jours et tout son corps devenait sec et chaud comme si elle eut été brûlée par la fièvre. Ses lèvres enflaient presque jusqu'au point de se fendiller et quand la fièvre la quittait la peau dans la partie externe des lèvres s'enlevait. Elle fut traitée par deux médecins différents, mais ils ne réussirent pas à la guérir et la maladie semblait augmenter graduellement. Nous commençâmes alors à lui donner des Pilules Roses du Dr Williams et sous ce traitement elle recouvra la santé. Les maux de tête et étourdissements disparurent; ses couleurs devinrent meilleures; son appétit s'améliora et elle n'a plus de ces attaques de fièvre qui déroutaient les médecins. Nous sommes très satisfaits de ce que les Pilules Roses du Dr Williams ont fait pour elle et nous les recommandons à tous ceux qui souffrent."

C'est le sang riche et rouge produit par les Pilules Roses du Dr Williams qui a opéré la guérison de Mlle Sager. C'est pour cela aussi que ces pilules guérissent tous les maux ordinaires comme l'anémie, la débilité, les maux de tête, de dos, l'indigestion, le rhumatisme, la névralgie, la danse de St-Guy et les maladies spéciales qui détruisent la santé et le bonheur des femmes et filles de tout âge. Procurez-vous les véritables Pilules Roses du Dr Williams pour les Personnes Pales, avec le nom écrit au complet sur l'enveloppe de chaque boîte. Vendues par tous les marchands de médecines ou envoyées par la poste à 50c. la boîte ou six boîtes pour $2.50, par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

TAMPONNEMENT

Luncan, Ont., 3 — Une collision entre deux convois de fret a eu lieu hier après-midi à 4 heures. Une locomotive et quatre wagons chargés d'amiante sont démolis.

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte. r

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Désormais la "BIBLIOTHEQUE POUR TOUS" ne répondra plus aux consultations portant sur la médecine. Cette réserve lui est commandée par le danger qu'il y a de prescrire un traitement quelconque sans autre diagnostic que celui qui résulte des renseignements fatalement incomplets fournis par le correspondant sur l'affection particulière dont il se plaint.

Il en est de même des questions de droit auxquelles on ne peut répondre qu'après examen des titres qui servent de base aux prétentions des correspondants.

2426. DEMANDE. — Touriste. — De quand date le monument Nelson, Place Jacques-Cartier ?

REPONSE. — La première pierre du monument Nelson a été posée le 17 août 1809.

2427. DEMANDE. — Fleurette. — Voulez-vous, s'il vous plaît, m'enseigner un moyen d'enlever les taches de raisin bleu sur les serviettes de table ?

REPONSE. — On commence par mouiller avec de l'eau la tache et ses alentours ; on fait brûler sous la tache des allumettes bien soufrées ou bien un peu de soufre placé dans un vase ; si la tache n'a pas tout à fait disparu on recommence l'opération plusieurs fois de suite, en mouillant toujours la partie touchée.

2428. DEMANDE. — D. B. — J'ai lu dernièrement dans un journal de Montréal que le Canada se composait maintenant de 9 provinces : auriez-vous l'obligeance de me nommer ces deux nouvelles provinces ?

REPONSE. — Les sept provinces primitives sont : Québec, Ontario, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard, Manitoba et Colombie Anglaise ; les deux nouvelles sont Alberta et Saskatchewan.

2429. DEMANDE. — J. R. T. J: — Pour apprendre la typographie, faut-il prendre des leçons de ceux qui connaissent cet art? Combien de temps ?

En est-il de même pour la clavigraphie ?

REPONSE — Pour apprendre la typographie, ou mieux pour devenir typographe, il faut faire un apprentissage de quatre ans dans une imprimerie ; alors que pour apprendre la clavigraphie il suffit de s'exercer sur une machine à écrire.

2430. DEMANDE — L. Y. H. — Quel ouvrage est obligé de faire un commis de malle sur les chemins de fer ? Est-ce lui qui doit donner les sacs de malle aux stations, ou si c'est l'homme du bagage, comme cela se fait ordinairement ?

REPONSE — Le commis de malle sur les chemins de fer s'emploie d'une station à l'autre à classer les lettres et journaux qu'il a reçus. Tout ce à quoi il est tenu, quant à ce qui concerne la livraison des sacs de malle, c'est de les livrer aux employés de la gare sur le seuil même de son wagon, qu'il ne doit jamais perdre de vue.

2431. DEMANDE. — Commerçant. — Y a-t-il longtemps qu'on exploite les sources de pétrole au Canada ?

REPONSE — Le premier puits de pétrole au Canada a été ouvert en 1854, dans les environs de ce qui est aujourd'hui Petrolia, Ontario, et l'industrie du pétrole ne s'est pas arrêtée depuis.

2432. DEMANDE. — James D. — Quand est-ce que les Irlandais des Etats-Unis, embrigadés sous le nom de "féniens" ont tenté pour la première fois d'envahir le Canada ?

REPONSE. — Ce fut au mois de mai 1866.

2433. DEMANDE. — Californien. — Qu'est-il advenu de ce M. Beaudry, qui, il y a une trentaine d'années, était maire de Montréal ?

REPONSE. — L'honorable Jean-Louis Beaudry, ancien maire de Montréal, est décédé le 25 juin 1886.

2434. DEMANDE. — Pilote — Où peut-on trouver la statistique des navires qui passent par le canal de Suez ? J'en voudrais connaître le nombre et le tonnage.

REPONSE — La statistique maritime de 1905 accuse, pour le canal de Suez, le passage de 4,116 navires ,représentant un total de 13,134,000 tonneaux.

GARDEZ-VOUS DU MERCURE

Vous pouvez faire usage sans le savoir de cette drogue dangereuse

Cette drogue délétère se trouve généralement dans les pilules cathartiques. Méfiez-vous de l'article à prompt effet, il peut vous faire plus de mal que de bien.

Les cathartiques drastiques affaibliront les plus forts. Pour une personne âgée ils sont dangereux. Le médecin sage ne recommande que ce qu'il faut pour rétablir le bon fonctionnement des intestins et stimuler modérément le foie.

Pour tenir le système en bon état il n'y a rien de plus efficace que les pilules végétales du Dr Hamilton composées d'herbes telles que le mandragore, la noix huileuse et le dandelion ; elles ne contiennent quoi que ce soit qui puisse faire tort même à un enfant.

Par leur action sûr sur le foie, les Pilules du Dr Hamilton activent la sécrétion de la bile qui stimule les intestins ; cela est conforme à la nature, et c'est la meilleure méthode.

M. R. Hamly, de la Rivière des Français, Ont., écrit ce qui suit : "J'étais sujet à des attaques bilieuses et il m'arrivait souvent d'être trop malade pour travailler. La plupart des remèdes purgeaient et affaiblissaient mes intestins, mais les Pilules du Dr Hamilton stimulèrent doucement l'action du foie et, en tonifiant mon estomac amenèrent une guérison complète. Je jouis d'une santé splendide depuis que j'ai commencé à prendre les Pilules du Dr Hamilton.

Achetez les Pilules du Dr Hamilton chez votre pharmacien ou votre fournisseur. 25c la boîte ou cinq boîtes pour $1.00. Par la poste, de N. C. Polson and Co., Hartford, Conn., E. U. A., ou Kingston, Ont. (2) w

RHUMATISME

Prix: 25c

Le remède de Munyon contre Le Rhumatisme manque rarement de soulager les douleurs aux bras, aux jambes, au dos, la raideur ou l'enflure des articulations en quelques heures. Guérison certaine en quelques jours. Il n'endort pas le mal, l'extirpe de l'organisme.—MUNYON (2) y

ABSOLUMENT PUR

Le Cacao

PERFECTION

— DE —

Cowan

(Marque Feuille d'Erable.)

Hygiénique, Nourrissant, Economique.

THE COWAN CO. LTD, Toronto.

209—Mn (3)

REMEDE GARANTI CONTRE L'IVROGNERIE

Nous ne recommanderions, pour aucune considération, un remède contre l'abus des liqueurs si nous n'étions pas parfaitement convaincus qu'il possède toutes les qualités qui lui sont attribuées. Orrine est l'unique remède efficace contre l'ivrognerie que nous connaissions, et le seul que nous connaissions qui ait assez de mérite pour être vendu avec la garantie certaine que s'il ne guérit pas, votre argent vous est remis. Il est en usage depuis des années et nous en connaissons plusieurs qu'il a guéris de l'abus des liqueurs.

La garantie donnée avec chaque paquet protège parfaitement l'acheteur. Orrine est sous deux formes : No 1, pour prendre en secret et No 2 pour ceux qui désirent être guéris, $1.00 la boîte. Commandes par la poste exécutées. The Orrine Co., Washington, D.C.

Orrine est vendu par Quenneville et Guérin, 700 rue Sainte-Catherine-Est ; 691 rue Sainte-Catherine ; 1393 rue Ontario ; 397 rue SaintAntoine ; 701 rue Notre-Dame-Ouest ; 1634 rue Saint-Laurent. 13 k

PRIS POUR UN GIBIER

Roméo Perreault, de Saint-Pierre-les-Becquets, est blessé par son ami Ernest Lemay.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Pierre-les-Becquets, 3 — Un bien triste accident est arrivé dimanche après-midi à M. Roméo Perreault, marchand, qui chassait avec un ami, M. Ernest Lemay. Ce dernier ayant vu des branches s'agiter dans le bois et croyant que c'était un gibier quelconque, fit feu et blessa son ami au côté gauche. On dit que la blessure est assez grave. M. Perreault a été immédiatement envoyé à l'hôpital, à la ville.

LES CONSULS GENERAUX

Le Board of Trade leur donne le privilège de fréquenter ses salles.

Les consuls généraux résidant à Montréal ont été reçus hier par le Board of Trade. Le président, M. F. H. Mathewson, leur a souhaité la bienvenue et leur a donné le privilège de fréquenter les salles de la Chambre. Ce sera, dit-il, un moyen de créer des relations plus intimes entre les consuls et les membres du Board of Trade.

Les consuls ont remercié le conseil de sa généreuse hospitalité.

Etaient présents : MM. A. Kleczkowski, consul général de France ; D. A. Ansell, consul général du Mexique; R. Franksen, consul général d'Allemagne ; Freyesleben, consul général d'Autriche-Hongrie ; Howe, consul général des Etats-Unis ; J. Internoscia, consul général intérimaire d'Italie ; A. Jacobsen, consul général intérimaire de Norvège ; N. de Strouve, consul impérial de Russie ; H. H. Wolff, consul général du Danemark ; de Perera, consul général d'Espagne ; MM. F. H. Mathewson, président ; G. Caverhill ,C. B. Esdaile, J. R. Binning, B. Austin, L. E. Geoffrion, H. A. Hodgson, G. A. Kohl, J. L. McCulloch, A. Ramsay, F. Robertson, membres du conseil du Board of Trade ; MM. R. Bickerdike, J. A. Coutlée, W. I. Gear, A. J. Hodgson, H. Miles, R. Mackay, A. McFee, J. McKergow, anciens présidents.

PERE KOENIG'S TONIQUE NERVEUX

Deux dans une seule famille.

Bobcaygeon, Can.

Il y a à peu près deux ans, un de mes enfants eut des attaques d'évanouissement et notre curé me conseilla de faire usage des Toniques du Père Koenig pour les Nerfs. Une demi-bouteille a suffi pour guérir mon petit malade. Quelque temps après un autre de mes enfants fut pris du même mal et lui aussi a été guéri par les Toniques.

Mme J. THIBAUDEAU.

Mme M. Murphy, de Montréal, Can., écrit qu'elle souffrait de dyspepsie nerveuse depuis huit ans, qui lui causait des palpitations de coeur, des étourdissements, et qui s'accentuaient beaucoup durant les cinq dernières années. Plusieurs médecins furent consultés et beaucoup de remèdes employés sans aucun succès, jusqu'à ce que le Tonique du Père Koenig pour les Nerfs vint lui procurer le soulagement désiré. Pas le moindre symptôme du mal depuis trois mois.

GRATIS Un livre précieux sur les Maladies Nerveuses envoyé GRATUITEMENT à une adresse quelconque, et les patients Pauvres peuvent aussi obtenir cette Médecine Gratuitement.

Ce remède est préparé par le REV. PASTEUR KOENIG, de Fort Wayne, Ind., depuis 1876, et il est préparé aujourd'hui sous sa direction par la KOENIG MED. CO., Chicago, Ill.

En vente chez les pharmaciens, $1.00 la bouteille, 6 pour $5.00. (11) xk

LE ministère des travaux publics recevra jusqu'à samedi, 20 octobre 1906, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un poste et d'un appareil de désinfection, station de quarantaine, Grosse Ile, P. Q., lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour poste et appareil de désinfection, Grosse Ile, P. Q."

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de M. Ph. Béland, commis des travaux, bureau de poste de Québec, ainsi qu'au ministère des travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionaires.

Un chèque de la valeur de — 10 p.c. — dix pour cent du chiffre de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GELINAS,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 3 octobre 1906.

N. B. — Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 281—3

Gin Kiderlen

Le Plus Pur. Le Plus Fort. Le Meilleur au Goût.

Fabriqué par la Distillerie "Netherlands," la plus considérable dans la Hollande, le Gin Kiderlen y est reconnu comme le meilleur et jouit d'une vogue immense.

S. B. TOWNSEND & CIE, AGENTS POUR LE CANADA, MONTREAL.

L'ARRIVEE DU "CASSANDRA"

Le "Cassandra", le nouveau navire de la ligne Donaldson, est entré dans notre port, hier après-midi, un peu après trois heures.

Il y avait foule sur le quai pour saluer les officiers de ce palais flottant, destiné à grossir la flotte du Saint-Laurent.

Le "Cassandra" a quitté Glasgow le 22 du mois de septembre, et l'apparence du navire a plu à tout le monde. Il a été lancé à Greenock le 27 juin dernier et a été construit spécialement pour le trafic des passagers. Il n'y aura que deux classes de passagers, ceux de deuxième et de troisième. Les passagers de deuxième cependant seront placés dans la meilleure partie du navire, dans les endroits ordinairement réservés à la première. Il y aura place pour 200 deuxièmes et 1,000 troisièmes.

Le "Cassandra" a une capacité de 8,000 tonneaux. Il est muni de réfrigérateurs, et les appareils pour le chargement et le déchargement sont les plus perfectionnés. Il mesure 455 pieds de longueur et 50 de largeur et a deux hélices. Il est éclairé à l'électricité.

Le "Cassandra" a une vitesse de 18½ noeuds à l'heure. Le capitaine John Mitchell en a le commandement.

Le nouveau vapeur de la ligne Donaldson retournera à Glasgow le 11 du mois courant.

Vin St-Michel

LE PLUS EFFICACE,

LE PLUS ENERGIQUE,

LE PLUS AGREABLE

Des Toniques

GUERIT INFAILLIBLEMENT:

La Faiblesse, la Débilité et la Dyspepsie.

POULIE MEURTRIERE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Kingston, 3 — Robert Burke, 10 rue Nelson, s'est fait tuer hier matin, aux usines des locomotives, par une poulie qui s'échappa des machines et s'abattit sur sa tête. La mort fut instantanée.

Deux compagnons de travail du défunt, à la vue de l'accident, perdirent connaissance et durent quitter leur ouvrage.

CHICKERING A QUEUE "UN QUART"

Ce merveilleux petit instrument est le plus mignon, le plus délicat et le plus parfait des petits pianos à queue qu'on ait jamais faits. Il prend à peu près la même place qu'un droit et a les qualités que seuls possèdent les pianos à queue. Seuls agents : C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine ouest, près Peel. 3,5,8,10,12,15

Nouveau Feuilleton

Dans une dizaine de jours, le feuilleton en cours de publication dans nos colonnes sera fini.

Nouveau Feuilleton

Celui qui fera suite restera dans les annales du journalisme comme un pur chef-d'œuvre.

Nouveau Feuilleton

Inutile d'ajouter que ce nouveau feuilleton est absolument inédit

Feuilleton de LA PRESSE

GINETTE

La Fille du Forçat

97 Suite

Le corps agité par un tremblement incoercible, les dents claquantes, le misérable balbutia:

—Je... ne... sais... pas!...

Le Floch, impatienté, le saisit au collet, et, le secouant rudement:

—Allons, parle!..

Mais il fut impossible désormais de lui arracher un seul mot.

Une angoisse affreuse étreignait les spectateurs de cette scène poignante.

Soudain, dans le silence tragique, une voix, la voix d'Ernest râla, de la pièce à côté.

—Je sais, moi, ce qu'il ne veut pas vous dire... venez vite!

En un clin d'oeil le blessé fut entouré. Il se tordait dans les convulsions de l'agonie.

Sans attendre qu'on l'interrogeât, il hoqueta d'un ton haineux:

—Ah! le gredin, son compte est bon, à lui aussi, j'espère bien qu'on le guillotinera!...

Le Floch s'était penché sur lui, anxieux. Ernest le fixa atentivement:

—C'est vous le papa?... le Mexicain qui remue les millions à la pelle?... faudra me payer mon secret?...

—Le prix que vous me demanderez, parlez!...

—Et puis, aussi les papiers de Jean... le fils de Tréfontaine — du vieux, celui que cette fripouille de Georges a assassiné et dont il a partagé l'héritage avec l'autre, après vous avoir laissé condamner... Les bandits ! ce sont eux pourtant qui m'ont fait ce que je suis !... Si je vous demande de l'argent, ça n'est pas pour moi, vous comprenez bien... moi, je suis fichu... mais j'ai une femme, des gosses, qui vont crever de misère quand je ne serai plus là pour gagner leur pain...

—Tranquillisez-vous, je me chargerai de leur sort... Voyons, cent mille francs vous paraissent-ils une somme suffisante ?

Le visage du moribond s'éclaira.

—Mince de talbins ! Vous êtes généreux, vous !... top ! marché conclu ! Avec vous, n'est-ce pas ? pas besoin d'écrit ?...

—Vous avez ma parole...

—Suffit ! Prenez là, dans ma poche... les papiers... cette enveloppe, oui... bien ! Main... te... nant... la... petite.

Sa figure se crispa et il lui fallut un effort surhumain pour articuler ces derniers mots :

—La petite... chez... ma soeur... la Mariette... là-bas... à la "canfouine"... dans les terrains vagues de Montrouge... Ah !...

Un flot de mousse sanguinolente s'échappa de sa bauche, ses yeux se chavirèrent, et il demeura immobile...

Le Floch se redressa, blême d'émotion.

—Ma fille ! oh ! qui donc m'indiquera la demeure de cette Mariette?

Alors, M. Janvier, qui s'était faufilé à la suite de la police s'avança.

—J'ai opéré dans ces parages..... j'y ai eu affaire à une femme de ce nom... une ivrognesse... Si c'est bien cette créature, je plains la pauvre petite d'être tombée en de pareilles mains.

—Ah ! vous nous sauvez la vie !... vite ! vite !... descendons, j'ai ma voiture en bas....

Laissant Grmaine et Suzanne autour de la dépouille de la pauvre Gabrielle, tandis que les agents amenaient Grapat tombé dans une sorte d'insensibilité idiote, les deux amis et M. Janvier s'élancèrent dans le landau.

Mais au moment où le cocher touchait ses bêtes, d'un fiacre qui venait de s'arrêter brusquement devant l'hôtel un jeune homme sauta, et, au risque de se faire écraser, bondit sur le marchepied.

—Monsieur Brunet ?... appela-t-il d'une voix anxieuse.

Surpris, Brunet dévisagea rapidement l'arrivant, et, après une seconde d'hésitation :

—Jean ! se récria-t-il joyeusement. Je ne me trompe pas ?... Jean !... Par quel hasard ?... Mais, non, ce n'est pas le moment... monte avec nous, nous causerons en route... Sois heureux, mon enfant, dans quelques minutes tu vas revoir ta fiancée...

—Est-ce possible ?... murmura le pauvre garçon, défaillant à cette nouvelle inespérée.

XIII

LUTTE SUPREME

Tandis que le landau roulait d'un train d'enfer, Jean, que son ami avait présenté à Le Floch, après les effusions que l'on devine, leur donnait à tous deux l'explication très simple de sa présence à un moment si opportun.

En rentrant chez lui, il avait trouvé Joséphine encore tout étourdie des événements considérables qui venaient de se succéder dans leur paisible appartement.

La brave fille, bien que s'embrouillant quelque peu dans son récit, avait pu le mettre au courant de ce qui s'était passé, savoir : le retour à Paris de ces deux revenants, M. Brunet et M. Le Floch, le père de Geneviève, tous deux pleins de vie, richissimes, installés dans un splendide hôtel de l'avenue de Friedland.

Il n'avait pas voulu en écouter davantage. Dégringolant l'escalier comme un fou, il avait pris un fiacre et s'était fait conduire au domicile des Mexicains, d'où le concierge l'avait renvoyé à l'hôtel du Maine, ayant entendu l'ordre donné par don Ramon au cocher de le conduire à cette adresse.

—Et me voilà! conclut-il en étreignant la main de son ami... Oh! ajouta-t-il, répétez-moi que je vais revoir ma Geneviève!...

—Mais oui, mon enfant, encore un peu de patience!...

Enfin, le landau, conduit sur les indications de M. Janvier, stoppa devant une cahute située au milieu d'un terrain vague.

Sur le seuil, les quatre hommes s'arrêtèrent soudain, frappés de stupeur.

Par les fentes de la porte, une fumée âcre, nauséabonde, filtrait, et, d'un coin de la sinistre demeure, des gémissements étouffés parvenaient à leurs oreilles...

Qu'est-ce que cela pouvait bien signifier?

Leur hésitation ne fut pas de longue durée.

D'un furieux coup d'épaule, Le Floch enfonça l'huis, et alors... alors!... le spectacle qui s'offrit à ses regards le fit reculer d'horreur.

Sur le sol en terre battue, jonché d'immondices, un paquet informe gisait, à demi consumé.

Ce paquet informe était une femme, — et cette femme n'était autre que la Râleuse. — la Râleuse, qui, dans un accès d'ivresse, avait dû répandre sur ses vêtements le contenu d'une bouteille d'alcool renversée à ses côtés.

(A suivre)

PATERSON

Tablettes pour la Toux

Prenez-en une quand vous sentez l'approche d'un rhume.—prenez-en une quand ce rhume vous harasse.—elles apaisent la gorge et elles GUERISSENT. Recommandées par la profession médicale. demandez l'espèce à trois cents dans la boîte rouge et jaune.

ELLES GUERIRONT 5?

7?WW

DODD'S KIDNEY PILLS

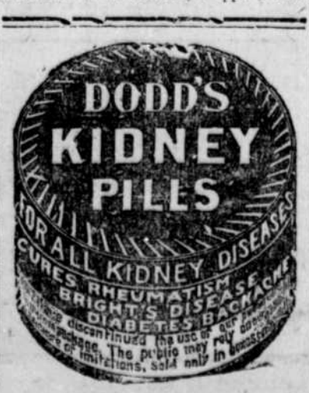

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

ne peut être trop recommandé pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Demandez-le toujours. 3

LES FEVES AU LARD DE CLARK

Servies chaudes ou froides sont recherchées partout. Un repas en 5 minutes qui vous soutient des heures. 5 cents et 10 cents la boîte. (18)

L'idéal des parents, avoir des enfants intelligents, développés, forts, santé parfaite, esprit pétillant : "SWISS FOOD" favorise tout cela. 15 cents le paquet de 8 livres. 2

TOBIN ET BELL W. WILKINS VICTORIEUX

CULTURE PHYSIQUE

CORRIGEONS NOS HABITUDES ALIMENTAIRES

La réouverture des séances bi-mensuelles de l'Union Médicale, a été marquée hier soir par un travail de premier ordre qui a eu les honneurs de chaleureux applaudissements de la part des nombreux médecins présents.

Sous ce titre pratique : "Corrigeons nos habitudes alimentaires," le Dr Valin a étudié les défauts hygiéniques du Canadien au point de vue de l'alimentation. Ses conclusions, qui auraient été conspuées à la génération passée, ont reçu l'approbation à peu près unanime des médecins présents.

Le Dr Valin a conçu au régime à demi-végétarien, ou comme il l'appelle, au régime lacto-végétarien ; et contre l'abus du régime carnivore comme il est trop pratiqué chez nous. Sa thèse mériterait d'être rapportée en entier, pour le plus grand bien de notre population qui, comme l'a affirmé l'auteur de la conférence, bien loin de renforcir avec cet abus de viande, est en train de dégénérer.

Faute d'espace, nous nous contenterons ici de donner les conclusions de ce travail si juste et si élaboré.

"Le Canadien mange trop et mange trop de viande.

La viande n'est pas un aliment complet.

La viande contient de nombreux poisons, et par sa putréfaction, en produit plus encore.

La viande conduit à l'arthritisme et à l'alcoolisme.

L'albumine végétal est préférable à la viande.

Le sucre et les graisses produisent plus de force et plus de chaleur."

Après les preuves théoriques, physiologiques théoriques, l'auteur finit en donnant des preuves d'observation chez les peuples végétariens et chez les athlètes. Le régime sans viande est le régime idéal, et conserverait au Canadien les forces qui ont rendu ses ancêtres si célèbres.

Nous ne pouvons qu'applaudir au travail du Dr Valin, et le féliciter sur le bien qu'il est destiné à accomplir.

Espérons que de nombreux travaux semblables viendront, dans le cours de l'année, qui vient d'être si brillamment inaugurée, donner un élan de plus en plus grand à l'étude de l'hygiène sous son côté le plus pratique : l'hygiène de l'alimentation.

Souhaitons aussi qu'à l'exemple de la profession médicale, le peuple canadien se répète : "Corrigeons nos habitudes alimentaires."

Dr J. P. GADBOIS.

LUTTE

LE LION BELGE A NEW-YORK

LES CHAMPIONS SONT DISPARUS

DELIVUK EST LE SEUL LUTTEUR QUI SOIT PRET A FAIRE FACE AU COLOSSE

RICHARD ACCEPTE LE DEFI DE LEDUC

Hackenschmidt avait eu le premier l'expérience de la bravoure des champions américains : après avoir joué avec Jenkins, il regarda autour de lui et ne trouva plus d'adversaire. Pourtant toutes les étoiles de la lutte américaine assistaient au Madison Square Garden à cette mémorable rencontre. Mais quand ces lutteurs prétentieux eurent vu de leurs yeux, Hack saisir Jenkins sous les bras, et le faire tourner dans les airs pour l'étendre sur le dos, ils jugèrent prudents de disparaître.

La même chose se répète à l'arrivée de Steurs. A la vue de ce colosse de 106 kilos — 232 livres — aux bras énormes, au torse plus gros que celui d'Hackenschmidt, les champions se sauvent et disparaissent.

Seuls, les amateurs de sport, les admirateurs du muscle restent près de Steurs. Ils ont reçu le Lion Belge royalement ; ils l'ont promené, fêté, comme un héros.

Steurs, qui est un homme instruit, et qui connait le français, l'anglais, le hollandais, et l'allemand, se trouve à l'aise dans une ville cosmopolite comme New-York, mais il regrette le défaut d'adversaires. En attendant qu'un bon homme se décide à l'essayer, Steurs visite les gymnases, et s'amuse à faire des tours de force avec les haltères. Il fait du deux temps avec 120 kilos, — 265 livres — et trouve que c'est un bon exercice.

STEURS A MONTREAL

Le colosse belge arrivera à Montréal demain soir.

Après avoir rencontré Delivuk, vendredi soir, Steurs se rendra à Chicago, où la lutte devient très populaire. Gotch et Jim Parr s'y trouvent en ce moment, et Steurs espère attraper l'un des deux.

A Montréal, Delivuk se prépare à faire une lutte désespérée au Lion Belge. Il pèse actuellement 204 livres et sa charpente osseuse et lourde est parfaitement entraînée à subir toutes les secousses d'une lutte avec le colosse étranger.

Delivuk répète que Gotch n'a pu le renverser l'hiver dernier qu'en une heure et 5 minutes au gréco-romain, et qu'il est capable de faire la même bataille contre Steurs.

RICHARD CONTRE LEDUC

Richard, qui a tenu tête vendredi à Ackerman, accepte le défi de Leduc.

Ce sera une des luttes les plus intéressantes de la saison.

LA BOXE

LE COMBAT BRIERE-BURTON

C'est ce soir qu'aura lieu au parc Riverside, la joute de boxe entre Arthur Brière et le nègre Burton. Ce dernier a montré au public ce dont il était capable, et le combat ne pourra manquer d'être fort intéressant.

Brière se prépare à cette rencontre depuis une semaine, et se dit capable de tenir tête au nègre. Le combat sera de quinze assauts.

NOUVELLE VICTOIRE DE BURNS

Los Angeles, 3. — Tommy Burns, candidat au championnat des poids lourds, a remporté hier soir une victoire décisive sur Jim Flynn, de Pueblo, au Pacific A. C., au 15e assaut. Burns lui porta un coup qui l'étendit sur le carreau, où il resta sans connaissance pendant 10 minutes. La lutte fut acharnée. Au 14e assaut, Burns mit Flynn presque hors de combat. Le timbre seul sauva ce dernier. Au commencement du 15e assaut, un coup de droite à la mâchoire étendit le pugiliste du Colorado sur le plancher. Il se releva au bout de quelques secondes, mais un autre coup au même endroit envoya Flynn sur le dos. Il se releva au moment où l'arbitre comptait 10. Il fut renversé de nouveau, et quelques secondes plus tard, se jeta lui-même par terre sans avoir été frappé. Le referee le força à se relever, Burns le mit alors hors de combat.

LES ARLINGTONS A VALLEYFIELD

Le club Arlington ira dimanche à Valleyfield où il se rencontrera avec les champions de la Ligue Canadienne de l'Est.

Les clubs qui voudraient arranger des parties avec le Napoléon, voudront bien s'adresser à M. Galarneau, 15 rue Mitcheson.

Brillante ouverture du "Meeting" d'automne hier au Parc Delorimier. --- Liste des inscriptions pour les courses du Montreal Hunt.

LES JOURNALISTES VISITENT LA PISTE DU MONTREAL JOCKEY CLUB. — CE SOIR LE COMBAT BRIÈRE-BURTON.

CHEVAUX TROTTEURS

OUVERTURE DES COURSES D'AUTOMNE AU PARC DELORIMIER

BELL W. WILKINS ET TOBIN VICTORIEUX

EXHIBITION D'UN DEMI-MILLE PAR LE CENTENAIRE TAYLOR

COLLISION ENTRE BEN HALL ET TOBIN

Quinze cents personnes environ ont assisté hier après-midi à l'ouverture des courses d'automne au parc Delorimier. La température était idéale et les spectateurs ont passé un bon après-midi. Non seulement ils ont vu d'intéressantes courses, mais ils ont aussi éprouvé des émotions, car il se produisit un accident qui n'eut toutefois aucun résultat désastreux.

Dans la troisième épreuve de la classe de 2.16, amble, Ben Hall vint en collision avec Tobin, au moment où les deux chevaux franchissaient la ligne d'arrivée. Les deux sulkeys furent brisés, et E. W. Gillis, conducteur de Ben Hall, fut lancé sur le sol. Il ne fut pas blessé cependant, et G. S. Pomeroy, conducteur de Tobin, fut condamné à $50 d'amende pour négligence.

Tobin avait deux épreuves à son crédit et paraissait devoir gagner facilement la troisième. Après le dernier détour, le cheval prit un avantage considérable sur ses concurrents. Pomeroy se sentant certain de la victoire, modéra l'allure de Tobin et tournant la tête à droite, s'amusa à voir la lutte que se faisaient les autres chevaux pour la deuxième place. Pendant ce temps, Ben Hall s'approchait sur la gauche. Il ne se trouvait plus qu'à quelques pieds de Tobin, lorsque les autres chevaux le forcèrent à s'élancer entre la clôture et Tobin. La roue de droite du sulkey de Ben Hall s'embarrassa dans la gauche de celui de Tobin, au moment où les deux chevaux franchissaient la ligne d'arrivée.

Outre son amende de $50, Pomeroy vit son cheval mis en cinquième place par les juges ce qui nécessita deux autres épreuves pour finir la course. La 1ère place dans la troisième épreuve fut accordée à Ben Hall.

Le public fut donc témoin de huit épreuves. Tobin triompha finalement dans les 2.16, et Bell W. Wilkins, remporta la victoire dans les 2.40.

Charlie Taylor, le conducteur centenaire, donna une intéressante exhibition d'un demi-mille, avec le cheval ambleur Robert B. Il parcourut la distance en 1.08¼. Le vétéran fut fort applaudi. Le public aura de nouveau occasion de le voir à l'oeuvre.

Le programme pour demain, comprenant les classes de 2.13 et 2.27, amble.

Sommaire des courses d'hier :

Classe de 2.40, amble, prix de $400 :

Bell W. Wilkins, par Red Bell, Robillard Robillard et McDonald, Montréal	1	1	1
The Outlaw, Page, Page et Frères, Barre, Vt.	2	3	2
Vic Pointer, Malton, W. Malton, Malone, N. Y.	3	2	3
Wm Hill, Dubé, W. Hill	4	4	4

Temps — 2.23¼, 2.25¼, 2.24¼.

Classe de 2.16, amble, prix de $400 :

Tobin, par Pedlar, Pomeroy, G. S. Pomeroy, Newport, Vt.	1	1	5	4	1
Jude, Potevin, Dufresne et Morin, Montréal	2	2	2	1	2
Ben Hall, Gillis, E. W. Gillis, Brockton, Vt.	3	4	1	2	3
Miss Casey, Hodson, W. Hodson, Montréal	4	3	3	3	4
Joe Tranby, Olivet, E. W. Gillis, Brockton, Vt.	5	5	4	5	r

Temps — 2.16½, 2.17¼, 2.18¾, 2.17¼, 2.18¼.

LES DERNIERES PARTIES DU M. B. C.

Le M. B. C. jouera dimanche ses dernières parties de la saison. Il fera face à deux adversaires. La première joute qui commencera à 1 heure, sera avec le club Union, la seconde, à 3 heures, sera avec le Saint-Paul.

Ces deux joutes auront lieu au terrain du National.

Dennis Bennet, de Hamilton, a gagné la course de Marathon, de Chicago, battant 41 concurrents. Son temps pour les 25 milles, a été 2 h. 41 m. et 33 secondes.

CHEVAUX COUREURS

VISITE A LA PISTE DU MONTREAL JOCKEY CLUB A CARTIERVILLE

LES JOURNALISTES DE MONTREAL SONT LES HOTES DES OFFICIERS DU CLUB

Les représentants des différents journaux de Montréal ont visité hier la piste que le Montréal Jockey Club est à faire construire à Cartierville. Les journalistes étaient accompagnés de plusieurs officiers du club, sir Montagu Allan, président ; M. Colin Campbell, directeur ; Wm. Northey, secrétaire, et de plusieurs représentants de la Cie des Tramways, MM. Duncan McDonald, Dubé, Gaboury, etc.

Le voyage dans un char spécial, fut charmant au possible. Une surprise attendait ceux du parti qui n'étaient pas allé depuis quelques mois à Cartierville. La nouvelle piste, construite par M. Leavett, de New-York, l'un des plus fameux experts américains, est en effet pratiquement terminée. Ces immenses travaux ont été accomplis en six mois environ, et promettent de faire l'admiration du public et des connaisseurs. Cette entreprise sportive est sans contredit la plus importante jamais lancée ici. La construction de la piste du Montreal Jockey Club a déjà demandé deux cent cinquante mille dollars, et il est à peu près certain que l'on dépensera encore une cinquantaine de mille dollars avant que tout soit complètement fini. Montréal aura alors une piste comparable aux meilleures du continent, et qui fera honneur à la métropole. Les hommes qui

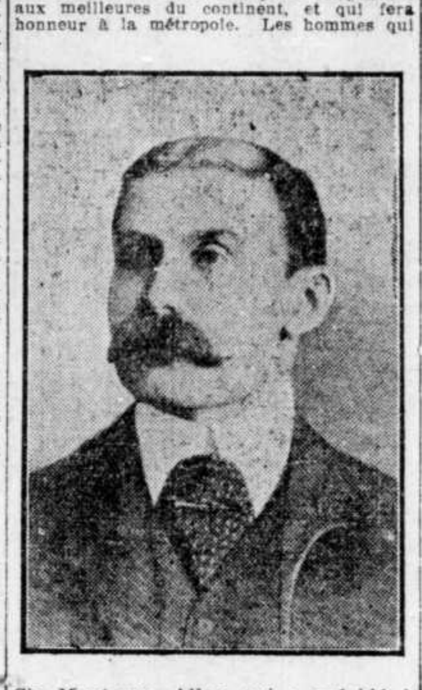

Sir Montague Allan qui a présidé à la réunion d'hier au Montreal Jockey Club.

sont à la tête de l'entreprise, sont des hommes d'expérience, connaissant à fond le sport, et qui sauront faire un succès de la nouvelle piste. Celle-ci est faite exactement sur le modèle de celle du Parc Belmont, de New-York. Sa longueur est de 1 mille et un huitième. Sa largeur varie de 90 à 100 pieds. Il y a en outre une piste spéciale avec haies pour steeplechases. Il y a une haie dite Liverpool, précédée d'un fossé ; il y a en outre une autre haie avec un large fossé rempli d'eau.

La grande estrade est construite entièrement en acier. L'estrade, la pelouse et la maison du club pourront accommoder 10,000 spectateurs. Le paddock qui est en arrière la maison, et les écuries qui sont de l'autre côté de la piste, sont tout ce qu'il y a de mieux. Il y a actuellement dix écuries de trente stalles chacune de construites. On en élèvera cinq autres. Ces écuries sont orientées de telle façon que les chevaux ont le soleil toute la journée. Il y a deux maisons pour les jockeys et deux boutiques de forge pour le ferrage des chevaux.

La maison du club, construite dans le vieux style français, est un très joli édifice. Elle est à quatre étages et construite en bois et en brique. Elle possède deux immenses vérandahs d'où les membres du club pourront voir les courses.

Les directeurs du club et les journalistes ont vidé hier un verre de champagne au succès et à la prospérité du Montreal Jockey Club, dans la grande salle de la maison.

La première santé de la journée et la première jamais proposée, dans l'édifice, fut celle du roi. Ce toast fut porté par sir Montagu Allan. L'on but ensuite au Montreal Jockey Club, à la presse, à la compagnie des tramways, au président du Montreal Jockey Club, et à M. Colin Campbell.

Ce fut une très cordiale réunion. Il y eut des discours par sir Montagu Allan, MM. Colin Campbell, Dubé, etc.

L'on revint en ville vers les 6 heures.

Les premières courses du Montreal Jockey Club auront lieu en juin 1907.

En attendant, le club a prêté sa piste au Montreal Hunt Club, qui y donnera là ses steeplechases demain et samedi.

Le 18 du courant, ce sera au tour des Fox Hunters.

INSCRIPTIONS POUR LES COURSES AU CLOCHER DU MONTREAL HUNT

Nous publions aujourd'hui la liste des inscriptions pour les steeplechases du Montreal Hunt, qui auront lieu jeudi et samedi à Cartierville :

Inscriptions pour jeudi:

Première course, un mille, sans obstacle, pour chevaux de chasse demi sang.

Katleen, 5 ans, par Tom Flynn, à C. S. Campbell.
Beckay Sharp au Dr B. A. Sugden.
Dick à Joseph Rochon.
Hot Bread à Georges Vandelac.
Virginia à J. H. Gagnon.

Deuxième course, handicap sans obstacles, pour chevaux de chasse, 1¼ mille. Coupe de M. Paton et $300 additionnels.

Artic Circle, à Hugh Bennett.
Ploreng à Arthur P. Gingras.
Zig zag à W. P. Fraser.
Bailey Castle au Dr Colin Sewell.
Silver Penny à Georges Vandelac.
Kunshaw à A. Henry Higginson.
Plum Tart à Reginard Gault.
Fair Havough au Dr Charles McEachram.
Beiderley à Edward A. Barnard.
Heatherbelle à J. C. Watson.

Troisième course, steeplechase des cultivateurs, 1¼ mille.

Baby Bunt à Walter R. Shiells.
King Top à W. V. Henderson.
Doreen à W. V. Henderson.
Rose à S. Nesbitt.
Woodbine à S. Nesbitt.
Madge à F. H. Penniston.
Tommy à D. Brown.
Lapwing à C. W. Uenniston.

Quatrième course, steeplechase handicap, ouvert, 2 milles.

Bellecourt au Major Ashmead.
Artic Circle à Hugh Burnett.
Honorius à J. Watson Webb.
Silver Penny à Georges Vandelac.
Dunbeath à A. Henry Higgunoir.
Bailey Castle au Dr Colin Sewell.
Burnap à E. de B. Strathy.
John Randoph à Mme L. S. Pangle.
Greenfield des écuries Mackay.

Cinquième course handicap sans obstacles, ouvert, Six furlongs.

Muscovite à J. Watson Webb.
Myridon à John Pannon.
Hillsborough aux frères McBride.
Blue Coat au Dr Colin Sewell.
Red Monk à P. Delaney.
Greenfiled des écuries Mackay.

INSCRIPTIONS POUR SAMEDI

Première course, Elkington Challenge Cup, handicap, 1 1-16 mille :

Zodona, à James P. Dawes.
Liesse, à C. S. Campbell.
Governor Russell, à Walter R. Shields.
Plorenga, à Arthur F. Gingras.
Deroon, à McBride Bros.
King Top, à W. V. Henderson.
Doreen, à W. V. Henderson.

Deuxième course, coupe du Montreal Hunt, 3 milles :

Burnap, à E. de B. Strathy.
Court K., à Edward A. Barnard.
Bob McGregor, à R. H. XLearmont.

Troisième course, steeplechase handicap, ouvert, 2½ milles :

Bellecourt, au major Ashmead.
Bonorius, à J. Watson Webb.
King Top, à W. V. Henderson.
Dumbeath, à A. Henry Higginson.
Bally Castle, au Dr Colin Sewell.
Burnap, à E. de B. Strathy.
John Randolph, à Mme L. S. Pangle.

Quatrième course, steeplechase handicap, pour chevaux de chasse, à 2 milles :

Arctic Circle, à Hugh Burnet.
Bally Castle, au Dr Colin Sewell.
Silver Penny, à Georges Vandelac.
King Top, à W. V. Henderson.
Owaissa, à A. Henry Higginson.
Dumbeath, à A. Henry Higginson.
Lizzie, à Oliver Stables.
Rose, à S. Nesbitt.
Burnap, à E de B. Strathy.
Helderberg, à Edw. A. Barnard.
Heatherbelle, à J. C. Watson.

Cinquième course, handicap ouvert, sans obstacles, un mille et un furlong :

Marcotine, à J. Watson Webb.
Myridon, à John Cannon.
The Knight of Hillsborough, à McBride Bros.
Blue Coat, au Dr Colin Sewell.
Red Monk, à P. Delaney.
Kumshaw, à A. Henry Higginson.
Plum Tart, à Reginald Gault.
Fair Havanagh, au Dr Charles McEachran.
Greenfield, aux écuries Mackay.

LE CLUB DE CROSSE MONT-ROYAL

1. J. Denis, 2. A. Latreille, 3. R. Chartrand, 4. O. Adam, 5. A. Moranyhan, 6. H. Emond, 7. J. Brossois, 8. G. Hogue, 9. T. Durocher, 10. A. Cusson, 11. E. Cyr, 12. T. Roger, 13. A Cyr, 14. F. Roy.

Les Hommes qui Obtiennent le plus pour leur Argent

sont ceux qui ont l'avantage de porter leurs nouvelles chemises les premiers jours de froidure de l'automne. Actuellement nous avons un stock remarquablement beau de chemises faites dans nos propres ateliers dans les meilleurs tissus tant importés que domestiques. Nous vous invitons à venir examiner cette collection.

Chaque chemise que nous vendons est garantie comme donnant satisfaction sous tous rapports et chaque fois nos prix vous font épargner beaucoup.

R. J. TOOKE, 177 RUE SAINT-JACQUES. 493 RUE STE CATHERINE OUEST. 473 RUE STE CATHERINE EST.

FOOTBALL

LES PRATIQUES DU CLUB DE FOOTBALL NATIONAL

Les pratiques du club de football National se suivent chaque jour et l'on y voit chaque fois un groupe de joueurs de haute valeur, qui se disputent l'honneur de représenter samedi notre club à Québec. Il est certain que l'équipe du National surprendra ses adversaires. Une vingtaine de joueurs feront le voyage dans l'ancienne capitale. De cette façon, s'il se produit des accidents, le National ne sera pas à court d'hommes.

LACROSSE

CADEAUX AUX JOUEURS DU NATIONAL

M. Hubert Raymond a remis hier aux joueurs du National le cadeau qu'il leur avait promis le soir de leur grande victoire sur le club Montréal, à Westmount. M. Raymond a fait faire d'élégantes broches de cravate en or, en forme, de crosse. Ces broches sont un joli souvenir de l'une des plus mémorables victoires jamais remportées par le club canadien-français.

Tous les joueurs la porteront avec orgueil. M. Raymond n'a pas oublié ses amis, les journalistes, et il les a également décorés de la crosse d'or.

ATHLETISME

TOURNOI DU NEUW-YORK A. C.

New-York, 3. — Melvin W. Sheppard, est venu bien près, samedi, d'égaler le record de 1 minute 53 2-5 secondes pour un demi-mille, établi le 21 septembre 1905 par Charles H. Kilpatrick. Le temps de Sheppard a été de 1.53 3-5. S'il n'était venu en collision avec un concurrent, Sheppard aurait pour le moins égalé le record. Sommaire du tournoi :

Course de 100 verges, handicap — Charles Hulgen, Brooklyn A. C., 7 verges, 1 ; L. B. Stevens, New-York A. C. et Yale, 4 verges, 2 ; W. J. Keating, Irish-American A. C., 5¼ verges, 3. Temps, 10 secondes.

Course handicap de 880 verges — Melvin W. Sheppard, Irish-American A. C., scratch, 1 ; H Haywood, New-York A. C., 44 verges, 2 ; Leo Katzenstein, Mohawk A. C., 28 verges, 3. Temps, 1 min. 53 3-5 secondes.

Course d'un mille, handicap — William J. O'Connell, Xavier A. A., 50 verges, 1 ; John H. Wright, Irish-American A. C., 30 verges, 2 ; Harry Davenport, Trinity A. C., 48 verges, 3. Temps, 4 min. 29 1-5 secondes.

Lancement du poids de 28 livres — Dennis Horgan, New-York A. C., 36 pieds 3 pouces ; S. P. Gillis, New-Rork A. C., 29 pieds 3 pouces ; R. Edgren, New-York A. C., 26 pieds 6 pouces.

Saut avec perche, handicap — Marshall Peabody, New-York A. C., 18 pouces, 10 pieds ; C. O. King, New-York, A. C., 18 pouces, 10 pieds ; A. C. Gilbert, Yale, scratch, 10 pieds 6 pouces.

Course de 120 verges, avec obstacles, sur l'herbe, handicap — L. B. Howe, Yale, scratch, 1 ; E. L. Ovington, New-York A. C., 6 verges, 2 ; C. B. Toole, New-York A. C., 10 verges, 3. Temps, 16 3-5 secondes.

Lancer le boulet de 12 livres, handicap — Dennis Horgan, New-York A. C., scratch, 54 pieds 2¼ pouces ; R. Edgren, New-York A. C., 9 pieds, 44 pieds 6 pouces ; S. P. Gillis, New-York A. C., 9 pieds, 44 pieds 6 pouces.

Saut arrêté en longueur — Ray C. Ewry, New-York A. C., 11 pieds 3 pouces ; Louis Mang, Mohawk A. C., 10 pieds, 8¼ pouces ; Belville Tomkins, Franklin A. C., 10 pieds ¾ pouces.

Course de 300 verges, handicap — R. C. Samson, New-York A. C., 15 verges, 1 ; E. W. White, New-York A. C., 13 verges, 2 ; Charles Hulgen, Brooklyn A. C., 15 verges, 3. Temps, 31 1-5 secondes.

Lancer le marteau de 16 livres, handicap — S. P. Gillis, New-York A. C., scratch, 164 pieds 4¼ pouces ; R. Edgren, New-York A. C., 25 pieds, 136 pieds 2 pouces ; Dennis Horgan, New-York A. C., 12 pieds, 148 pieds 7 pouces.

Course de 2 milles, handicap — George V. Bonhag, Irish-American A. C., scratch, 1 ; A. E. Lyons, New West Side A. C., 175 verges, 2 ; William Nelson, Pastime A. C., 70 verges, 3. Temps, 9 minutes, 40 3-5 secondes.

Course de 600 verges, handicap — Harry L. Hillman, jr., New-York A. C., 7 verges, 1 ; Harry A. Sedley, jr., New-York A. C., 10 verges, 2 ; Walter Ebel, West Side Branch Y. M. C. A., 30 verges, 3. Temps, 1 minute, 12 2-5 secondes.

Saut en longueur, avec élan, handicap — J. T. Mahoney, New-York A. C., 14 pouces, 22 pieds 10 pouces ; P. Adams, New-York A. C., 22 pouces, 21 pieds 1 pouce ; E. B. Toole, 24 pouces, 20 pieds 3¼ pouces.

Saut en hauteur avec élan, handicap — J. T. Mahoney, New-York A. C., scratch, 5 pieds 11 pouces ; Andrew S. Rubin, Grace A. C., 2 pouces, 5 pieds 9 pouces ; H. J. Grumpelt, St Bartholomew's Club, 4 pouces, 5 pieds 7 pouces.

BASE-BALL

DOUBLE VICTOIRE POUR LE JOLIETTE

Joliette, 3. — Il y a eu double attraction ici dimanche, le club local enregistra deux victoires contre les deux meilleurs clubs de Montréal. Le Balmoral Ind, fut la première victime ; la partie se termina par un score de 6 à 3 en faveur du club local. Le Joliette, comme toujours, joua très bien. Score :

JOLIETTE

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Werre, c.	4	1	1	3	1	0
Sasseville, s.s.	4	1	2	4	2	0
Manny, p.	4	1	2	5	1	0
Hétu, 2b.	4	1	2	5	3	1
Dubeau, 3b.	4	1	1	2	1	0
Gravel, 1b.	4	0	1	7	0	0
Désaulniers, c.f.	4	0	1	0	2	0
Montfils, l.f.	4	1	1	1	0	0
Lépine, r.f.	4	0	1	2	0	
	36	6	12	30	10	1

BALMORAL IND.

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Bélanger, c.f.	5	0	1	2	0	0
Cutter, l.f.	5	0	0	1	0	0
Choquette, 3b.	4	0	1	1	2	0
Bénard, c.	4	0	0	2	1	0
Denis, 1b.	4	1	0	12	2	0
Godin, 3b.	4	0	0	2	1	0
Lalonde, 2b.	4	0	1	3	1	0
Dupras, r.f.	4	1	1	3	1	0
Ouellette, s.s.	4	1	2	3	0	0
	38	3	6	29	8	0

Score par innings :

		R.	H.	E.
Joliette	.002020020x—	6	12	1
Balmoral Ind.	.002100000—	3	6	0

SOMMAIRE

Points mérités, Joliette, 4 ; Balmoral, 2. Buts volés, Hétu, 2, Sasseville. Coups pour 2 buts, Manny, 2, Dubeau, Sasseville, Hétu, Désaulniers, Gravel. Sacrifice hits, Werre, Montfils, Lépine. Passed ball, Werre, 2. Laissés sur les buts, Joliette, 8 ; Balmoral, 3. Temps, 1.50. Umpire B. Désautels.

LE YALE VAINCU

Joliette 3. — Le Yale, comme les autres clubs, n'a pu vaincre le Joliette. La partie fut très contestée. L'excitation fut si intense, que le public ne put s'empêcher de laisser l'estrade pour envahir le terrain, pour encourager son club à la victoire. C'est là la 14ième victoire consécutive du Joliette cette année. Manny lança dans les deux parties, et avec un support parfait de ses co-équipiers au champ et un rude travail par les formidables frappeurs du Joliette, il réussit à gagner ses deux parties. Score :

JOLIETTE

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Werre, c.	4	1	2	4	1	0
Sasseville, s.s.	4	0	1	3	2	0
Manny, p.	4	1	2	2	1	0
Hétu, 2b.	4	1	1	3	3	0
Dubeau, 3b.	4	0	1	2	1	0
Gravel, 1b.	4	0	1	13	0	0
Désaulniers, c.f.	4	0	2	1	0	0
Montfils, l.f.	4	0	1	0	0	0
Lépine, r.f.	4	1	1	1	0	0
	36	4	10	29	8	0

YALE

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Gilbert, l.f.	5	0	0	2	0	0
Desjardins, s.s.	5	1	2	3	2	0
Dugrenier, 2b.	5	1	1	2	1	0
Bourguignon, c.	4	1	2	3	1	0
E. Gilbert, c.f.	4	0	0	3	0	0
Martin, 1b.	4	0	1	14	1	0
Gourdeau, 3b.	4	0	0	1	2	0
E. Gourdeau, p.	4	0	0	1	0	0
Lapointe, r.f.	4	0	0	3	0	0
	33	3	6	32	7	0

Score par inning :

		R.	H.	E.
Joliette	.11000002x—	4	10	0
Yale	.011001000—	3	6	0

SOMMAIRE

Points mérités, Joliette, 3 ; Yale, 1. Buts volés, Dubeau, Désaulniers, Hétu, Montfils, Sasseville. Coups pour 2 buts, Werre, Manny, Sasseville, Gilbert, Dubeau, Hétu. Sacrifice hits, Werre, Lépine, Montfils, Désaulniers, Gravel. Laissés sur les buts, Joliette, 6 ; Yale, 4. Temps, 1.45.

LIGUE AMERICAINE

A Philadelphie :

		R.	H.	E.
New-York	.000200010—	3	6	0
Philadelphie	.01100011x—	4	10	2

Batteries — Chesbro, Doyle et Thomas ; Coombs et Berry.

A Cleveland :

		R.	H.	E.
Cleveland	.10000105x—	7	12	3
Détroit	.100000000—	1	3	0

Batteries — Liebhardt et Buelow ; Donovan et Payne.

A Washington :

		R.	H.	E.
Washington	.001310000—	5	12	1
Boston	.000010401—	6	9	4

Batteries — Goodwin, Smith et Wakefield ; Oberlin et Carrigan.

A Saint-Louis :

		R.	H.	E.
Saint-Louis	.000000000—	0	4	1
Chicago	.110200000—	4	9	0

Batteries — Glade et Spencer ; Owen et Roth.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P. C.
Chicago	91	56	619
New-York	87	60	592
Cleveland	86	61	585
Philadelphie	77	66	538
Saint-Louis	74	72	507
Détroit	69	75	479
Washington	54	94	365
Boston	48	102	320

LIGUE NATIONALE

A Boston :

		R.	H.	E.
Boston	.100001000000—	2	7	6
Cincinnati	.000020000000—	2	5	1

Partie arrêtée : noirceur.

Batteries — Pfeifer et O'Neill ; Ward et Schlei.

A Brooklyn :

		R.	H.	E.
Pittsburg	.000000000—	0	4	1
Brooklyn	.020000000—	2	9	1

Batteries — Willis, Gibson et Phelps ; Whiting et Ritter.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P. C.
Chicago	115	36	763
New-York	93	54	633
Pittsburg	91	59	607
Philadelphie	90	81	562
Cincinnati	64	86	426
Brooklyn	63	85	426
Saint-Louis	52	96	351
Boston	48	99	326

LE PATIN

LES SOEURS ELROY

Par une belle journée d'été, au revers d'une colline, vous êtes-vous plu à admirer la grâce parfaite du vol des hirondelles, leur légèreté, ce je ne sais quoi, enfin, qui vous donne la notion de la beauté idéale dans la nature ? Si oui, — et au cas où vous n'auriez pas encore vu évoluer les jeunes soeurs Elroy — deux fillettes de 12 et 8 ans — qui font des merveilles sur patins à roulettes, — je vous engage vivement à aller cette semaine au Stadium.

Pour ma part, je tiens à vous faire part de tout le plaisir que j'ai éprouvé à constater la virtuosité des petites patineuses Elroy.

Neuf heures sonnent, tout le monde quitte la piste du Stadium, la musique entame un air de cake-walk américain et... comme deux poupées de rêve, s'élancent les petites Elroy. Leur physique est charmant, la grâce de ces enfants est parfaite. Quant au rythme de leurs gestes, il est impeccable. Portant blouse bleu marine, coupe matelot, et jupe jaune clair, de ballerine, les petites Elroy vont sur leurs patins à roulettes, ondulant, serpentant, faisant des pointés, des talonnés, s'enlevent du parquet au moment voulu, bref ravissant l'énorme foule qui applaudit.

Les petites Elroy sont insurpassables en fait de patinage fantaisie sur patins à roulettes, pour leur âge j'entends. Venant après Frank Bewley, le patineur sans jambes, ces enfants prouvent aux clients du Stadium, que le patin à roulettes se prête à tous les caprices de l'évolution sur patins, pourvu qu'on soit maitre de son jeu.

Aussi, hier, n'avons-nous pas été étonnes de l'habileté d'aucunes de nos belles Montréalaises, absolument ravissantes sur leurs patins. Le Stadium, s'il continue dans cette voie, ne pourra qu'enregistrer des succès, et attirer un grand nombre de patineurs, auxquels nous vous conseillons de vous joindre.

Surtout, ne manquez pas d'aller admirer les délicieuses fillettes Elroy.

Le club des commis de bar est prêt à se mesurer avec n'importe quel club de la province, Saint-Denis, Arlington, Valleyfield, Chambly, Sorel, etc. Ecrire à H. Massé, 470 Craig Est.

PENIBLE ACCIDENT

Le jeune Béliveau de Memramcook se fait tuer en allant à l'arrivée de son père à la gare.

(Par dépêche spéciale à "La Presse.")

Moncton, N. B., 3. — A la gare de Memramcook, hier, un bambin de treize ans, du nom de William Béliveau a été frappé à mort par un convoi de passagers de l'Intercolonial.

Le père de la victime se trouvait au nombre des passagers. Il descendit le premier du train et tomba à genoux devant le cadavre mutilé de son enfant. Le petit William était venu à la gare au-devant de son père.

Epaules Hautes.

Ce patron est celui sur lequel nous taillons nos habits pour les types ordinaires.

Les lignes pointillées montrent les changements à faire pour les types aux épaules hautes.

Afin que l'habit s'ajuste bien à ce physique, nous ôtons du dos et du devant ce qui est nécessaire, soit ¼ ou ½ pouce.

Les Semi-ready s'adaptent à tous les physiques parce qu'ils sont finis à l'état d'essai seulement, et qu'une marge est laissée à chaque couture.

Finis et livrés en deux heures.

Semi-ready Tailoring 157 F

Gardes-Robes Semi-ready

A MONTREAL :

237 rue St Jacques, Mc Lean & Campbell.
305-7 rue Ste Catherine Ouest, 172 rue Peel, McLean & Campbell.
3521 rue Notre-Dame, (St Henri), F. X. Bourduas.

Semi ready — Sans cette marque de commerce cousue au dedans de la poche du gilet, l'habit n'est pas le véritable.

PROVINCE DE QUEBEC :

SHERBROOKE — Boucher & Lacroix.
TROIS-RIVIERES — Charles Dion.
SOREL — C. O. Paradis Limited.
HUNTINGDON — Angus McNaughton.
COATICOOK — E. P. Dupuis.
JOLIETTE — M. A. C. Labrèche.
BEAUCEVILLE — P. F. Renault.
LOUISEVILLE — A. G. Gravel.
SWEETSBURG — E. S. Gleason.
Ste MARIE de BEAUCE — F. Morency.
PIERREVILLE — J. O. Prévost.
RIVIERE-DU-LOUP — N. Dubé.
ST JEROME — J. D. Guay.

ywC

2 dans 1

CIRAGE A CHAUSSURES Noir et Blanc

Voici comment il diffère des autres: "2 dans 1" donne un cirage brillant instantanément. Il nourrit réellement le cuir et ne détériore aucunement les chaussures de dames les plus fines. Il n'y a dans le monde aucun cirage qui puisse l'égaler.

Noir en boites de 10c et 25c.

Blanc en bouteilles de verre, 15c.

LE RESERVOIR McTAVISH

LA NOUVELLE POMPE A TURBINE A ETE OFFICIELLEMENT RECUE PAR LA COMMISSION DE L'AQUEDUC.

M. Janin surintendant de l'aqueduc a soumis hier après-midi à sa commission son rapport sur les expériences faites avec la nouvelle pompe à turbine du réservoir McTavish, et il conclut en recommandant d'accepter la pompe et de faire le premier paiement de 25 pour cent à la Compagnie "Caledonian."

Voici ce rapport.

"Les épreuves du 13 et du 14 septembre ont été conduites et surveillées pendant les 24 heures prescrites alternativement par mon assistant ou par moi et par le professeur H. Herdt de l'université McGill pour le compte de la Cité, et d'autre part, par M. Ch. Lester, ingénieur-civil, pour la compagnie McDougall, les ingénieurs-électriciens de la Cie Allis-Chalmers-Bullock, constructeur du moteur, assistaient officieusement.

"Cette épreuve devait porter sur la capacité de la dite pompe qui devait être de 5,000,000 de gallons impériaux pompés par 24 heures; cette condition a été amplement remplie, le total de gallons pompés ayant été de 5,470,000. La clause 9 spécifiait aussi que l'épreuve devait démontrer que la température du moteur travaillant à pleine charge ne devait pas dépasser 40 degrés C. au-dessus de la température du local. La dite épreuve a démontré que la température n'a jamais dépassé 30 degrés C.

"Suivant la clause 10, le travail normal de la pompe et du moteur devait ne causer aucun bruit au vibration notable. Durant l'épreuve aussi bien que pendant les essais précédents, cette condition a été parfaitement remplie.

"La clause 11 spécifiait que la pompe devait atteindre un rendement de pas moins de 65 pour cent. L'épreuve a démontré qu'en marche normale ce rendement était atteint et que pendant la période où il a été pompé 5 millions ¾ de gallons le rendement a été de 67 pour cent.

Le rapport a été adopté et il a été décidé de payer à la Cie "John McDougall Caledonian Iron Works" la somme de $3,547, soit 25 pour cent du coût total de la pompe.

Le surintendant a fait rapport que l'installation des services d'eau dans les nouvelles maisons nécessite une dépense de $17,560 et qu'il manque une somme de $12,000 pour payer ces frais. Il a été décidé de demander cette somme au conseil.

La commission a adopté un rapport de M. Janin, approuvant un rapport de la commission de la voirie au sujet de la cession à Delorimier de la partie de la rue Rachel, comprise entre les rues Papineau et Iberville, moyennant le paiement de $2,000 pour les tuyaux d'aqueduc installés dans ce trouçon de rue.

PERSONNEL

M. Joseph A. Brunet, notaire, de la société légale Décary et Brunet, a transporté son étude au No 180 rue St Jacques, bâtisse de la Banque d'Epargne, où il continuera d'exercer seul sa profession. Tel. Bell, Main 19. r

GIN KIDERLEN

Le véritable spiritueux pour améliorer votre constitution. Recommandé pour sa pureté, par les plus célèbres médecins. Il est le produit des immenses "Distilleries Netherlands" à Rottherdam, Hollande. (1) r

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boite. r

LA PRESSE

MONTREAL, 3 OCTOBRE 1906

LES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

Les gouverneurs et les administrateurs de l'Université Laval, à une assemblée tenue hier, ont virtuellement fondé l'Ecole des hautes études commerciales dont M. Honoré Gervais, député de Saint-Jacques peut, à juste titre, être désigné comme le promoteur.

Les peuples ne peuvent lutter sur le terrain économique sans s'armer tout comme ils le font pour défendre leurs frontières ou entamer celles de leurs voisins.

La lutte pour la suprématie commerciale et industrielle pour être moins sanglante que la guerre proprement dite n'en est pas moins âpre.

Ses résultats sont plus durables pour les vainqueurs et plus onéreux pour les vaincus que ceux des batailles les plus importantes.

Un peuple se relève d'une campagne malheureuse plus facilement que de la perte de ses marchés commerciaux et le développement économique des autres nations le froisse tout autant qu'une défaite lorsque ce développement est plus considérable que le sien.

Il suffira pour légitimer l'importante décision prise hier par l'Université Laval et la création de l'oeuvre à laquelle restera attaché le nom de M. Honoré Gervais, de montrer les progrès immenses réalisés hors du Canada en matière d'enseignement commercial.

Rien ne peut donner une plus juste idée de la révolution accomplie dans ce domaine pendant la seconde moitié du dernier siècle qu'un coup d'oeil d'ensemble jeté sur les progrès de l'enseignement commercial dans les principaux pays du monde. L'effort apparaît général et le succès appartient à ceux qui l'ont le mieux ordonné et soutenu.

Avec la compétence spéciale et l'autorité qu'il possède en cette matière, M. Jacques Siegfried, dans le numéro du 1er septembre de la "Revue des Deux-Mondes," nous trace un tableau très complet des différentes écoles de commerce qui, chez les différentes nations, sont chargées de former les cadres des armées commerciales et d'instruire leurs effectifs. Le résultat de tous les efforts et l'expérience des pays les plus avancés montrent — nous dit-il — que l'enseignement commercial doit être divisé en deux séries : l'une destinée à la formation du futur corps commercial, l'autre au perfectionnement du personnel qui en fait déjà partie.

A la première série appartiennent les écoles primaires supérieures, les écoles pratiques de commerce et d'industrie et les sections commerciales des écoles d'enseignement moderne, les écoles de commerce moyennes et les écoles supérieures de commerce, enfin la création moderne par excellence des Facultés de commerce. A la seconde série ressortissent les cours du soir et les écoles de perfectionnement.

C'est en tenant compte de cette division que M. Siegfried passe en revue d'abord ce qui se fait à l'étranger.

Nous reviendrons sur ce travail remarquable plein d'enseignement, de conseils pratiques et d'un intérêt profond pour tous les citoyens s'intéressant à cette grande question.

M. Geo. Gonthier, parlant, hier, au nom de la Chambre de Commerce du district de Montréal, a parfaitement défini le rôle de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales en disant :

"Cette Ecole des Hautes Etudes Commerciales, qui sera dirigée par des hommes d'expérience, ouvrira une ère nouvelle dans l'enseignement des sciences commerciales, et aura pour effet immédiat d'amener de saines et utiles réformes dans les programmes actuels de l'enseignement de nos collèges et de nos écoles. Ces réformes auront pour objet l'établissement de systèmes d'enseignement plus pratiques et plus en rapport avec les besoins toujours nouveaux de notre commerce et de notre industrie."

C'est ainsi que depuis la crétion de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales en France, l'enseignement commercial a été profondément modifié, chaque région choisissant, quant aux matières enseignées le programme le plus en rapport avec ses intérêts, mais suivant presque généralement, quant à l'enseignement, les grandes divisions suivantes :

1o. Cinq années d'études pour un enseignement technique complet qui prend les enfants vers l'âge de 12 à 13 ans ;

2o. Trois années d'études secondaires pour les élèves qui sont obligés d'entrer de bonne heure dans les affaires ;

3o. Deux années d'études supérieures, mais essentiellement pratiques, pour les élèves ayant fait des études secondaires sérieuses dans les lycées et collèges.

Enfin nous signalerons tout particulièrement la part faite aux jeunes filles dans l'enseignement commercial. Il existe, à l'Ecole pratique de commerce et d'industrie du Havre, une division normale destinée à former des professeurs de commerce femmes pour les écoles de filles. "Les élèves recrutées par voie de concours doivent être âgées de vingt à vingt-cinq ans et munies du brevet supérieur ; la durée des études est de deux ans ; au bout de ce temps, les élèves normaliennes prennent part au concours pour les certificats d'aptitude au professorat des écoles pratiques... La France est du reste, jusqu'ici, le seul pays européen qui confie les fonctions de professeur commercial à des femmes et l'on peut dire qu'elle ne s'en trouv pas plus mal."

Gladstone, il y a plus d'un demi-siècle, a prédit que la suprématie économique appartiendrait à la nation possédant l'enseignement technique et commercial le plus parfait et personne aujourd'hui ne saurait mettre en doute la perspicacité et la justesse de cette prédiction.

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de la Province de Québec est appelée à rendre d'immenses services au pays et on ne saurait trop féliciter l'Université Laval et la Chambre de Commerce Canadienne-Française de travailler de concert à sa prompte création.

A DELORIMIER

Les contribuables de la municipalité de DeLorimier ont intérêt à suivre plus assidûment les séances de leur conseil municipal.

Les conseillers ont à discuter des questions d'une très grande importance, afin d'assurer la marche de cette municipalité dans la voie du progrès où elle s'est engagée depuis quelques années.

DeLorimier est sans contredit l'une des plus belles municipalités suburbaines de Montréal, Ses rues sont larges; ce sont de véritables boulevards, les édifices sont du genre le plus moderne, et les services des départements municipaux sont satisfaisants. Pourquoi les contribuables ne suivent-ils pas plus attentivement les délibérations de ceux qui décident de leurs propres intérêts?

Ainsi hier soir le conseil a traité de questions très sérieuses; on a accordé un contrat au montant de $23,000, et il a été convenu de poursuivre la compagnie D. B. Martin sans merci. On a aussi demandé aux autorités policières de sévir rigoureusement contre certains désordres qui se produisent dans la municipalité, etc.

Le maire et les conseillers ont discuté ces questions en hommes d'affaires, soucieux de sauvegarder les intérêts bien compris de leurs commettants, et dans la salle du conseil il n'y avait que cinq contribuables, à l'exception des conseillers, de son aviseur légal et des représentants des journaux.

Que les citoyens de DeLorimier secouent leur apathie et suivent les délibérations du conseil municipal.

L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE

L'orthographe phonétique anglaise recommandée par le président Roosevelt est l'objet de bien des railleries. Pour le français, un mouvement semblable existe ; mais malgré certains avantages qu'on invoque en faveur d'un changement, nous ne sommes pas partisan d'une révolution qui défigurerait la plupart des mots.

C'est une matière où il faut agir avec prudence. Avant tout il y aurait lieu d'achever certaines réformes qui ont été commencées, puis abandonnées à moitié faites. Ainsi, par exemple, quand on décida d'écrire "timonier", on aurait bien dû admettre en même temps "cantonier" ; de même "patroner" puisqu'on écrit "patronage". Il était illogique de continuer à écrire "phénomène", "philosophie", alors qu'on avait transformé "phantaisie" en "fantaisie", et "phantôme" en "fantôme" ; et tout aussi absurde de continuer à écrire "théâtre", lorsqu'on avait admis "trésor" au lieu de "thrésor", "rhétorique" quand on autorisait "rapsodie", "mystère" et "système", lorsqu'on changeait "crystal" en "cristal" et "abyme" en "abtme".

Ce serait déjà quelque chose si l'on ramenait l'orthographe à un système unique, alors que pour tant de mots il existe deux principes contradictoires. Mais, il ne faudrait pas rire, cependant, de certains réformateurs qui, tout en paraissant hardis, proposent une orthographe très française. On ne saurait trop insister sur ce fait que l'orthographe actuelle se ressent beaucoup de vieilles hérésies et que, historiquement, l'orthographe fut d'abord phonétique. En effet, quand le latin populaire de la Gaule, après plusieurs siècles de transformation, fut devenu, vers le VIIIme ou le IXme siècle, une langue nouvelle, les clercs qui commençaient à l'écrire ignoraient les rapports précis qui existaient entre les mots français et les mots latins correspondants, et ils notèrent les mots tels qu'ils les entendaient, c'est-à-dire que leur orthographe, en dépit de quelques imperfections, fut vraiment phonétique.

Au XIIIme siècle, malheureusement, de prétendus lettrés commencèrent à faire des emprunts au latin classique au lieu de maintenir la langue que le Gaulois, procédant suivant son génie propre, avait tiré du latin populaire, et, au siècle suivant déjà, on imposait "abbé" pour "abé", "adjoindr" pour "adjoindre", "accorder" pour "acorder", etc., etc.

Par la suite, les prétendus lettrés devinrent des pédants, des cuistres, et des groupes inconnus de consonnes vinrent s'abattre sur les pauvres vocables français qui sonnaient si clair et avaient si franche allure. On écrit "nuict", "huist", "traict", pour rappeler le "c" des mots latins correspondants, et c'est également pour rétablir des consonnes latines que l'on écrit "debvoir", "recepvoir", "escribre", "escript". Nous en passons, et des pires.

Les cuistres, au surplus, agirent sans méthode. Ils firent reparaître le "g" latin dans "doigt" (de "digitus"), mais ils l'oublièrent dans "froid," qu'ils auraient dû écrire "froigd" ("frigidus"); ils changèrent "vint" en "vingt" (viginti"), mais ils l'omirent dans "trente" et "quarante," bien que le "g" se trouve dans l'équivalent latin ; ils introduisirent une "h" absolument inutile dans "huis," "huile," "huit" (en latin "ostium," "olea," "octo"), mais ils laissèrent tomber l'h étymologique dans le pronom "on" qui vient de "homo," Bref, on ne fit qu'une vilaine réforme, une réforme qui donna à beaucoup de mots français une physionomie barbare et qui n'avait pas même le mérite de l'unité.

Cependant, jusqu'au XVIIème siècle, l'ancienne tradition fut défendue par de grands écrivains tels qu'Amyot, Pasquier, Estienne, Ronsard, et par des grammairiens phonétistes tels que Pelletier, Meigret. Même un siècle plus tard, d'excellents auteurs persistaient à écrire "acabler," "batiser," etc. Aujourd'hui celui qui écrirait "batiser" serait traité d'ignorant !

L'Académie française, dans son dictionnaire de 1692, eut le malheur de donner trop raison aux pédants, de sorte que leurs hérésies ne furent que très imparfaitement réparées. En 1740, elle revint à la charge, supprima partout l's muette (boîte pour "boiste," etc.) fit disparaître l'y final des mots tels que "moy," "icy," rejeta certaines consonnes parasitaires et permit d'écrire "savant" pour "sçavant," "noce" pour "nopce," "piqûre" pour "picqueure," "bienfaiteur" pour "bienfaicteur," etc., ces deux réformes, quoique incomplètes, atteignirent près de 5,000 mots sur 20.000.

En 1762, le docte corps consacra d'autres progrès : il distingua l'u du v, l'i du j, supprima l'h et l'y dans quelques mots tirés du grec (car le grec s'était allié au latin pour accabler le gaulois) et permit "trône" au lieu de "thrône," "scolastique" au lieu de "scholastique," etc., enfin s'en prit timidement aux consonnes doubles, autorisant "agrafe" pour "agraffe," "éclore" pour "éclorre," "argile" pour "argille," "poupe au lieu de "pouppe," etc. Gageons que si la consonne double existait encore dans ces mots, il se trouverait des gens pour la défendre.

Le malheur de l'Académie est de n'avoir jamais embrassé une réforme orthographique dans son ensemble, de sorte que l'abus qu'elle condamnait ici, elle l'a toléré là. La meilleure réforme, encore une fois, la plus simple et la plus rationnelle, consisterait à achever les diverses revisions que l'Académie elle-même a commencées. Ainsi, du moins, la langue française ne serait pas un tissu de contradictions choquantes.

CHOSES ET AUTRES

Il ressort des derniers rapports officiels que New-York emploie, pour les besoins de ses divers services municipaux, exactement 51,146 fonctionnaires de toutes catégories, inscrits sur les feuilles d'émargement officielles. En 1905, cette ville a payé $4,000,000 d'appointements de plus qu'en 1904 et $8,000,000 de plus qu'en 1903.

× × ×

Un entrepreneur londonien avait eu l'idée d'embaucher des "sans-travail" pour creuser un réservoir.

Ils se trouvèrent au nombre de deux cents au rendez-vous. Mais, à peine le surveillant avait-il annoncé qu'ils seraient payés 13cts l'heure qu'ils refusèrent hautement, déclarant qu'ils ne "marcheraient" pas à moins de 14 cts; et, satisfaction ne leur ayant pas été donnée, une heure après ils avaient tous quitté le chantier de travail.

Les "sans-travail" de Londres ne gâchent pas les prix du travail.

× × ×

Les acteurs anglais sont paraît-il très superstitieux.

Ils ne veulent pas d'une répétition générale qui aurait lieu un vendredi : ils ne sifflent pas dans leur loge, parce qu'en sifflant, ils attireraient la maladie à leur voisin; ils ne sifflent pas pendant les répétitions, parce que, s'ils sifflaient, la salle resterait vide pendant la représentation. Enfin, ils conservent comme un talisman les chaussures qu'ils portaient le soir où ils débutèrent dans la carrière.

De telle sorte que lorsqu'on les siffle, ils peuvent accuser leurs chaussures. C'est commode, au fond.

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la botte. r

DONAT GAREAU- DENTISTE
998 St Denis, Montréal. Tél. B. 3421. 21-nad

MAUX DE TÊTE

Avez-vous mal à la tête? Avez-vous des douleurs au fond des yeux? Avez-vous souvent le vertige et des étourdissements? Ressentez-vous une pesanteur dans la tête? Avez-vous mauvaise bouche? Vos vivres vous fatiguent-ils? Etes-vous nerveux et irascible? Avez-vous déjà eu les "bleus"? Alors votre foie est tout détraqué! Remettez votre foie en bon état. Faites-le fonctionner mieux. Prenez une Pilule d'Ayer chaque soir, une seulement.

Nous n'avons pas de secrets! Nous publions les formules de tous nos remèdes ! yw

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

FUMEZ LE TABAC
PUR ANGLAIS
B.D.V.
Le Roi des Tabacs.
(En Paquet Seulement)
N'A DE RAPPORTS AVEC
AUCUNE LIGUE ou AUCUN TRUST
Agents: Frank L. Benedict & Co., Montréal
K

Fit-Reform

Fondateurs au Canada, du Système de Vêtements taillés et complètement finis à la main.

Créations pour l'Automne

Les vacances sont finies — Les feuilles tombent. La bise va bientot nous pincer le nez. Il est grandement temps de songer à des vêtements plus pesants.

Si vous voulez voir les modes d'automne telles qu'elles sont et telles qu'elles seront — visitez la Garde-robe Fit-Reform.

QUATRE créations distinctes de Complets Sac Fit-Reform à parement simple et double, sont déjà exposées —

"THE BROADWAY"
"THE 1906"
"THE REGAL"
"THE REGENT"

La variété des dessins et effets — en richesse, en élégance et en nombre — surpasse celle de toute saison précédente.

Venez voir, quand même vous ne seriez pas prêt à acheter.

Toujours les bienvenus.

La seule Garde-robe Fit-Reform à Montréal, est au No 444 rue Sainte-Catherine Ouest. 3,6

FOURRURES ! FOURRURES !

La maison recommandable, American Fur Store, autrefois au No 27 rue St Laurent, est maintenant installée au No 481 rue Ste Catherine Est, près St André et annonce à ses clients et amis qu'ils seront les bienvenus à visiter son nouvel établissement et examiner son choix considérable de fourrures.

OUVERT LE SOIR.

The American Fur Store, 481 rue Ste Catherine Est, Près St André.

Nourriture non Digérée

Quand une partie des aliments reste dans l'estomac et refuse de digérer cela détermine les ennuis de l'indigestion. Cette nourriture non digérée fermente rapidement, irrite la membrane sensitive de l'estomac, puis amène des douleurs dans les autres parties du corps, surtout la tête.

Et le mal continue tant que cette nourriture non digérée reste dans l'estomac. Quelques doses de

Pilules BEECHAM

arrêtent la fermentation, adoucit le contenu de l'estomac et détermine une aide naturelle qui soulage l'estomac de son fardeau. L'usage des Pilules Beecham renforcit les nerfs de l'estomac, qu'il rend promptement à leur état normal de santé. Les Pilules Beecham guérissent positivement les maux d'estomac, tandis que leur effet bienfaisant sur le foie et les reins améliore beaucoup la santé en général.

Les Pilules Beecham, en usage dans le public depuis plus de cinquante ans, sont généralement recommandées.

PREPAREES UNIQUEMENT PAR LE PROPRIETAIRE, THOMAS BEECHAM, ST HELENS, LANCASHIRE, ANG.

Vendues partout au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique. En boîte de 25 cts. (19) k

Colonial House, Square Phillips.

Rayon des Chaussures pour Garçonnets

Nous venons justement de recevoir une ligne de chaussures en veau, imperméables, avec clous en acier aux semelles et plaque en acier au talon ; elles sont ainsi confectionnées afin de donner une excellente durée. Points : 1 à 5½, pour garçonnets. Prix $3.50

Meilleur magasin pour chaussures de garçonnets.

Des chaussures bien ajustées dans le jeune âge assurent du confort à l'homme mûr.

Rayon des Chaussures pour Dames

Notre assortiment est maintenant au complet avec les élégantes et les modernes chaussures Toggery pour l'automne et l'hiver.

Nous étalons de très jolies lignes de chaussures d'intérieur, y compris les chaussures en cuir verni et des souliers de couleurs.

Nous offrons des occasions spéciales dans les lignes brisées.

RAYON DE LA SOIE

Ligne spéciale de taffetas chiffon de couleurs, qualité de 75c, pour 50c

Taffetas chiffon glacé, joli assortiment de couleurs, 60c a 85c la verge.

Soies noires des meilleures marques.

Paillette Noire, Louisine Noire, Brittania Noire, Eblouissante Noire, Peau de Soie Noire, Taffetas Chiffon Noir, Faille Française Noire, Mousseline Bengaline Noire de 42 pouces, Soie Radium Noire, Crêpe de Chine Noir, Soies Louisine de couleurs, à carreaux minuscules, effets glacés, 75c la verge.

5 pour cent d'escompte au comptant et attention spéciale apportée aux commandes données par la poste.

Le Catalogue d'Automne et d'Hiver est prêt, et il sera expédié gratuitement par la poste à toute adresse sur demande.

HENRY MORGAN & CO. LTD, MONTREAL.

Les Thés de Stroud

SONT LES MEILLEURS

Les THES que nous vendons sont d'une qualité irréprochable.

Les Thés de Stroud sont les Meilleurs

Prix de 20 à 60c la livre.

529 Ste Catherine Est. Tél. Est 72.

622 Notre-Dame Ouest. Tél. Main 1116.

181 St Laurent et St Laurent Angle Napoléon. Tél. Est 203.

1868=1906

Buvez . . .

CHAMBERLAIN

Liqueur Scotch

279—3 ed

LE ministère des travaux publics recevra jusqu'à samedi, 27 octobre 1906, inclusivement, des soumissions pour l'achèvement du quai et de l'approche, ainsi que pour l'enlèvement des caissons immergés, aux Sept-Iles, comté de Saguenay, P. Q., lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour achèvement du quai et de l'approche, aux Sept-Iles, P. Q."

On peut consulter les plans et devis au bureau de M. Pb. Béland, commis des travaux, bureau de poste, Québec ; au bureau du maître de poste des Sept-Iles, P. Q. ; au bureau de l'ingénieur résident, à Chicoutimi, P. Q., ainsi qu'au ministère des travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de six mille dollars ($6,000.00), à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GELINAS.
Secrétaire.

Ministère des travaux publics.
Ottawa, 27 septembre 1906.

N. B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 279—3

LE NOUVEAU REMÈDE FRANÇAIS.

MARQUE DE THERAPION FABRIQUE

Ce remède efficace et populaire, au succès consacré, employé dans les hôpitaux du Continent par Ricord, Rostan, Jobert, Velpeau et tant d'autres, renferme tout ce qu'on recherche dans un remède de ce genre et surpasse tous ceux employés jusqu'ici.

THERAPION No. 1 arrête en un temps remarquablement court, en quelques jours seulement dans un grand nombre de cas, tous les écoulements des organes urinaires ; il remplace avec efficacité les injections dont l'usage produit des désordres profonds et amène des rétrécissements et d'autres maladies sérieuses.

THERAPION No. 2 s'emploie dans l'impureté du sang, le scorbut, les boutons, les pustules, les douleurs et l'enflure des jointures, la goutte, les rhumatismes, les accidents secondaires, et dans toutes les maladies dans le traitement desquelles ce n'était que trop la mode d'employer le mercure, la salsepareille, etc., au détriment des dents du malade et de sa santé que ces médicaments ruinaient. Cette préparation purifie le sang et par suite toute l'économie et élimine complètement du corps tous les poisons.

THERAPION No. 3 s'emploie dans l'affaiblissement nerveux, l'insomnie, l'incapacité pour les études ou les affaires et dans toutes les affections pénibles résultant des soucis, du surmenage, de la dissipation et des excès, du séjour dans les pays chauds et malsains etc. Il possède un pouvoir récupérateur surprenant pour les malades débilités.

THERAPION est en vente chez les principaux pharmaciens. Prix en Angleterre 2 shillings 9 pence et 4 shillings 6 pence. En commandant, il faut indiquer quel numéro de Therapion l'on désire. La marque de fabrique ci-dessus est le facsimile du mot "THERAPION" tel qu'il apparaît sur le timbre du Gouvernement Britannique (lettres blanches sur fond rouge) fixé par ordre des autorités *sur chaque paquet*, les paquets qui ne porteraient pas ce timbre *sont des contrefaçons*.

Vendu par Lyman Bros., Ld, Toronto, et E. Fougera et Co., New-York. Prix $1.00, frais de poste 4 cents. 87—Ms-n

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des Terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26 non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'entrée devra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où se trouve le terrain à prendre.

DEVOIRS DU COLON—Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père—ou la mère, si le père est décédé—de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

DEMANDE DE LETTRES PATENTES devra être faite à l'expiration de trois années, devant l'agent local, le sous-agent ou l'inspecteur des homesteads.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON—Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2.000 livres sera collectée sur la production brute.

QUARTZ — Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement à l'avance de $5.00 par année pour un individu et de $50 à $100 par année pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minerai dans un endroit peut se choisir un claim.

Le prix d'enregistrement pour un claim est de $5.00.

Le prix d'enregistrement est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année, au moins, sur le claim, ou le payer au régisteur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées, le locateur pourra faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les places sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00 devant être renouvelé tous les ans.

Un mineur libre ne peut obtenir que deux baux pour l'extraction de l'or, de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent collectée sur la production dès qu'elle excède $10.000.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — Aucune publication non autorisée de cette annonce ne sera payée. 159—n

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

STADIUM

PATINAGE A ROULETTES

Fanfare tous les soirs de 8 à 11 (dimanche compris), aussi le samedi et le dimanche après-midi, de 2 à 5.

Ceux qui ne sont pas membres. — Admission, après-midi et soir 10c. Patins à roulettes, 15c de l'heure.

Commençants (dames et messieurs), membre ou non, enseignés gratis tous les jours, de 10 à 12 a.-m. Admission 15c y compris l'usage des patins.

Toute cette semaine à 9 p. m. précises LES SOEURS ELROY [âgées six et neuf ans]

Les champions de leur âge sur patins à roulettes.

Patineurs et Spectateurs Admission 10c

268—n

THEATRE DES NOUVEAUTES — Comédie Française. Tél. Bell Est 1395.

Semaine du 1er octobre RUY BLAS

Drame en 5 actes, en vers, par V. Hugo. Matinée samedi. Semaine prochaine : Débuts de Mmes Damaury et Larcey dans PARAITRE. 279-6

THEATRE NATIONAL FRANCAIS

1440 rue Ste Catherine. Tél. Bell Est 1736. Tél Marchands 520. Semaine du 1er Octobre :

EE CADET DE GASCOGNE

Prix, Matinées 10c, 15c, 20c, 25c et 30c. Prix, Soirées 10c, 20c, 25c, 40c et 50c. Semaine prochaine : CLEOPATRE, de Sardou. 279-6

Cinématoscope—Salle Poiré, Angle Ste Catherine et Montcalm. Semaine du 1er Oct. Réouverture. Vues Animées et Chansons Illustrées—2 représentations par jour, après-midi à 2½ hrs; soir à 8½ hrs. Prix populaires : 10c, 15c et 25c. Loges après-midi 25c, soir 35c. Aux matinées 500 des meilleures sièges à 10c pour dames et enfants. 279-6

DEMAIN

Au Nouvel Hypodrome du Montreal Jockey Club, : : :

MONTREAL HUNT

Première Course à 2 p.m. 5 Courses par Jour.

Courses au Clocher

Train spécial du C. P. R., de la gare de la rue Windsor, à 1.30 p.m. Passage, aller et retour 25 cents.

La Cie des tramways de Montréal fera circuler les tramways, qui partiront des rues Bleury et Sainte-Catherine, à toutes les sept minutes. Passage, 10 cents en chaque sens.

Admission à l'hippodrome, y compris la grande estrade, $1.00.

Courses le Samedi aussi.

FRANCHERE, DENTISTE

144 SAINT-DENIS, - Tél. Est 1591

287-1M-nE

HIS MAJESTY'S

Lundi, mardi et mercredi soir et matinée samedi. M. C. S. WILLARD dans "Colonel Newcome in the Newcome" 279-6

ACADEMIE Toute cette semaine, Matinée : Mercredi et Samedi, THE GIRL FROM BROADWAY. 279-6

FRANCAIS—Tous les après-midi et soirs. Cette semaine Ruled of the Turf. Prix : 10c, 20, 30, 35 et 50. Semaine prochaine : The secrets of the Police. 279-6

ROYAL — Toute cette semaine. Matinée tous les jours. SAM DEVERE'S OWN CO. Semaine prochaine : MISS NEW-YORK J.r. 279-6

Prenez part au récital et à la représentation d'adieu de la célèbre artiste française

YVETTE GUILBERT

et du fameux chanteur de genre

ALBERT CHEVALIER

Monument National, Mardi prochain.

50c à $2. Billets à vendre à la salle Main 4577 | M. VEITCH Gérant. E

ORDRES DU LIEUT. COL. MACKAY COMMANDANT

Il y aura parade du 65ème régiment C. M. R. Mercredi, le 3 octobre à 8 h. p.m. Sortie par les rues de la ville avec fanfare et clairons.

Uniforme : Petite Tenue.

Par Ordre,

Louis H. Archambeault, Capitaine.

Adjudant pro. Tem. 65ème Regt.

269—mM n

PROFESSIONNEL

DR P. E. BOUSQUET,

Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

ASSISTANT-MEDECIN A L'HOTEL DIEU

28 rue St Denis, Montréal.

3,6 Tél. Bell Est 779.

TRIBUNE LIBRE

Montréal, Oct., 3 1906.

M. le rédacteur,
"La Presse", Montréal.

Monsieur,

Connaissant bien l'intérêt que porte la "Presse" à toute question d'intérêt public je désirerais attirer votre attention sur l'état de chose qui existe actuellement aux Abattoirs de l'Est, question qui agite et intéresse grandement toutes Bouchers de Montréal et le public indirectement peut-être mais qui peut devenir sérieuse.

La Compagnie Martin de Philadelphie acheta en octobre 1904 le contrôle d'actions de l'Union des Abattoirs de Montréal, depuis elle cherche par tous les moyens possible de se créer un monopole dans l'achat des produits d'abattoirs pour en venir plus tard sans aucun doute à avoir le monopole du commerce de viande de Montréal.

Considérant le fait que la ville ne permet plus les Abattoirs privés les bouchers sont forcés de faire abattre leurs animaux par ces Messieurs qui prennent avantage de la situation de plusieurs manières savoir:

L'ancien tarif d'abattage permettait à La Cie. de charger 75c par tête de bestiaux le boucher ayant droit de faire refrigérer son boeuf 12 heures gratis et tous les débris d'animal, tel que sang, pattes, cornes, queu, fras, suif, peaux, têtes, forcures et coeurs, après les premiers 12 heures dans les glacières la Cie avait droit de charger 25c pour les premières 24 heures et dix centins par 24 heures subséquentes.

Par un arrangement subséquent la Cie diminua le prix d'abattage à 50c, mais s'appropriant tous les déchets à par le suif, les peaux, têtes, forcures et coeurs, les charges de réfrigération étant aussi abolies, il faut ici vous faire remarquer que ces avantages avaient été offerts aux bouchers à cause des abattoirs privés qui s'étaient établis dans les municipalités avoisinantes et qui causaient un tort considérable à la Cie, ces abattoirs ont depuis été abolis grâce aux efforts de la même compagnie.

Depuis 25 ans les Abattoirs ont toujours été un marché ouvert aux acheteurs de suif et peaux, sur un ordre du bouche tout à chacun pouvait se faire livrer le suif ou les peaux, or depuis trois mois la Cie Martin ressentant trop la compétition refuse positivement de liver le suif à qui que ce soit se créant par là un monopole au grand détriment des bouchers et à leur bénéfice. Actuellement on paie 2½ et 3 p.c. pour le suif de boeuf aux abattoirs de l'Est et la même Cie Martin paie 3c, indifféremment aux Abattoirs de l'Ouest, (contrôlé par le Grand Tronc.)

La Cie prétend qu'elle n'est pas obligée de livrer le suif à tout à chacun qu'elle est prête à le livrer au boucher lui-même, pour être vendu à l'état comme la viande, chose qui n'est pas très praticable, mais si le boucher désire faire ceci, la Cie. le notifie immédiatement qu'il aura à payer 75c pour son battage de plus 25c extra pour réfrigération après 12 heures et aussi le force d'enlever tous les déchets provenant de ses animaux tel que fumier, entrailles, etc. La position devient impossible par ce fait aux bouchers qui se trouvent dans l'obligation de supporter les ennuis que la Cie, veut leur créer et accepter les prix qu'on veut leur payer sans apparemment avoir aucun recours.

Le succès de cette tactique amènera la Cie à faire la même chose probablement pour les peaux de boeuf, les têtes, etc.

La Cie Laing ayant essayé d'acheter le suif aux Abattoirs de l'Est il y a trois mois on s'est servi des moyens expliqués plus haut pour leur fermer la porte au nez, MM. Laing offraient 4½c la livre tandis que la Cie payait 3½c la livre, depuis la Cie Martin, encouragée par son succès, a baissé les prix jusqu'à 2½ et 3c la livre.

L'abattage laisse aussi grandement à désirer, la capacité présente étant d'environ 300 animaux par jour, il arrive souvent qu'il leur soit livré près de 1,000 animaux le lundi, les gros bouchers étant servis les premiers, les bouchers de détail se trouvent sans boeuf le mardi, ayant pour résultat d'être forcé d'acheter du boeuf mort des bouchers en gros, la situation est tellement grave qu'à peu près 60 petits bouchers se sont trouvé forcer d'abandonner de faire abattre leurs animaux et achètent maintenant du gros. Plus tard la Cie Martin se propose de faire le commerce de gros elle-même, et en faisant souffrir les marchands de gros actuel, en ne faisant pas leur abattage en temps voulu, elle s'assurera le monopole du commerce de viande à Montréal. Les animaux sont traités de manière déplorable, souvent ceux reçus le lundi, seront abattus seulement le mercredi ou le jeudi sans qu'ils aient à boire ou à manger. Une enquête sur ce point serait désirable.

Je crois que ces faits sont suffisamments importants pour intéresser votre journal et que par un travail vigoureux on arrêtera les empiètements de ces compagnies étrangères, sur le commerce des nôtres.

Votre dévoué serviteur et lecteur.

GEORGE CLOUTIER.
410A St Antoine.

CONFLIT ENTRE AVOCATS

Un conflit d'un nouveau genre se produit au Palais. Deux sociétés d'avocats ont été chargées de réclamer des dommages par Madame veuve Toutant, dont le mari a été tué, le 11 août dernier, par une automobile conduite par le chauffeur Atkinson, qui a été condtmné à six mois de prison par le juge Choquet, pour homicide involontaire. Antoine Toutant a été tué à l'angle des rues Maisonneuve et Sainte-Catherine.

La justice criminelle a parlé : le chauffeur subit sa sentence. Mais cela ne dédommage pas Madame Toutant des dommages qu'elle a subis par la mort de son mari. Elle s'est d'abord adressé à Mtres Lamarre et Brodeur; ces messieurs ont obtenu le 5 septembre de la cour l'autorisation d'ester en justice in forma pauperis en une action en dommages de $10,000 contre les propriétaires de l'automobile; et lundi dernier, ils faisaient émaner les brefs.

Mais Madame Toutant changea d'opinion; et dès lundi, elle avisa Mtres Lamarre et Brodeur qu'elle changeait d'avocats. L'avis, cependant, ne fut reçu qu'après l'émanation du bref.

Hier après-midi, MM. Jodoin et Renaud, agissant au nom de Madame Toutant, firent émaner des brefs pour une action de $15,000.

Quels sont les avocats de Madame Toutant ? — La Cour devra le décider. Et l'on nous promet d'intéressants débats sur cette question.

L'ELECTION DE NORTH RENFREW

Pembrooke, 3. — La mise en nomination pour l'élection parlementaire partielle de North Renfrew a eu lieu hier.

Le candidat libéral est M. Thos Murray et le candidat conservateur, M. G. W. White.

Il y a un troisième candidat, le candidat du gouvernement Laurier, M. Matthew McKay.

La votation aura lieu mardi prochain.

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte. r

L'EXPROPRIATION DE LA RUE GAIN

Une délégation du quartier Papineau demande que la commission

S'EN OCCUPE

Le macadam des rues serait fait avec peu de soin, disent les échevins Lapointe et Leclaire.

L'ARROSAGE

L'échevin Laviolette, M. l'abbé Demers, curé de Sainte-Brigide, et plusieurs citoyens du quartier Papineau, se sont présentés hier devant la commission de la voirie pour obtenir l'ouverture de la rue Gain. Cette question dont l'échevin Laviolette s'occupe activement depuis son entrée au conseil avait déjà été décidée dans l'affirmative par la commission de la voirie, mais le rapport présenté devant le conseil tomba. L'échevin Laviolette ne s'est pas découragé et il est revenu à la charge.

La commission a décidé à l'unanimité de faire au conseil un nouveau rapport recommandant l'expropriation demandée par l'échevin Laviolette.

L'échevin Lavallée s'est présenté devant la commission pour demander que soient observées les sections 10 et 11 du règlement 270. Ces clauses obligent les gens qui veulent ouvrir des nouvelles rues sur leurs terrains fassent approuver les tracés de ces rues avant de pouvoir y construire des maisons.

L'échevin Larivière fait la remarque que l'inspecteur des édifices devrait être sous le contrôle de la commission de la voirie, car il y a actuellement des abus.

L'échevin Leclaire cite le cas de la rue Resther, ouverte sans autorisation de la ville et en dehors du plan général. La ville est ensuite forcée de faire des canaux d'égout, des pavages des trottoirs, etc.

L'échevin Giroux dit que c'est à l'inspecteur des édifices à ne pas donner de permis de construction.

La question sera de nouveau discutée.

A l'avis de la ville d'avoir à enlever ses poteaux dans les rues où elle a déjà des souterrains, la "Montreal Light, Heat and Power" répond qu'un grand nombre de ses poteaux qui semblent inutiles lui sont en réalité d'une grande utilité. De plus, en adoptant un règlement pour forcer la compagnie à mettre ses fils sous terre la ville n'a pas pensé aux raccordements à faire avec les maisons des particuliers. Il est impossible à la compagnie de mettre ses fils sous terre et de fournir en même temps l'électricité et la ville ne peut forcer les citoyens à faire des souterrains conduisant les fils dans leurs maisons.

La compagnie avertit la ville qu'elle a le dessein, en conformité avec sa charte, d'ouvrir des rues pour y poser ses tuyaux distributeurs de chauffage.

Le président dit qu'il ne croit pas que la compagnie ait ce droit dans sa charte et un rapport est demandé à M. Barlow, ingénieur en chef de la ville.

Les rues où la compagnie veut poser ses tuyaux sont la rue Notre-Dame, Saint-Jacques, Saint-François-Xavier, Saint-Pierre, de l'Hôpital, du Saint-Sacrement, la Place d'Armes, etc., soit toutes les rues du quartier principal des affaires.

A propos de macadamisation des rues, l'échevin N. Lapointe fait remarquer qu'à Chicago on se sert d'un macadam spécial qui est tout aussi bon que les pavages permanents de Montréal. On se sert d'un macadam très fin qu'on roule très dur et qu'on recouvre d'une composition bitumineuse qui coûte, posée, 4 sous la verge carrée. Cette composition peut se renouveler au plus une fois par année.

L'échevin Leclaire est du même avis. On se sert à Montréal de macadam trop gros et les rues ne durent pas. Il fait en particulier remarquer que la rue Saint-Laurent qu'on vient de macadamiser au coût de $3,000, de l'avenue des Pins à l'avenue Mont-Royal, sera dans un mois en aussi mauvais ordre qu'auparavant.

M. Barlow répond que les conditions climatériques de Montréal ne permettent pas d'avoir une bonne macadamisation.

Il est certain, dit l'échevin Larivière, que nous avons du macadam trop gros. Il faut de la pierre très petite pour boucher les interstices.

L'avenue des Pins, de la rue Saint-Laurent à l'avenue du Parc, est en très mauvais état et il est décidé de demander à la commission des finances l'argent nécessaire pour macadamiser cette rue.

M. Barlow a demandé un nouveau crédit de $5,000 pour l'arrosage des rues. Il a fallu, certaines semaines, payer jusqu'à $1,200 et vu l'absence de pluie, la poussière est si épaisse sur les rues non pavées qu'il faudra encore arroser jusqu'à la fin des beaux jours.

L'échevin Larivière est d'avis qu'il faut continuer l'arrosage et un rapport sera présenté à la commission des finances demandant la somme nécessaire.

Sur la suggestion de l'échevin Giroux, M. Barlow devra examiner attentivement le contrat passé entre la ville et le Pacifique au sujet de la cession des rues de l'Est pour voir si la compagnie en observe les termes. L'échevin Giroux se plaint que certaines maisons n'étant pas fermées sont le théâtre de scènes révoltantes.

ECHOS DE LA CAPITALE

L'enquête sur l'incendie du Gilmour se terminera ce soir — M. Chas. Marcil part pour un voyage dans l'ouest — Les examens de promotion pour les officiers d'accise — Un nouvel hôtel de $300,000.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 3 — L'enquête du coroner Baptie sur l'incendie de l'hôtel Gilmour se terminera probablement ce soir. A la dernière séance, une douzaine de témoins ont été entendus, mais de même qu'aux séances précédentes, les témoignages ont été contradictoires. Ainsi, M. McVeith, commis du Gilmour, a déclaré que toutes les chambres étaient munies de cordes de sauvetage, mais M. Richard Lewis Craig jure que durant deux mois et demi qu'il a pensionné au Gilmour, il n'y a jamais eu de corde, ni aucun autre appareil de sauvetage dans sa chambre.

M. Cluff, propriétaire de l'immeuble ou plutôt des ruines du Gilmour, jure que l'édifice était muni de tout ce qui est nécessaire en cas d'incendie. Il a produit un échantillon d'une des échelles de sauvetage en arrière de l'édifice et quelques jurés, après avoir examiné attentivement l'exhibit, déclarèrent, séance tenante, que l'homme qui est responsable d'avoir construit de pareilles casse-cous, mériterait d'être enfermé en prison.

—M. l'échevin Davidson se propose de construire un hôtel de $300,000, sur la rue Sparks, près du théâtre en construction.

—Le Club des amateurs de chevaux d'Ottawa organise des courses au trot pour le 11 du courant, au Parc Lansdowne.

—M. Chs. Marcil, sous-président de la Chambre des Communes, partira ces jours-ci pour un voyage d'un mois dans l'ouest canadien.

—M. Borden, chef de l'opposition, est allé aujourd'hui à Chesterville, pour assister à un pique-nique politique organisé par M. Brodeur, M. P.

—Les examens pour la promotion des officiers d'accise auront lieu le 23 du courant, à Montréal, Saint-Jean, N. B., Hamilton, Port-Arthur et Vancouver.

CONCERT CONTANT

Répétition

Les Dames et les Messieurs qui interpréteront "Canada" et "Caïn" du Prof. A. Contant, au Monument National, le 25 octobre, sont priés de ne pas oublier la répétition de ce soir (mercredi) à 8 heures précises, chambre No 11, Monument National. Que tous se rendent.

ILS NE S'EN OCCUPENT PAS

Les agents Lapointe et Brousseau, de la police provinciale, disent qu'ils n'ont jamais eu d'ordre de se mettre en campagne rélativement au meurtre de la rue Chatham. Les deux agents partent ces jours-ci pour aller à Bryson, où ils doivent témoigner dans les procès de John Laderoute, accusé du meurtre du Syrien Charley, et de Bertrand, accusé de crime d'incendie.

GROTHE VS NORTH AMERICAN LIFE

Le procès par jury de M. Grothé vs The North American Life In. Co. qui devait commencer ce matin, a été remis à plus tard.

LES LOIS DE LA GUERRE

Berlin, 3.—L'Association de droit international s'est déclarée hier contre l'usage des mines flottantes en dehors des eaux des belligérents.

Elle a également dénoncé le coutume qui consiste à détruire les vaisseaux capturés alors qu'ils portent de la contrebande de guerre.

Les procédures de la convention seront soumises à la conférence de La Haye.

LE PRIX DU FROMAGE

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Lawrenceville, Qué., 3. — Ala halle au beurre et au fromage de Lawrenceville, hier, 1,100 boîtes de fromage ont été offertes en vente. Le prix du marché a été de 12¾c la livre. Tout a été vendu.

AMEUBLEMENTS DE SALON SALLE A MANGER ET CHAMBRE A COUCHER

Aussi, Tapis, Prélarts, Rideaux, Cadres, Miroirs, Poêles, Matelas, Sommiers, oreillers en plume, etc., etc., et si vous voulez du beau, du bon, durable, et à meilleur marché que partout ailleurs, visitez notre établissement de meubles et tapis. Nous vendons sur un seul prix à 20 pour cent argent comptant et 15 pour cent à 30 jours. Venez nous voir, nous sommes à votre service, F. Lapointe, 625, rue Ste-Catherine Est, angle Montcalm. Ouvert jusqu'à 9 heures le soir. r

PE-RU-NA M'A SAUVEE

"Peruna m'a sauvée la vie. Je ne pouvais marcher, travailler, manger ni dormir. Je puis en toute vérité dire que je suis bien."

MME KITTY BOGUE

MME KITTY BOGUE, R. F. D., 3 Meddlefield, Ohio:

Peruna m'a sauvé la vie. J'étais si malade que notre médecin disait qu'il ne pouvait plus rien faire pour moi et que je devais prendre un autre docteur, si je pensais que celui-ci pourrait me soulager.

"Un ami me conseilla de faire usage de Peruna car il lui avait fait du bien. Je vous écrivis et vous m'avez dit ce que j'avais à faire.

"Mon estomac était gonflé et j'avais tant de vents que je ne pouvais pas dormir la nuit et il me fallait veiller.

"Il me semblait que j'avais un POIDS DANS L'ESTOMAC. J'avais des ETOUFFEMENTS et ma RESPIRATION ETAIT SI COURTE que je ne pouvais ni marcher ni travailler. Il m'était impossible de manger ou de dormir et je ne valais rien, ni pour moi-même, ni pour les autres. Je venais près de m'évanouir lorsque j'essayais de marcher.

"Je puis dire en toute vérité que je suis bien. Je n'ai pas eu une aussi bonne santé que maintenant depuis des années. Je fais tout mon ouvrage seule et je ne SAURAIS TROP LOUANGER PERUNA. h

MAISONS D'EDUCATION

INTERNATIONAL Business College

198 Ste Catherine ouest.

COURS DU SOIR

Enseignement individuel. Tél M. 309

271—n CAZA et LORD, Directeurs.

The Montreal Business College

46 RUE UNIVERSITE Angle Ste Catherine

Enseignement individuel du soir les lundis, mercredis et vendredis, à partir du 1er octobre. Absolument aucun travail de classe. Admission d'un nombre restreint seulement. Retenez vos sièges dès maintenant.

5 PROFESSEURS DE STENOGRAPHIE.

Trois pour la dernière méthode de Sir Isaac Pitman, et deux pour le français et l'anglais par le même système. Claviographie au clavier et semi-vue et correspondance. Comptabilité par les systèmes "Budget" et à feuilles détachées, arithmétique et calligraphie.

Le progrès est la base la meilleure et la plus solide du succès dans l'enseignement et ce collège en a été la preuve depuis 42 ans. Une visite est sollicitée.

Venez, écrivez ou téléphonez Uptown, 151, pour avoir un prospectus.

Adresse : J. D. DAVIS, principal. 261-26

L'INSTITUT DES MATELOTS

M. ROBERT BICKERDIKE PRESIDE, HIER SOIR, AU CONCERT HEBDOMADAIRE.

Le concert donné, hier soir, à l'Institut des Matelots a été très joli. Le programme qui avait été préparé par M. Samuel Dunn a remporté un succès bien mérité. M. Robert Bickerdike, député fédéral, a présidé à cette belle fête musicale dont le quatuor Prince Albert a fait les frais.

Plusieurs marins ont aussi pris part au programme. Il y avait foule dans la salle de l'Institut. Mlle Myers accompagnait au piano.

Trois points importants qu'il faut considérés lorsque l'on veut acheter un piano ou un orgue : "la qualité de la marchandise, l'équité des prix et la facilité des conditions". Vous aurez tout cela chez Layton Bros, 144 rue Peel. 28,1,3

La ville de Mobile, vue du golfe du Mexique, qui a été dévastée presque totalement par une tempête la semaine dernière.

VUE GENERALE DE PENSACOLA, ALABAMA, QUI A ETE DEVASTEE PRESQUE TOTALEMENT PAR UNE TEMPETE LA SEMAINE DERNIERE.

PERSONNEL

M. Joseph Contant, président de l'Alliance Nationale, est parti dimanche, le 30 septembre dernier, pour un voyage d'une quinzaine à travers le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile du Prince-Edouard et autres endroits.

TROIS-RIVIERES

Le banquet annuel des pauvres aura lieu à 2 heures p.m., mardi, le 9 octobre, à l'hôpital Saint-Joseph.

—Hier matin, à 7 heures, il y a eu messe basse et sermon par Sa Grandeur Mgr Cloutier, pour les enfants de cette ville qui n'ont pas encore fait leur première communion.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

Excursions à Bon Marché DE MONTREAL

Boston et retour	$10.00
Worcester et retour	9.85
Springfield et retour	9.50

Billets bons pour aller les 2 et 3 octobre.

Limite de retour jusqu'au 13 octobre 1906.

JOUR D'ACTIONS DE GRACES

VOYAGES A BON MARCHE

Toronto	$10.00	Hamilton	$10.65
Ottawa	3.50	London	12.95
Québec	4.50	Peterboro	8.15
Sherbrooke	3.35	Farnham	1.30
St Jean, Q.	1.00	St Jean, N. B.	14.40
Ste Agathe	2.00	Labelle	3.20
Maggog	2.75	Knowlton	2.10

et autres endroits au Canada, Fort William et l'Est au

PLUS BAS PRIX D'UN BILLET DE PREMIERE CLASSE

Bons pour aller les 17 et 18 courant.

Bons pour revenir jusqu'au 22 octobre 1906.

Courses de chevaux à la nouvelle piste du Montreal Jockey Club, jeudi, 4 octobre et samedi 6 octobre. Un train spécial partira de la gare Windsor à 1.30 p.m., les 4 et 6 octobre. Au retour, le train partira de la piste après la dernière course. Prix de retour 25 cents.

LES CONVOIS D'OTTAWA

7—trains par jour dans chaque sens—7

QUITTENT LA GARE WINDSOR

†8.45 a.m. *9.40 a.m. §10.00 a.m. †4.00 p.m. *9.40 p.m. *10.15 p.m.

Wagons-salons ou wagons-lits sur ces trains.

QUITTENT LA GARE VIGER

†8.25 a.m., †5.45 p.m.

*Tous les jours. †Tous les jours, excepté le dimanche. §Le dimanche seulement.

TAUX REDUITS

Seconde Classe de Montréal, jusqu'au 31 Octobre 1906

$48.90 — Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma, Wash., et Portland, Ore.

$46.40 —Spokane, Wash., Nelson, Rossland, Midway, B. C.

$45.90 — Missoula, Mont., Salt Lake, Utah, Helena, Butte et Anaconda.

$49.00 — San Francisco, Los Angeles, via Chicago, (seulement.

Taux proportionnels pour les autres endroits.

Bureau des billets en ville, 129 rue Saint-Jacques, voisin du Bureau de Poste.

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES QUI PROTEGENT

FETHERSTONAUGH & CIE

Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life Montréal, Chambre 28. 176-1Mvm

NAVIGATION

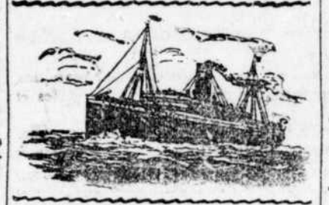

LIGNE DOMINION

MONTREAL A LIVERPOOL EN ETE. PORTLAND A LIVERPOOL EN HIVER.

S.S. Canada	1re cabine	$75.00
	2me cabine	$42.50
S.S. Dominion	1re cabine	$70.00
	2me cabine	$40.00
S.S. Ottawa, une seule classe		$45.00
S. S. Kensington, une seule classe		$42.50
S. S. Southwark, une seule classe		$42.50

Pour plus de renseignements s'adresser à L. J. Rivet, 5 Boulevard St Laurent, Tél. M. 4097.

Dominion Line, 17 St Sacrement. 112-n

CIE GLE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris, (France)

Départ chaque jeudi à 10 hrs, a.m.

*LA PROVENCE	octobre 4
*LA LORRAINE	octobre 11
*LA TOURAINE	octobre 18
*LA SAVOIE	octobre 25
*LA PROVENCE	novembre 1er
*LA LORRAINE	novembre 8

*Paquebots à deux hélices.

Renseignements: Genin Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. n

TOUT EST REGLE

Les difficultés existant entre le Grand-Nord et la commission du port de Québec sont terminées.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 3. — Les difficultés existant entre la commission du hâvre de Québec et la compagnie du Grand Nord sont enfin réglées à la satisfaction des deux parties. La compagnie paiera sans délai tous les arrérages dus pour loyer et M. Hanna, président du Grand Nord, reviendra à Québec le 9 octobre pour conférer avec le maire et les membres du comité des finances de Québec, afin d'en venir à un règlement des difficultés qui existent depuis longtemps.

UN SUSPECT RELACHE

L'agent de Sûreté Gallagher a conduit, lundi soir, à la Sûreté, un jeune homme que l'on croyait être le complice de Walker, lequel a commis une tentative de meurtre sur la personne de l'agent Le Huquet, avant-hier. Après les informations prises, le jeune homme a été relâché. Il n'avait rien eu à faire avec le vol de la rue Saint-Pierre et l'agression de l'agent Le Huquet. Aux dernières nouvelles, l'agent blessé se portait assez bien. Walker, qui fut assommé par l'agent O'Keefe, est hors de danger.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Jour d'Action de Grâces

18 OCTOBRE 1906

Québec	$4.00	Toronto	$10.00
Sherbrooke	$3.35	Hamilton	$10.65
Ottawa	$3.50	London	$12.95
Détroit	$15.00	Port Huron	$14.85

Et tous les autres points en Canada, aussi Massena Springs, N.-Y., et les gares intermédiaires et retour au Prix d'un

BILLET SIMPLE de première Classe

Dates de départ, les 17 et 18 Octobre Limite de retour, 22 Octobre 1906.

Excursions à Bon Marché

Boston, Mass	$10.00
Springfield, Mass	9.50
Worcester, Mass	9.85

Billets bons pour aller les 2 et 3 octobre.

Limite de retour jusqu'au 13 octobre 1906.

—A— NEW-YORK $10.65

Billets bons pour aller le 11 octobre. Valables pour le retour jusqu'au 22 octobre 1906.

MONTREAL-NEW-YORK

Départ de Montréal, †8.45 a.m., †11.15 a.m., *7.40 p.m.

*Tous les jours. †Tous les jours les dimanches exceptés.

MONTREAL-OTTAWA

Quitte Montréal	Quitte Ottawa
*8.30 a.m.	*8.30 a.m.
†8.40 p.m.	†8.30 p.m.
*7.30 p.m.	*5.00 p.m.

TROIS HEURES DANS LES DEUX DIRECTIONS

Chars palais sur tous les convois.

*Tous les jours. †Jours de semaine.

Les CHANGEMENTS SUBURBAINS seront en vigueur le 8 octobre 1906. Nous publierons les détails complets dans quelques jours.

TAUX REDUITS

JUSQU'AU 31 OCTOBRE, 1906.

Billets de colons de seconde classe de Montréal à

SEATTLE, VICTORIA, VANCOUVER et PORTLAND	$48.90
ROSSLAND, NELSON, TRAIL, ROBSON, SPOKANE	$46.40
ANACONDA, BUTTE, HELENA, SALT LAKE	$45.90
COLORADO SPRINGS, DENVER, PUEBLO	$45.50
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES	$49.00
VILLE DE MEXICO	$48.00

Taux bas pour plusieurs autres endroits.

Service des Trains d'Automne et d'Hiver

A PARTIR DU 8 OCTOBRE 1906

7.00 a.m.—Hemmingford, Huntingdon, Massena Springs.

*8.00 a.m.—St Hyacinthe, Richmond, Portland, tous les jours, Québec (excepté le dimanche).

8.05 a.m.—St Lambert, Farnham, Granby, Waterloo, Marieville, St Césaire.

8.30 a.m.—Coteau, Alexandria, Ottawa.

8.45 a.m.—St Jean, Rouse's Point, New-York, via D. & H.

*9.00 a.m.—Toronto, Buffalo, Detroit, Chicago.

*9.01 a.m.—St Jean, Boston, Springfield, New-York, via C. V. R.

*9.45 a.m.—Cornwall, Brockville (tous les jours), Toronto (tous les jours excepté le dimanche).

11.10 a.m.—St Jean, Rouse's Point, New-York, via D. & H.

1.31 p.m.—(Samedi seulement) — Pour St Lambert, Chambly, Marieville.

1.35 p.m.—(Samedi seulement) — St Jean, St Albans.

2.25 p.m.—St Jean, St Albans, Burlington (tous les jours excepté le samedi et le dimanche).

3.40 p.m.—Coteau, Alexandria, Ottawa.

4.21 p.m.—Cornwall, Brockville.

4.16 p.m.—St Hyacinthe, Richmond, Québec, Island Pond.

4.20 p.m.—Hemmingford, Huntingdon, Fort Covington.

4.50 p.m.—St Jean, Rouse's Point, aussi Iberville.

4.45 p.m.—Farnham, Granby, Waterloo, Marieville, St Césaire.

5.16 p.m.—St Hyacinthe.

6.30 p.m.—St Lambert, Chambly, St Césaire.

6.20 p.m.—St Jean, St Albans.

*7.40 p.m.—St Jean, Rouse's Point, New-York, via D. & H.

*7.30 p.m.—St Annes, Vaudreuil, Coteau, Alexandria, Ottawa.

*8.00 p.m.—Brockville, Kingston, Toronto.

*8.15 p.m.—St Hyacinthe, Richmond, Québec, Portland.

*8.40 p.m.—St Jean, Boston, Springfield, New-York, via C. V. R.

*10.30 p.m.—Toronto, Buffalo, Detroit, Chicago.

NOTA—*Tous les jours. Tous les autres trains tous les jours excepté le dimanche.

SERVICE DE LA BANLIEUE

Pour changements dans ce service entre Montréal et Vaudreuil et autres endroits voir les horaires que l'on pourra se procurer aux bureaux de la Compagnie le ou après le 5 octobre.

LIGNE DE MONTREAL-QUEBEC. Tous les jours excepté le dimanche, à 7 p.m.

LIGNE DU SAGUENAY. De Québec les mardis et samedis à 8.30 a.m.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE. 128 rue St Jacques, en face du bureau de poste. 177—n

RICHELIEU & ONTARIO Nav. Co. VOYAGE PAR EAU

CABINES CHAUDES ET CONFORTABLES

LIGNE DE MONTREAL-TORONTO-HAMILTON, via les Mille Iles et la Baie de Quinté. Lundis, mercredis et vendredis, à 2.30 p.m.

LIGNE DE MONTREAL-QUEBEC. Tous les jours excepté le dimanche, à 7 p.m.

LIGNE DU SAGUENAY. De Québec les mardis et samedis à 8.30 a.m.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE 137 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure.

CHEMIN DE FER RUTLAND GARE WINDSOR

A BOSTON et NEW-YORK

Quit. Montréal	†9.35 a.m.	†7.10 p.m.
Arr. à Boston	8.00 p.m.	7.00 a.m.
Arr. à New-York	9.00 p.m.	7.18 a.m.

*Tous les jours. †Tous les jours, excepté le dimanche.

Wagons-salons et wagons-lits directs.

Bureau des billets de la ville, 130 rue St Jacques.

T. M. FALLON, agent des passagers de la ville.

F. E. BARBOUR, agent général.

HOP A BORDEAUX

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Bordeaux, 3. — A la salle Boisvert, de Bordeaux, a eu lieu samedi soir, sous les auspices du "Bordeaux Club" le dernier hop de la belle saison.

Une trentaine de couples ont pris part à ce hop qui a été couronné d'un succès complet.

La salle était magnifiquement décorée et l'on doit de sincères félicitations aux dévoués organisateurs.

LOUISEVILLE

—M. L. P. Fortin, commerçant de foin de la paroisse de Saint-Barthélemy, arrivait à Louiseville, ces jours derniers, lorsque son cheval, une magnifique bête de prix, tomba tout à coup mort.

—Les Révérendes Soeurs de la Congrégation de Jésus-Marie, du couvent de Saint-Barthélemy sont venues, cette semaine, en voiture à Louiseville, accompagnées de leurs élèves. Après avoir fait une visite au couvent des Révérendes Soeurs de L'Assomption, elles se sont rendues à l'église où elles ont chanté un magnifique salut du Très Saint-Sacrement. Elles sont retournées à leur "Alma Mater" enchantées de leur voyage.

TARIF

(invariablement payable d'avance)

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE. 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cents par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "On DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

ANGLAISE demande emploi comme gouvernante dans n'importe quelle partie du Canada ; sujets anglais ordinaires ; français et allemand appris sur le continent ; piano, dessin, peinture, couture. Adressez : N. au Y. M. C. A., Montréal. 281—1

BLANCHISSERIE BELGE — On demande à laver et repasser. Spécialité de lavage. On n'accepte aussi le linge que pour laver. 1423 rue Saint-André. 281—1

DAME d'âge moyen demande position comme ménagère chez un médecin, notaire ou autres personnes de profession, famille pas d'enfants, accepterait aussi position comme garde-malade. Références de première classe. S'adresser chez Mme Thibault, 878 Craig Est. 279—3

FEMME — On trouvera une bonne femme de journée pour toutes sortes d'ouvrages généraux : laver les peintures, les planchers, tapisser et aussi bien adroite dans toutes sortes de coutures, hardes d'hommes et de femmes. S'adresser 3689 Notre-Dame Ouest, près de l'église Saint-Henri. 281—1

HOMME de 25 ans, instruit sur l'anglais et français, désire position comme voyageur, ou dans un magasin de gros. Ecrire T. U., 514 "La Presse." 279—3

HOMMES — On trouvera, au No 105 rue Saint-Paul, deux hommes pour ouvrage général. Bons travailleurs, sobres, qui n'ont pas peur de travailler fort. S'adresser à Mme veuve Fiset. 280—2

JEUNE HOMME sobre et honnête désire avoir de l'emploi comme collecteur ou agent. S'adresser à C. T., 404 Beaudry, Montréal, P. Q. 280—3

JEUNE HOMME, Belge, élève de Tinel, possédant nombreux diplômes et certificats, sollicite emploi d'organiste, maître de chapelle, leçons solfège ou chant. Ecrire, 24 Saint-Antoine. 3,4,6

MEUNIER — J. Bte Maisonneuve, de Graham, meunier, garantit son ouvrage à la meule aussi bien que par les rouleaux. 3,6

PHARMACIEN diplômé, italien, connaissant bien la langue française et étant en train d'apprendre l'anglais, demande une place dans la ville de Montréal, en profitant, pour son mieux et celui de son maître, du manque d'une pharmacie italienne. Ecrire J. Di Sabato, 216 Atwells Ave., Providence, R. I. 277—6

SERVITEURS — On trouvera au No 252 Hôtel de Ville, un couple marié, pour ouvrage général, aussi une fille comme cuisinière. 281—1

SURINTENDANT en construction demande emploi, pour cette année ou l'année prochaine, pas pressé, dans une compagnie de béton armé, 18 ans de pratique, connaissant plusieurs langues et fournira des certificats de première classe. Ecrire à D., 543 "La Presse". 281—6

VOYAGEUR de commerce expérimenté, parlant couramment l'anglais, l'allemand et le français, recherche situation. Boîte 20, bureau du "Star," de Montréal, Toronto. 280—2

$25 de récompense à celui qui me procurera une bonne situation, de préférence dans une maiso nde gros. Ecrire à P. 412 "La Presse." 277—6

ELEVES DEMANDES

COURS — Nous donnerons à un jeune homme un cours de sténographie, comptabilité ou télégraphie à la moitié du prix régulier, en retour de ses services pour épousseter des salles de classes. Il recevra la même attention et la même instruction qu'aux autres élèves payant plein prix. S'adresser immédiatement au Moon's Business College, salle Karn, 468 rue Sainte-Catherine Ouest. 281—6

ELEVES DEMANDES — Apprenez à écrire une écriture commerciale rapide, élégante, par notre nouvelle méthode améliorée de mouvement musculaire. Le système d'écriture commerciale pratique, le plus simple et le plus merveilleux du monde. Facile à lire, à apprendre, à écrire. N'importe qui peut l'apprendre. Jeunes ou vieux, succès garanti à tous ceux qui suivent nos instructions. Nous n'employons pas de cahiers d'exemples, ces cahiers dont on se sert dans les écoles publiques et les collèges commerciaux n'ont jamais fait de bons calligraphes et n'en feront jamais. C'est le temps de s'enrôler ; il ne reste que quelques vacances. Classes du jour et du soir pour dames et messieurs. Conditions faciles. Ecole de calligraphie du prof. Beauchamp, édifice Inglis, 485 rue Sainte-Catherine Ouest — près Peel. — Ouvert jusqu'à 10 p. m. 276—6

ELEVES DEMANDES — Mesdames, nous apprenons parfaitement, à traiter les mains, à masser la figure et le corps, à traiter les cheveux et le cuir chevelu. Institut de Massage, 328 rue du Palais. 279—6

ELEVES DEMANDES — Demoiselle allemande, de Bavière, donnerait leçons d'allemand. Adresse: A. W., 36A Drummond. 280—6

ELEVES DEMANDES — Voulez-vous savoir l'anglais ? Voulez-vous apprendre la sténographie anglaise ? Nous garantissons de 100 à 150 mots à la minute, dans 90 jours, ou bien votre argent vous sera remboursé. Voulez-vous être un teneur de livres de première classe ? Nous pouvons vous garantir une position dans trois mois. Désirez-vous une haute position dans la télégraphie ? Nous enseignons tous les systèmes modernes. Moon's Syllabic Shorhand and Business College, salle Karn, 468 rue Sainte-Catherine Ouest. Prof. W. T. Moon, prine. 281—6

ELEVES DEMANDES — Pascal Deremouchamps, 385 rue Saint-Denis, 1er prix de flûte, solfège et harmonie du Conservatoire Royal de Liège, Belgique. 280—24

ELEVES DEMANDES — Leçons d'italien données par le professeur G. Neill, au domicile des élèves. S'adresser 74A rue Sainte-Famille. 2,6

ELEVES DEMANDES

T. A. SIMPSON, 352 rue Sainte-Catherine Ouest, professeur de violon, banjo, mandoline et guitare. Vingt ans d'expérience. Conditions faciles. 281—24

HOMMES, GARCONS DEMANDES

APPRENTI photographe demandé. S'adresser 496 Saint-Laurent. 280—6

APPRENTI demandé pour apprendre le métier de mécanicien dentiste. S'adresser à 162 Saint-Denis. 281—2

ASSISTANT garde-magasin (storeman) demandé, ainsi qu'un homme pour tout faire. D. Hatton et Co., marchands de poisson en gros, 18 rue Bonsecours. 280—2

BARBIER — On demande un jeune homme, avec un peu d'expérience comme barbier. Bonne chance pour achever son métier. Bons gages. S'adresser 2832 St Laurent, près Beaubien. 281—1

BARBIER — On demande un barbier. Place permanente, 259 Craig Ouest. 281—1

BARBIER — On demande un barbier et un jeune homme d'une couple d'années. S'adresser immédiatement M. Rodrigue, 124 Vinet. 281—1

BOULANGER — A Rigaud, on demande un bon boulanger pour cette semaine, bons gages. S'adresser à Nap. Proulx, boulanger. 281—3

BRIQUETEURS demandés à l'instant. S'adresser à D. G. Loomis and Sons, usines Angus, C. P. R., ou 232 rue McGill. 280—2

BRIQUETIERS — On demande cinq briquetiers et cinq manoeuvres. S'adresser au chantier, coin Saint-Antoine et Atwater, ou 2500 Labelle, Boulevard Saint-Denis. Zénon Corbeau. 281—1

BOUCHER — On demande un boucher de deux ans d'expérience. S'adresser immédiatement, coin Bourbonnière et Sainte-Catherine, Maisonneuve. 280—2

BOUCHER — On demande immédiatement un boucher, avec bonnes références. 187 Marie-Anne. Homme marié préféré. 281—1

CONDUCTEUR demandé pour buanderie, un expérimenté de préférence. Salaire ou commission, ou les deux. 173 rue des Communes. 281—1

COUTURIERS — On demande des couturiers dans les habits d'homme, ouvrage permanent à de bons ouvriers. S'adresser immédiatement à La Compagnie d'Auvents des Marchands, 227-229 Notre-Dame Est. 277—6

COUTURIERS — On demande 2 compagnons couturiers, dont un de première classe, très bons gages. Sadresser J. Hudon, 59 Saint-Charles-Borromée. 281—2

COUTURIER — On demande un bon couturier et un jeune compagnon, au No 727 Boulevard Saint-Laurent. 281-1

CUISINIER — On demande un cuisinier ou cuisinière. S'adresser 17 Dorchester Est. A. Ménard. 281—1

CHARRETIER — On demande 8 à 10 charretiers de tombereau, pour creusage de grande cave et aussi des journaliers pour le pic et la pelle. S'adresser à A. Charest, 74 Saint-Charles, Pointe Saint-Charles. 281—1

COMMIS d'expérience demandé dans l'épicerie, 340 Seigneurs. N. Chartrand. 276—6

COMMIS — On demande un commis épicier, deux ou trois ans d'expérience et sachant les deux langues. Références exigées. E. H. Montpetit, 227 Richelieu, coin Vinet. 281—1

COMMIS PHARMACIEN — On demande un commis pharmacien de deux ou trois ans d'expérience. S'informer à 86 Vinet, Sainte-Cunégonde. 281—1

COMMIS — On demande un commis d'expérience dans l'épicerie, au No 634 Craig Est, coin Montcalm. J. G. Provost. 281—1

COMMIS — Un jeune homme actif, intelligent, ayant deux ou trois ans d'expérience dans la marchandise sèche, trouvera un bon emploi en s'adressant chez Cardin et Jouvin, 224 Mont-Royal. Références exigées. 281—6

COUPEUR de soie expérimenté demandé, pour manufacture d'articles de cou ; aussi un jeune homme actif pour apprendre. Tooke Bros., Ltd., 302 avenue Sainte-Elisabeth, Saint-Henri. 280—2

COUPEUR de peaux de mouton de Perse demandés. Bons gages. Ouvrage permanent. De plus, ouvrage du soir pour tout l'automne. S'adresser : McComber et Cummings, 516 Saint-Paul. 281—6

CHARPENTIERS — On demande charpentiers. S'adresser Joseph Denis, Chemin de Lachine, coin de la rue Highland, Notre-Dame de Grâces. 280—2

CUISINIER — On a besoin d'un cuisinier, voyez le chef, St James Club, 372 Dorchester Ouest, l'avant-midi. 280—2

CORDONNIER — On demande un bon cordonnier pour faire les réparations. J. A. Reid, No 213 rue Duluth. 281-1

COCHER — On demande un homme marié ou veuf, comme cocher, pour prendre soin d'un cheval, et se rendre généralement utile. Sera logé et nourri. Références exigées. S'adresser entre 7 et 8 heures p. m., à 136 rue Cherrier. 281—1

COUPLE demandé, la femme comme cuisinière, l'homme pour soin d'un cheval, fournaise, etc. S'adresser avec références. 350 Saint-Denis. 281—1

DEBITEUR — On demande un débiteur, 3 avenue Desjardins, Maisonneuve, chez Z. Corbeil et Frère, manufacturiers de portes et châssis. 281—2

ENTREPRENEUR BRIQUETIER demandé pour briqueter une maison de 4 logements. Pour autres détails, s'adresser au No 4167 rue Notre-Dame, Saint-Henri. 279—6

ETALAGISTE — Un étalagiste expérimenté dans les nouveautés, demandé. S'adresser immédiatement au gérant, chez The S. Carsley Co., Limited. 281—1

FAISEURS de bonbons demandés. S'adresser à la Lang Manufacturing Co., Saint-Henri, Montréal. 276—6

FINISSEURS en fourrure demandés, ainsi que des hommes pour attacher la fourrure avec des clous. Bons gages et position stable. Se présenter chez Boulter, Waugh and Co., Ltd., 57 rue Saint-Pierre. 281—2

FINISSEURS en fourrure expérimentés demandés, parlant les deux langues. R. Fink and Co, 67 rue Prince Arthur. 281—2

FORGERON ET VOITURIER — On demande un jeune garçon de quelques années d'expérience dans l'ouvrage général et aussi un bon homme à bois. Bons gages. S'adresser à A. Portelance, Sainte-Anne de Bellevue. 281—1

GARCONS, trois ou quatre, âgés de 14 ans et plus, demandés. S'adresser J. Esplin, 126 rue Duke. 273—n

GARCON — On demande un garçon avec bonnes recommandations pour faire les commissions. Salaire $2.00 par semaine. S'adresser P. Lafrance et Cie, coin Saint-Laurent et Dorchester. 276—6

GARCONS forts demandés pour un département de bonbons. S'adresser à la Lang Manufacturing Co., Saint-Henri, Montréal. 276—6

GARCON — On demande un bon garçon pour apprendre le métier de peintre. S'adresser avec références, à Art. Laurin et Cie, No 73 rue Saint-Charles-Borromée. 279—n

GARCONS

On demande des garçons. Se présenter au No 47 rue Côté. 280—3 F

GARCON — On demande un garçon messager vif. Venez immédiatement. The American Silk Waist Co, 30 rue Saint-Georges. 280—2

GARCON demandé, de 12 à 14 ans. S'adresser chez Pélissier et Wilson, avocats, 151 Saint-Jacques. 281—1

GARCON — On demande un jeune garçon pour ouvrage général. S'adresser 259 Saint-Paul. 281—2

GARCON messager demandé. S'adresser à l'instant, à The Beaver Hall Press, 54 Côte du Beaver Hall. Demandez M. Furlong. 281—1

GARCON — On demande un garçon chez Saxe, coin Saint-Laurent et Sainte-Catherine. 281—1

HOMMES, GARCONS DEMANDES

GARCON d'environ seize ans pouvant conduire un cheval et pour surveiller une fournaise, demandé. Références exigées. S'adresser à 250 rue de la Montagne. 281—2

GARCON — On demande immédiatement un garçon pour aider à la "pantry," à l'hôtel Oriental, 13 Ste Catherine Ouest. 281—1

GARCON compétent demandé à l'instant. S'adresser à Mlle Shaw, 61 rue Saint-Antoine. 281—1

GARCON — On demande un jeune garçon, orphelin, de 15 à 16 ans, pour se rendre utile à la maison et en même temps apprendre un métier. Ecrire B., 45, Chapman Book Store, 513 Sainte-Catherine Ouest. 281—1

GARCONS forts demandés pour plombiers, et des aides. John Date, 152 rue Craig Ouest. 281—1

GARCON fort demandé pour travailler dans une fabrique. V. Sence, 157 rue Craig Ouest. 281—1

HOMMES demandés pour apprendre le métier de barbier. Nouveau système. Huit semaines suffisent. Pension fournie. Position garantie à la fin. Catalogues gratuits. Moler's Barber College, 131 rue Prince, ville de New-York. 276—6

HOMMES DEMANDES — On demande 100 hommes Canadiens-Français pour les chantiers d'Ontario. Gages $26 à $35. Satisfaction garantie. L. E. Charlebois, 567 Saint-Paul. 278—6

HOMMES pour les chantiers, 1,000 hommes pour les Compagnies de Western Ontario, engagement tous les jours. S'adresser à Ant. Labelle et Nap. Mathieu, 22 rue Bonsecours. 278—6

HOMMES demandés pour les chantiers, West North Bay, Wahnapital, Sudbury et Blind River. Les plus hauts gages payés. A. Hudson and Co., 14 rue Bonsecours, Montréal. 278—6

HOMMES DEMANDES — Epargnez de l'argent. Ceux qui veulent bien s'habiller, habits bien faits sur ordre, à $12, $15 et $18, atelier de l'union. Gervais et Venne, marchands-tailleurs, 200 Saint-Laurent, près Lagauchetière. 279—6

HOMMES demandés qui veulent être bien habillés. Venez voir les valeurs que nous vendons à $10, $12 et $15, pour pardessus ou habillements faits sur mesure. Pantalons, $3, $4, $5. 3 magasins, 564 Saint-Paul, 61 et 502 Sainte-Catherine Est, Hontreal Custom Tailoring Co. 279—12

HOMMES de confiance demandés, dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des affiches aux arbres et palissades en vue ; distribuer aussi nos objets d'annonce. Salaire, $900 par an ou $75 par mois et $3 pour dépenses par jour. Emploi permanent pour des hommes capables et fiables. Pas d'expérience nécessaire. Ecrivez pour détails, à Empire Medicine Co, London, Ont. 279-6

HOMMES de chantier, $35 par mois ; passage avancé ; pas de prix d'engagement; camps proches de la ligne. Départ tous les jours. S'adresser 409 Saint-Jacques. 279—6

HOMME demandé pour travailler dans un magasin de grains, parlant anglais et français. Tél. B. E. 1553, S'adresser 1195 Boulevard Saint-Laurent. V. Vaillancourt. 280—6

HOMME — On demande un homme pour conduire une voiture. S'adresser 159 Saint-Paul. 281—1

HOMMES compétents demandés pour machine à aléser. S'adresser à la Loco. and Machine Co., Longue-Pointe. 281—3

HOMMES ET JEUNES GENS demandés comme scieurs et cloueurs pour manufacture de boîtes. Inutile de faire application si on a pas d'expérience. S'adresser J. P. Abel et Fils, Ltée, 1589 Ontario Est. 281—1

HOMME — On demande un homme à bois, voiturier, sachant la peinture. S'adresser à M. Villeneuve, 1140 Boulevard Saint-Laurent. 281—1

HOMMES demandés pour travailler chez un cultivateur. S'adresser M. Hodge, Côte Saint-Paul. 281—1

HOMME — On demande immédiatement un homme sobre pour chauffer une fournaise. S'adresser à 129 Esplanade. 281—1

HOMME généralement habile demandé pour une fabrique. Un connaissant la charpenterie, la plomberie, etc. Doit avoir de bonnes références et parler l'anglais. S'adresser à R. White and Co., 636 rue Craig Est. 281—1

HOMMES — On demande deux hommes sachant lire et écrire, connaissant bien la ville et le soin des chevaux. S. Robillard, marché Saint-Jacques. 281—1

HOMME demandé, comme charretier, connaissant bien la ville, sachant lire et écrire. S'adresser entre 6 et 7 heures. 808 Hôtel de Ville, coin des Pins. 281—1

INGENIEUR — On demande un homme pour prendre charge d'un petit engin et bouilloire, expérimenté, dans une buanderie, préféré. S'adresser à la Parisian Laundry, 969 Hôtel de Ville. 281—1

JEUNE homme demandé, parlant anglais et français, pour apprendre le commerce de vaisselle. Cie Cuddy et Brodeur, 533 Sainte-Catherine Est. 281—1

JEUNE homme demandé, pouvant conduire machines à tourner les collets, les manchettes et les plastrons, ainsi qu'un garçon pour la salle de coupe. A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latour. 280—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme ou jeune fille pour prendre soin d'un magasin. S'adresser 2019 Saint-Jacques, Saint-Henri. 281—1

JEUNE HOMME demandé, se fera un bon chez soi. Références exigées. S'adresser 125½ rue Saint-Paul. 281—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme immédiatement, pour ouvrage général dans une épicerie. A. J. Radeau, 605 Demontigny Est. 281—1

JEUNES GENS, deux, de 18 à 20 ans, demandés pour laver les bouteilles. S'adresser à 19 rue Aylmer. 281—1

JEUNE HOMME demandé pour conduire une presse plateforme ; il devra connaître la casse. S'adresser à Adam Beck, 46 rue Saint-Charles-Borromée. 281—2

JEUNE HOMME demandé pour conduire scie à scier de travers, dans manufacture de boîtes de cigares. De préférence un ayant de l'expérience. Position stable. S'adresser à Adam Beck, 46 et 48 rue Saint-Charles-Borromée. 281—2

JEUNE HOMME demandé comme boulanger, d'un ou deux ans d'expérience, sobre et honnête. S'adresser Napoléon Cormier, Contrecoeur, Qué. 281—1

JEUNE homme demandé, connaissant la menuiserie. J. Gaudry, 355 avenue Coloniale. 281—1

JOURNALIERS, 50, demandés, et un contremaître constructeur de caissons. S'adresser à Quinlan et Robertson, Black Bridge. 280—3

100 JOURNALIERS

demandés. Simplex Railroad Appliance, Co., Blue Bonnets (près Montréal.) 281-5 F

JOURNALIERS, maçons, quinze, demandés. Bons gages à des hommes de premier ordre. S'adresser A. Fillon, 710 avenue des Pins, près Guy. 281—1

JOURNALIERS — On demande immédiatement cinq bons journaliers pour travailler dans une cour de bois sciage. S'adresser 1234 Saint-Laurent, ou 561 Carrières. 281—1

LAVEUR — On demande un laveur de vaisselle, homme ou femme. S'adresser immédiatement 261 Sainte-Catherine Est. 281—1

MECANICIEN demandé, pouvant s'occuper de la fabrication d'une machine pouvant fabriquer une épingle à ressort patente pour les Etats-Unis et le Canada. Grande chance pour un homme compétent. S'adresser à D. Rioux, 90 Gardner St. Springfield, Mass. 279—3

MARQUEURS — On demande des marqueurs — checkers — d'expérience. Royal Laundry, rue Perthuis. 281—1

MACONS et des journaliers demandés. S'adresser à Alfred Pion, 338 Marquette, Phone Est 2815. 281—1

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 6

PHARMACIE

Dr Ledue & Cie

2054 RUE NOTRE-DAME

Carré Chaboillez.

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

HOMMES, GARCONS DEMANDES

MACONS — On demande de bons maçons, coin Dorion et Rachel. 281—1

MACONS demandés, non unionistes préférés. S'adresser coin Saint-Viateur et Hutchison. 281—1

MOULEURS de plaques de poêles demandés pour le plancher et le banc. Emploi permanent, No 17 rue Mill, Montréal. Record Foundry and Machine Co. 280-6

Mouleurs de Plaques de Poeles

demandés. S'adresser H. R. Ives, Limited, 117 rue Queen. 281—3 F

MACON — On demande un maçon de première classe, à 365 rue Peel. O. Lebeau, entrepreneur. 281—1

MENUISIERS — On demande des menuisiers. S'adresser No 6 rue Cuthbert, ou bâtisse voisine, No 208 avenue Esplanade. 281—6

OPERATEURS — On demande des opérateurs dans les manteaux pour dames, bons gages, emploi permanent. S'adresser à M. Marchand, 305 Notre-Dame Ouest. 280—5

PRESSEUR de jupes demandé. Doit avoir une bonne expérience. Emploi constant, bons gages. S'adresser tout de suite à H. Baker, 291 rue Notre-Dame Ouest. 281—1

PRESSEUR d'habits de première classe demandé, ouvrage permanent, bons gages. S'adresser M. Campbell Wheeler, 916 Saint-Laurent. 281—1

PEINTRES — On demande deux bons peintres blanchisseurs. S'adresser A. M. Dubrule, 138 Coursol. 281-1

PLOMBIERS — On demande 2 plombiers, 2 couvreurs et 2 apprentis. E. Galarneau et Cie, coin Fabre et Gilford. 279—6

PLOMBIER poseur d'appareils à eau chaude — steam fitter — demandé. S'adresser A. Forget, 571 Demontigny Est. 281—1

PLOMBIERS — On demande des plombiers et aussi des ferblantiers couvreurs; les plus hauts gages payés. S'adresser 3496 Notre-Dame, Saint-Henri. 281—1

PHOTOGRAPHE — On demande un bon photographe-imprimeur, pouvant faire la pose. Emploi permanent. Bons gages. S'adresser à Carrière et Cie, 239 rue Saint-Laurent. 280—2

PEINTRES — On demande de bons peintres; aussi des tapissiers. Plus haut salaire payé. Ouvrage pour l'hiver. Art. Laurin et Cie, No 73 rue Saint-Charles-Borromée. 279—n

PEINTRE — On demande un bon peintre, connaissant l'imitation, références requises. Place permanente. S'adresser à 341 Est Demontigny, cité. 281—3

PEINTRES — On demande de bons peintres de voitures, chez The Ledoux Carriage Co., Limited, 93 rue Osborne. 1,3,5

PEINTRES BLANCHISSEURS — On demande de bons peintres blanchisseurs, apprentis, aussi bon charretier pour prendre soin d'un cheval et express. S'adresser 476 Saint-Hubert. 281—1

PEINTRES — On demande deux peintres de voitures, immédiatement. S'adresser à J. D. Courville, carrossier, 548, 550 Amherst, Montréal. 281—1

PEINTRES — On demande dix bons peintres. Inutile de se présenter si on n'est pas compétent. S'adresser à M. D. Cadieux, 559 Berri, ou 616 Saint-Denis. 281—1

PEINTRE et vitrier expérimenté demandé. 467 édifice Temple. 281—1

PEINTRE — On demande un apprenti peintre, d'un ou deux ans d'expérience. S'adresser le soir, après 6 heures, No 815 rue Sanguinet. 281—1

REPAREUR — On demande un réparateur de poêle. S'adresser 208 rue McGill. 281—2

TRACEUR demandé, pour fabrication de portes, châssis, etc. G. Tremblay et Cie, 400 William. 281—6

TIREUR DE JOINTS — Six bons hommes demandés. Salaire $3.00 par jour pour des hommes compétents. S'adresser à E. Labelle, 88 Saint-Denis, entre 8 et 11 heures. 281—1

TAILLEUR opérateur compétent demandé et finisseur de costumes de dames. Bon salaire et position stable à la personne voulue. H. Gold, tailleur de vêtements pour dames, 599 rue Saint-Laurent. 281—1

VOITURIER — On demande un bon voiturier aussi un peintre et un aide-forgeron. Bons gages pour hommes compétents. S'adresser immédiatement 612 Lagauchetière, coin Montcalm. 279—5

VOYAGEUR — Une maison d'Epiceries, Vins et Liqueurs en Gros, désire avoir une commis-voyageur d'expérience pour s'ocuper de spécialités dans les liqueurs. Inutile de solliciter la position sans avoir un record de capacité et de connaissances. Toute application sera considérée comme confidentielle. S'adresser, Bureau de Poste, boîte No 2272, Montréal. 278-6

VOYAGEUR — On demande, pour une épicerie licenciée en gros, un voyageur expérimenté pour la ville. Mentionnez où déjà employé et salaire requis. Ecrire O. P., 511 "La Presse." 278—Ms—n

VOYAGEUR demandé dans la campagne, pour une épicerie licenciée, en gros. Inutile de se présenter sans expérience, et mentionnez où déjà employé. Ecrire N. N., 508 "La Presse." 278—Ms—n

VOYAGEUR de ville expérimenté demandé, pour un commerce de viandes en gros. Il devra être recommandable et parler les deux langues. Ecrire à S. S., 546 "La Presse." 281—1

$12.00 par semaine, pension et dépenses à des personnes énergiques et de bon caractère, pouvant parler et écrire l'anglais. The John C. Winston Co., Ltd. Toronto, Ont. 192—Ms—n

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENTIE couturière, deux jeunes filles pour coudre dans les habits d'hommes de pratiques. Bons gages, 112 Saint-Pierre, 3e étage. 278—6

ASSEMBLEUSES et finisseuses demandées, dans le département des pantalons, aussi une fille expérimentée pour presser les chemises au fer électrique, Montreal Shirt and Overall Co., 1446 Hôtel de Ville, Mile-End. 281—6

COUTURIERE. — On trouvera une bonne couturière dans les modes et lingeries, allant à domicile. S'adresser 365 rue Amherst. 280—3

COUTURIERES expérimentées demandées pour plisser, garnir, faire des habits et des manches, ainsi que des blouses en linon blanc. Position stable et les meilleurs gages. S'adresser à I. Kussner, 255 Notre-Dame. 278—6

COUTURIERE — Vous trouverez une bonne couturière à domicile, avec références. Ouvrage fait avec promptitude. 458 rue Drolet. 281—3

COUTURIERES — Jeunes filles demandées pour les jupes, aussi des apprenties. S'adresser 215 Bleury. 281—1

COUTURIERES demandées dans les habits pour hommes, une sachant faire les boutonnières sera préférée, ouvrage à l'année, bons gages. Chez Ed. Backhoven, 173 Notre-Dame Est. 281—1

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COUTURIERES — On demande deux couturières et un apprenti couturier. S'adresser 214 Centre. 281—1

CUISINIERE — On demande une cuisinière bien recommandée. S'adresser rue Cherrier, No 86. 279—6

CUISINIERE — On demande immédiatement pour une famille de quatre personnes, une cuisinière et une fille de chambre, avec références. S'adresser à 71 avenue Viger. 280—6

CUISINIERE et fille de chambre demandées, pour une famille de deux personnes, pas de lavage, références exigées. S'adresser 810 Dorchester ouest. 280—3

ECOTEUSES — On demande des filles pour écôter le tabac. S'adresser au No 21 rue Saint-Pierre. 281—6

FAISEUSE de poches de pantalons demandée. Position stable. S'adresser au contremaître de l'équipe No 5, chez John W. Peck and Co, Limited, 2275 rue Saint-Laurent. 281—2

FAISEUSE de blouses et retoucheuses de premier ordre demandées, ainsi qu'opératrices dans les autres départements. Les meilleurs gages à des ouvrières compétentes. C. W. McKinney, 43 avenue Union, en haut, ou 85 rue Mansfield, après 7 p.m. 281—2

FEMMES — On demande une finisseuse de première classe, pour pantalons, pour prendre charge des finisseuses. S'adresser au contremaître de l'équipe No 5, chez John W. Peck and Co. Limited, 2275 rue Saint-Laurent, entrée de la fabrique. 281—2

FEMME demandée, parlant les deux langues, comme aide de cuisine. S'adresser à l'hôtel Corona, No 463 rue Guy. 281—2

FEMME forte demandée à l'étage des opérateurs. John Black and Co., Ltd. 123 rue Vitré Ouest. 281—1

FEMME demandée pour prendre des lavages de famille chez elle. 350 St Denis. 281—1

FILLES — On demande de 25 à 30 filles pour travailler dans les marinades. S'adresser à la Ozo Company, coin Drolet et Mont-Royal. 278—6

FILLES demandées, 50, pour un léger et agréable travail d'atelier. The Northern Electric and Mfg. Co, Ltd, angle Notre-Dame et Guy. 279—6

FILLE demandée comme commis dans un magasin de chaussures, une ayant déjà l'expérience du détail préférée, elle devra savoir le français et l'anglais. Se présenter chez A. S. Lavallée, 101 rue Saint-Laurent. 279—3

FILLE de chambre demandée au No 324 rue Saint-Denis. 279—3

FILLES — Dix jeunes filles demandées immédiatement pour ouvrage facile et permanent. American Button Co., 15 ruelle Busby, près du commencement de la rue Saint-Antoine. 279—6

FILLES

demandées. Bons gages, position stable. S'adresser 47 rue Côté. 280—6 F

FILLES de table demandées, parlant les deux langues, pour travailler dans un hôtel. S'adresser 10 carré Papineau. 280—2

FILLE intelligente demandée pour aider à faire travaux de ménage. Ni lavage ni repassage. De préférence une parlant un peu anglais. Certificats requis. Bon chez-soi et bons gages à la personne voulue. Se présenter au No 103 rue Sainte-Famille. 280—2

FILLE — Jeune fille française de 14 à 17 ans demandée pour aider aux travaux du ménage dans un plain-pied; famille de deux seulement ; devra être honnête et coucher chez elle. S'adresser 1642 Saint-Denis, le soir, entre 7 et 8 heures. 280—3

FILLES — On demande plusieurs filles intelligentes, appartenant à de bonnes familles et âgées de 17 à 20 ans, pour remplir la charge d'examinatrices. Il y aura promotion dans la suite. S'adresser à The John Murphy Co. Ltd, rue Sainte-Catherine. 281—1

FILLE — On demande une fille de salle et un homme de cuisine. 346 Craig Est. 281—1

FILLES — On demande des filles pour servir dans un restaurant. S'adresser à [illegible] Craig Est. 281—1

FILLE — On demande une fille pour servir dans un magasin de merceries — d'hommes — tenir le compte des ventes. Références exigées. 685 Ontario Est. 281—1

FILLE demandée pour coudre à la machine, expérimentée de préférence. Position stable. $6 par semaine. V. Sence, 157 Craig Ouest. 281—1

FILLES expérimentées demandées pour saucer le chocolat, chez Walker, 83 rue Bleury, aussi filles pour envelopper le caramel. 281—1

FILLE DEMANDEE — Une maison de pension privée demande une bonne fille pour faire les chambres et capable d'aider à la table. S'adresser à 142 Berri. 281—2

FILLE — On demande une fille de chambre. 73 avenue Viger. 281—1

FILLES — Deux filles de table, $4 à $5 par semaine. Anglais et français. Boston Quick Lunch, bureau, 58 square Victoria. 281—1

FILLE demandée pour se rendre utile dans un comptoir de Quick Lunch, pour servir et faire la cuisine. S'adresser 35 square Chaboillez. 281—1

FILLES — On demande trente-cinq filles pour travailler dans manufacture ; emploi permanent. S'adresser à Bole's Gum Co., Ltd, 30 rue Saint-Georges, en ville. 281—1

FILLE — On demande une bonne fille pour travailler dans la cuisine. 166 Sainte-Catherine Ouest. Montréal. 281—1

FINISSEUSES — On demande des finisseuses dans les manteaux, pour dames, bons gages. S'adresser à M. Marchand, 305 Notre-Dame Ouest. 280—5

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour aider aux soins du ménage. Famille trois personnes. Pas de lavage. S'adresser 512 Saint-Hubert. 280—2

JEUNE fille demandée pour Toronto, connaissant la sténographie, écrivant et parlant les deux langues. Ecrire R. S., 399 "La Presse." 281—1

JEUNE FILLE demandée pour avoir soin d'un bébé. S'adresser après 6 p.m., avec références, 264 rue Prince-Arthur. 281—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille anglaise, pouvant parler le français, pour prendre soin de deux enfanst de 3 et 6 ans. Références exigées. S'adresser à 5 Laval. 281—1

JEUNE FILLE demandée immédiatement en qualité de servante générale. De préférence une de la campagne. Pas de lavage, pas d'enfants. 18 avenue Seymour. 281—1

JEUNES filles demandées. Expérience pas nécessaire. Bons gages. S'adresser à The Miller Bros., Co., Limited, 20-38 rue Dowd. 281—6

JEUNE fille demandée pour travail général, du ménage. Une couchant chez elle de préférence. 318 rue Prince Arthur. 281—1

MENAGERE active demandée à la campagne, pour petit cottage — et une sténographe qui voudrait se rendre utile dans magasin de campagne. Il faut savoir les deux langues. Dites expérience et salaire désiré. Ecrire, en anglais, à N. S. P. R. et N. Co, 15 ruelle Bell, Québec, Qué. 279—4

Opératrices pour Blouses

On demande des opératrices pour la confection des blouses de dames. Elles ne paient pas le fil. Les meilleurs gages. Demi-congé le samedi. 61 machines toutes neuves. S'adresser immédiatement, The Standard Shirt Mfg Co., Ltd., 213 avenue Delorimier. 277—6 F

OPERATRICES demandées pour travailler aux habillements de garçonnets et robes d'enfants. Emploi constant. Fermé le samedi après-midi. John P. Black and Co., Ltd, angle des avenues Mont-Royal et Clarke. 265—24

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co, Ltd., 183 rue Vitré. 255—n

FEMMES, FILLES DEMANDEES

OPERATRICES chemisières expérimentées demandées, ainsi que filles voulant apprendre. S'adresser chez Tooke Bros. Ltd., 300 avenue Sainte-Elisabeth, Saint-Henri. 261—26

OPERATRICE expérimentée demandée pour faire des réparations dans toutes les parties des chemises. S'adresser 10 rue Saint-Pierre. Département des chemises. 278—7

OPERATRICES demandées pour chemises. Ouvrage constant et bons gages. Fermé le samedi après-midi. McGee Shirt Factory. 277—6

Opératrices pour Jupes

On demande 25 opératrices pour jupes de dames. Les plus hauts gages payés ; fil fourni gratis. Pas d'ouvrage le samedi après-midi. S'adresser immédiatement à la Standard Shirt Mfg Co, Ltd., 213 avenue Delorimier. 277—6 F

OPERATRICES

$7.00 à $10 par semaine peuvent facilement être faits dans la lingerie pour dames. Nous payons les meilleurs gages de la ville. Les commençantes sont payées à la semaine tout en apprenant. Nous fermons le samedi à 1 heure p.m. John P. Black and Co., Ltd., 123 Vitré ouest. 280—5 F

OPERATRICES demandées pour travailler aux jupes. Les meilleurs gages payés, à la semaine ou à la pièce. Emploi constant. Pas d'ouvrage le samedi après-midi. Filles qui ont travaillé à la confection des robes et désireuses d'apprendre. Nouvelle administration. S'adresser à H. Baker, 291 rue Notre-Dame Ouest. 281—6

ON DEMANDE des prépareuses, de bonnes poseuses d'empeignes, un bon puncheur de talons et bon fitteur dans le département du stock. S'adresser à la Cie F. X. Charbonneau, Incp., Drummondville, Qué. 280—n

PIQUEUSES

On demande immédiatement 3 piqueuses de faux-cols et de manchettes. Les meilleurs prix de la ville et position stable garantie. Fermé le samedi après-midi. S'adresser à M. Powers, The Standard Shirt Co., Ltd. avenue Delorimier. 3,5,6 F

POUR LES CASQUES

On demande une faiseuse de doublures pour les casques en drap. British American Cap Co, 581 avenue Laurier, Mile-End. 281—1 F

STENOGRAPHE — On demande une femme sténographe et dactylographe — Smith-Premier. — Elle devra écrire correctement l'anglais et le français. Ecrire en faisant connaître l'expérience et le salaire désiré, à Caron Frères, 157 Craig Ouest. 281—1

VENDEUSE expérimentée demandée, avec certificats. De préférence une parlant les deux langues. Ecrire 527 rue Sainte-Catherine Est. 279—6

VENDEUSE — On demande une vendeuse qui connaît parfaitement le rayon des chaussures. S'adresser à John Murphy, Limited. 281—1

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, pas de lavages, petite famille, références, bons gages. 150 Cherrier. 280—6

SERVANTE générale demandée avec recommendations, pour famille de deux personnes. 7B avenue Laval. 276—6

SERVANTE demandée pour deux personnes seulement, 387 Saint-Denis. 281—1

SERVANTE — On demande une servante au No 3582 rue Notre-Dame. 276—6

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, pour une petite famille. On garde une autre fille. Références exigées. S'adresser 27 carré Saint-Louis. 278—6

SERVANTE — On demande immédiatement une servante générale, gages $10 par mois. Pas de lavage. S'adresser à 21 Laval. Tél. Est 2236. 278—n

SERVANTE — On demande une bonne servante générale sachant faire la cuisine, avec références, pas de lavage. S'adresser No 634 Saint-Denis, près de la rue des Pins. 277-6

SERVANTE — On demande une bonne servante au No 1167 rue Saint-Denis. Bons gages. 277-6

SERVANTE — On demande une bonne servante générale ou ménagère, personne âgée de préférence. Pas d'enfants. S'adresser au Dr F. X. Plouffe, 408 avenue de l'Hôtel de Ville. 277—6

AGENTS demandés dans toutes les parties du Canada, pour vendre un choix de stocks sûrs payant dividende, et de débentures rapportant de bons intérêts. $50 et au-dessus par semaine à des hommes énergiques. Références exigées. S'adresser O. B. d'Aoust, édifice Liverpool and London and Globe, Montréal. 277—6

SERVANTE — On demande au No 324 rue Saint-Denis, une cuisinière de première classe, et une fille de chambre. Inutile de se présenter sans références. 279—3

SERVANTE — On demande une servante générale. Références exigées. S'adresser 10 avenue Laval. 279—3

SERVANTE — On demande une servante. Bons gages. Bon chez-soi. S'adresser avec références, 451 Richelieu. Tél. West, 1702. 279—6

SERVANTES — On demande une servante sachant faire un peu la cuisine, et une fille de table et chambre. Bons gages. S'adresser 46 Saint-Hubert. 280—2

SERVANTE demandée pour famille de 3 personnes, pas de lavage ni repassage. Bons gages. S'adresser 708 Mance. Tél. Est 3486. 280—3

SERVANTE — On demande une servante dans une petite famille. S'adresser 121 rue Cherrier. 280—6

SERVANTE — On demande une servante pour une petite famille de trois personnes. Pas de lavage. Bons gages. S'adresser au No 123 rue Berri. 280—2

SERVANTE — On demande une servante générale pour une famille de trois personnes. Doit faire la cuisine ; pas d'enfant ni lavage. 142 rue Cherrier. 280-6

SERVANTE — On demande, pour une petite famille, une servante générale. Pas de lavage ni repassage. Très bons gages. 373 Saint-Hubert. 280—2

SERVANTE — On demande une fille de chambre, au No 354 rue Sherbrooke Est. 281—1

SERVANTE — On demande une servante pour une famille de trois, pas de lavage. 732 Saint-Hubert. 281—2

SERVANTE générale demandée. S'adresser 132 Saint-Timothée. 281—1

SERVANTE générale demandée. Pas de [illegible] S'adresser demain, avec références de ville, 110 rue Saint-Mathieu. 281—2

SERVANTE — Une fille de chambre est demandée pour famille de deux personnes. Emploi immédiat. Sadresser No 417 Dorchester Ouest, près de la rue Mansfield. 281—1

SERVANTE demandée, une bonne jeune fille pour faire l'ouvrage de la maison pour une famille de trois personnes. 119 Champ de Mars. 281—1

SERVANTE générale demandée pour une petite famille. S'adresser 1018 Berri. 281—1

SERVANTE demandée pour une petite famille, pas de lavage ni repassage, bons gages. S'adresser au No 1033 Ontario, 957 Ontario Est. 281—1

SERVANTE demandée sachant faire la [illegible] Références exigées. S'adresser 405 Saint-Hubert. 281—2

SERVANTE — On demande une jeune fille pour se rendre généralement utile à la maison. S'adresser 415 Notre-Dame Ouest. 281—1

SERVANTE — On demande une servante de 15 à 18 ans, pour aider au ménage et soins aux enfants. S'adresser 258 Duluth. 281—1

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une servante générale. S'adresser 168 Cha[illegible] 2[illegible]

SERVANTE — On demande une seule jeune fille, pour famille de trois, d'enfant, ni lavage; un plain-pied. Références exigées. 973 Dorchester Ouest. 281

SERVANTE — On demande une servante générale pour servir les tables [illegible] un restaurant. S'adresser 566 Notre-Dame Ouest. 281—

SERVANTE demandée, sachant faire cuisine. Lavages en dehors. 268 Denis. 281—

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider au ménage, 919 Notre-Dame Ouest. 281—1

SERVANTE — Jeune fille demandée, de 12 à 16 ans, ou personne âgée, trouverait un bon chez-soi, pour aider au ménage, petite famille. 476 Berri. 281—1

SERVANTE — On demande immédiatement une servante générale, rue Saint-Denis, 476. Très bonne place. 281—1

SERVANTE — On demande une servante pour aider au ménage dans une famille sans enfants, avec un bon chez-soi, pas de lavage. 209 Saint-Charles-Borromée. 281—1

SERVANTE — On demande une servante pour aider aux soins du ménage, pas d'enfants. Bons gages. 307 Wolfe. 281—1

SERVANTE — On demande une servante bien recommandée, au No 47 avenue Viger — Dubord. 281—1

SERVANTE générale demandée dans famille de trois habitant un plain-pied. La femme parle le français couramment. S'adresser 456 Victoria, Westmount. Tél. Mount, 1653. 281—1

SERVANTE demandée pour une famille de trois personnes, lavage et repassage en dehors, pas de cuisine. S'adresser au No 148 Centre. 281—1

SERVANTE — On demande unese rvante connaissant la cuisine. S'adresser immédiatement. Hôtel Vandelac, 33 Place Jacques-Cartier. 281—1

SERVANTE — On demande une servante générale bien recommandée, au No 548 rue Plessis. 281—6

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES — Une forte compagnie canadienne d'assurance vie demande des agents avec ou sans expérience, dans tous les comtés de la province. Elle émet des polices nouveau genre, le tout garanti. Chance exceptionnelle pour des agents ou pour ceux qui pourraient assister un représentant du bureau. Rémunération payante. S'adresser par lettre à T., 415 "La Presse", Montréal. 277—10

AGENTS — N'acceptez pas d'agence avant de nous connaître ; l'article qui se vend le mieux au monde ; 2,000,000 vendus; $20.00 par jour ; échantillon gratuit. Domestic Mfg. Co., Minneapolis, Minn. 271—6

AGENTS DEMANDES — Gaz d'éclairage et cuisine à 36c le 1,000 pieds par l'appareil "Paul." Représentants spéciaux pour villes et campagnes, entrevue de 8 à 10 a. m., 965 Sainte-Catherine Est. Harrison A. Demers, gérant. 278—6

AGENTS demandés partout à la campagne. Que tous ceux qui auront des loisirs cet automne ou l'hiver prochain, écrivent immédiatement. Travail facile et très payant. Adressez, par lettre : B., 532 "La Presse." 52—24

AGENTS — Nous payons chaque semaine nos agents, pour vendre l'unique ligne de produits de pépinières et graines vendue rapidemnt. La plus longue liste de produit supérieurs. Echantillons végétante. Territoire protégé. S'adresser Capital Nurseries, Ottawa. 272—M,s,n

AGENTS recommandables demandés à l'instant pour vendre arbres fruitiers et arbrisseaux qui fleurissent. Arbres garantis formellement à l'épreuve du froid. Salaire hebdomadaire, accessoire de vente gratuits, territoire exclusif, correspondance en français. Pour conditions, écrire à Pelham Nursery Company, Toronto. 175—Ms—n

AGENTS demandés dans toutes les parties du Canada, pour vendre un choix de stocks payant dividende et de débentures rapportant de larges intérêts. $50.00 et plus par semaine à des hommes énergiques. Références exigées. S'adresser O. B. d'Aoust, édifice Liverpool and London and Globe, Montréal. [illegible]

AGENTS demandés. La meilleure caisse d'échantillons, le meilleur [illegible] les meilleures conditions. Alfred Tyler, London, Ontario. 2[illegible]

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé dans un commerce établi depuis plus de 40 ans, qui rapporte de $15,000 à $20,000 par an. La meilleure chance jamais offerte. L'associé doit comprendre l'anglais. L. Harris, 75 rue Saint-Laurent. 26,29,1[illegible]

ASSOCIE demandé pour faire partie du syndicat pour l'exploitation d'une industrie donnant des revenus considérables. Une affaire d'or. S'adresser immédiatement 39 rue Saint-Jacques, Montréal. 281—[illegible]

ON DEMANDE

CHEVAL et tombereau demandés, ainsi que journaliers, angle Charlotte et Saint-Dominique, ou 872 Dorchester Ouest. 280—2

MENAGE — On demande un ménage français, belge ou allemand, sans enfants, pour travailler à la campagne, la femme comme cuisinière, l'homme pour les travaux de ferme. Pas de lavages. Gages $35.00 par mois, nourriture et logement. S'adresser Baron de Champlouis, Danville, Qué. 274—8

LAVAGES DEMANDES

LAVAGES DEMANDES — On demande à prendre des lavages au No 45 ruelle Saint-Hippolyte. 281—1

CHAM. MEUBLEES A LOUER

A LOUER — Chambre garnie, simple ou salon double, lumière Auer, dans une famille privée, à bas prix. S'adresser 243 Mont-Royal, près Dufferin. 279—3

A LOUER, grande chambre confortablement meublée, lavabo, lumière Auer, aussi petite chambre, sans enfant, 389a St Denis. 279—3

A LOUER, jolie grande chambre meublée, étage du salon, garde-robe gaz, téléphone, 318 Saint-Denis, coin Emery. 280—3

A LOUER, magnifique chambre meublée, améliorations modernes, téléphone, lumière électrique. 50E avenue Laval, face carré Saint-Louis. Prix modéré. 281—3

A LOUER, chambre sur devant, bien meublée, avec toutes les améliorations modernes, famille privée, pas d'affiche, 417 Saint-Denis. [illegible]—3

BELLES chambres meublées situées sur la rue, famille privée, localité tranquille, 313 Hôtel de Ville, près Sainte-Catherine. 2[illegible]—3

CHAMBRE garnie à louer à l'étage du bain, avec gaz, garde-robe, famille privée. 591 Notre-Dame Ouest. [illegible]1-13

CHAMBRE — A louer, une grande chambre de devant, richement meublée, pour couple ou messieurs. Privilège. Famille privée, 414 Sainte-Catherine Est. 276-[illegible]

CHAMBRE meublée à louer, sur le devant, avec l'usage de la cuisine, 13 Hôtel de Ville. 279[illegible]

CHAMBRES meublées à louer, famille privée, lumière Auer. S'adresser [illegible] rue Saint-Denis. 279[illegible]

CHAMBRE meublée à louer, belle grande chambre, ainsi que petite chambre, $4.00. Bon chez-soi. 145 Saint-Laurent. 280—3

CHAMBRE A LOUER — Un ou deux messieurs trouveront dans famille privée, chambre très confortable et bien meublée, lumière Auer, eau chaude, étage du bain. Tél. Est 3671. 345 Dorchester Est. 280—3

CHAMBRES à louer, une belle grande chambre meublée et quatre chambres non meublées. Prix modéré. 496½ rue Rachel. 280—3

CHAMBRES — Deux chambres joliment meublées sur l'étage du bain, très propres, dans une famille tranquille, sans enfant. 460 rue Rachel, près Cadieux. 281—1

CHAM. MEUBLEES A LOUER

CHAMBRE — A louer, 308 rue Prince Arthur, deux grandes chambres sur l'étage du bain, très bien meublées à neuf ; lumière Gloria. Messieurs seulement. Téléphone. 281—3

CHAMBRE à louer, très bien meublée, étage du bain, famille privée, pas d'enfants. S'adresser 125 Sainte-Elisabeth, près Sainte-Catherine. 281—1

CHAMBRE à louer, sur le levant, meublée ou non, avec toutes les améliorations, usage du téléphone. 416A Mont-Royal, près Saint-Hubert. 281—6

CHAMBRES meublées à louer, double et simple, lumière Auer, grande garde-robe, superbe bain, famille privée, pas d'enfant, messieurs seulement. Références exigées. 41 Saint-Hubert. 281—4

CHAMBRE à louer, une grande, meublée, deux garde-robes, chauffée à l'eau chaude, lumière électrique, sur l'étage du bain. 533A rue Saint-Denis, vis-à-vis du square Saint-Louis. 281—3

GRANDE chambre très bien meublée, sur devant, étage du bain, garde-robe, améliorations modernes. Déjeuner si désiré. 309B Saint-Denis. 279—3

GRANDE chambre donnant sur le carré Viger, magnifiquement meublée, eau chaude, lumière Auer, prix modéré. 29 rue Dubord. 281—4

GRANDE chambre meublée à louer, poêle à gaz dans la chambre. $2.00 par semaine. Chambre simple, $1.00. Gens respectables seulement. 198 Dorchester Est. 281—3

GRANDE chambre meublée, deux châssis sur le devant, rez-de-chaussée, pour couple, poêle à gaz. 113 Dorchester Est. 281—3

954 SAINT-DENIS — Superbes chambres doubles et simples à louer, usage cuisine si désirée. Famille privée. Ameublement neuf. Améliorations modernes. 277—6

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, trois chambres non meublées, dans une famille de deux personnes. S'adresser 574 Saint-Dominique. 280—3

CHAMBRES — Grande chambre double convenable pour deux messieurs, aussi chambre simple, sur l'étage du bain, dans famille privée. Conditions modérées. Localité centrale, 36 avenue Union. 279—3

CHAMBRE A LOUER — Jolie grande chambre à un monsieur seulement, dans une famille privée, rue Sherbrooke, chauffée à l'eau chaude, usage du bain salon et piano, doit avoir de très bonnes références. S'adresser 742 Sherbrooke Est. Se présenter l'avant-midi ou le soir, après huit heures. 279—3

CHAMBRE à louer, non meublée, pour deux messieurs ou couple marié, sur le premier étage. S'adresser 130 Champ de Mars. 280—3

CHAMBRE à louer, avec garde-robe, gaz, bain et w.c., famille de deux personnes, maison confortable, 166a Montcalm, coin Sainte-Catherine. 281—1

CHAMBRE à louer, avec deux garde-robes, pas d'autre pensionnaire, famille privée, 341 Saint-Denis. 281—1

CHAMBRE à louer, belle chambre à louer avec garde-robe, lavabo et lumière Auer, famille sans enfant. 96a Saint-George. 3,6

CHAMBRE A LOUER — Grande chambre, garde-robe, usage du bain, éclairée au gaz, 918 Sainte-Catherine Est. 281-3

CHAMBRES — A louer, 387 Saint-Antoine, 3 pièces en suite, milieu, non meublées, avec toutes les améliorations modernes, place avantageuse et centrale pour un médecin. Aussi avec pension, une belle chambre double, avec garde-robe, à l'étage du bain, convenable pour deux messieurs. 281—4

DEUX belles grandes chambres à louer, pas garnies, bain même plancher, pension si désirée, première classe, maison privée, pas d'enfant. Pensionnaires de table demandés. 415 Saint-André. 280—2

JOLIE petite chambre à louer, sur l'étage du bain, éclairée au gaz, $1.00 par semaine. 89 Hôtel de Ville. 280—3

MAGNIFIQUES chambres à louer, doubles ou simples, au No 57 rue Saint-Denis, près du square Viger. 279—6

MAGNIFIQUES chambres doubles à louer, sur l'étage du bain, avec pension, au No 153 Boulevard Saint-Laurent. 280—6

CHAMBRES ET PENSION

BELLE grande chambre, lumière Auer, bonne pension pour deux messieurs, $3.50 par semaine chacun. 307 rue Saint-Denis. 279—3

CHAMBRE et pension dans une famille privée, magnifique salon double faisant deux chambres à coucher ou une chambre et un boudoir, pour messieurs ou un couple, pas de jeunes enfants, toutes les améliorations modernes. Lumière électrique, téléphone, sur la rue Berri, près Sainte-Catherine. S'adresser par lettre à D. P., 643 "La Presse." 280—6

CHAMBRES ET PENSION — Belle grande et petite chambres meublées à neuf, améliorations modernes, bonne pension, belle localité, usage téléphone, près carré Saint-Louis. S'adresser 483C Saint-Denis. 280—6

CHAMBRE ET PENSION — Belle chambre meublée, garde-robe, lavabo, lumière Auer, pension de première classe. Prendrait aussi quelques pensionnaires de table. 191 Berri. 281—1

CHAMBRE double avec pension pour deux personnes, $7.00 par semaine. Chambre simple, $4.00 par semaine. 93 Hôtel de Ville. 281—3

JOLIE chambre à louer avec pension. S'adresser 430 Lagauchetière Est. 281—3

PENSION SAINTE-CECILE — 46 Saint-Hubert. — Magnifiques chambres de salon, devant, et simple, premier étage et deuxième étage, pension première classe, pension de table pour $3.00 par semaine. Les touristes pourront se procurer chambre et pension avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 4121. 277—6

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE DEMANDEE — Un monsieur demande une petite chambre bien chaude, dans famille privée, partie Est ; paiera $5.00 par mois. S'adresser E. D. Aumont, 74 Saint-Jacques. 278—6

CHAM. PENSION DEMANDEES

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Chambre et bonne pension demandées dans les environs ou sur la rue Delorimier, près Ontario. Adresse: M. G., 370 Craig Est.

PENSION DE TABLE

PENSION de table de première classe, dans une famille privée. 1 Montée du Zouave. 280—3

A LOUER

BOUTIQUE de forge à louer, toute garnie, en parfaite condition. Place très avantageuse pour bon forgeron. S'adresser Trottier et Adams, commerçants de chevaux, 323 Richmond. Téléphone Main 2825. 277—12

GRANDE boulangerie à louer, possession immédiate. S'adresser à 400 rue Parthenais. 279—6

BUREAUX A LOUER

BUREAUX à louer, étage entier ou partie d'étage, des divisions seront faites pour convenir aux locataires, centre de la ville, voûte attachée. S'adresser 63 Saint-Jacques. 279—6

JOLI bureau à louer, bon marché, convenable pour notaire, avocat, agent, etc. Aura usage de la voûte, 21 rue Saint-Jacques. 278—6

MAISONS A LOUER

A LOUER, logement coin des rues Saint-Denis et Duluth, au-dessus de la pharmacie, 7 pièces, chambre de toilette séparée, gaz et lumière électrique. S'adresser 837 Saint-Denis. Téléphone Est 3423. 276—6

A LOUER, plain-pied, 1077 rue Saint-Hubert, près de la rue Mont-Royal, 7 pièces, prix modéré. S'adresser 1079 Saint-Hubert, possession immédiate. 276—6

MAISONS A LOUER

A LOUER — Magnifiques plain-pieds sur la rue Beaubien, salon double, salle à manger, cuisine, deux chambres à coucher et chambre de bain, le tout bien éclairé. Prêts à être occupés vers le 15 octobre 1906. Loyer modéré. S'adresser à W. C. Maxwell 491F rue Saint-Urbain. Tél. Bell Est 969. 277—6

A LOUER, 943 Saint-Denis, plain-pieds, 8 pièces, fournaise à eau chaude, plombage à jour, bain émaillé, etc. S'adresser : Clefs à 943A Saint-Denis. Tél. Main 2223, Est, 749. 279—6

A LOUER, logements 2 pièces et un de 3 pièces, No 181a rue Sainte-Elisabeth, quartier Saint-Henri. S'adresser à Hoolahan, 689 rue Notre-Dame Ouest. 280—6

A LOUER, 2 plain-pieds, 6 et 7 chambres, bain, gaz, électricité, rue Mont-Royal, entre Garnier et Fabre prix modéré. La Dansereau, 723 Frontenac, ou A. Rivest, notaire, 235 Maisonneuve. Tél. Est 2058. 3.5

A LOUER, un plain-pied, sept pièces, lumière à gaz, refait à neuf, très belle localité. S'adresser à 1078 avenue Delorimier. 281—6

A LOUER, logement 248 rue Rivard, 4 pièces, $6.50 par mois. Clef, No 244 Rivard. J. B. Saint-Louis, 885 Saint-Denis. 281—2

COTTAGES A LOUER, Nos 1256, 1260, 1262 et 1264, rue Berri. Nouvellement réparés à neuf. Six chambres, eau chaude, bain et w.c. Seulement $17 à de bons locataires. On vendra moyennant $20 par mois, l'intérêt compris. Geo. Marcil et Cie, 180 rue Saint-Jacques. 264—n

DEUX logements chauffés, à louer, 6 et 7 pièces, $16, $18, 1048 et 1052 Sherbrooke, près Delorimier. S'adresser 42 Saint-Louis. 276—6

LOGEMENTS de plain-pied à louer, 886 rue Saint-Hubert, un haut, $22, et 1211B Saint-Denis, un haut, $40. John James Browne and Son, 207 rue Saint-Jacques. 276—6

LOGEMENT à louer, contenant 5 pièces garnies ou non, bon marché. S'adresser, entre 7 et 9 du soir, au No 51 rue Maisonneuve. 281—6

MAISON — A louer, 207 et 209 avenue Esplanade, en face de la montagne, deux beaux plain-pieds finis en noyer tendre et ayant toutes les améliorations modernes. Prêts pour occupation le 10 octobre. Prix, $40.00 par mois. S'adresser à R. Grothé, 16 rue Mitcheson, ou téléphonez Main 2098. 278—6

MAISON à louer, magnifique logement de 8 pièces, fini de première classe. S'adresser à L. Charette, 2356 Boulevard Saint-Laurent. 277—6

MAISON A LOUER :
No 893 Drolet, 1 bas, 6 pièces, $10.00.
Nos 42 et 44 rue Boucher, 6 pièces. $12.
Nos 1543 et 1545 rue Saint-Denis, 6 pièces, $13.00.
No 428 rue Sherbrooke Est, 8 pièces, $30, chauffé.
Nos 680 et 674 rue Sherbrooke Est, 7 pièces, $25.00.
No 526 rue Sherbrooke Est, 9 pièces, $25.
R. Gohier et Fils, No 50 Boulevard St Laurent. 276—6

MAISON A LOUER — Un beau plain-pied de sept pièces, No 122 rue Cherrier. S'adresser au No 222 rue Berri. 277—6

MAISON à louer, 3 pièces, vis-à-vis le jardin des Pères du Saint-Sacrement, possession immédiate. Prix, $6.00 par mois. 1106 Berri. 281—1

MAISON à louer, No 1275 rue Notre-Dame, 3 pièces, bain, w.c., clef au No 1277, coin Fullum. 281—1

MAISON A LOUER, rue Saint-Denis, 7 chambres, fournaise à eau chaude, possession immédiate, loyer $15.00 par mois. S'adresser notaire Meunier, 74 Saint-Jacques. 280—6

MAISON neuve à louer, belle maison de quatre pièces, possession immédiate. S'adresser 8 avenue Taillefer, près de la rue de la Montagne. 281—1

MAGNIFIQUE plain-pied à louer, 1637 Saint-Denis, avec améliorations modernes. S'adresser 449 Notre-Dame Ouest. Tél. Main 3695, après 6 heures, 1635 Saint-Denis. 278—6

PLAIN-PIEDS à louer, Nos 1536, 1542, 1544 rue Saint-Denis. S'adresser F. Tremblay et Cie, 400 William. Phone Main 2012. 279—6

PLAIN-PIED à louer, troisième étage, dernièrement fini, 6 pièces, $10 par mois, 639 Cuvilliers. S'adresser 638 Aylwin. 281—1

MAISONS MEUBLEES A LOUER

MAISON confortable meublée, de 8 pièces à louer, pour les mois d'hiver, rue Cadieux, passé Sherbrooke. Loyer raisonnable à bon locataire. Certificats requis. Ecrire R., 404 "La Presse." 281—2

MAISONS DEMANDEES

MAISON DEMANDEE — On demande à louer maison meublée, pour un jeune couple. Mentionner le nombre de pièces et le prix. Ecrire à E., 544 "La Presse". 281—1

MAGASINS A LOUER

A LOUER, magasin de 25 x 50, avec grande cave, rue Mont-Royal, entre Garnier et Fabre, très bas prix. S'adresser La Dansereau, 723 Frontenac, ou A. Rivest, notaire, 235 Maisonneuve. Tél. Est 2058. 3,5

MAGASIN à louer, venant d'être terminé, grandeur 36 x 19, avec cave, éclairé au gaz, et électricité. S'adresser sur les lieux, W. Clermont, 300 Saint-Denis. 278—6

MAGASIN A LOUER, 1854 Sainte-Catherine Est, 26 x 60, grande cave, bon centre pour n'importe quel sorte de commerce. N. Pageau, 257 Lagauchetière Est. Tél. Est 966. 281—6

AUTOMOBILES A LOUER

$25 par jour, grosse automobile. Bicycles à louer, 25c, pour une demie-journée ; samedi après-midi, 50c. James M. Smyth marchand de bicycles, 370 rue Dorchester ouest, près de la rue Université, en face du club St James. Up 1249. Ouvert le soir. 268—26

ON DEMANDE A LOUER

ECURIE — On demande à louer une écurie, près de l'angle des rues des Inspecteurs et Saint-Jacques. S'adresser 485 rue Saint-Jacques. 280—3

ECURIE DEMANDEE — On demande une écurie de 3 à 4 places, aux alentours du marché Saint-Jacques. S. Robillard, marché Saint-Jacques. 281—1

A VENDRE

A VENDRE A TOUT LE MONDE — Bois pour allumer le poêle, $2.00; érable scié, $3.00; blocs d'épinette, $2.00; blocs de moulin, $1.75 le voyage; charbon anthracite, livré dans toute la ville. J. C. McDiarmid, coin Guy et William. Main 452. 124—n

A VENDRE — Samedi, le 6 octobre, à 8 p. m., à vendre à l'encan, 100 montres, 200 chaînes, 10,000 cigares et un lot d'autres marchandises, au No 217 rue St Laurent, près Dorchester. 281—2

A VENDRE, bonne chance exceptionnelle, aux personnes qui désirent acheter un hôtel, restaurant licencié, magasins de cigares, bonbons, charbon, maison meublée pour louer des chambres, etc. Acheteurs, si vous avez un certain capital, j'ai de bons bargains. S'adresser Jean Castelli, 37 Notre-Dame, coin Saint-Gabriel. Aucune commission à payer. 281—1

AMEUBLEMENT de maison à vendre, poêle, gaz, glacière, mobilier de salle à dîner, mobilier de chambre, portière, prélarts, rideaux, gazeliers. 269 Craig Est, bonne place pour pensionnaires. Cause de départ. 276—6

AMEUBLEMENT de maison de pension à vendre, de première classe. Beaucoup de pensionnaires. A vendre à bon marché. 74 Saint-Denis. 279—6

AMEUBLEMENT d'une maison à 15 chambres, à vendre, aussi logement à louer, donnant un revenu de cinquante piastres par mois. Bonne place pour maison de pension. 50 Inspecteurs, carré Chaboillez. 280—6

AMEUBLEMENT de maison ; poêle, fournaise, glacière, buffet, table, tapis, prélart, gazeliers et bien d'autres articles, clos de bois, moulin à coudre. Une bonne offre ne sera pas refusée, 695 Saint-Denis. 281—3

A VENDRE

AMEUBLEMENT de maison à vendre, complet, à sacrifice, pour cause de départ. S'adresser le soir, de 7 à 8 heures, 231 Montcalm, 3ième étage. 281—6

AMEUBLEMENT à vendre, maison de 10 pièces, meublée, 6 chambres louées, belle localité, 237 Saint-Urbain, conditions faciles pour prompt acheteur. Visible 2 à 5 heures. 281—6

AMEUBLEMENT — A vendre, magnifique ameublement neuf : salon, boudoir, salle à dîner, cuisine, 7 chambres à coucher, fixtures, tapis, bail. S'adresser 50E avenue Laval, face carré Saint-Louis. 281—6

BOUTIQUE de barbier à vendre, 3 chaises, améliorations modernes, bonne place d'affaires, cause de vente : n'étant pas barbier ; aussi avec "shine" de 1ère classe. 490 Rachel. 279—6

BOUTIQUE de barbier à vendre, 8 chaises, poste le plus central de la ville, raison de vente : ayant fait acquisition d'un restaurant. Ecrire R. R., 537 "La Presse". 281—6

CLOS bois, charbon à vendre, vieille place d'affaires, très bon centre, engin gazoline, 3 voitures d'hiver, d'été, 2 chevaux, vendre, cause départ. S'adresser 264 Panet. 278—6

CLOS — A vendre, clos de bois, charbon, grains et foin, établi depuis 35 ans. Cause de vente : départ pour la campagne. 2470 Notre-Dame, ancien numéro. 281-6

CLIENTELE DE LAIT à vendre, de 40 à 45 gallons par jour. S'adresser Barrière de la Longue-Pointe. Aussi chevaux et voitures à vendre. 281—1

CLIENTELE DE LAIT à vendre, 45 gallons par jour, voiture neuve, deux chevaux et 2 harnais. S'adresser au No 17 coin Dorchester et Saint-Dominique Est. 281—1

ETAL de boucher à vendre, pour cause de départ. Conditions faciles. S'adresser 1610 Sainte-Catherine, Hochelaga. 281—1

ETAL de boucher à vendre, bonne place d'affaires, bonne clientèle, deux bateaux à servir. 1293 Ontario Est. 281—6

HABITS de messieurs à vendre, ainsi qu'un pardessus d'automne. S'adresser 40 Panet. 281—1

HABILLEMENT de gala, doublé en satin, grandeur 38, n'ayant été porté que quelques fois, $15.00 ; a coûté $35.00 ; un Prince-Albert, grandeur 38, neuf aussi, $12.00 ; bague ornée de diamants, ornée de trois pierres d'un blanc pur, $15.00 ; bague sertie de diamants et d'émeraudes, trois pierres, $25.00 ; machine à coudre en parfait ordre, $12.00 ; montre en argent pur, mouvement Waltham, $7.00. W. G. Goodhugh, 456 rue Saint-Paul. 277—6

MANTEAUX — A vendre, à sacrifice, deux manteaux drabs, deux gris et un noir. Aussi jupes de robes noires. 578 Notre-Dame Est. 281—1

IMPRIMERIE pour jobs à vendre, matériel neuf, comptant ou à terme. S'adresser chambre 43, bâtisse des Tramways. 280—6

MINE DE FER A VENDRE — Une mine donnant soixante-quinze livres de fer et dix livres de nickel, à quinze milles des chars. S'adresser Xavier Charron, Saint-Emile, comté Montcalm. 280—2

MOTEUR à gaz ou à gazoline, de 3 chevaux-vapeur, ayant coûté $250, à vendre $150. On peut le voir fonctionner. 1761 rue Saint-Hubert. Chas. Ferry. 280—6

MEUBLES — Toutes sortes de meubles, poêles et fournaises, aussi tapis et prélarts, vendus à conditions faciles. J. Albert, 131 Craig Est, vis-à-vis l'hôtel de ville. 281—6

VOTRE crédit est bon chez F. Lapointe, marchand de meubles 1449 rue Sainte-Catherine, angle Montcalm. 76—n

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE, deux carrosses doubles ou coupés, chevaux, harnais, robes en fourrure, costumes de cocher, etc. Vendra à bonnes conditions. S'adresser 239 Lagauchetière ouest. 276—6

A VENDRE, deux bons chevaux de travail et voitures, à bon marché. S'adresser 657 Notre-Dame, Maisonneuve. 281—1

CHEVAUX DEMANDES — Ceux qui ont des chevaux, harnais ou voitures de toutes sortes à vendre, voudraient bien les amener ici, car nous faisons des ventes qui donnent satisfaction. Nous vendons à l'encan tous les jours, à 2.30 heures p.m. Ventes privées en tout temps. Consignations de toutes sortes sollicitées et satisfaction garantie. T. W. Foster and Co., encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 265—24

CHEVAUX — A vendre, deux chevaux, un bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser 1313 Saint-Denis. 279—6

CHEVAL à vendre, très bon cheval, harnais, boghei bandages caoutchouc, le tout en parfait ordre, cheval garanti sain et sans défaut. Très bon marché. 892 Beaubien. 280—6

DEUX VICTORIAS de charretiers, deux express pour épicier et un boghei de famille, à vendre, en parfait ordre. D. Dion, 32 rue Sainte-Monique, coin Lagauchetière. 279—6

DEUX chevaux tout attelés, avec voitures, express, boghei et harnais complets. Bon marché. S'adresser 316 rue Harbour, ou 76 Saint-Jacques, Massicotte et Brunet. 280—6

ETALON à vendre, 4 ans, enregistré, canadien, bien dompté pour voiture légère ou d'ouvrage. Extra reproducteur. Bon marché pour prompt acheteur. S'adresser Ph. Benoit, Longueuil. 281—6

EXPRESS couvert spécial pour buanderie ou autres livraisons; autres pour épicier, jobbing pour meubles, etc., boghei, voitures de toutes sortes, charrette de poney. Brosseau, 85 Saint-Maurice. 277-6

JUMENT — A vendre, magnifique jument de boghei, très belle, pesant 1200, pâle rouge, 8 ans, garantie sans défaut et très bien domptée pour la selle. I. Saint-Jean, No 1012 Sainte-Catherine Est. 276—6

JUMENT à vendre, de 6 ans, pesant 1,250, à bas prix, aussi automobile à vendre, bon marché, ou à échanger. S'adresser 792 Sainte-Catherine Est. Marchands, 898. 278—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

PIANOS — A vendre, les célèbres pianos Mason et Risch, comptant ou conditions faciles, Cie de Pianos Leach, Ltée., 560 rue Sainte-Catherine ouest, ou succursale de la partie Est, 266 rue Sainte-Catherine Est. 276—6

PIANO A VENDRE — $125.00, payables $5.00 par mois, achètent un beau piano carré américain, 7 octaves et pieds sculptés. Cie de Pianos Leach, Ltée., 560 rue Sainte-Catherine ouest, Ouvert le soir. 276—6

PIANOS — A vendre, nouveaux pianos droits, $350, payables $10 comptant et $7 par mois. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine ouest ; magasin de la partie Est, 266 rue Sainte-Catherine Est. 276—6

PIANOS A VENDRE — Les plus grands musiciens du monde, y compris Albani, recommandent les fameux pianos Mason et Risch. Venez voir les échantillons de Toronto exposés chez la Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine ouest. 276—6

PIANO à vendre, piano droit Heintzman, $135 comptant. Pris pour dette. Pour permis de visiter, s'adresser à C., 569 "La Presse". 276—6

PIANO Stevenson droit, 7 octaves, de bonne qualité, caisse ébénée, beau son, à vendre. Prix $175.00. Conditions : $10.00 comptant et $5.00 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine ouest, près Peel. 281—2

COMBUSTIBLE A VENDRE

COMBUSTIBLES, slabs, bois franc sciés, fendus, bois corde, charbon, toute sorte grain, moulée, avoine, foin et prix défiant toute compétition. Verdon et Maillé, 62 Fairmont, Marchands, 1868. 264—24

COMBUSTIBLE — Voyage, $1.00 ; bois sec de moulin, scié ; bois franc, $1.60. Grain, foin, Ed. Cyr, coin Beaudry et Robin. Marchands, 131, Bell Est, 4251. 279—58

SLABS sciées, $1.00 le voyage; bois franc, $1.00 demi-corde; blocs, $1.50 le voyage. P. Payette Fils, 1338 de Montigny Est. Tél. Est 1296. 138—144

FOURRURES A VENDRE

FOURRURES — A vendre, chance extraordinaire, voyageur ayant terminé ses voyages, vendra ses échantillons ; beau manteau en mouton, étoles, manchons, capots doublés en fourrure et en chat; pour une chance rarement offerte, adressez-vous immédiatement. 39 Saint-Hubert. 276-6

FOURRURES — A vendre, à sacrifice, magnifique manteau en mouton de Perse; aussi pardessus pour homme en chat sauvage, autre doublé en fourrure, manchon, étole en vison. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Faut vendre. 39 Saint-Hubert. 281—6

CHALOUPES, YATCHS, BATEAUX

BATEAUX — A vendre à bon marché, deux bateaux à vapeur, bons pour traverse ou autre trafic. S'adresser à M. Archambault, Bout de l'Ile, comté Laval. 280—12

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, à Saint-Jérôme et ses environs, terres, boulangeries, étaux de boucher, boutique de forge ; autres propriétés. Edouard Derouin, agent, Saint-Jérôme, comté Terrebonne. Vous aurez satisfaction. 277—24

A VENDRE, une maison toute neuve, cinq pièces, bain et gaz, pour cause de maladie. Bon marché, située au No 607 Chambord. S'adresser en haut. 280—2

A VENDRE — Magnifiques propriétés, bâtisses en pierre, fournaises à eau chaude, jardins et vergers. Nos 25 et 27 chemin Sainte-Catherine, Outremont. S'adresser sur les lieux. 280—2

A VENDRE, magnifiques propriétés donnant de bons revenus : une rue Bordeaux, 9 logements, et l'autre rue Mont-Royal, 8 logements, près des usines Angus. Conditions faciles. S'adresser à 1043 Dorion. 281—1

BORDEAUX

Plusieurs lots à vendre bon marché, ces lots sont bien situés, et à proximité de la gare, lumière électrique, eau, canaux d'égouts, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux le soir, le samedi après-midi, ou le dimanche chez A. D. Dupont, Bordeaux. 264—u

BONNE maison neuve, bois et brique, devant en pierre, 3 logements, chauffée à l'eau chaude, lumière électrique, gaz. S'adresser 83 Boyer, $4,600.00. 280—6

COTTAGE neuf, en brique, à vendre, à Longueuil, avenue Quinn, huit chambres, cuisine à rallonge, fournaise, plomberie à découvert, près de la traverse ; possession si on le désire. Faites une offre. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 277—6

COTTAGE à vendre, $198, cinquième avenue, Viauville, très moderne, fournaise extra, grande cave, terrain 53 x 78 et ruelle. Bon marché peu comptant, faut vendre. V. Trudel, 54 Notre-Dame Est. 279—6

DEUX PLAIN-PIEDS, à Viauville, payant au moins 10 pour cent. Vendra bon marché. S'adresser à 2 avenue Prévost, Viauville. 281—6

LOTS à vendre à sacrifice, pour d'ici à 8 jours, 10 lots situés dans la plus belle partie du Plateau Westmount. Adressez-vous immédiatement, Montreal Real Estate Co., 56 Notre-Dame Est. 276—6

MAISON A VENDRE, deux logements, façade en brique, portes en chêne et balcon en fer, ville Saint-Louis. Conditions faciles. S'adresser 838 rue De Gaspé. 279—6

MAGNIFIQUE propriété de 3 étages, façade en pierre, 7 pièces, bain, gaz, loyer $540, prix $5,500. Conditions faciles, intérêts 5½ pour cent. S'adresser 1058 avenue des Erables, Delorimier. 280—6

PATE DE MAISONS à vendre, rue St Laurent, — avec façade additionnelle sur la rue adjacente, — façade en pierre, à trois étages, contenant deux grands magasins modernes et quatre plain-pieds ; nouvellement meublé et bien loué, avec terrain vacant de 48 x 100 en arrière, édifice 48 x 75. Prix $14,000. Conditions faciles. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 280—6

PLACE AVANTAGEUSE — A vendre, une maison contenant magasin et logement, louée actuellement pour deux ans, à $25 par mois, située rue Masson, près de l'église. Vendrait pour $3,500. Conditions $2,000 comptant. S'adresser 97 rue Marlborough. 281—1

PLUSIEURS PROPRIETES dans les quartiers Sainte-Marie, Saint-Jacques et Saint-Louis, à vendre à bon marché. On prendra en échange d'une de ces propriétés une épicerie licenciée ou des lots vacants dans les limites de la ville. Massicotte et Brunet, agents d'immeubles, 76 Saint-Jacques. Main 1314. 281—6

PROPRIETE, pierre et brique, 2 étages, 2 logements de 7 pièces, avec chambre de bain, gaz, à vendre pour rapporter plus de 10 pour cent. Nos 250-252 Gauthier. S'adresser à J. A. H. Hébert, N. P., 3151 rue Notre-Dame. 277—6

PROPRIETES A VENDRE — Coin rues Saint-Hubert et Marie-Anne, Nos 977-79 Saint-Hubert, pierre et brique solide, magasin et logements. Prix $5,500. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 276—6

PROPRIETE A VENDRE — $4,600, bois et brique, solage en pierre, parfait état, loyer $480 par an, 49 à 55 Gain, 4 plain-pieds. S'adresser 49 Gain. 278—7

PROPRIETE à vendre, près des Pères du Saint-Sacrement, 3 étages, façade en pierre de taille, rapportant bon revenu. Pour toutes informations, s'adresser à J. A. Rousseau, sur les lieux, Tél. Bell Est 2994. No 1242 Saint-André. 278-6

PROPRIETES A VENDRE — Rue Marie-Anne, Nos 35, 37, 39, 3 étages, près du Parc Lafontaine. Aussi deux côtés à deux étages, Nos 1060, 1062, 1064, 1066 avenue Simard, entre Marie-Anne et Mont-Royal, une des plus belles localités. Vendra à bonnes conditions. S'adresser No 111 rue Mont-Royal. 278—6

PROPRIETES A VENDRE — Nos 618 et 620 rue Saint-Timothée, à deux pas de la rue Sherbrooke, trois logements, loyer $294. Prix $2,500. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest.

UN vrai bon marché, à vendre ou à échanger. Nos 600-602-604-606 avenue Laval, six logements et une boutique. S'adresser No 367 Mont-Royal. 279—6

PROPRIETE à vendre, No 66 et 68 Palm avenue, Saint-Henri. Loyer $23.00 par mois. Prix, $2,700. S'adresser 1071 Saint-Hubert. 280—6

PROPRIETE A VENDRE — 6 logements, rue Moreau, 575 à 585, maison neuf, améliorations modernes, autre, rue Rivard, 5 logements. Pour informations, J. Jobin, 567 Saint-André. 280—6

PROPRIETE à vendre, près de la rue Sainte-Catherine, sur la rue Bourbonnière. Conditions faciles. S'adresser E. Péruse, 633 Notre-Dame, Maisonneuve. 280—5

PROPRIETES A VENDRE — Un coin d'avenir, coin rues Rachel et Saint-André, magasin et logements, Nos 1008, 1010, 1012 Saint-André, terrain 48 x 60. Prix, $6,500. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest.

LE PLUS BEAU PLACEMENT à Maisonneuve, propriété neuve, coin rues Sainte-Catherine et Bennett, Viauville, terrain 50 x 113, deux magasins et dix logements. Loyer $2,160. Prix $22,000. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest.

NOS 1265 et 1267 Cadieux, deux logements. Aussi lot vacant, 42 x 98. Le tout pour $2,700. S'adresser No 1267 Cadieux. 281—6

PROPRIETE à vendre, rue Coursol, maison bois et brique, construite depuis 15 ans, solage en pierre de taille, loyer $46.00 par mois. Termes faciles. S'adresser Philémon Gougeon, 166 Richelieu. 281—2

PROPRIETE à vendre, rue Notre-Dame ouest, maison bois et brique, contenant un magasin et trois logements, prix $4,500. Termes faciles. S'adresser Philémon Gougeon, 166 Richelieu. 281—2

SAINT-HILAIRE VILLAGE — A vendre, magnifique maison, 14 chambres, bord du Richelieu, hangar, écurie, bain, w. c., etc., le tout d'un fini parfait. S'adresser J. A. Cabana, Hôtel Richelieu, Saint-Hilaire Village. 278—6

TERRAINS A VENDRE

TERRAINS à vendre, rue Chaussée, près de la rue Mont-Royal, à Delorimier. S'adresser 72 rue Saint-Louis, près de la rue Bonsecours. 279—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

A VENDRE — Si vous pouvez économiser dix dollars par mois, je puis vous procurer un revenu viager de $900.00 par an, par un placement dans une affaire des plus prospère. Ceci est une proposition honnête basée sur des faits indiscutables. S'adresser pour toutes informations à O. B. D'Aoust, édifice Liverpool and London and Globe, Montréal. 277—6

CHARLES LEBEAU

Agent d'Immeubles et Courtier d'hôtels. Bâtisse de "La Presse," chambre 19. Tél. Bell Main, 1610. Tél. Marchands, 545.

LES GENS qui ont de la propriété, des terres ou des terrains à vendre ou à échanger contre des hôtels, on les invite de venir nous voir. On a en mains six des meilleurs hôtels de la ville de Montréal à échanger contre des propriétés. S'adresser à Charles Lebeau, bâtisse de "La Presse," chambre 19. Bell Tél. Main. 1610. 281—1

JOHNSON & GRACE

Agents d'immeubles et de chances d'affaires, 62 rue Saint-Jacques. Bell Tél. Main 1404. Tél. Marchands, 98.

QUELQUES BONS MARCHES : — RESTAURANTS LICENCIES, rue Sainte-Catherine, recettes $300 par semaine. Prix $10,000, $3,000 comptant.
Rue Craig, recettes $400.00. Prix $14,000, $4,000 comptant.
Rue Saint-Jacques, recettes $250 par semaine, prix $11,000, $3,000 comptant.

PLUSIEURS EPICERIES licenciées et non licenciées, dans les meilleurs quartiers de la ville, à 80c et 90c dans la piastre.

TROIS MAGASINS de cigares très recommandables. A des acheteurs sérieux nous prêterons l'argent nécessaire pour l'achat de tout commerce, annoncé par nous.

JOHNSON ET GRACE, 62 rue Saint-Jacques. 280—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, hôtels, restaurants, salles à manger, maisons de pension, épiceries, parts de société, et autres commerces. Maisons et boutiques à louer. L. Harris, 75 Boulevard Saint-Laurent. 241—n

HOTELS A VENDRE

A VENDRE, restaurant licencié, réparé à neuf, place d'avenir. Bonnes recettes. Loyer bas, vendra avec de très bonnes conditions. S'adresser sur les lieux, 2341 rue Saint-Jacques, Saint-Henri. 280—6

HOTEL à vendre à l'Epiphanie, station du Canadian Northern, à la Jonction de Saint-Jacques. Conditions faciles. Licence et propriété en bon état. On échangera contre propriété de ville ou campagne. Chance exceptionnelle pour un prompt acquéreur. Pour informations, s'adresser à Alcide Bertrand, prop. 272—15

HOTEL ou restaurant de première classe à vendre dans le centre de la ville. Chance exceptionnelle pour un prompt acheteur. Ecrire à G. G., 427 "La Presse." 277—6

RESTAURANT licencié à vendre, faisant $225 à $250 par semaine. Pour autres renseignements s'adresser L. A. Lapointe, 66 Saint-Jacques. 281—6

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE licenciée à vendre, établie depuis 30 ans, bonnes références du gros. Propriétaire s'en va à la campagne. Ecrire à Z. Z., 432 "La Presse". 280—6

EPICERIE licenciée à vendre, avec bon logement, pour cause de départ, commerce établi depuis quinze ans. Bon marché à prompt acquéreur. S'adresser notaire Gosselin, 143¼ Atwater. 276—6

EPICERIE à vendre, non licenciée, coin de rues, avec logement, écurie, un bail pour trois ans. Cause de vente : changement de commerce. S'adresser au No 312 Panet. 279—6

EPICERIE à vendre. Chance exceptionnelle. Aucune offre raisonnable ne sera refusée, pour une bonne épicerie. Cause de vente : le propriétaire ayant autre occupation. S'adresser 115A Dufferin. 281—1

MAGASINS A VENDRE

A VENDRE, magasin bonbons, cigares et rafraîchissements, bon centre d'affaires. Bonne raison de vente, loyer $10.00 par mois, avec logement. S'adresser Ph. Gougeon, 166 Richelieu. 281—2

AUX MODISTES — Bon magasin de chapeaux à vendre, dans petite ville 2,000 âmes. Bonne place d'affaires. Vendra à bonnes conditions. Ecrire Cam., 541 "La Presse." 280—6

IMMEDIATEMENT à vendre, beau magasin, cadres, portraits, moulures, images, agence moulins à coudre, si désiré, gros profits, place centrale, 40c dépenses par jour y compris loyer, obligé discontinuer, le tout, $450. Ecrire à C. C., 422 "La Presse". 276—6

MAGASIN général de campagne à vendre, établi depuis 30 ans, bonne localité, faisant de très bonnes affaires. Cause de vente, départ. Stock de $6,000. Ecrire Cam., 503 "La Presse". 278—6

MAGASIN — Librairie à vendre, établie depuis plusieurs années. Bonne place d'affaires. Vente pour cause de santé. Pour conditions, s'adresser à 291 rue Sainte-Catherine Est. 278—6

RESTAURANT à vendre, bonbons, cigares, rafraîchissements, aussi fixtures, prélarts. Logement 4 pièces. S'adresser 253A Hôtel de Ville. 280—6

FERMES A VENDRE

FERMES à vendre. S'adresser au Trust and Loan Co., 26 rue Saint-Jacques, Montréal. 156—Ms—n

SAINT-LIN — Terre à vendre, maison, grange et étable, 200 arpents de terre, dont 40 en terre forte, 100 arpents labourables, 100 autres non labourables, sucrerie de 3,000 chaudières, avec évaporateur, située à 7 arpents de la gare du Grand Nord. Vendra $3,900.00 ; comptant, $2,500, balance conditions faciles. Jos. Perrault, Saint-Lin, comté L'Assomption, Qué. 276—6

TERRE à vendre, à Sainte-Perpétue, Nicolet, ayant 6 par 20 arpents profondeur, 15 arpents profondeur en culture, bien bâtie, en face terre boisée, 30 arpents, bureau poste, beurrerie, école, tout près, prix $2,700, conditions faciles. S'adresser Honoré Pelletier, Sainte-Perpétue, Nicolet. 278—6

POELES — FOURNAISES

POELE Prowse de cuisine en acier, à vendre à bon marché, à prompt acheteur, en bon état. S'adresser 1062 avenue Delorimier. 281—1

REPARATIONS

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché ; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands 2159. 267—24

LA MAISON PAULETTE

MADAME PAULETTE, modiste parisienne, 80 Drummond, arrivant de Paris, fera son ouverture de modes mardi, 25 du courant. Vous trouverez les plus hautes et dernières créations de Paris. 269—26

SERRURIERS

CLEFS, serrures, spécialité: découpage de clefs Yale Corbin, Sergent et Green Leaf; pour toutes vos réparations de clefs, serrures, allez à 182 rue Sanguinet. 278—6

FERRONNERIE ET TAPISSERIE

TOUTES sortes d'articles en fer pour menuisier; job de tapisserie, 2¼ cents en montant; poêles, $12.00 en montant; fournaises assorties. André Leroux, 780 Notre-Dame Ouest. 265—26

ALLEES

NOUS faisons jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billard et pool et fixtures de bar. Catalogues envoyés gratis par la poste sur demande. Chas. Passow and Son, Chicago. T. Burdett, 290 rue Saint-Paul, agent pour le Canada. 128—n

BUANDERIE "IMPERIALE"

BUANDERIE et teinturerie "Impériale." Nouveau quartier, 5 rue Berthelet. Ernest Mireau, gérant. Lavage et nettoyage français, habits de messieurs et dames teints, nettoyés et pressés. 279—6

REPARATIONS DE MEUBLES

REPARATIONS de canapés, fauteuils, chaises, matelas, etc. Spécialité d'ameublement de salon et draperies. F. Dufour, 395 Ontario, coin Saint-Hubert. Ouvert jusqu'à 9 heures. Bell Est 3389. 280—6

MODES D'AUTOMNE

OUVERTURE DE MODES — Grande ouverture de modes, lundi, le 1er octobre et les jours suivants, à la Confection des Quatre Saisons, 708 rue Saint-Denis. 278—6

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds. 45 ans d'expérience. Heures du dimanche, 9 à 2. 1 Lagauchetière ouest, angle Saint-Laurent. Tél. M. 3791. 235—n

CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES — Nous offrons des clavigraphes Remington garantis en parfait état à $25 comptant. United Typewriter Co, Ltd. Le Clavigraphe Underwood, 99 rue Saint-François-Xavier. 262-26

NETTOYAGE DE TAPIS

DOMINION CARPET BEATING CO, seul bureau, 262 Dorchester Ouest. On répare les meubles, les matelas, aussi les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Tél. Main 4414. 258—26

MONTREAL CARPET BEATING Co. — Nouveaux numéros, 125 et 127 Lagauchetière Ouest, angle Chenneville, Montréal, l'établissement le plus considérable et le mieux outillé de la ville. Téléphone Main 716. 267—26

MARCHANDS DE PUPITRES

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas. Bureaux droits, à dessus plat et dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 300 Saint-Jacques, Montréal. 261—26

PLISSAGE SOLEIL

RIEN de plus élégant qu'une jupe plissée soleil ajustée sur la hanche, bas mesurant six à huit verges, faite de soie ou de petit drap. 382 Craig Est, gare Viger. 280—5

TEINTURE "IMPERIALE"

HABITS DE MESSIEURS nettoyés et pressés, $1.25. Nettoyage français, $1.50. Habillement teint et pressé, $1.75. 5 rue Berthelet. Ernest Mireau, gérant. Téléphone Up Town 3688. 279—6

PECHE ET CHASSE

PECHE, CHASSE — A vendre, minnows, articles divers pour pêche et chasse. S'adresser R. N. Sévigny, plombier, 514 Saint-Jacques, près gare Bonaventure. Tél. Bell Main 1624. 279—6

STENOGRAPHIE EN 30 JOURS

Classes de sténographie de Boyd, le jour et le soir ; le seul système de sténographie au monde pouvant s'apprendre en 30 jours ; clavigraphie ; comptabilité améliorée de Goodwin et télégraphie. Venez, écrivez ou téléphonez, Moon's Syllabic Shorthand and Business College, salle Karn, 468 rue Sainte-Catherine ouest. Tél. Up. 3005. W. T. Moon, princ. 257—26

POUR TOUT LE MONDE

ADRESSEZ : "Lampe A. B. C." 30 rue Saint-Jean, Montréal, pour un brûleur de lampe produisant la lumière Auer sur votre propre lampe à pétrole, $3.00. Fort escompte aux marchands. 279—6

BILLARDS ET ACCESSOIRES

TABLES de billard neuves, grand assortiment de tables d'occasion, toutes grandeurs, allées de quilles, fixtures de bar. Prix les plus bas. Brunswick Balke Collender Co., 206 Saint-Laurent. 265—26

HABILLEMENTS SUR MESURE

$10 pour un pardessus ou un habillement complet fait sur mesure. Dernières importations d'automne. Coupe garantie. General Co-operative Supply Co. 332 Notre-Dame Ouest. Main 1659. 278—6

PERSONNEL

PERSONNEL — The American Fur Store est déménagé du No 27 rue Saint-Laurent au No 431 rue Sainte-Catherine Est. 163—n

PERSONNEL — Essayez nos traitements pour toutes maladies de la peau, du cuir chevelu, poils, poils follets, verrues, môles enlevés permanemment. Pédicure, manicure—diplômé.— Satisfaction garantie. Miss Grant, 6 avenue du Collège McGill. Téléphone Up 3126. 260—Ms—n

KODAKS

KODAKS de R. F. Smith et tous accessoires de camera, 116 Notre-Dame Ouest — ancien numéro, 1756 Notre-Dame. — Uptown, 148 rue Peel. Demandez la nouvelle liste d'occasions. 258—24

PRELATS PRELATS

1,500 coupons prélarts de 2 verges à 16 cents ; 50 pièces de prélarts linoléum, valeur 50, 60 cents, à 29 cents. Maison Viau, 1327 Sainte-Catherine Est, 629 Mont-Royal. 281—n

MATERIAUX de CONSTRUCTION

MATERIAUX de construction de seconde main à vendre, colombage, porte, châssis, madriers, planche, planchers, soliveaux, escaliers, pierre à bon marché. S'adreser coin Craig et Papineau. 278—6

MATERIAUX de construction à vendre, pierre, brique, portes, châssis, complet, planche, planchers, soliveaux de 30 pieds, escaliers, colombages. J. Duclos, 180 Panet. 279—6

MATERIAUX DE CONSTRUCTION — Brique à vendre, prompte livraison. Prix modérés. J. Décarie Fils, rue Saint-Ambroise. Téléphone Bell Westmount, 80. 280—6

PEAUX DE VISON

2,000 peaux de vison à 39 cents, 75 cents, $1.25, $1.50. Maison Viau, nouveautés, 1327 Sainte-Catherine Est ; 629 Mont-Royal. 281—n

POELES ACIER HOOLAHAN

VENDUS à crédit. Nous avons en mains un assortiment complet de nos poêles en acier, supérieurs à tout autre en fini et qualité, 689 rue Notre-Dame Ouest. 256—26

IMMEUBLE ET BRIQUETERIE DE VALEUR

Situés dans la meilleure partie du quartier Est de Montréal, à vendre à des conditions avantageuses. Le terrain forme un bon coin et mesure environ 200 pieds carrés ; les constructions sont en brique et, pour la plus grande partie, neuves ; l'installation est en parfait état avec des commandes d'avance pour quelque temps. Droits de brevets de valeur pour faire la brique, compris. On pourrait payer une partie raisonnable du prix en immeubles améliorées. Informez-vous-en.

H. J. ROSS 180 rue St Jacques

28,1,3,5,8 FF

INFORMATIONS DEMANDEES

INFORMATIONS DEMANDEES — Les personnes connaissant l'adresse de Mme Noël Desrochers, autrefois du No 152 Plessis, Montréal, sont priées de communiquer toutes informations à l'adresse ci-haut. 279—6

CARTES POS. ILLUSTREES

AMERICAN POST CARDS STORE a toujours le plus récent et plus joli assortiment de cartes postales. Meilleur marché qu'ailleurs. Gros et détail, 218 Saint-Laurent, Montréal. 281—6

PERDU

CHIEN Irish Setter rouge foncé et répondant au nom de Setter, perdu le 2 octobre. Récompense à celui qui le ramènera à M. C. Douglas, 248 avenue Laval. Celui qui le détiendra après cet avis sera poursuivi. 281—1

CHIENNE — Perdue, petite chienne blanche, taches noires sur le ventre, ayant collier en cuir, avec cadenas combinaison. Rapporter 1710 Saint-Denis. Récompense. Ceux qui la retiendront après cet avis, seront poursuivis. 281—1

JEUNE chienne English Setter perdue, propriété de F. W. Shutts, 681 rue Sherbrooke Ouest ; les deux oreilles tachetées de noir. Celui qui la détiendra sera poursuivi. 280—3

LIVRET — Perdu, un livret de laitier, perdu le 3 du courant. Prière de le rapporter à J. B. Léonard, Saint-Laurent. 281—1

MEDAILLE — Il a été laissé dans une boîte à marchandise, chez M. Marchand, coin Montcalm et Sainte-Catherine, une médaille d'or de diplôme, avec initiales, L. Caire. Prière de la rapporter au magasin Marchand. 281—1

MONTRE de dame et chaîne en argent avec breloque en argent, crayons, etc., y attenant, perdus le 10 septembre, entre rue Bleury et avenue Oliver, Westmount, dans un tramway de la rue Sainte-Catherine. Récompense à celui qui les rapportera au No 3 rue Saint-Edouard, partant de Bleury. 3,6

PAQUET — Perdu, samedi dernier, un paquet de linge — marque Glengary. — Récompense libérale sera payée à toute personne rapportant le linge. The Globe Laundry Co, 475 avenue Laurier. Tél. Bell Est 2496. 280—2

PERDU, lundi, sur la rue Papineau, entre Lafontaine et Rachel, un paquet de cuir de cinquante feuilles. Retourner à N. Monet, 1247 Papineau. Récompense. 281—4

PERDUS, deux billets de 4 piastres, trois d'une piastre, à partir rue Saint-Dominique, passant à travers le carré Marie-Anne, descendant la rue Saint-Laurent et Duluth. S'adresser 375 Duluth. Récompense. 281—1

PORTEFEUILLE — Perdu, vendredi ou samedi, un portefeuille en cuir noir contenant de $75 à $80, ainsi qu'un reçu du collège de L'Assomption, au nom de M. Alfred Lesage. Récompense généreuse à qui le rapportera à J. A. Gauthier, au bureau de "La Patrie." 280—3

A suivre sur la page 9

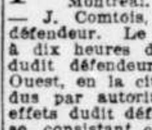

CORS ENLEVES SANS DOULEURS — 25 cents chacun, oignons ongles incarnés protubérances, verrues et toutes les maladies des pieds traitées habilement par le Prof. L. Harris, établi en 1864, 75 Boulevard Saint-Laurent. Tél. Bell Main 2116. On va voir les dames et messieurs à leur résidence. 241—n

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Cour de Circuit, No 12364. — J. Comtois, demandeur, vs. E. Biron, défendeur. Le 13ième jour d'octobre 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 21 rue Brandon Ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions : argent comptant. R. Drainville, H. C. S. Montréal, 3 octobre 1906. 281—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 17392. — B. Signer, demandeur, vs. M. Greenbaum, défendeur. Le 12ième jour d'octobre 1906, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 3 rue Lagauchetière, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en fourrure, manteaux. Conditions : argent comptant. L. A. Dionne, H. C. S. 3 Côte Place d'Armes. Montréal, 3 octobre 1906. 281—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 5518. — O. Robitaille, demandeur, vs. J. N. Guay, défendeur. Le 13ième jour d'octobre 1906, à onze heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 240 avenue des Pins, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en cheval et voiture. Conditions : argent comptant. R. Drainville, H. C. S. Montréal, 3 octobre 1906. 281—1

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 11492. — F. Frenette, demandeur, vs O. Duchesne, défendeur. — Le 12e jour d'octobre, 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 144 rue Duvernay, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano, un harmonium et meubles, etc. Conditions : Argent comptant. J. A. Bissonnette, H. C. S. Montréal, 2 octobre, 1906. 281—1

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 11347. — A. L. Larose, demandeur, vs R. A. Branlt, défendeur. — Le 12e jour d'octobre, 1906, à deux heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au No 740 rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc., etc. Conditions : Argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 3 octobre, 1906. 281—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 12902 — Pharmacie Lachance, demandeur, vs J. Gogny, défendeur. Le 12ième jour d'octobre 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 78 rue Saint-Hubert, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un chien. Conditions : argent comptant. R. Drainville, H. C. S. Montréal, 3 octobre 1906. 281—1

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 13159. — J. A. Daignault vs Dame J. Léveillé. — Le onzième jour d'octobre, 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de ladite défenderesse, au No 216 rue Ontario Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ladite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, "brackets" à gaz, piano, etc. Conditions : Argent comptant. J. Bacon, H. C. S. Montréal, 3 octobre 1906. 281—1

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 12773. — E. L. Davis, demanderesse, vs J. Colle, défendeur. — Le 12e jour d'octobre, 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 329 rue Cadieux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions, argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 3 octobre, 1906. 28-1

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 416. — Walter-Paul, de Montréal, demandeur, vs Bernardt Carl Scroeder, défendeur. — Le douzième jour d'octobre 1906, à dix heures de l'avant-midi, au ci-devant domicile dudit défendeur, en arrière du No 76 rue Université, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Pierre Bienjonetti, H. C. S. Montréal, 3 octobre, 1906.

CORBILLARD

Un très joli corbillard neuf à vendre à très bonnes conditions, Termes très faciles pour fabriques désirant avoir leur propre corbillard. S'adresser 992 rue Ste Catherine Est.

267-n FF

LES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

Suite de la première page

les avantages de son affiliation à cette Université si chère à tous les Canadiens, et qui représente la plus haute conception de l'enseignement supérieur dans notre province.

"Cette Ecole des Hautes Etudes Commerciales qui sera dirigée par des hommes d'affaires d'expérience, ouvrira une ère nouvelle dans l'enseignement des sciences commerciales, et aura pour effet immédiat d'amener de saines et utiles réformes dans les programmes actuels de l'enseignement de nos collèges et de nos écoles. Ces réformes auront pour objet l'établissement de systèmes d'enseignement plus pratiques et plus en rapport avec les besoins toujours nouveaux de notre commerce et de notre industrie.

"L'esprit d'initiative agressif des nationalités qui nous entourent nous oblige à nous tenir toujours en éveil pour être prêts à répondre aux transformations nouvelles que nous crée notre situation particulière dans ce pays.

"La démarche que nous faisons auprès de vous aujourd'hui, démontre que nos hommes d'affaires les plus éminents se rendent bien compte de cette situation, et qu'ils sont déterminés à agir pour faire face au problème de l'avenir commercial de notre race.

"Comme aucune oeuvre n'est créée sans effort de la part de ceux qui en sont les promoteurs, nous avons toute confiance que ceux qui voudront attacher leur nom à la création de cette école, et nous croyons qu'ils seront nombreux, se mettront hardiment à la tâche et que puissamment aidés par le sympathique concours de notre éminent archevêque Mgr Bruchési, par vos conseils éclairés M.le Vice-Recteur, ainsi que par les autorités de l'Université, les bases de cette oeuvre éminemment pratique, utile et désirable seront jetées, et que bientôt elle s'élèvera comme un des plus beaux monuments édifiés par les nôtres pour la plus grande gloire du Canada.

"Messieurs, je termine en disant : donnons immédiatement la vie à cette oeuvre et elle vivra pour grandir forte et prospère."

Aux voeux exprimés par M. Gonthier, M. le chanoine Dauth répondit en assurant les délégués de l'entier concours des autorités de l'Université Laval. "L'Université, dit-il en substance, est très heureuse de la démarche que font aujourd'hui, auprès d'elle, les hommes d'affaires de Montréal. L'initiative prise par la Chambre de Commerce répond en effet à un voeu depuis longtemps conçu par les autorités universitaires. C'est donc vous dire que les vues exprimées par vous sont les nôtres et que vous pouvez compter sur notre appui dévoué.

M. le chanoine Dauth suggère alors que l'on constitue sans retard un comité de 7 ou 8 membres chargé de demander la charte d'incorporation du nouveau corps universitaire. La faculté des hautes études commerciales tout en étant étroitement unie aux facultés aura une organisation distincte. Elle nommera ses professeurs, mais les nominations devront être soumises à la ratification du lieutenant-gouverneur en conseil, si le gouvernement comme on n'en peut douter — accorde une subvention anuelle à la nouvelle faculté. L'école soumettrait également chaque année un rapport au gouvernement. L'Université s'engage pour les premières années à fournir à l'école des Hautes Etudes le local nécessaire et les mêmes avantages qu'elle accorde aux autres facultés.

En terminant, M. le chanoine Dauth communique à l'assemblée une résolution passée à une réunion récente, par le conseil de l'Instruction Publique en faveur de la fondation d'une Ecole de Hautes Etudes Commerciales.

M. Honoré Gervais appuie éloquemment le projet.

Très au courant de la question des hautes études commerciales, sur laquelle il a prononcé, en 1904, un remarquable discours, le député de St Jacques fait, à l'assemblée, des suggestions excellentes pour l'organisation de la nouvelle faculté.

Il esquisse le programme des cours qu'elle devra donner. Ces cours embrassent une grande variété de sciences : histoire et géographie économique, politique et commerciale ; droit commercial, langues vivantes, études des systèmes douaniers, de la finance d'Etat, économie politique, etc., etc.

Il faudrait, dit M. Gervais, pour donner cet enseignement, une quinzaine de professeurs, et l'école devrait pouvoir compter, dès le début, sur un revenu minimum de $15,000.

M. Honoré Gervais déclare, en terminant, que les délégués de la Chambre de Commerce et de l'Université Laval peuvent s'adresser avec confiance à l'hon. M. Gouin, qui s'est constitué le protecteur dévoué de toutes les belles entreprises qui ont pour objet l'accroissement de la valeur sociale de notre race.

M. A. V. Roy ajoute quelques remarques intéressantes à l'appui du projet. La résolution suivante est alors lue et adoptée à l'unanimité :

Il est résolu :

1o—Qu'une Ecole des Hautes Etudes Commerciales soit fondée, dès cette année ;

2o—Que cette Ecole soit constituée en corporations distincte avec le droit de régir ses biens, de nommer ses professeurs et faire ses règlements ;

3o—Qu'elle soit affiliée à l'Université Laval avec les privilèges et conditions ordinaires ;

4o—Qu'en retour des subsides généreux qu'elle obtiendra des pouvoirs publics, elle reconnaisse leur contrôle comme le fait déjà l'Ecole Polytechnique.

Toutes les personnes présentes et dont nous publions les noms plus haut, ont signé ces résolutions qui resteront comme un monument à l'admiration de tous et qui diront à ceux qui nous succéderont, le grand dévouement de la Chambre de Commerce et des autorités de l'Université Laval.

M. A. V. Roy a appuyé fortement le projet de la fondation d'une école des hautes études Commerciales.

M. Isaïe Préfontaine a été le dernier orateur. Il a proposé qu'une nombreuse délégation se rende auprès de sir Wilfrid Laurier et de l'honorable M. Gouin pour solliciter des subventions pour la nouvelle faculté. En terminant, M. Préfontaine remercie M. Gervais des démarches qu'il a faites dans l'intérêt de la fondation d'une école des hautes études commerciales.

Tel que l'a proposé M. Préfontaine, des délégations seront nommées prochainement pour se rendre auprès des premiers ministres fédéral et provincial.

LE DIEU DU KAISER

Berlin, 3. — Les enfants polonais de la Prusse orientale ne consentaient pas à apprendre le catéchisme allemand et encore moins à réciter leurs prières en langue allemande. Or, le gouvernement prussien a formellement interdit l'usage de la langue polonaise dans les écoles.

Pour réduire les enfants à l'obéissance, on a menacé d'une privation complète de vacances ceux qui ne se soumettraient pas aux prescriptions du règlement. Un certain nombre d'enfants de Gnesen et de Posen ont consenti à suivre un cours d'instruction religieuse fait en allemand. Mais, à Posen, beaucoup d'écoliers continuent la grève; les mères se joignent aux enfants pour demander le maintien du livre de prières polonais.

LE PARADIS DES ENFANTS

Les merveilles que renferme l'exposition des jouets à l'Alcazar d'Eté,

A PARIS

Automobiles, sous-marins, télégraphes sans fil, réveils-matin qui allument une lampe,

POUPEES QUI FUMENT

Paris, 3 — L'exposition de jouets à l'Alcazar d'Eté, aux Champs-Elysées, attirent une foule énorme. Les automobiles minuscules, exactement copiées sur les grandes machines, sont très nombreuses. Les nombreux accidents d'automobiles ont donné à un inventeur l'idée de construire une voiture qui, une fois mise en mouvement, fait un certain trajet, puis, sa machine se dérangeant, fait un saut en l'air, lance ses voyageurs dans toutes les directions et retombe en pièces. On peut la refaire en un instant et recommencer le jeu. Une autre voiture est une automobile militaire blindée et montée d'un canon miniature à tir rapide. La course du Circuit des Ardennes a aussi fourni plusieurs modèles.

Un sous-marin est très admiré. Il pèse 60 livres et mesure 5 pieds de long par 2½ pieds de diamètre. Après un séjour de quelques minutes sous l'eau, il remonte à la surface avec une précision bien plus grande que celle de son grand modèle.

La Télégraphinette transmet des aérogrammes à une distance de 100 verges.

Un petit funiculaire grimpe sans effort apparent une pente qui semble impraticable.

Un réveil-matin ingénieux part à l'heure qu'on veut, allume une lampe et un poêle à eau chaude.

Le profiliographe est formé d'un cadre double en métal, garni de lamelles de carton. Si on le place contre un visage, ces lamelles se dirigent dans un sens opposé aux saillies de la face et donne un profil en relief passablement ressemblant.

La récente visite à Paris du roi Sisowath, a inspiré à un fabricant l'idée de construire un ballet cambodgien miniature. Les danseuses portent le costume national et dansent sur des airs populaires.

Le nouveau jeu Diabolo est joué par des automates.

Un trio de ménestrels chante des airs comiques avec d'amusantes cortorsions.

Des poupées et des clowns mécaniques dansent, rient, marchent, fument, toussent et crachent.

NOUVELLE INVENTION

Une soupape d'arrêt pour empêcher l'inondation des caves par l'égout.

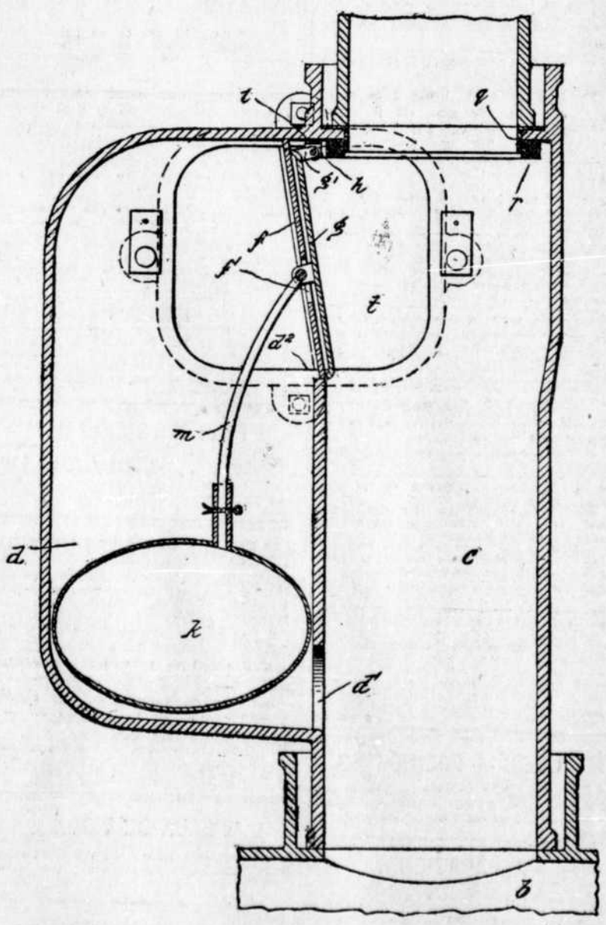

LE PLAN VERTICAL DE LA SOUPAPE A PRESSION RETROGRADE, INVENTEE PAR M. LEON JODOIN, FACTEUR D'ORGUES DE LA RUE ST DENIS.

On se rappelle le nombre incalculable des poursuites intentées à la ville tous les printemps par des contribuables qui ont souffert des dommages par suite de l'inondation des caves de leurs logis ou de leurs magasins. La ville a même payé des sommes considérables pour le règlement de ces multiples procès.

D'autres poursuites sont encore en marche devant nos tribunaux.

C'est à quoi pensait M. Léon Jodoin, facteur d'orgues, domicilié rue Saint-Denis 1119, lorsqu'il commença, au printemps, à chercher le moyen d'empêcher l'inondation des caves.

Il réussit parfaitement et, le 18 septembre dernier, il obtenait, du bureau des Patentes d'Ottawa, ses lettres patentes pour la fabrication d'une soupape d'arrêt, que l'on place à l'intersection du tuyau de chute et du tuyau de course dans les canaux d'égout.

Cette invention utile s'adapte au service d'égouts dans les maisons.

La vignette que nous reproduisons ici en explique le fonctionnement.

Le même dessin peut être consulté dans les lettres patentes portant le numéro 101,042.

"B" est le conduit qui relie le tuyau de course de la rue au tuyau de chute de la maison, "C", lequel est percé d'un petit tuyau auxiliaire "D".

L'eau de l'égout, s'il se produit une inondation, monte du tuyau de course dans le tuyau de chute et se déverse ensuite dans la cave ou même dans la maison, s'il n'y a pas de soupape d'arrêt.

Mais avec l'invention de M. Jodoin, l'eau de l'inondation en montant dans le tuyau "C" est forcée par sa propre pression d'entrer dans le conduit "D". Ici, l'eau lève une boule, "K", reliée à une plaque, "G", dont le fonctionnement dépend immédiatement du mouvement ascendant ou descendant de la boule. Du moment que l'eau a monté cette boule jusqu'à la hauteur du châssis de la plaque. La plaque se trouve fermée sur "R". L'eau ne peut dépasser ce point et la cave est sauvée de l'inondation.

Le mécanisme est placé verticalement afin d'empêcher l'entrée des solides.

Comme on le voit cette invention pratique pourrait prévenir de grands dégâts dans les caves si souvent inondées de certains quartiers de la ville et de la banlieue.

VERITABLE MISE EN ACCUSATION

L'échevin Turcot dénonce en plein Conseil hier soir la "Montreat Light Heat'

A SAINT-LOUIS

Un projet pour constituter une brigade du feu et une force de police complètement séparées.

NOUVELLE USINE

Le conseil de la Ville Saint-Louis commence à faire de l'agitation contre les compagnies qui l'exploitent, et la séance d'hier soir a été particulièrement intéressante sous ce rapport.

M. Amable Godon, pro-maire, présidait, et tous les autres échevins étaient à leur siège.

Sur rapport du comité général, le conseil vote $100 aux pompiers de Montréal, pour services rendus.

L'exemption de taxes pour dix ans et autres privilèges accordés dernièrement à la "Henderson and Potts, Co. Ltd.," sont transmis à la "Brandram Henderson Co., Ltd," manufacturiers de peinture, d'huile, de vernis, etc., qui ont l'intention de construire une immense usine rue Saint-Urbain, entre les rues du Pacifique et Atlantique. Les plans ont été soumis et approuvés en comité. L'édifice mesurera 365 pieds de longueur, 145 pieds de largeur, et 46 pieds de hauteur. Le coût probable sera de $60,000. La compagnie est composée de capitalistes anglais, et possède déjà un capital de $175,000. Une centaine d'ouvriers seront employés à la manufacture au printemps prochain.

L'Association des Manufacturiers, et particulièrement les manufacturiers contribuables de la Ville Saint-Louis, demandent que les taux pour l'approvisionnement de l'eau par la "Montreal Water and Power" soient définitivement fixés par un comité d'arbitrage. Cette requête est référée au comité de l'aqueduc.

L'échevin Turcot constate que la "Montreal Water and Power Co." prend trop de temps pour soumettre le rapport qu'elle a promis au sujet de son système d'aqueduc. Il demande que l'aviseur légal réponde immédiatement sur l'opportunité qu'il y aurait à prendre un bref d'injonction contre la compagnie et d'agir en conséquence.

"Il n'y a pas que cette compagnie qui exploite la Ville Saint-Louis, dit M. Turcot, "la Montreal Light, Heat and Power Co. nous vole ni plus ni moins. De cinq heures et demie à huit heures du soir, la ville est dans une demi-obscurité. On ne peut ni lire, ni écrire à la lumière du gaz, on ne peut non plus chauffer nos poêles. Et, ne nous imaginons pas que nous ne payons pas pour un bon gaz. C'est le même prix. Lorsque le gaz est méchant," continue M. Turcot, "c'est l'air qui le remplace dans les tuyaux et que la compagnie nous vend au prix du gaz; car l'air exerce sa pression sur le compteur, tout comme le gaz.

M. Turcot demande protection et déclare que le temps n'est peut-être pas loin où chaque citoyen et la Ville se fabriqueront leur lumière au moyen de la gazoline.

M. Jubinville cite le fait d'un citoyen du quartier Saint-Jean-Baptiste qui a été obligé d'abandonner la compagnie du gaz pour en revenir au système d'éclairage du siècle passé, l'huile de pétrole.

Le secrétaire et l'aviseur légal reçoivent ordre de faire une pression sur la compagnie du gaz pour que celle-ci améliore son service.

L'échevin Turcot émet le projet de diviser bientôt le département de police et celui de la brigade de feu. Les dernières épreuves ont prouvé que cette amélioration était devenue nécessaire; il faut à la Ville Saint-Louis des pompiers et des constables en plus grand nombre.

Le rapport du comité des finances sur l'état financier est promis de nouveau pour la prochaine assemblée.

LES ECOLES CATHOLIQUES

L'OUVERTURES DES COURS DES ECOLES DU SOIR A LIEU AUJOURD'HUI.

Il devait y avoir hier après-midi réunion du comité des écoles de la commission catholique, mais par suite de l'absence de quelques membres, cette assemblée pendant laquelle on devait s'occuper de la nomination de professeurs pour les écoles du soir, a été remise à cet après-midi.

Cela n'empêchera pas l'ouverture des classe des écoles du soir. Aujourd'hui, les cours seront donnés par les anciens professeurs, en attendant la nomination de nouveaux maîtres pour les classes qui n'en ont pas encore.

Jusqu'ici, l'inscription aux écoles du soir est de 100 pour cent plus considérable que l'an dernier.

Voici les chiffres que l'on nous fournit: Ecole Montcalm, 240 inscriptions; Ecole Olier, 106; Ecole Belmont, 139; Ecole Champlain, 140; Ecole Sarsfield, 127 et l'école Edward Murphy, 68 élèves.

Il y a 83 élèves d'inscrits à l'école du soir italienne dirigée par le R. P. Léonardo, au No 83 de la rue Balmoral.

LE CLUB LETELLIER

C'est ce soir qu'a lieu aux salles du club la mise en nomination des candidats à la présidence et autres charges du club Letellier.

La question de l'élection de la division Ste Marie sera discutée. Seront présents, MM. J. G. Lacombe, député, J. T. Marchand, ex-échevin; Larivière, M. Martin et Séguin, échevins.

TUE DANS LES CHANTIERS

La police a reçu une dépêche de la compagnie de scieries Cleveland, datée de Nairn, Ont., disant qu'un nommé Villeneuve, dont la famille demeurait coin des rues St Charles-Borromée et Ontario, ici, dernièrement, s'est fait tuer dans les chantiers de la compagnie.

M. R.-L. BORDEN S'EN LAVE LES MAINS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 3 — Le chef de l'Opposition aux Communes, M. R.-L. Borden, a déclaré hier qu'il n'a eu absolument rien à faire dans les transactions suspectes relatives aux spéculations récentes sur les terres de l'Ouest canadien.

CONSEIL DE DELORIMIER

La lutte contre la Cie D. B. Martin sera continuée sans merci.

GROS CONTRAT

La pression de l'eau est assez bonne pour assurer la protection efficace des propriétés, en cas d'incendie.

LISTES ELECTORALES

Le conseil de la municipalité de De Lorimier a eu, hier soir, une intéressante séance, présidée par M. le maire Messier. Etaient présents, MM. les échevins Jeffrey, Miller, Latour, Labrecque, Lacombe et Vigneault.

La compagnie McCready écrit au Conseil, le priant de s'assurer si en cas d'un incendie considérable la pression de l'eau serait suffisante pour prévenir une conflagration comme celle qui vient de dévaster Saint-Louis du Mile-End.

M. Miller dit que la compagnie peut être parfaitement rassurée ; la pression de l'eau a été diminuée au moyen d'un réducteur, afin d'empêcher une trop grande consommation, ou plutôt des pertes dans la distribution.

En cas d'incendie, ce réducteur peut être enlevé, et de plus une valve électrique, qui sera placée d'ici à quelques jours, augmentera considérablement la pression.

La pression actuelle de l'eau, telle que constatée à l'hôtel de ville est suffisante pour lancer un jet d'eau à 80 pieds de hauteur, en sorte qu'il n'y a pas à craindre un désastre comme celui de la Ville Saint-Louis.

IMPORTANT CONTRAT

Le comité des travaux publics recommande d'accepter la soumission de M. Trefflé Charpentier, pour la construction d'un égout sur les rues Iberville, Dandurand, Chapleau et Masson. Ce rapport est adopté à l'unanimité, M. Charpentier étant le plus bas soumissionnaire. Le coût de construction des égouts s'élèvera à $23,000, et permettra à la municipalité d'élever le niveau de la rue Iberville sans qu'il lui en coûte un sou.

Un compte de $705, pour contribution à l'entretien des aliénés du comté d'Hochelaga, est référé à l'aviseur légal, Mtre Monty, qui dit que d'après la loi les municipalités sont tenues de payer une partie du coût d'entretien des aliénés qu'elles envoient dans les asiles ; il pourrait se faire cependant qu'une loi spéciale aurait été édictée pour le comté d'Hochelaga.

Le conseiller Labrecque soulève toute une tempête de protestations demandant de faire enlever les poteaux que la compagnie de téléphone des Marchands place à tort et à travers dans la municipalité. La question est référée à Mtre Monty.

Dans quelques jours, le système d'alarme de la municipalité sera complété, dit le président de la commission du feu.

La grande question soulevée, au cours de la séance, a été celle des poursuites prises par la municipalité contre

LA CIE D. B. MARTIN.

L'échevin Lacombe dit qu'il est informé que le comité d'hygiène de Montréal a donné des ordres à ses inspecteurs de retirer leurs plaintes contre la compagnie. Il proteste avec véhémence contre cette action du comité d'hygiène de Montréal. Mtre Monty demande de donner des explications basées sur des renseignements personnels. Il assure les conseillers que la municipalité triomphera des influences mises en jeu par la compagnie et qu'il n'y a aucune raison de craindre sa conduite qu'on peut qualifier d'astucieuse. Elle cherche à tromper le comité d'hygiène par des promesses tout comme elle a trompé le conseil de DeLorimier, tout comme elle a cherché à atténuer la sentence de l'hon. juge Lavergne qui lui a infligé une amende considérable. Mtre Monty promet de démontrer aux membres de la commission d'hygiène qu'ils sont leurrés, et quoi qu'il arrive, DeLorimier a encore un moyen efficace à sa disposition pour forcer la compagnie à respecter les règles de l'hygiène dans ses abattoirs.

LISTES ELECTORALES

La révision des applications faites pour les listes électorales aura lieu le 23 octobre courant.

Le conseil s'ajourne au 10 octobre.

CE DRAME DE FAMILLE

"DOC" SAVIGNAC COMPARAITRA MARDI PROCHAIN.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 3. — La police affirme que Mme Savignac consentira à déposer contre son mari, "Doc" Joseph A. Savignac, mardi prochain lorsqu'il comparaîtra sous l'accusation de tentative de meurtre. Le prisonnier n'a pas encore choisi son défenseur, mais il est probable que l'avocat qu'il prendra, quel qu'il soit, empêchera l'épouse de témoigner contre l'époux.

OBSEQUES IMPOSANTES A SAINT-GUILLAUME

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Saint-Guillaume, Qué., 3.—Les funérailles du regretté Dr Lamoureux ont eu lieu ici, samedi matin. De mémoire d'homme, jamais pareille affluence de fidèles n'avait été remarquée aux funérailles d'un laïque, en cette paroisse.

LE COMTE DE CASTELLANE

Il est renvoyé par ses électeurs à la Chambre des députés.

Paris, 3.—Le comte Boni de Castellane a été réélu membre de la Chambre des députés, pour les Basses Alpes. Il a réuni 2,250 voix, contre 2,154 pour ses trois adversaires ensemble.

Le comte Boni avait perdu son siège pour cause de corruption.

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte.

JAMAIS UN **Marchand HONNÊTE**

Ne voudrait vous faire croire que pour le prix du savon "Baby's Own Soap" vous pourriez acheter un savon aussi bon. Bien plus, quelque prix que vous payiez, vous ne pourrez pas acheter un savon meilleur que le . . . . . .

Baby's Own Soap

ALBERT SOAPS LIMITED, MFRS.,
MONTREAL

Les mots "Baby's Own Soap", imprimés dans le savon et sur la boite, ne sont JAMAIS TRADUITS.

6-1-06

LE TEMPS NECESSAIRE POUR RETABLIR LA SANTE

Ce n'est pas "deux semaines de vacances" ou "un long repos". C'est chaque jour — chaque repas. Ce que vous mangez aujourd'hui, signifie plus de sang rouge—plus de puissance cérébrale — plus d'énergie — plus de force—ou cela signifie perte. Tout dépend de ce que vous mangez—non de la quantité, mais de la qualité.

ORANGE MEAT

Contient la santé, la force et l'énergie — elle est prête à fortifier l'esprit et le corps.

ORANGE MEAT est la NOURRITURE appropriée, aujourd'hui, pour les hommes et les femmes d'une intelligence brillante. En GAGNEZ-VOUS ou en perdez-vous?

Les épiciers de partout ont Orange Meat en paquets de 15c et 25c. Chaque paquet de 15c contient un coupon bon pour des primes de valeur. Ecrivez "Orange Meat, Kingston", pour la nouvelle liste de primes. Le gros paquet "Jumbo" de 25c, contient 2¼ fois la quantité du paquet de 15c.

LAMER CARROSSES LAMER CARROSSES

21 Saint-Antoine
50
VOITURES à VENDRE
En Dix Jours,
de $10.00 à $25.00 de moins que les prix réguliers.
AU COMPTANT.

8,5

HISTOIRE ET LEGENDE

Suite de la première page

que de l'ancêtre, sa probité et sa foi profonde.

Parmi les types dont le souvenir vivra longtemps dans le comté de Rimouski il en est un dont nous dirons quelques mots: c'est la mère Batoche, qui a laissé son nom à l'un des endroits les plus magnifiques de la paroisse de Sainte-Cécile du Bic.

Il est en effet un certain coin de terre et de mer que les sept ou huit cents touristes qui nous visitent annuellement se disputent le droit d'habiter en été. Ce coin de terre frangé d'eau c'est la pointe à Batoche.

La pointe à Batoche est sans contredit le point principal du panorama magnifique que présentent les alentours du Bic et qui a valu à cette paroisse le nom mérité de "Suisse du Canada."

Les vieux nous diront d'où vient ce nom de Batoche donné à cette langue de terre, qui est l'endroit préféré des touristes.

Il y a plus d'un demi-siècle, vivait sur cette petite péninsule une bonne vieille qui s'appelait Batoche Fournier.

La bonne femme était le cauchemar des mauvaises qui de temps à autre pouvaient s'aventurer dans la paroisse, mais d'un autre côté, elle faisait le délice des voyageurs et de ses co-paroissiens, par ses saillies et son pouvoir presque magique de guérisseuse.

La mère Batoche devint veuve alors qu'elle n'avait goûté que quelques années de mariage.

Plutôt que de se remarier, elle crut qu'elle serait mieux de vivre tout le reste de ses jours pour le souvenir de son cher défunt, qu'elle avait accompagné au cimetière en versant d'abondantes larmes.

La mère Batoche habitait seule cette petite pointe de terre située à environ quatre milles du village du Bic, et qui s'avance dans le fleuve, entre le Saint-Laurent et la rivière Hâtée (que les Anglais écrivent Hatty).

A force de vivre seule, la mère Batoche avait fini par oublier jusqu'à ses habitudes du sexe.

A soixante ans la mère Batoche fumait comme un vrai pêcheur des Méchins et elle se servait du fusil de chasse et de la hache comme un trappeur de renom.

La maison de la mère Batoche est encore debout. Aujourd'hui, une brave famille de pêcheurs l'occupe, celle de M. Michel Santerre, un brave vieillard dans la quatre-vingtième.

Le père Santerre et son fils sont propriétaires de toute la péninsule dont l'extrémité ouest est un bocage feuillu, rendez-vous des touristes en été.

Le père Santerre a succédé à la légendaire mère Batoche dont le nom est toujours évoqué par le voyageur qui s'aventure à cet endroit.

—Depuis combien de temps est-elle morte la mère Batoche, demandons-nous au bonhomme Santerre.

—Ca fait bien maintenant une quarantaine d'années, nous réponds le vieillard.

Et avant que nous le lui demandions, l'octogénaire nous parle de cette vieille à qui la légende a donné des pouvoirs de bonne fée.

"La mère Batoche, nous dit-il, vous disait la température cinq jours d'avance. Aux farauds elle prédisait un mauvais ménage et aux braves gars un mariage heureux.

"Sa pipe à la bouche, la mère Batoche se mettait au travail tous les matins, bêchant, ratissant, râclant.

"Rien ne l'arrêtait, pas même le mauvais temps ou une indisposition.

"Malheur au mécréant qui se serait hasardé sur sa péninsule pour lui faire de mauvais coups.

"On se rappelle encore qu'un jour la mère Batoche tint tête à deux chemineaux qui voulaient la forcer à leur prêter un gîte pour la nuit, dans sa maisonnette. L'un d'eux reçut une telle râclée qu'il crut prudent de quitter pour toujours le comté afin de n'être plus l'objet des rires des habitants.

"La mère Batoche était aussi l'amie des pêcheurs qui venaient souvent boire une "terrinée" de lait et "tirer une touche" avec la rude insulaire."

La brave femme dut cependant se soumettre comme tous les humains aux dures exigences de la Camarde.

Un jour on apprit que la mère Batoche avait dû s'aliter, vaincue par la maladie. Ce fut un émoi dans le Bic. De toutes parts, on accourut pour voir s'éteindre cette vieille mère Batoche qui avait tant fait parler d'elle depuis plusieurs années.

La mère Batoche-Fournier mourut quelques jours plus tard, terrassée par une violente et courte maladie.

Ses restes reçurent une humble sépulture mais son nom était destiné à subsister dans le souvenir des habitants du Bic.

La Pointe à Batoche est le coin le plus fréquenté par les touristes, à cause de son panorama grandiose, de sa grève sablonneuse et elle doit peut-être aussi sa plus grande popularité au personnage quasi légendaire qu'elle évoque : la mère Batoche.

IMPORTANTE VENTE D'IMMEUBLES

M. U. H. Dandurand a vendu hier, à ses salles, les propriétés suivantes: Nos 154 à 170 rue Frontenac, 9 logements vendus à M. A. McAllister, pour $11,925; Nos 421 et 423 rue Saint-Christophe, vendus à M. Léon Perlier pour $3,150. Les enchères ont été vives, ce qui montre qu'il y a un bon marché pour les immeubles.

PLAIES BRULÉES COMME PAR LE FEU

Les médecins n'y pouvaient rien. —Tout un coté qui n'était plus qu'une masse de chair au vif et cuisante—Guéri par

L'Onguent du Dr Chase

L'auteur de cette lettre était presque réduite au désespoir par suite d'un cas d'exzéma extrêmement grave. La guérison produite par l'Onguent du Dr Chase ressemblait plus à un miracle qu'à tout autre chose. Toutes sortes de traitements avaient échoué, et les médecins étaient complètement deroutés. Vous pouvez lire les détails vous-même.

Mme J. B. Horth, de Paspébiac, comté de Bonaventure, Qué., écrit: "Grâce à l'Onguent du Dr Chase j'ai été complètement guérie d'une horrible maladie. J'étais maintenue comme en prison, car je ne pouvais aller parmi la société retenue que j'étais par la honte de ces plaies au vif et enflammées qui couvraient tout un côté de mon corps. L'eau coulait de ces plaies et partout où cette eau passait de nouvelles plaies surgissaient. Ces plaies me brûlaient comme du feu. J'avais l'oreille enflée et le côté de la tête me faisait tellement mal que c'est avec peine que je pouvais me peigner. Les docteurs ne pouvaient rien me faire et j'étais jusqu'au désespoir, à raison de mes souffrances lorsque je commençai à faire usage de l'Onguent du Dr Chase. Dans un mois je fus complètement guérie et je crois que c'est là une sorte de miracle."

Il n'y a aucun doute que l'Onguent du Dr Chase est le remède le plus sûr pour guérir les maladies virulentes de la peau, de même que les éruptions. Il procure un soulagement instantané de cette démangeaison et de ce brûlement terribles et guérit complètement et radicalement la maladie. 60 cents la boîte, chez tous les marchands ou chez Edmanson, Bates et Co., Toronto.

PETITES ANNONCES

Suite des pages 6 et 7

ON DEMANDE A EMPRUNTER

ON DEMANDE à emprunter d'un particulier, à 4 pour cent, la somme de $3,000, sur première hypothèque. Bonnes garanties. Ecrire G. G., 527 "La Presse." 281—1

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A PRETER — 5% en ville, ou en campagne. Notre bureau étant établi depuis douze ans, vous aurez satisfaction, si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance, écrivez Osw. Chaput Cie, Edifice "La Presse." 262—26

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 4½ et 5 pour cent. Conditions faciles. S'adresser : "Maison de Finance Cadieux," 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 267—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame. Bureau, Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862. Main 539. 121—n

ARGENT A PRETER sur hypothèque. S'adresser à J. E. Desroches, notaire, 76 rue Saint-Jacques. Tél. Bell Main 1314. 281—6

PRETS sur hypothèque, achat de débentures municipales. O. Léger, 107 rue Saint-Jacques, Montréal. 211—n

PRETS SUR HYPOTHEQUE, gros et petits montants, intérêt, 5, 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser à M. Viau, 74 Saint-Gabriel. Résidence 135 Drolet. Main 424. 256—27

DIVERS

AVIS — Mesdames, consultez le Dr Balmer, spécialiste pour les cheveux et la figure. Ici d'ici à quelque temps seulement. Il arrêtera vos cheveux de tomber, guérit les pellicules et fait pousser les cheveux en abondance et donne conseils pour le bon teint. De 2 à 10 p.m., tous les jours, 328 rue du Palais. 279—6

SAINTE-ANNE DE BEAUPRE—Ce coupon donne droit au porteur à une magnifique gravure en couleurs, de sainte Anne, pour chaque commande d'encadrement de $2.00. Malone Moulding and Framing Co, 48 Côte du Beaver Hall. 281—26

YEUX — OREILLES, NEZ, GORGE

Dr FRS DE SALLES PREVOST, "Spécialiste Paris"
Maladie des yeux, oreilles, nez, gorge. Consultations: 1 à 4. Consultations gratuites pour indigents mardi, vendredi, 10 à midi, 232 Sherbrooke Est. 279-26

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St-Denis, Montréal. 163-1M-v-n

COUVERTURES

De toutes sortes ; couvertures en ciment garanties pour 7 ans, $3 du carré. Spécialité : planchers pour endroits humides. J. J. Garland, entrepreneur, 27-29 rue Saint-Jacques. Tél. Main 3861. 279—1Ms—n

PRETS faits sur immeubles, pour un certain nombre d'années, si on l'exige, avec le droit de payer une certaine somme chaque année, réduisant ainsi l'intérêt annuel.
MONTREAL LOAN & MORTGAGE CO
141 Notre-Dame Ouest, coin St Jean. 304-Mvsn FF

ON DEMANDE---Un vendeur de premier ordre, parlant l'anglais et le français. Ecrire disant expérience à Boite A, 534 bureau de La Presse. 280-2 FF

HOTEL RIENDEAU
J.A. TANGUAY, Propriétaire
58 & 60 Place Jacques Cartier, Montreal.
196—1Mvn.

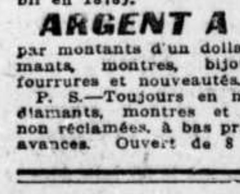

ARONSON & RUTENBERG
Prêteurs sur gages et bijoutiers, 601 ou 115 Craig Ouest. Ancien établissement vis-à-vis rue Saint-François - Xavier. (Etabli en 1878).

ARGENT A PRETER
par montants d'un dollar et plus, sur diamants, montres, bijouterie, vêtements, fourrures et nouveautés.
P. S.—Toujours en mains pour vendre, diamants, montres et autres bijouteries non réclamées, à bas prix, pour couvrir les avances. Ouvert de 8 a.m. à 8 p.m. 256—1mMjsn

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 13206. — Laurent Pigeon, demandeur, vs. Louis Bonnefoi, défendeur. Le 12ième jour d'octobre 1906, à dix heures de l'avant-midi, au No 88 rue Sainte-Elisabeth, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en poêle et ménage. Conditions : argent comptant. J. E. Desmarais, H. C. S. Montréal, 3 octobre 1906. 281—1

LA CONTREBANDE DES DIAMANTS

New York, 3 — Le "Times" de Londres d'hier disait ce qui suit: "La rumeur circule parmi les officiers de douanes qu'un marchand de diamants de New York arrivé tout récemment à Montréal, venant de Londres, se propose de passer en contrebande aux Etats-Unis, pour une valeur de plus de $150,000 de diamants, taillés et polis à Amsterdam et apportés à Londres par un courtier, qui les auraient remis ensuite au marchand New yorkais.

A la demande de M. Twohey, agent des douanes américaines à Montréal, trois agents de la police secrète de New York auraient été envoyés ici pour surveiller l'homme aux diamants. Ce dernier, ayant eu vent de l'affaire aurait changé ses plans. On dit que les diamants sont encore à Montréal.

BRAS ARRACHE DE L'EPAULE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 3 — En coupant des gerbes de blé-d'inde, à l'aide d'un couteau automatique, M. Charles Howe, employé au compte du Dr E. P. Ball, de "Lee Farm", à Rock Island, a eu le bras entièrement haché et arraché de l'épaule par les dents de la machine.

COMMERCE ET FINANCE

COMMERCE

BEURRE ET FROMAGE — Reçu, 6,361 boites de fromage. Marché tranquille mais ferme à 13c à 13 1-8c. pour Ontario et 12¾ et 12 7-8c pour celui de l'Est. Les derniers avis reçus d'Angleterre informent que les stocks de fromage à Liverpool, Londres et Bristol, sont de 339,000 boites, contre 262,405 boites à la même date l'année dernière. On ignore la quantité disponible à Montréal ; quelques-uns l'estiment à 280,000 boites, ce qui représenterait une diminution de 180,000 boites sur celle de l'année passée à pareille époque.

BEURRE — Reçu, 308 boites. Demande locale bonne, demande tranquille pour l'exportation ; marché ferme, cependant, toujours en hausse, à 24c à 24¼c.

GRAINS ET FARINE — Marché en baisse de 1c par bushel, à Chicago, conséquence de certaines liquidations ; en fermeture, 75 3-8c décembre ; 79¼c mai. Marché de Winnipeg : ouverture, blé, 75 5-8c octobre; 75¼c novembre ; 73c décembre ; 77 3-8c mai. Fermeture : 74 7-8c octobre ; 74¼c novembre ; 73 3-8c décembre ; 76 7-8c mai. A Montréal, le marché reste à peu près au même point ; les exportateurs ont pu satisfaire quelques chargements.

MAIS — Plus faible de 5-8c, à 42 7-8c, décembre, à 43 3-8c mai.

AVOINE — En baisse de 3-8c, fermant à 34 1-8c décembre. Demande locale tranquille ; mais comme la demande n'a pas augmenté, les prix restent fermes pour les lots de chars, No 2, blanche, à 39¼c à 40c ; No 3, à 38¼c à 39c ; No 4, à 37½c à 38c le bushel. Avoine roulée, tranquille, les acheteurs ayant comblé leur besoin pour le moment.

Reçu : 77,756 bushels de blé ; 29,500 de mais ; 4,635 d'avoine ; 986 de pois ; 6,600 barils de farine.

FOIN — Demande bonne pour le foin pressé et prix fermes. Foin au voyage, peu d'arrivée, demande bonne, à $11 à $13 par 100 bottes. Nous cotons : No 1, $12 ; No 2, $11 à $11.50.

VIANDES ET PROVISIONS — Marché sans changement ; la demande pour toutes les lignes de viandes en conserves est bonne, des acheteurs locaux comme de ceux de la campagne. Nous cotons : Gros lard canadien, $33 à $34; en barils, $23.50 à $24; lard canadien de choix, désossé, $23 à $23.50.

SAINDOUX — Composé, par 375 livres, 8 à 8¾ cents; en seaux de 20 livres, 8¼ à 9 cents ; fondu, par 375 livres, 12½ à 13 cents; en seaux de 20 livres, 13 à 14 cents. Pur, par 375 livres, 11½ à 12 cents; en seaux de 20 livres, 12 à 12¼ cents.

VIANDES FUMEES — Jambons, de 25 livres et plus, 14½ à 14¾ cents; de 18 à 25 livres, 15 à 15¼ cents ; de 12 à 13 livres, 15¼ à 16 cents ; 8 à 12 livres, 16 cents. Jambons désossés, roulés, 13 à 14 cents ; plus petits, 13¼ à 14½ cents. Bacon anglais désossé, 16¼ à 17 cents.

PRODUITS DE LA FERME — Reçu, 1209 boites d'oeufs, dont 715 boites destinées à l'exportation. Demande locale pour petites quantités, bonne et marché assez actif. Nous cotons : de choix, 22 cents; mirés, No 1, 18 à 18¼ cents ; No 2, 15½ à 16 cents.

FEVES — Tranquille ; prix sans changements à $1.50 à $1.60 le bushel ; en lots de chars, $1.40.

SIROP ET SUCRE D'ERABLE — La demande reste la même et les prix ne varient pas, à 55 à 65 cents le gallon, mesure à vin : 75 à 85 cents le gallon impérial. Sucre, 6½, 8¼ à 9½ cents.

LA BOURSE

New-York, 3 octobre. — Le marché ouvrit ce matin en général plus haut que la veille, mais sans montrer d'activité. Après la première heure, il devint très irrégulier. A midi, la liste, à part d'un ou deux stocks, était au niveau de la veille. Les Steels ouvrirent fort, et restèrent fermes toute la matinée, bien que la nouvelle de l'affaire du minéral de fer semble n'être pas sans considération.

L'Atchison a eu une marche curieuse. Jusqu'au moment où le dividende fut annoncé, il monta à 107 7-8 ; quand le dividende fut connu, il tomba à 105¼.

Le marché s'affaiblit par sympathie avec cette baisse, mais il finit par reprendre le terrain perdu.

Ventes à midi : 644,100.

A MONTREAL

Le marché montre plus d'ampleur et plus de force que d'habitude.

La Banque d'Hochelaga, le Power et le Pacifique ont été à la tête du mouvement.

La Banque d'Hochelaga a sauté ce matin à 160, et à midi, à 163.

Les stocks de banque ont beaucoup de vogue de ce temps-ci, et la prudence qui préside aux destinées de notre grande banque canadienne, ainsi que sa prospérité manifeste, excitent lad emande et font monter son prix.

Le Pacifique a oscillé entre 180 et 180½, tandis qu'à New-York il touchait 183½.

Le Power semble en demande ; on dirait qu'il se fait un mouvement de hausse dans ce titre, et que les spéculateurs en attendent de grands résultats.

Le Détroit a fait 95½ sur 475 parts. Là encore, il y a un mouvement de hausse qui commence.

Les Bons du Steel sont plus forts, la demande est ferme à 84, et l'offre ne trouve pas de vendeurs à 83¾.

La North Star se tient à 28 ; l'on affirme que cette mine a frappé un riche filon.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p. m.

STOCKS	Vend.	Ach.	STOCKS	Vend.	Ach.
Ant R. S. C	...	...	BANQUES		
Bell Tél	...	146	B.B.N. Am.	...	145
B.C.Pk A.A.	81	77	B. Com.	180¾	...
" B	81	77	B. Dom.	...	...
Can. Con.	68	67	East Town.	163¼	...
Can-Pacific	180½	180½	Hamilton	...	...
New Pacific	...	...	B. Hoche.	165	162¾
Det. E. R.	95¾	95½	B. Imperial	...	233
D. Coal Com	70	69	B. Merc.	175	173
" Pfd	...	...	B. Molson.	225	223
D.I.&S.Com	29	28¾	B. Mont.	256¾	255
" Pfd	80	78	B. Nationale	127	121
Duluth Com	20	19	B. N. Scot.	...	284
" Pfd	40	37	N. S. new	...	...
Hal E. R	105	102	B. Ontario	...	...
Hav. E. R.	50	45	B. Ottawa	...	...
" Pfd	93½	89	B. Québec	150	142½
Illinois Tr P	94	93¼	B. Royal	...	238
Int. C. Com	...	...	Royal New	...	...
" Pfd	...	...	B. Soverelng	138	137
L. Wds Pfd	114¾	...	B. Standard	...	...
" Com	97	94	B. Toronto	...	...
L. Pape	...	...	B. Union	...	158¾
" Pfd	113	108	COTTONS		
Mack. Co C.	73¾	73	Can. C.C.Co.	68	58
" Pfd	74	71	Mont. Cot	132	129
Mex. L.&P.	52¾	52	Textile Com	104	101
MinnStPaul	151	148½	BONDS		
M.L.H.& P	95¾	95¼	Bell Tél	109	107
M.S.R.	279	278½	Can.Col. Cot	...	95
Loan & M.	...	...	D. Coal	101¼	100
Mont. S. W.	...	...	Dom. Cot	97¾	96½
" Pfd	...	...	Dom.I.Steel	84	83¾
M. Tél. Co.	170	165	Halifax T.	...	100
N. O. T. & L.	23½	23	Hav. E. Ry	95	...
N.S.S.&Co	69	67	Lake W	115	110
" Pfd	...	...	L. Paper	...	...
N.W. Land	...	...	Mex. E.L.Co	76¾	76
North Star	29	28¾	Mex. L.H.P.	80	79
Ogil. Mil. Co.	...	...	M. L.H. & P.	...	99
Ogil. Pfd	127	122	M. St Ry	110	104½
R.&O.N.C.	83	82½	N.S.S.	...	109
Rio Jan L. P	41¾	40¾	N. S. Con.	...	...
Sao Paulo	...	...	Ogil. Mil. Co.	...	115
St John E.R	...	...	Price Bros	101	...
Toledo E.R.	33¼	31¾	R. & O.N.C.	...	...
Tor. S. R.	118	117	Rio de Jan	77	76
Trinidad El	...	...	Sao Paulo	96	95
T.C.E.R.	117	114½	Textile S, A	93	90½
Win. E. R.	...	...	" " B	95	94
West India	...	47	" " C	95	90½
W. Hotel	...	101	" " D	...	90¾
...	...	...	Win. E.	108	106

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Can. Pac. — 100 à 181½.
Coal — 100 à 69¼.
Toledo — 75 à 32¼, 5 à 32¼.
Hoch. Bk — 50 à 160.
Détroit — 100 à 95¼.
Telephone — 10 à 146.
Rich. et Ont. — 5 à 82¼.
Royal Bk. — 50 à 237¼.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Iron — 25 à 29¼, 100 à 29, 75 à 28½.
Iron Pfd — 25 à 78½.
Iron Bds — $8,000 à 83¾.
Mex. Elec. Bs. — $2,000 à 76.
Sao Paulo Bd. — $500 à 95¼, $3,000 à 95 3-8.
Textile Pfd — 18 à 103½.
Power — 10 à 96, 25 à 94¾, 5 à 96, 75 à 95¾, 50 à 95¼.
Rio — 200 à 40½.
Illinois Pfd — 2 à 95, 40 à 94.
Détroit — 475 à 95½.
North Star — 2,200 à 28.
Mackay — 125 à 73.
Can. Pac. — 75 à 181, 5 à 180¾, 50 à 181, 50 à 180¾, 25 à 180½.
Telephone — 10 à 147.
Mackay Pfd — 5 à 71¼.
Tornto Ry — 10 à 117, 15 à 117½, 1 à 116¾.
Havana Pfd — 100 à 89.
Mont. St. Ry. — 150 à 278.
Mont. Cot. — 50 à 130.
Hoch. Bk. — 25 à 160, 25 à 160¼, 50 à 161, 25 à 160¼, 5 à 160¼, 25 à 162, 60 à 163.
Mer. Bk. — 29 à 175.
Twins — 25 à 114¼.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par F. & C. Randolph, courtiers, 87 rue Saint-François-Xavier.

VALEURS	Ouv.	12.30	VALEURS	12.30	Ouv.
Am. Car F.	45½	45½	Kan.& Tex.	36¾	36⅞
" prf.	...	...	" prf.	71	71
Am. C. Oil.	35	35½	Ls.& Nash.	147⅜	147⅜
Am.Loc.Co.	73¾	74	Mann.Elev.	...	...
A.L.Copper	113	112⅜	Miss. Pac.	97⅜	98
Am.Smel. C	155	154⅜	Metrop. Tr.	...	...
" prf.	...	...	Norf. & W.	97	97
A.Sug.R.Co	136	134⅜	MStP&StM	...	...
A. T. & S.F.	108¾	108⅜	" prf.	...	...
" prf.	...	...	N.Y.C.& H.	140	139¾
Balt.& Ohio	123⅜	123	N.Y.O.&W.	48¾	48⅜
" prf.	...	...	Nat.Lead C.	78¾	78
B. R. T.	77¾	77¾	Pac. Mail	38	38
C. & Al. Co.	...	...	Penn. R. R	141⅝	141⅞
Can. Pac.	180¾	180⅜	P.Steel com	54⅜	54⅜
Can. South.	...	...	People's G.	...	...
Ches.&Ohio	63½	63	Pl. & Read.	152⅞	153¾
C. & N. W.	...	...	" I prf.	...	...
C.M.& St P.	[illegible]	174⅜	" II prf.	...	...
C.R.I.& Pac	...	...	R. Island,c.	29¾	30
" prf.	...	...	South R. c.	36⅜	36⅜
C. G. N. Y.	...	...	" prf.	...	...
Col. F.& I.	55¾	56⅜	South Pac.	93¾	94⅜
C.C.C.&S.L.	...	93	Ten.C.& I.	...	...
D.Lack &W	554½	...	Texas Pac.	39¾	39⅜
Del. Hud.	224	...	Twin City	...	...
Det. U. Ry.	95	95	U. S. L. C.	...	...
D.& R.G.Co	43	43	" prf.	...	...
" prf.	...	...	U.S.S.Com.	47⅜	47⅜
D.S.S.& At.	...	...	" prf.	107⅜	107⅜
" prf.	...	...	U.S.Rub. c.	56⅜	55⅜
Erie Rail	46⅜	46⅜	" prf.	...	...
" II prf.	...	...	U. Pac. C.	185⅜	184⅜
" I prf.	...	...	" prf.	...	...
Great Wet.	...	...	Wabash	21⅜	...
Gen. Elec.	167	167	" prf.	44⅞	...
Hoc. Valley	...	...	West U.Tel.	...	...
Ill. Cent.	...	...	Wis. C.com.	27⅜	...

RETRAITE DE M. L'ABBE A. GIRARD

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Notre-Dame du Portage, 3. — M. l'abbé J. Z. A. Girard, curé de cette paroisse depuis quinze ans, vu sa faible santé,a résolu de prendre sa retraite. Les paroissiens qui avaient espéré le garder encore quelque temps, n'ont pas voulu le laisser partir sans lui témoigner leur reconnaisance pour tout ce qu'il a fait pour eux.

Dimanche, M. le curé faisait ses adieux. M. le curé remercia en termes émus ses paroissiens de la reconnaissance qu'ils ont toujours eue pour lui, leur disant qu'il continuerait de prier pour ses paroissiens de Notre-Dame du Portage. Il leur recommanda de toujours rester attachés au clergé et à son digne successeur, M. Taschereau.

M. le curé quitta la paroisse mercredi midi, se dirigeant vers le quai de la Rivière du Loup, où il s'embarqua le soir vers six hures pour la Baie St Paul, lieu de sa nouvelle demeure. Avant de se rendre au quai, il arrêta donner la main à M. le curé Blais, de la Rivière du Loup. Un bon nombre de paroisiens sont allés le reconduire jusqu'au quai. Là, une dernière fois, il leur serra la main en leur disant qu'il ne les oublirait jamais.

IMPOSANTES OBSEQUES A TROIS-RIVIERES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 3 — Les funérailles de Louis Camirand, maire de la banlieue de Trois-Rivières, ont eu lieu à 9 heures du matin, lundi, dans l'église de La Pointe-du-Lac, au milieu d'un concours extraordinaire de parents et d'amis de Trois-Rivières, Sherbrooke, Richmond, Montréal, la Banlieue et la Pointe-du-Lac.

Les porteurs des coins du poêle étaient ses quatre beaux-frères, MM. Désiré Gervais, Joseph Chevalier, Félix Chevalier et Thomas Chevalier.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Gervais, Montréal, le neveu du défunt.

Dans le cortège, on remarquait le Dr Camirand, de Sherbrooke, et M. Hudon, de Richmond, ses cousins.

Le chant fut exécuté par un choeur puissant, formé d'amis de la famille en deuil.

$32,000 PRIX D'UN AQUEDUC

Sherbrooke, 3 — Le système d'aqueduc ci-devant exploité par l' "International Waterworks, à Stanstead, vient d'être acquis du col. Haskell, par le Rév. A. Lee Holmes, au prix de $32,000.

NOUVEAU PRESBYTERE DE LA PAROISSE SAINT-ENFANT-JESUS, A VILLE SAINT-LOUIS.

LE NAUFRAGE DU "MAUDE"

LE CAPITAINE SPAIN COMMENCE CE MATIN, UNE ENQUETE SUR LA FATALE COLLISION DU 27 SEPTEMBRE DERNIER.

Le capitaine Spain a commencé l'enquête, cet avant-midi, sur la collision entre le "Maude" et l'"Ottawan". L'enquête a lieu aux bureaux de la Marine et des Pêcheries, rue des Comissaires.

Le capitaine Spain a, à sa droite, le capitaine Reed gardien du port, et à sa gauche, le capitaine Edward Adams, président des inspecteurs de bateaux.

MM. Aimé Geoffrion et J. E. Martin, avocats, représentent l'Ottawa River Navigation Coy, propriétaire du "Maude" et M. A. R. Macaster; l'Ottawa Forwarding Coy., propriétaire de l'"Ottawan".

Le capitaine Donnelly, représentant la compagnie de l'"Ottawan", dit que l'accident est dû à l'imprudnee de ceux qui dirigeaient le "Maude", et M. l'avocat Geoffrion, à la question du juge Spain, attribua, de son côté, l'accident aux marins qui avaient la direction de l'"Ottawan".

La collision dans laquelle le "Mande" a sombré, et qui a causé trois pertes de vie, a eu lieu le 27 de septembre dernier, pendant la nuit. Nous en avons alors donné tous les lugubres détails.

M. C. A. Labelle, du bureau de la Marine, agissait comme interprête à l'enquête qui a revêtu un cachet très imposant, à cause du grand nombre de navigateurs hauts placés et autres officiers de marine, présents.

Le premier témoin entendu est M. William Laurie, inspecteur de bouilloires, de Montréal. Il a fait l'inspection des vapeurs "Maude" et "Ottawan", ce printemps, et a tout trouvé en parfait ordre.

M. Philippe Duclos, inspecteur de navires, est ensuite entendu.

Il inspecte l'Ottawan, pendant le mois de mai, et l'a trouvé en parfait ordre.

M. Duclos a aussi inspecté le "Maude", le 4 de mai. Ce navire était en bon ordre. Il avait été réparé il y a deux ans.

Le capitaine Evangéliste Gauthier, du "Maude", est ensuite appelé dans la boîte aux témoins. Il a le certificat requis par la loi, pour la direction des navires entre Montréal et Ottawa. En réponse à M. l'avocat Geoffrion, il dit qu'il faisait beau temps lors de l'accident, et qu'il pouvait facilement voir toutes les lumières sur les vaisseaux qui naviguaient dans le lac. Cependant il y avait des nuages et il ventait. M. Gauthier dit qu'il avait fait placer les lumières de couleur à l'exacte place où elles devaient se trouver sur le bateau, et qu'elles étaient allumées. Le bateau tirait de 5½ à 6 pieds d'eau. M. Girard était à la roue, lors de l'accident, et le capitaine se trouvait dans la chambre du pilote. Il était là depuis 20 minutes avant la collision.

Il a été éveillé en sursaut par un coup de sifflet. Il a vu alors un bateau venant directement sur le "Maude". Le capitaine Gauthier dit qu'il voyait les lumières rouges et vertes de l'"Ottawan" qui se trouvait alors à 40 pieds. Il a donné deux coups de sifflet pour garder la gauche, parce qu'il n'avait pas le temps d'aller à droite. Le "Maude" allait 8 à 9 milles à l'heure lors de l'accident. Il venait de donner le signal de faire machine arrière, en disant à son pilote, nous sommes finis, quand le "Maude" a été frappé sur le côté droit, à peu près, à angle droit, à 20 pieds du devant.

Le "Maude" a pris environ 8 minutes à sombrer.

L'enquête se continue.

AUX ASSISES CRIMINELLES

LA CAUSE DE HAMEL SE POURSUIT SANS SUSCITER LE MOINDRE INTERET — LA PREUVE DE LA COURONNE SERA COMPLETEE PROBABLEMENT AUJOURD'HUI.

La salle d'audience de la Cour Criminelle est presque déserte depuis le commencement du procès de Hamel.

Hier après-midi, on a produit les livres de caisse de l'accusé.

M. A. Howard, employé du Pacifique, et William McDonnel les ont vérifiés et trouvés exacts. Le dernier témoin, cependant, déclare qu'il n'a pas examiné le livret de banque.

Le dernier témoin est le président général de l'ordre, M. W. H. Allison. Il n'a connu le déficit dans les comptes de Hamel que le 19 septembre ; l'accusé lui aurait déclaré le 5 septembre qu'il avait une somme de $6,000 en banque.

SEANCE DE CE MATIN

Le procès Hamel avance lentement. Les objections sont nombreuses de la part de la défense.

Deux témoignages, celui de l'expéditeur du train, M. Trotter et celui de M.J.Fish,comptable expert,pèsent lourdement contre l'accusé.Le témoin Trotter déclare avoir vu Hamel le 8 septembre, et il tentait de se cacher. Il ne peut jurer si les caisses qu'il a vues sont celles interceptées par Hamel.

Le témoin Fish, comptable expert, chargé d'auditer les livres en compagnie de M. Campbell et Trotter va parler quand Mtre Cookoe s'objecte. L'objection est renvoyée mais on en tient note car elle servira de base à une motion pour cas réservé.

De ses recherches dans les livres de 1903 à 1905, il appert qu'Hamel a perçu pendant ce temps $33,171.64.

De ce montant, il était dû $18,496 à la Grande Division, et le 8 septembre 1905, Hamel paraissait endetté envers la Grande Division au montant de $1,607.23.

Le témoin produit plusieurs états de compte et lettres à l'effet de démontrer que les contributions de plusieurs membres de l'ordre n'avaient pas été entrées dans le compte-rendu de l'accusé, à la Grande Division.

M. Fish sera transquestionné cet après-midi.

Contrairement à ce que nous annoncions hier, Hamel a toujours sa liberté. Il a été admis à caution, moyennant son cautionnement personnel de $4,000 et deux autres de $2,000 chacun.

MAUVAISE CHUTE DE TRAMWAY

Edith Powers, une jeune fille de quinze ans de Longueuil, a été transportée à l'hôpital Western, hier, souffrant de commotion du cerveau.

La jeune fille ayant perdu pied, en descendant de tramway, à l'angle des rues Bishop et Sainte-Catherine, tomba et s'infligea de graves contusions à la tête.

Les autorités de l'hôpital Western déclarent que l'état de la jeune fille est sérieux.

VOTRE AVENIR ASSURE

Un dépôt d'épargnes dans la Sovereign Bank of Canada vous rend heureusement indépendant du futur et vous met à l'abri des soucis.
Ouvrez un compte d'épargnes aujourd'hui.
Dépôts: $1.00 en montant; intérêts repartis 4 fois l'an.

The Sovereign Bank of Canada
232-236 rue St Jacques.
Succursale de l'Ouest : 2608 rue Ste Catherine, coin Guy.
xa

L'AFFAIRE GALLERY EN COUR SUPREME

L'AVOCAT JOHNSTON, DE TORONTO, ARGUMENTE EN FAVEUR DU DEPUTE DE SAINTE-ANNE — LE JUGE FITZPATRICK SE RECUSE.

Ottawa, Ont. 3—Comme "La Presse" l'annonçait brièvement hier, la cause en appel de M. Dan. Gallery, député de Sainte-Anne aux Communes, a été entendue hier en Cour Suprême.

Le juge en chef Fitzpatrick s'est recusé en cette cause.

M. Johnston ouvrit la cause en déclarant qu'il n'était pas prouvé, mais seulement présumé que de l'argent eût, à la connaissance de M. Gallery, été dépensé aux fins de corruption électorale lors de l'élection de Sainte-Anne.

Le fait que $6,000 ont été dépensés et qu'un grand nombre d'agents ont été employés ne prouve rien. Ce qu'il faut démontrer c'est que cette somme ou une notable partie d'icelle a été dépensée dans le but exprès d'acheter le vote des électeurs. Or, le pétitionnaire n'a pu établir cela. Il est aisé de comprendre qu'une forte somme ait été dépensée, de légitime façon, lors de l'élection de Ste-Anne.

La division est très populeuse; il fallait s'assurer que les électeurs étaient bien aux domiciles que leur attribuaient les listes et les retrouver s'ils avaient déménagé. Ce travail a été fait d'une façon très sérieuse. Le nombre de votes enregistrés est là pour le prouver. On a donc demandé à l'appelant de se disculper d'une accusation sans fondement. Il avait le droit de demander une liste détaillée des accusations portées contre lui avant d'être requis de produire sa défense.

Le juge Davies admet que le fait d'employer un nombre anormal de "locaters" dans un district très populeux ne constitue pas une présomption de culpabilité, pourvu que ces agents aient été régulièrement engagés et aient fait rapport de leur travail.

M. Johnston commença alors de citer une longue série de cas de déménagements d'électeurs, relevés par les "locaters". Les juges Idington et Davies manifestèrent leur surprise d'apprendre que ces déménagements ayant été si nombreux, on ne se fût pas jusqu'ici servi de ce fait pour établir le travail fait par les "locaters".

—Je suppose, dit le juge Idington, que vous admettez que c'est bien l'argent de Gallery dont ces gens se sont servis pour acheter le vote des autres?

—Je ne le sais pas, répliqua M. Johnston.

Peut-il exister un doute à ce sujet, reprit le juge Idington, et il attira l'attention de l'avocat sur le fait que ceux des "locaters" qui avaient voté avaient reçu de l'argent pour leur vote.

—La question est de savoir, dit l'avocat, si ces hommes ont travaillé réellement pour la valeur de l'argent qu'ils ont reçu. Si oui, c'est pour leur travail et non pour leur vote qu'ils ont été payés et il n'y a là aucune espèce de corruption. Ces hommes euxmêmes ont déclaré que l'argent qu'ils avaient reçu n'avait rien à faire avec leur vote, mais était le salaire raisonnable de leur travail.

Derechef, le juge Davis se déclara surpris que l'on n'eût pas tenté de prouver que les "locaters" avaient fait sérieusement leur travail.

M. Johnston déclara que cette preuve était malaisée à faire devant la loi car si l'on avait eu l'idée de tenir un régistre des sommes versées aux "locaters", les pétitionnaires n'auraient pas manqué de voir dans ce fait une précaution suspecte. L'avocat a consacré la dernière partie de l'audience à exposer quel genre de preuve devait être fait contre son client pour entraîner la disqualification.

A 4 heures, la cour s'ajourna.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 3 — A la Cour Suprême, ce matin, M. Johnston, un des avocats de M. D. Gallery, a continué son plaidoyer à l'effet de faire réinstaller M. Gallery, ancien député de la division de Sainte-Anne de Montréal, dans ses droits de citoyen, qu'il a perdus par un jugement rendu à Montréal l'an dernier. M. Johnston dit qu'il faut prouver que M. Gallery avait réellement l'intention de faire de la corruption électorale en donnant de l'argent au président de son comité d'organisation. Un des juges fit remarquer que la question est de savoir si le jugement rendu à Montréal est conforme à la preuve ou non.

Le juge Iddington déclare qu'en lisant la preuve, il y a peu de doute sur l'intention de corruption, surtout si l'on remarque qu'à la veille de la votation des agents de recherches (locators) ont reçu de $15.00 à $20.00, sommes représentant au moins trois jours de travail. Dans ce cas-ci, il est facile de croire à une tentative de corruption; toutefois le juge Iddington ajoute qu'une question de droit reste à être décidée, savoir, si le jugement défranchisant M. Gallery est suffisant en l'absence de la citation des cas particuliers, sur lesquels repose le jugement.

Les plaidoiries ne se termineront probablement pas avant ce soir.

MAINS MUTILEES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 3 — Par suite d'accidents divers, Adney Chesley, de Coaticook, et Chas. Bourra, d'Adamsville, ont dû, chacun, subir l'amputation d'une partie de la main.

Par BENNING, BARSALOU & CO.

Avis de Faillite

Dans l'affaire de
GEORGE F. FISCHER,
95 rue Canning, Montréal.

Etablissement de salaison avec moteur, chaudière et toutes les dépendances, en bon état de fonctionnement, à vendre.

Nous vendrons, sur les lieux, 95 rue Canning, Montréal, vendredi, 19 octobre 1906, à 11 heures a. m., la propriété suivante :

Ce certain lopin de terre situé rue Canning, dans la ville de Montréal, connu et désigné sous le numéro cent quatre-vingt-sept—187—aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine, contenant cinquante-six pieds et six pouces de large par cent trente et un pieds et neuf pouces de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins, avec l'édifice No 95 rue Canning, sus-érigé, et les droits, parties et dépendances y appartenant, ainsi que moteur, chaudières, réservoirs à saindoux et autres machines dudit établissement et faisant partie de ladite propriété immobilière par désignation ou autrement.

Conditions : argent comptant. Détails complets au moment de la vente.

JOHN McD. HAINS, Curateur,
Edifice Fraser, 43 rue Saint-Sacrement.
BENNING, BARSALOU & CO. Ltd, Encanteurs.
Montréal, 19 septembre 1906. 21,28,2,3,5,6,9,13,16

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

VENTE A L'ENCAN De TAPIS,

Meubles Neufs et d'Occasion, Orgue Cabinet,

Magnifiques tapis (en carpettes de diverses sortes), une grande variété d'articles de ménage, etc., à nos salles, 241 et 243 rue Saint-Jacques.

Vendredi après-midi, 5 Octobre

Comprenant :

Pianos, mobiliers de salon, fauteuils et chaises désassorties, mobiliers de chambre à coucher en chêne et en bois dur, sommiers, matelas en crin et en laine, douillettes de lit, buffets, tables et chaises de salle à manger, gros lot de tapis, linoléums écossais, prélart anglais, et une grande variété d'articles de ménage, etc.

Vente à 2.30 heures.

RAE ET DONNELLY, Encanteurs.
281—2

Aux Débiteurs de The Montreal Loan & Brokerage Co., de Montréal.

Avis est par le présent donné que les dettes et comptes envers la Montreal Loan and Brokerage Company, ont été dûment vendus et transférés à The Borrowers' Agency, Limited, ayant son principal bureau d'affaires pour la province de Québec, dans la ville de Montréal, en vertu d'un transfert et d'une cession signés et exécutés devant témoins et dûment certifiés dans la ville de Minneapolis, dans l'Etat du Minnesota, un des Etats-Unis d'Amérique, le onzième jour d'août, mil neuf cent six.

THE BORROWERS' AGENCY, Limited,
J. LeClaire,
Agent principal pour la province de Québec.
280—2

Déclaration de Dividende

BRITISH COLUMBIA PACKERS ASSCOCIATION

Avis est par la présente donné qu'un dividende de 7 p.c., a été déclaré sur le stock privilégié de l'Association susdite, couvrant la période du 20 Nov. 1903 au 20 Nov., 1904, payable le 20 Novembre prochain; et que les livres de transport de l'Association seront fermés du 10 au 20 Novembre 1906, ces deux jours inclus.

Daté à Toronto le 25ième jour de septembre 1906.

A. EMILIUS JARVIS,
Vice-Président. 3,10,a

AVIS

Des soumissions seront reçues pour le steamer "Maude," tel qu'il se trouve enfoncé dans le lac des Deux-Montagnes, dans environ 18 pieds d'eau, en face d'Hudson, Qué.

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'au jeudi, 4 octobre.

R. W. SHEPHERD.
Gérant Général,
Cie de Nav. de la Rivière Ottawa.
Montréal, 28 Sept. 1906. 278-4

A LA VIEILLE CAPITALE

SIR WILFRID LAURIER A LORETTE — M. G. E. AMYOT POURSUIVI — LA COMPAGNIE DE L'AUDITORIUM. — VENTE A L'ENCAN.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 3. — Sir Wilfrid Laurier est arrivé à Québec, ce matin, et sera cet après-midi, à la Jeune-Lorette, où il doit adresser la parole en faveur de M. Geo E. Amyot.

M. Lorenzo Robitaille, candidat libéral indépendant dans le comté de Québec a riposté à l'action en dommages de M. G. E. Amyot, en poursuivant ce dernier en réclamation de $10,000 de dommages, par l'entremise de MM. Lavergne et Taschereau,

—Les actionnaires de la compagnie de l'Auditorium ont eu leur assemblée annuelle. Les mêmes directeurs et officiers ont été réélus. L'hon. S. N. Parent a été réélu président.

—La propriété Eno, sur le cap a été vendue à l'encan ce matin, et adjugée à M. Hogan, pour $9,000.

FEU H. CREVIER

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. H. Crevier, de Saint-Laurent. Bon père, excellent citoyen, M. Crevier ne laisse que de vifs regrets après lui. Les funérailles furent grandioses. L'église était littéralement remplie de parents et d'amis du défunt, venus pour prier une dernière fois sur la tombe de ce bon citoyen, qui est allé là-Haut, recevoir la récompense de ses vertus. Parmi les envois de fleurs, nous voyons : la famille Crevier, une ancre ; Joseph Décarie, une couronne; T. Cochrane King, une croix ; M. et Mme H. B. McDougall, une couronne ; Lake of the Woods Milling Co., une ancre ; L. Boyer, avocat, une couronne.

PERMIS DE CONSTRUCTION

Les permis de construction suivants ont été accordés hier et ce matin à l'hôtel de ville.

T. Préfontaine, 2 fabriques, rue Saint-Patrice, $2,000 chaque.

Edgar Courteau, 3 logements, rue de l'Esplanade, $14,000.

L'échevin L. A. Lavallée, 6 logements, rue Boyer, $3,600.

PAR MARCOTTE FRERES

Avis de Faillite

In Re
I. J. OUELLETTE,
Papineauville, P. Q.

Vente à l'encan, au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal, mardi, 9 octobre 1906, à 11 heures :

Stock de nouveautés, hardes, confections, chaussures, épiceries, ferronneries, etc. $4,307.19
Mobilier du magasin. 16.70
$4,323.89
Dettes de livres suivant liste. . . 186.14

Le magasin sera ouvert le 8 du courant.

KENT ET TURCOTTE,
97 rue Saint-Jacques.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 280—4

Avis de Faillite

In Re
THE MONTREAL JEWELRY CO.,
Chambre 241 Edifice Temple, Montréal.

Les soussignés vendront à l'encan public, VENDREDI, LE 5 OCTOBRE 1906, A 11 A. M.

Lot 1 — Stock de bijouterie. . . $3,473.84
Lot 2 — Garnitures. 206.40
Lot 3 — Dettes de livres. 8,836.16
Lot 4 — Balance de loyer jusqu'au 1er mai 1907. . . . . 175.00

Conditions : argent comptant. Un dépôt d'au moins 10 pour cent sera requis sur adjudication. Le magasin sera ouvert à l'inspection la veille de la vente et l'on peut obtenir toute information des soussignés.

WILKS ET MICHAUD,
205 rue Saint-Jacques,
Curateurs Conjoints.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
Montréal, 26 septembre 1906. 29,8

Quartier Ouest

ELECTION MUNICIPALE

Avis Public

Avis public est par les présentes donné que l'élection pour la charge d'échevin No 1, dans le quartier Ouest, aura lieu vendredi, le douzième jour d'octobre courant. Les polls seront ouverts dans ledit quartier à 9 heures du matin et fermés à 5 heures de l'après-midi, aux endroits suivants, savoir:

Quartier Ouest

Poll No 1—Au ou près du No 684 ancien numéro et 228 nouveau numéro rue Craig Ouest, comprend les arrondissements électoraux Nos 1 et 2, borné par les rues St-François-Xavier et Craig, Place Victoria, les rues St-Jacques, Dollard, Notre-Dame, St-Pierre et la ruelle Fortification.

POLL No 2—Au ou près du No 180 rue St-Jacques, comprend l'arrondissement électoral No 3, borné par la rue St-François-Xavier, la ruelle Fortification, les rues St-Pierre et St-Jacques.

POLL No 3—Au ou près du No 178 rue St-Jacques, comprend les arrondissements électoraux Nos 4 et 5, borné par les rues St-François-Xavier, St-Jacques, St-Pierre et Notre-Dame.

POLL No 4—Au ou près du No 243 rue Notre-Dame Ouest, comprend l'arrondissement électoral No 6, borné par les rues St-Pierre, Notre-Dame, Dollard, St-Jacques, McGill et des Récollets.

POLL No 5—Au ou près du No 133 rue McGill, comprend l'arrondissement électoral No 7, borné par les rues St-Pierre, des Récollets, McGill, et St-Paul.

POLL No 6—Au ou près du No 154 rue Notre-Dame Ouest, comprend l'arrondissement électoral No 8, borné par les rues St-François-Xavier, Hôpital, St-Alexis, St-Sacrement, St-Pierre et Notre-Dame.

POLL No 7—Au ou près du No 3 St-Sacrement, comprend l'arrondissement électoral No 9, borné par les rues St-François-Xavier, Hôpital, St-Alexis et St-Sacrement.

POLL No 8—Au ou près du No 461 rue St-Paul, comprend les arrondissements électoraux Nos 10 et 11, borné par les rues St-François-Xavier, St-Sacrement, St-Pierre et St-Paul.

POLL No 9—Au ou près du No 60 Place Youville, comprend les arrondissements électoraux Nos 12 et 13, borné par les rues Callières, St-François-Xavier, St-Paul, McGill et le fleuve St-Laurent.

AVIS PUBLIC

est en outre donné que les personnes suivantes sont candidats à ladite élection, savoir:

GEORGES MAYBURY, maître-charretier, 126 rue Nazareth, et H. MARKLAND MOLSON, banquier, 336 rue de la Montagne.

INSTRUCTIONS DEVANT SERVIR AUX ELECTEURS SUR LA MANIERE DE VOTER.

L'électeur ne doit voter que pour un seul candidat.

Le votant entrera dans l'un des compartiments et fera une croix avec un crayon qui y sera déposé à cet usage, en regard du nom du candidat en faveur duquel il voudra donner son suffrage.

Le votant pliera ensuite son bulletin, de manière à n'en laisser voir que le dos, de manière aussi que l'annexe puisse être détachée sans déplier le bulletin: puis il remettra le bulletin ainsi plié au sous-officier-rapporteur, qui le déposera dans la boîte du scrutin, après avoir détaché l'annexe. Le votant sortira immédiatement du bureau de votation.

Si un votant gâte par inadvertance un bulletin de vote, il pourra le remettre à l'officier autorisé, qui s'étant assuré du fait, lui en donnera un autre.

Si l'électeur vote pour plus d'un candidat, ou fait quelque marque sur le bulletin au moyen de laquelle il peut être reconnu, son vote sera nul et ne sera pas compté.

Si le votant emporte un bulletin de vote hors du bureau de votation, ou dépose frauduleusement dans la boîte du scrutin quelque papier autre que le bulletin de vote qui lui aura été remis par le sous-officier-rapporteur, il sera passible de punition par une amende de cinq cents piastres ou un emprisonnement de six mois.

L. O. DAVID,
Officier Rapporteur.
Hôtel de ville.
Montréal, 3 octobre 1906.

UNE FRANCAISE TERRORISTE

Toulon, France, 3. — Une jeune fille a été arrêtée ici, hier, sous l'accusation d'avoir lancé une bombe dans le palais du gouverneur de Ekaterinoslav. Au lieu d'être de nationalité russe comme tout semblait l'indiquer, il se trouve que c'est une Française et que son nom est Jeanne Tilly. Elle embrassa la cause des terroristes il y a quelque temps, comme résultat de ses relations avec les étudiants russes du quartier latin de Paris.

W. H. Scroggie, St. Catherine St., University St., Victoria St.

Scroggie's THE STORE THAT GUARANTEES CUSTOMERS ABSOLUTE **Satisfaction**

STYLE ELEGANT

MODICITE DES PRIX

Une Vente Merveilleuse de 8 à 10 a.m.

Ces magnifiques rubans sont d'un style et d'un cachet tout à fait exclusifs, une marque de chic et d'élégance raffinée qui les met au-dessus des créations ordinaires.

Nous avons fait l'acquisition d'une quantité de rubans d'une valeur extraordinaire pour les clients de 8 à 10 demain matin. Ces rubans feront assurément les délices des acheteurs à cette saison où le ruban a tant de vogue.

: : RUBANS : :

Offres spéciales de 8 à 10 a. m. :

Ruban de soie chiffon taffetas, 4 pouces de largeur, en une variété complète de nuances, convenable pour cravates, boucles de cheveux, articles de cou, etc. Spécial, de 8 à 10 a. m., la verge. **10c**

Ruban de soie Failletine, 5 pouces de largeur, de toutes les nuances ci-dessus, très en vogue pour chapeaux, etc. De 8 à 10 a. m. **15c**

TAPIS EXCLUSIF

Tapis et rugs de la meilleure qualité. Tout rouleau de tapis que nous étalons est exclusivement fait pour nous et nous avons invariablement le meilleur choix des fabricants.

Carpettes en Tapestry

Nous exposons le plus bel assortiment de carpettes au Canada. Nous venons d'en recevoir un splendide lot dans les dimensions suivantes :

Dimension 2¼ x 3 verges. Notre prix spécial, **$6.00**.

Dimension 3 x 3 verges. Notre prix spécial, **$6.75**.

Dimension 3 x 3¼ verges. Notre prix spécial, **$8.00**.

Dimension 3 x 4 verges. Notre prix spécial, **$9.00**.

Dimension 3¼ x 4 verges. Notre prix spécial, **$10.55**.

Tapis Tapestry pour Escalier

Venez voir le plus bel assortiment au Canada. Prix : **35c**, **45c**, **55c**, **65c** et **75c**.

Tapis Bruxelles pour Escalier

Une belle variété de dessins les plus choisis, de 22¼, 27 et 36 pouces de largeur.

MAGNIFIQUES MANTEAUX DE DAMES

Nos achats considérables — quelques-uns de chaque modèle seulement — voilà ce qui nous a permis d'avoir, à notre rayon des confections, le plus bel assortiment de manteaux d'automne et d'hiver que nous ayons jamais eu à offrir en vente. Le fait que nous n'en avons que quelques-uns de chaque modèle, prouve que les dessins ne seront pas communs.

Manteaux en tweed, 45 pouces de long, trois styles différents, avec empiècement et plis, dos lâche et ceinture. Prix . . . **$9.50**

Manteaux en tweed de nuances moyennement foncées, dos Empire, plis plats, poignets retournés . . . Prix **$11**

Chics Chapeaux Taillleur Valant $5.00 pour $1.49

Aucune femme de Montréal n'auraraison de ne pas bien paraître cette saison.

Il est évident que toutes ne peuvent pas porter le même modèle — un chapeau incliné irait aussi bien qu'une tour de Pise sur la tête de certaines femmes. Cependant, en ces jours d'empressement et de grande activité, la plupart des établissements de modes n'ont qu'une chose en vue, c'est de se débarrasser d'autant de chapeaux que possible, peu importe qu'ils conviennent ou siéent bien.

Ici, nous n'avons jamais perdu de vue le point vital — vendre des chapeaux convenant aux dames qui les doivent porter. Ce lot varié et élégant comprend des styles pour convenir à tous les goûts, tous les dessins exclusifs, travail de nos propres artistes.

Si vous ne trouvez pas ce qu'il vous faut, nous vous ferons de nouveaux dessins à votre goût.

Ces chapeaux sont élégamment garnis, et valent jusqu'à $4.00 et $5.00, pour **$1.49**

Vétements parfaits sous tous rapports pour dames et enfants . . . .

Quand les hommes se louangent, ils disent : C'est un homme parfait sous tous rapports, ou, il agit franchement en affaires. Appliquez la même louange aux magasins, et vous trouverez pour ce qui regarde l'excellence des qualités et la modicité des prix, que le rayon de Scroggie, consacré aux articles de femmes et d'enfants, est ce qu'on peut désirer de mieux. Voici quelques-unes des occasions spéciales de jeudi, qui prouveront nos avancés :

La première sur la liste est des plus extraordinaires : — Une ligne échantillons de sous-vêtements blancs anglais, confectionnés à la perfection. Environ 150 articles, comprenant : chemises de nuit pour dames, combinaisons et jupons, tous très bien garnis. Nous les avons achetés à prix réduits et nous les vendrons à des prix proportionnellement bas.

Les personnes ayant une tendance à l'embonpoint, trouvent qu'il est quelquefois difficile de se procurer des sous-vêtements qui vont à leur taille. Nous avons acheté surtout des sous-vêtements qui, dans le commerce, se nomment "grandeurs extraordinaires", et nous les offrirons en vente demain.

Chemises de nuit en flanellette rayée de fantaisie, devant par plis, collet rabattu garni de dentelle. Prix. **69c**

Chemises de nuit en flanellette rayée, unie et de fantaisie, devant plissé, finies de petits volants et de piqûres de soie de fantaisie. . . . . . Prix. **98c**

Chemises de nuit Empire en flanellette bleue, rose et blanche, col V ou carré, avec collet roulé, finies de piqûres de soie et broderie, grandeurs extraordinaires spéciales pour grosses tailles. Prix. **$1.25**

MALLES ET VALISES A HABILLEMENTS

Malles à bas prix, solidement construites, avec deux courroies et compartiment. **$4.86**

En imitation de cuir, charpente en acier, pêne et serrure en cuivre. **$1.50**

LE SERVICE SUR LES BATEAUX

L'OPINION DU CAPITAINE T. CONNELLY AU SUJET DES PLAINTES QUI SE SONT FAIT JOUR L'ETE DERNIER.

Le capitaine T. Connelly, de Kingston, qui est aujourd'hui en ville, au sujet de l'enquête sur la collision qui a eu lieu la semaine dernière entre l'"Ottawan" et le "Maud", dit que de nombreuses plaintes ont été faites cette année par rapport au service des bateaux du Saint-Laurent. Cela dépend, dit-il, du manque de main-d'oeuvre. Quels qu'aient été les salaires offerts, les compagnies ont eu les plus grandes difficultés à trouver des garçons, des cuisiniers, qui connaissaient bien leur affaire. La cause de ce manque d'hommes est le trafic énorme qui s'est fait cet été sur le fleuve et sur les lacs. Les compagnies verront à remédier à cet état de choses dès maintenant. Il y a certainement eu des plaintes qui n'avaient aucune cause, mais un grand nombre d'autres étaient fondées.

NOUVELLES DE SOREL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 3 — Les Révérendes Soeurs de l'Hôpital de Sorel feront leur visite annuelle, à domicile, cette semaine.

—Il y aura de grandes courses au trot au Parc Royal, le 9 du courant. Ces courses auxquelles prendront part des chevaux de grande renommée, promettent d'être très intéressantes.

—M. le notaire Guévremont, retenu depuis quelque temps chez lui par la maladie, est maintenant assez bien pour vaquer à ses occupations professionnelles.

—M. le docteur Philippe Ste Marie, qui nous a quittés il y a environ dix-huit mois, pour prendre un emploi dans le service civil, à Ottawa, vient d'être promu au département des douanes, à Montréal.

—Le steamer "Brockville", de la Cie Richelieu, est entré dans notre port et a été mis en hivernement.

—Le terme régulier de la Cour Supérieur pour le mois d'octobre a été ouvert lundi matin, sous la présidence de M. le juge Charbonneau.

—La "Montreal Suspender and Umbrella Co." a repris ses opérations à Sorel. M. John McMahon est le nouveau gérant de cette manufacture qui emploie un bon nombre de jeunes filles.

—De son côté, la "Sorel Mfg. Co." emploie 70 personnes à qui elle paye environ $300 par semaine. L'ouvrage est très abondant actuellement, à Sorel, et tout s'annonce bien pour l'hiver.

Echos Mondains

M. et Mme Rodolphe Plamondon doivent s'embarquer le 13 du courant pour retourner à Paris.

× × ×

Mme J. P. B. Casgrain est de retour d'une courte visite à Morrisburg.

× × ×

Mme H. M. Lambert est attendue la semaine prochaine d'Europe, où elle a passé l'été.

× × ×

Le mariage de Mlle Jessie Maud McFarlane à M. Norman G. Neil aura lieu le 10 octobre à 5 heures et quinze p.m., dans l'église Saint-Luc. La cérémonie sera toute intime et il n'y a pas de cartes.

× × ×

On annonce pour le 9 octobre prochain le mariage de M. A. Poliquin, de cette ville, à Mlle Arthémise Rochon, de Saint-Ephrem d'Upton.

× × ×

Pour le 16 octobre est annoncé le mariage de Mlle Marie-Antoinette Desjardins, de Hull, à M. J. E. Béliveau, d'Ottawa.

× × ×

On annonce pour le 15 octobre le mariage de M. Rosario Desautels à Mlle Marie-Louise Charette, de la rue Ontario.

× × ×

On annonce pour le 15 octobre le mariage de M. Lucien Morin, du Mile-End, avec Mlle Blanche Mailloux, de la Pointe Saint-Charles. La cérémonie du mariage aura lieu à l'église Saint-Charles.

× × ×

Dimanche dernier, le 30, au village Richelieu, les amis de Mme Zotique Bessette se sont réunis pour fêter son 55ième anniversaire de naissance. Parmi les invités, on remarquait MM. Z. Pope, H. Panet, M. et Mme P. Loiselle, M. A. Renaud, M. et Mme J. Trudeau, M. J. Roy, M. et Mme W. Z. Bessette, M. E. Bessette, M. et Mme A. R. Bessette, M. A. Benjamin, Mlles Blanche et Alice Benjamin, N. Sell, J. Philion, Mlles Blanche Bessette, R. Bessette, Yvonne Bessette, Armandine Bessette, R. Wallace, M. et Mme J. Quintal ,etc.

× × ×

Joyeuse réunion, dimanche dernier, le 30 septembre, chez M. Jos. Nantel, de la rue Dufresne, pour pendre la crémaillère dans sa nouvelle demeure. Il y eut lecture d'une magnifique adresse par M. Georges Allaire, organisateur, et présentation d'une bourse par Mlle Elisa Lacoste. M. Jos. Nantel, quoique pris à l'improviste, sut y répondre en termes émus et choisis. M. E. Limoges fut fort applaudi dans une jolie improvisation. Un orchestre composé d'amis de M. L. Martel se fit entendre dans des morceaux choisis qui furent fort goûtés.

Au nombre des invités l'on remarquait M. et Mme Toupin, M. et Mme Mathieu, M. et Mme D. Lacoste, M. et Mme Joseph Nantel, Mlles Elisa, Ermenonda et Em. Lacoste, Dorilla Tougas, C. Laberge, B. Bonneau, A. Viette, L. Bonneau, L. Demers, A. Lepage, E. Brouillette, Arm. et R. Martin, A. Ouellet, F. Dany, Anna Savaria, S. Dany, I. Martin, T. Langlois, L. Langlois, M. Langlois, Is. Tétrault et autres ; MM. Alc. Lacoste, Ed. Lacoste, Alb. Tougas, L. Nantel, Om. Nantel, R. Nantel, Al. Trudel, A. Trudel, H. Piquette, U. Demers, Jos. Germain, J. Laverdure, Gust. Gauvreau, Chs Ouellet, Elp. Martin, G. A. Cantin, Ar. Dany, Ov. Martin, H. O. Wilson, T. Beaudoin, C. E. Gascon, Arm. Bonhomme, A. Fortier, N. Brouillette, etc.

× × ×

Mme Alexandre Collerette est partie pour Boston.

× × ×

M. Charles Côté, de cette ville, est parti pour une visite aux Etats-Unis.

× × ×

Madame Delima Desmarais, qui est souffrante, est rendue à l'Hôtel-Dieu de cette ville.

× × ×

Mlle Rosemary Moor, notre charmante jeune artiste pianiste, de la rue St Denis, partira pour un voyage de quelques jours à Québec et autres villes, jeudi, le 4 octobre. Mlle Moor est l'invitée de Mlle Langlois, de Québec.

× × ×

Dimanche le 23 courant, les nombreux amis de M. Edmond Sauvageau se sont réunis à la salle Picard, pour fêter son 36e anniversaire de naissance. A cette occasion une magnifique montre en or lui fut présentée et une adresse fut lue par Mlle Marie Sauvageau, sa soeur.

Mlles Marie Sauvageau, Alice Desloges, MM. A. Trottier, E. Sauvageau, A. Cusson et I. Pagé firent les frais de la partie musicale. M. G. Lafontaine et M. R. Belle-Isle ,les organisateurs de cette soirée, méritent des félicitations.

× × ×

A l'occasion de la visite de Mlle Alida Bastien, de Saint-Vincent de Paul, sa cousine, Mlle Joséphine Boyer, de la rue Demers, Ville Saint-Louis, recevait quelques parents et amis dimanche dernier, 30 septembre. Parmi les invités à cette soirée, notons : Mlles Joséphine Boyer, Alida Bastien, Olivine Gascon, Eliza Gascon, Amanda Gascon, Léonie Gascon, Yvonne Paquette. Mmes Gascon, Demers, Boyer, M. Ulric Gravel, Idola Giguère, Odilas Paquette, Gagnon, Ovila Gascon, Arthur Roy, Gilbert Demers, Isaïe Boyer, etc.

× × ×

Il y avait une jolie réception samedi soir chez M. et Mme Albert Gravel de Rosemont à l'occasion de leurs noces de cristal.

× × ×

Mlle Laetitia Delisle, de Montréal, est de retour d'un voyage à Plaisance; elle était l'hôte de sa soeur, Mlle Alice Delisle.

× × ×

M. J. Moïse Vaillancourt, d'Hochelaga, ainsi que M. Ovila Laperle sont revenus dimanche du Cap de la Madeleine. Ils ont été les hôtes de M. H. Vaillancourt, échevin. M. Vaillancourt parti en automobile en profita pour visiter plusieurs villes.

SUNLIGHT SAVON

est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Suivez les directions.

MANIERE DE LAVER D'APRES LA METHODE SUNLIGHT

PREMIÈREMENT—Trempez le linge sale dans une cuve d'eau tiède. Retirez et placez sur une planche à laver, savonnez complètement. Ensuite faites un rouleau serré de chaque article et déposez dans le fond de la cuve, sous l'eau. Procédez ainsi jusqu'à ce que chaque article ait été savonné et roulé.

PUIS ABANDONNEZ LE TOUT PENDANT UNE HEURE ET LAISSEZ LE SAVON SUNLIGHT FAIRE SON OUVRAGE.

Après l'avoir laissé tremper, étendez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement *et les saletés disparaîtront.* Retournez les pièces afin d'arriver aux coutures, mais il est inutile de savonner davantage. Il est aussi inutile d'échauder ou de faire bouillir un seul morceau; mais n'employez la même eau qu'une fois. Si elle devient trop sale, jetez-en un peu et ajoutez-y de la nouvelle. *Si une tache résiste savonnez de nouveau et jetez dans l'eau pour quelques minutes.*

Alors rincez dans une eau tiède, et ayez soin d'enlever la mousse de savon sale. Tordez et faites sécher.

LAINAGES ET FLANELLES — Epoussetez bien. Découpez un morceau de SUNLIGHT SAVON—faites dissoudre dans un demi-seau d'eau bouillante et agitez vigoureusement. Quand l'eau est tiède ajoutez-y les objets, mais ne *frottez pas.*

Exprimez l'eau *sans tordre.* Rincez dans deux eaux tièdes. Etendez au dehors.

LES COULEURS LES PLUS DÉLICATES PEUVENT ÊTRE LAVÉES SANS DANGER PAR LE SAVON SUNLIGHT.

UNE RÉCOMPENSE DE $5,000 sera payée à quiconque prouvera que le Sunlight Savon contient aucun ingrédient injurieux ou autres formes d'adultérations.

5c. Achetez-le et suivez les directions. 5c.

LEVER BROTHERS LIMITED, TORONTO 1517

Un modèle parfait d'un haut-degré d'excellence en fait de produit manufacturé.

LA POUDRE A PATE

Cook's Friend

La Meilleure du Canada.

(2) VENDUE PARTOUT

Phosphodine de Wood

Le grand remède anglais Tonifie et fortifie tout le système nerveux, fait du sang nouveau, guérit la débilité nerveuse, chasse les fatigues mentales et cérébrales, le découragement, la faiblesse, fait disparaître les pertes et les maux dus aux abus et aux excès. Prix $1 la boîte, six pour $5. Une vous soulagera, six vous guériront. Vendu chez tous les pharmaciens, ou envoyé par la poste, sur réception du prix. Nouveau livret gratis par la poste The Wood Medicine Co, Toronto, Ont. 2k

M. C. R. DEVLIN

Il fait ses adieux à ses électeurs de Galway.

Dans une lettre écrite à ses électeurs de Galway et reproduite par les grands journaux anglais, M. C. R. Devlin déplore que ses moyens de fortune ne lui permettent pas de les représenter plus longtemps. Il leur fait ses adieux et croit que le triomphe de l'Irlande est prochain.

RAPPORT SEMI-ANNUEL DE LA CIE DU GRAND-TRONC

Le rapport semi-annuel de la compagnie du Grand-Tronc vient d'être publié à Londres. Les recettes brutes pour la période finissant le 30 juin dernier, ont été de £3,021,681, contre £2,729,008 à même date l'an dernier.

Les dépenses d'exploitations ont été de £2,184,821 ; l'an dernier elles avaient été de £1,923,438. Les recettes nettes durant le semestre ont été de £944,867, contre £907,634, l'an dernier. Le montant payé en dividende a été de £314,373.

Les directeurs ont recommandé le paiement d'un dividende de 4 pour cent sur le stock premier et second préférentiel, et ont placé au fonds de réserve £16,077.

ASSEMBLEE IMPORTANTE

Les laitiers se réuniront ce soir, au Monument National. Cette assemblée est de la plus grande importance et est convoquée d'urgence.

Employé Partout

Ou les gens sont soucieux de leur gorge et de leurs poumons.

Ne souffrez pas du rhume, guérissez-vous au plus vite possible

BAUME RHUMAL

est le remède le plus agréable au goût et le plus efficace que l'on puisse se procurer. Les jeunes ou les vieux peuvent en prendre.

Prix 25c la bouteille.

HEUREUX JUBILAIRES

M. ET Mme ONESIME MONGEAU FETENT LEURS NOCES D'OR A SAINT-HERMENEGILDE DE BARFORD.

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Saint-Herménégilde, 3. — Mercredi, le 26 septembre, la paroisse de Saint-Herménégilde de Barford a été témoin d'une magnifique fête, à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de mariage de M. Onésime Mongeau, âgé de 74 ans et de son épouse, Marguerite Boire, âgée de 78 ans.

L'église, pour la circonstance, était décorée comme dans ses jours de fête.

C'est vers les 9 heures du matin que les heureux jubilaires firent leur entrée dans l'église, suivis de leurs enfants, de leurs 41 petits-enfants et de 5 arrière-petits-enfants.

Il était imposant de voir cette nombreuse famille canadienne française unie au pied du saint autel pour remercier Dieu de ses faveurs.

Les cérémonies auxquelles donna

M. et Mme Onésime Mongeau, de Saint-Herménégilde de Barford, qui viennent de fêter leurs noces d'or.

lieu cet événement furent très belles et resteront toujours gravées dans l'esprit de ceux qui en furent témoins.

Le matin, une grand'messe solennelle fut chantée en l'église de Saint-Herménégilde.

M. l'abbé Abel Tremblay, curé de la paroisse, fit un éloquent sermon dans lequel il fit l'éloge des jubilaires.

Les heureux jubilaires ont eu le bonheur d'avoir la même fille d'honneur qui les a accompagnés à leur premier mariage: c'est la soeur de Madame Onésime Mongeau, venue de Saint-Michel Archange. Elle était accompagnée de M. Louis Mongeau, fils des heureux jubilaires, ainsi que de M. et Mme Noé Mongeau.

Voici les noms des enfants des heureux jubilaires : Amanda Mongeau, épouse de Zénophile Pelletier, cultivateur; Louis Mongeau, marié à Henriette Drouin, cultivateur; Noé Mongeau, marié à Mme veuve Philibert, cultivateur; Aurélie Mongeau, épouse de Cyrille Morin, marchand et maître de poste ; Emma Mongeau, épouse d'Auguste Robert, cultivateur; Exina Mongeau, épouse de Louis Couture, cultivateur, tous résidents de la paroisse de Saint-Herménégilde.

Parmi les nombreux invités nous avons remarqué M. Joseph Boire, neveu des jubilaires, venu de Saint-Philippe avec son épouse, pour prendre part à cette joyeuse fête de famille.

M. Fauteux, de Coaticook, beau-frère des jubilaires, a aussi assisté avec sa femme à la fête.

Dans la journée, un banquet magnifique réunit les divers membres de la famille et un grand nombre d'amis.

Le banquet fut donné dans la maison des jubilaires. Une magnifique adresse a été lue et dans le cours de la journée plusieurs cadeaux leur ont été présentés.

Au choeur de chant nous avons remarqué Mmes Louis Pelletier, Théodule Pelletier et Mme Jean-Baptiste Lizotte, petits-enfants des jubilaires.

Les jubilaires sont les chefs vénérés de quatre générations vivantes : Onésime Mongeau, 74 ans, première génération; Amanda Mongeau, 48 ans, épouse de Zénophile Pelletier, 2ème génération ; Théodule Pelletier, 28 ans, troisième génération, et Armandine, 4 ans, quatrième génération.

Les heureux jubilaires sont encore assez vigoureux pour rivaliser d'entrain avec les jeunes. Durant la veillée ils ont exécuté une danse à deux qui a duré plusieurs minutes.

Vous pouvez compter sur la Salsepareille de Hood pour toutes scrofules. Purifie le sang. (3)

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte.

NOUVELLES DE CAMPBELTON

Le "Pain de Sucre" n'est pas menaçant — Saison de la chasse — Activité croissante — La construction de l'International — M. Charles Marcil visite ses électeurs.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Campbellton, N.B., 3. — Nous avons appris avec surprise par certains journaux que notre montagne "Pain de sucre" était transformée en volcan et menaçait de détruire la ville. Quoique le feu ait ravagé son sommet, ce pauvre "Pain de Sucre" ne nous a jamais causé d'alarmes. Cette montagne a la forme d'un cône et est située à un mille de la ville. Sa hauteur est de 950 pieds.

—La saison de chasse est morte depuis le 15 septembre et déjà plusieurs chasseurs ont réussi à abattre leur orignal. D'autres, moins chanceux ou moins exigeants, se contentent d'un chevreuil ou d'un caribou ; en général la chasse n'est pas aussi bonne que d'habitude.

—Le Dr Lunam est parti en compagnie du Dr Bell, de Montréal, pour un voyage de chasse en arrière d'Amqui. Il sera de retour vers le 10 octobre.

—La construction est assez active, cet été. L'extérieur de l'édifice de la banque "New Brunswick" sera bientôt terminé. C'est un magnifique édifice en pierre et brique qui contribuera à l'ornementation de la ville.

—La propriété augmente toujours de valeur. Si l'on considérait des prix payés dernièrement pour des terrains sur la rue principale, on se croirait en plein milieu de Montréal.

—Le recensement fait le mois dernier par les officiers de la ville donne une population totale de 3,700. Les catholiques sont au nombre de 1,481 et six autres dénominations religieuses partagent la différence. La population a augmenté d'environ 1,000 depuis le recensement de 1901.

—Quoique les gages soient très élevés, nos hommes de chantier ont beaucoup de difficultés à trouver les bûcherons dont ils ont besoin.

—Le populaire constructeur du chemin de fer International, M. Thom. Malcom, pousse les travaux avec activité. Il se plaint lui aussi de la rareté de la main d'oeuvre. Ce chemin International doit réunir Campbellton à Van Buran ; la distance n'est que de 100 milles, et cette route sera la plus courte pour aller aux Etats-Unis. Ce chemin est certainement appelé à devenir plus tard très populaire auprès du public voyageur. Les régions qu'il traverse sont bien boisées et déjà plusieurs moulins sont construits sur son parcours. Il y a environ 35 milles de terminés et M. Malcolm croit pouvoir le compléter en moins de quatre ans.

—Les moulins à bois sont encore en pleine activité et devront rester en opération jusqu'au mois de décembre, si l'on veut scier les 90 millions de pieds de bois que nos rivières nous ont donnés le printemps dernier.

—Trois steamers et plusieurs voiliers sont à prendre leur chargement de bois, soit pour l'Europe soit pour l'Amérique du Sud.

—M. David Champoux a la visite de son frère, John, de d'Isaéli. C. Champoux s'est rendu jusqu'à Gaspé où il a des intérêts dans une compagnie qui fait le commerce de bois à Barachois, de Malbaie.

—M. Van Felson, directeur de l'agence de Québec pour la New York Life était de passage ici dimanche dernier revenant avec sa famille d'un voyage dans le golfe. Il était l'hôte du Dr L. G. Pinault.

—La santé du Dr J. A. Pinault, de Matapédia, laisse beaucoup à désirer. Depuis son retour du sanatorium de Sainte-Agathe des Monts, il a été obligé de garder le lit. Son beau-frère, M. Chs Marcil, vice-président des Communes, a passé trois jours à son chevet lors de son retour de Carleton.

—Le populaire député de Bonaventure a passé ses vacances dans son comté, visitant ses électeurs et voyant à leurs besoins. Le député au local, M. John H. Kelly, l'a accompagné presque partout.

—Le gouvernement vient de prendre possession des quais construits par Simmons et frères. Le travail a été trouvé de première qualité. Nous avons beaucoup d'accommodation pour le chargement des navires, mais si le commerce de bois continue à augmenter, avant longtemps il nous faudra demander encore de nouveaux quais au gouvernement.

PERMIS DE CONSTRUCTION

Augmentation de près de $91,000 sur la valeur des permis accordés en septembre 1905.

Le mois de septembre donne une augmentation assez considérable du nombre et de la valeur des permis de construction sur le même mois que l'an dernier.

	Permis	Valeur
1906	164	$725,805
1905	141	635,000
Augmentation	23	$ 90,805

Les permis ont été accordés comme l'indique le tableau suivant: 147 maisons, 190 logements, 5 magasins, 1 entrepôt, 5 fabriques, 2 écoles, 1 édifice à bureaux, 6 écuries, 13 hangars.

CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES

Rimouski, 3.—Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Rimouski, ont été nommés MM. les abbés Jos. C. Bérubé, curé à Ste Flavie ; C. Ph. Côté, curé à Ste Angèle ; A. Poirier, curé à St Joseph du Cap d'Espoir; A. Belles-Isles, prêtre du Séminaire ; le Rév. Père Créchemine, Eudiste, aumônier du Monastère des Ursulines ; les abbés L. Ph. Canuel, curé de Saint-Cyprien ; J. E. Lepage, curé de l'Anse-aux-Griffons ; C. A. Lavoie, curé de St Alphonse de Caplan ; J. E. Matte, prêtre du Séminaire ; C. Saint-Laurent, curé de St Eusèbe ; E. Saint-Pierre, premier missionnaire résidant à Saint-Léandre ; A. Richard, vicaire au Mont-Louis ; Z. Gendron, assistant à l'Isle-Verte ; J. April, vicaire aux Trois-Pistoles ; J. Drapeau, prêtre du Séminaire.

Subséquemment, le Conseil du Séminaire a élu M. l'abbé A. Belles-Isles, directeur du Grand Séminaire ; M. l'abbé E. Matte, procureur ; M. l'abbé G. Drapeau, directeur du Petit Séminaire et Préfet des études.

M. l'abbé Narc. Gagnon, curé de Ste Flavie, prend sa retraite de l'exercice du saint ministère, vu le mauvais état de sa santé.

HOMMAGE AU CURE DE SAINT-OURS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Ours, 3 — Dimanche, Mgr Emmanuel H. Guilbert, curé de Saint-Ours, a été l'objet d'une démonstration toute spontanée de sympathie à l'occasion du 37ème anniversaire de son ordination sacerdotale et du 62ème anniversaire de sa naissance.

Pressés par la reconnaissance, les paroissiens de Saint-Ours étaient heureux de trouver l'occasion d'offrir un témoignage de respect filial au prêtre dévoué qui dans l'humilité sait se dépenser pour eux si généreusement. Ce fut une fête intime de famille. Au prône, M. l'abbé Az. Couillard-Després, notre vicaire, l'organisateur, sut dans une allocution des plus touchantes se faire l'écho fidèle des sentiments de tous et il offrit à notre vénéré pasteur, dont la profonde émotion était visible, un superbe calice en argent doré, comme cadeau-souvenir, don des paroissiens de Saint-Ours, du couvent, du collège et de la Congrégation des Enfants de Marie.

A cette occasion une séance récréative eut lieu au collège des Frères de cette ville.

Une adresse fut présentée au vénérable jubilaire qui y répondit par des paroles onctueuses et des plus consolantes.

CONFISCATIONS ALIMENTAIRES

Les confiscations suivantes ont été faites la semaine dernière par les inspecteurs des aliments.

Aux abattoirs : 4 boeufs, 6 veaux, 1 mouton, 57 foies, 88 livres de viandes meurtries.

Aux marchés : boeuf, 667 livres ; veau, 844 livres ; porc, 410 livres ; mouton, 188 livres ; volailles, 181 livres ; saucisse, 145 livres ; foie, 60 livres ; rognon, 65 livres ; tripe, 15 livres.

Aux magasins : fruits, 1130 livres ; légumes, 425 livres ; poisson, 271 livres ; divers, 700 livres.

CASTORIA.

Porte la signature de Chas. H. Fletcher — La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

L'ONCLE SAM A CUBA

LE PRESIDENT ROOSEVELT DEFINIT LA POLITIQUE AMERICAINE.

Washington, D. C., 3 — Le président Roosevelt a discuté hier avec les membres du cabinet et quelques visiteurs, au nombre desquels étaient les sénateurs Knox et Foraker, la situation actuelle à Cuba. Le président a répété aux membres du cabinet et à des autres visiteurs que l'action prise par le gouvernement américain était destinée uniquement à être à l'avantage du peuple de l'île, en vue d'y compléter la restauration de l'ordre et la protection de tous les intérêts. Il a déclaré que le gouvernement n'a en vue rien qui ressemble à l'annexion possible de Cuba. Tout ce qu'il veut, c'est de donner aux Cubains une autre chance de prouver qu'ils sont capables de se gouverner eux-mêmes.

A LA HAVANE

La Havane, 3 — L'ex-président Palma a quitté le palais de la présidence à 9 heures, hier matin. Avant de partir, il a réuni plusieurs de ses amis dans ses appartements privés et leur a dit adieu.

Le président et les membres de sa famille se sont rendus àla gare en voiture fermée et ont pris le train pour Matanzas.

Quelques curieux seulement se tenaient aux abords du palais pour assister au départ de l'ex-président.

A la gare, une foule assez nombreuse a acclamé M. Palma. Celui-ci, très ému, a salué ses partisans. Lorsque le train démarra on vit de grosses larmes couler sur les joues de l'ex-président.

Le colonel E. H. Crowder, juge-avocat, le capitaine Archibald W. Rutt, quartier-maître, et le capitaine H. C. Cole, commissaires sont arrivés ici hier et ont immédiatement pris charge de leurs départements respectifs.

Les affaires reprennent leurs cours régulier, et la confiance semble renaître partout.

NOUVELLES DE SAINT-LAURENT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Laurent, 3 — Dimanche dernier avait lieu à vêpres l'ouverture du mois du Saint-Rosaire. Tous les élèves du collège y assistaient en corps; une centaine de voix des plus jeunes élèves, sous la direction du Rév. P. Clément, répondaient au chant du choeur. Mlle Léonie Crevier, notre excellente musicienne, accompagnait à l'orgue ces jolies voix enfantines.

—Mardi, à dix heures, ont eu lieu les funérailles d'un de nos principaux citoyens de Cartierville, M. Hormisdas Crevier, marchand, décédé à l'âge de 43 ans. Homme affable, M. Crevier s'était acquis le respect de tous. Aussi une longue suite de voitures venues de partout suivait la dépouille mortelle. Après un service des plus solennels le corps fut inhumé dans le cimetière de la ville.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte une épouse inconsolable et sept enfants

LE TRICENTENAIRE DE QUEBEC

C'est ce soir, à huit heures, que se réunit le comité local de la célébration du tricentenaire de Québec, à l'hôtel Windsor.

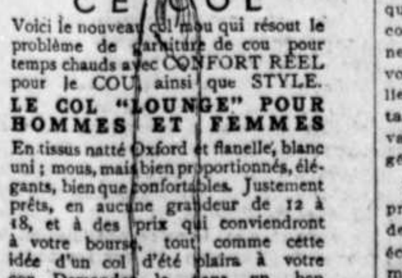

CONFORT RÉEL CE COL

Voici le nouveau col mou qui résout le problème de garniture de cou pour temps chauds avec CONFORT RÉEL pour le COU ainsi que STYLE.

LE COL "LOUNGE" POUR HOMMES ET FEMMES

En tissus natté Oxford et flanelle, blanc uni; mous, mais bien proportionnés, élégants, bien que confortables. Justement prêts, en aucune grandeur de 12 à 18, et à des prix qui conviendront à votre bourse, tout comme cette idée d'un col d'été plaira à votre cou. Demandez-le dans un bon magasin et exigez la marque écrite. 25c

W.G.&R. Fabricants, Berlin

LE ROSAIRE

Sommaire d'octobre 1906 :

Gravures : Saint-François bénissant Assise. — Saint Bruno.

Texte : Page d'Evangile : Le Bon Samaritain, R. P. A. Vuillermet, O. P. —Le Rosaire et Bossuet, F. R. — Aux jeunes filles : La toilette, R. P. Roucau, O. P. — Derniers moments de saint François, A. de Ségur. — L'Ange Gardien de la Jeunesse, R. P. A. Vuillermet, O. P. — Associons-nous! A. Texier. Chronique Dominicaine : Pèlerinages à N.-D. du Rosaire ; — Dans nos couvents ; — Le Rosaire en Canada ; — Le Rosaire à Québec ; — Chez les Cisterciens d'Oka ; — A Baltimore ; — L'Evangile et les Pères ; — Au Congrès Eucharistique de Tournai ; — L'Oeuvre de l'Enfance Brésilienne ; — Une robe de noces.

Variété : Une nuit à la Grande Chartreuse.

ACCUSES D'HOMICIDE

Guelph, Ont., 3 — Le mécanicien Reed et le conducteur Thompson qui étaient en charge du convoi spécial qui est venu en collision avec le convoi de passagers, le 22 septembre dernier, près de Gourock, ont été arrêtés sous l'accusation d'homicide.

Femmes, Arrêtez !

Et considérez ce fait d'une importance vitale

Qu'en vous adressant à Mme Pinkham, vous confiez vos maux intimes à une femme dont l'expérience dans les maladies de femmes est de plusieurs années.

Vous pouvez parler librement à une femme quand il est révoltant de raconter vos maladies à un homme — qui ne vous comprend pas parce qu'il est homme.

Beaucoup de femmes souffrent en silence, laissent leur état s'aggraver, sachant très bien qu'elles ont besoin d'un secours immédiat, mais leur modestie naturelle leur interdit de s'exposer aux questions et probablement à l'examen, même de leur médecin de famille. Cela est inutile. Gratuitement, vous pouvez consulter une femme dont les connaissances, acquises par l'expérience, sont considérables.

Invitation permanente de Mme Pinkham

Les femmes qui souffrent de maladie féminine quelconque sont invitées à communiquer promptement avec Mme Pinkham, Lynn, Mass. Toutes les lettres sont reçues, ouvertes, lues et les réponses sont envoyées uniquement par des femmes. Une femme peut parler librement à une femme de ses maux intimes: ainsi a été établie la grande confiance qu'ont en Mme Pinkham les femmes du Canada. La profonde expérience qu'elle possède lui a donné certainement les connaissances nécessaires à votre cas. Elle ne demande rien en retour, que votre bonne volonté, ses conseils en ont soulagé des milliers. Toute femme riche ou pauvre est certainement folle de ne pas profiter de l'avantage que présente l'offre d'une aussi généreuse assistance.

Si vous êtes malade, n'hésitez pas à vous procurer une bouteille de Composé Végétal de Lydia E. Pinkham immédiatement, et écrivez à Mme Pinkham, Lynn, pour lui demander conseil.

Quand un remède a réussi à redonner la santé à tant de femmes, vous ne pouvez raisonnablement dire, sans l'essayer: "Je ne crois pas qu'il me soulage." yw

VENDEUR MALHEUREUX

Joseph Ethier, qui dit venir de Sorel, est venu en ville avec un cheval noir et une voiture légère. Il cherchait des acheteurs pour son cheval et le détective Lescarbeau lui sembla avoir une bonne tête, aussi alla-t-il de suite lui offrir cheval et voiture. Lescarbeau marchanda. l'homme offrit le cheval bon marché; Lescarbeau crut y trouver des défauts, alors on lui offrit pour presque rien. Pris de soupçons, le détective questionna Ethier, qui lui avait d'abord dit avoir élevé le cheval. Ethier avoua n'être au pays que depuis trois semaines. Arrêté sous soupçon, Ethier proteste de son innocence, et son procès a été fixé à mercredi. Le cheval est une bête de quatre ans, tout noir et n'est pas ferrée. On recherche le propriétaire.

UNE MARCHE DE 400 MILLES

Deux jeunes gens d'Attleboro, Mass., viennent à pied à Montréal pour

SE DELASSER

"Bill" Sweet et Lawrence Robbins sont arrivés ici enchantés de leurs expériences

DURANT LE TRAJET

William Sweet, expert mécanicien et Lawrence Robbins, bijoutier, tous deux de Attleboro, Massachusett, viennent de terminer une marche de 400 milles, pour le simple plaisir de la marche.

DEUX GLOBE-TROTTERS AMERICAINS, BILL SWEET ET CY. ROBBINS. — D'après une photographie prise à "La Presse" après la fin de leur marche de 400 milles.

Ces deux jeunes gens aiment passionnément l'exercice, comme le montrent leurs muscles bien développés ; la marche surtout est un de leurs exercices favoris. Le quatre septembre dernier, ils décidèrent, histoire de se délasser la jambe, en voyant du pays, de venir à Montréal à pied.

Ils viennent d'arriver enchantés de leur longue marche de 400 milles à travers le Massachusett, le New-Hampshire, le Vermont, les comtés d'Iberville, Saint-Jean et Laprairie.

A Montréal, ils se dirigèrent tout droit aux bureaux de la "Presse", terme de leur voyage, où notre artiste les a croqués sur le vif, dans leur costume de route.

Tous deux ont trouvé superbe cette manière de voyager, et la recommandient à tous les jeunes gens qui veulent acquérir à la fois des connaissances et des muscles. Bien loin d'avoir l'air épuisés, ils paraissent admirablement dispos et pleins de force.

"Nous sommes partis, dit l'un des deux globe-trotters, le 4 septembre d'Attleboro, sans bagage à part les habits que nous avons sur le dos. Nous avons marché pendant 3 semaines visitant en route toutes les places que nous avons rencontrées. Nous avons couché un peu partout, dans les granges ou les maisons suivant les invitations, et quelquefois à la belle étoile. Si vous saviez comme on dort bien quand on a le dôme céleste pour ciel de lit, surtout après une longue marche !

Notre nourriture a été très variée, et comme nous avions toujours bon appétit, elle était toujours excellente. Quelquefois on mangeait à une ferme, quelquefois par derrière ; quant au coucher cela dépendait des invitations. Enfin on se tirait toujours d'affaire : les globe-trotters comme les oiseaux trouvent toujours à manger.

Notre voyage a été rempli d'aventures, et nous ne donnerions pas notre expérience pour un voyage autour du monde.

Bref, on a eu "the time of our life". Si quelqu'un de vos lecteurs veut revenir avec nous, nous l'invitons de grand coeur".

Les deux globe-trotters sont repartis en nous recommandant d'envoyer plusieurs copies de "La Presse" à leur adresse à Attleboro, pour prouver à leurs amis qu'ils ont bien fait le voyage convenu.

Nos Manteaux en Monton de Perse

Sont tous faits des Meilleures Fourrures.

Les ouvriers les plus stylés et les plus experts les ont confectionnés.

Ce sont les derniers modèles de la mode.

Si vous voulez avoir ce qu'il y a de mieux et de plus nouveau, voyez si vous trouvez sur le manteau qu'on vous offrira la marque ci-dessous :

HIGH GRADE — W.D.C. — WORKMANSHIP GUARANTEED

Si votre marchand n'a pas cette marque, écrivez ou adressez-vous à :

La Cie Waldron Drouin Ltée,

Manufacturiers en Gros

138 RUE McGill, Montréal.

DE PARTOUT

(Des correspondants réguliers de LA PRESSE)

BEAUPORT

La Société Saint-Jean-Baptiste de Beauport, à sa dernière assemblée générale, tenue à Beauport, a élu les officiers suivants, pour l'année 1906, savoir : Président, Joseph Honoré Bélanger ; vice-président, Joseph Vallée, fils ; secrétaire, David Giroux, fils ; ass.-sec., Etienne Garneau ; trésorier, Alfred Cambray ; ass.-trés., Gaudiose Lortie ; com.-ord., Joseph Robert, fils ; ass.-com.-ord., Azarie Dubeau ; auditeurs : Jules Bélanger et Victorien Marcoux ; comité : MM. Arthur Ferland, Joseph Raphaël Giroux, Onésime Giroux, fils, Joseph Paradis, fils, Napoléon Grenier, fils, Napoléon Roy et Charles Bédard, fils ; chapelain, M. l'abbé L. A. Déziel.

—Les familles Béland, Dugal, Milette, Bolduc, Roy et autres, qui ont passé la belle saison ici, sont retournés à Québec.

—M. le curé et ses vicaires qui ont terminé cette semaine la quête à domicile pour rencontrer les dépenses extraordinaires encourues pour la reconstruction du presbytère de cette paroisse, ont collecté au delà de six cents piastres. C'est la deuxième quête à domicile à cette fin.

—La fanfare "L'Harmonie" a prêté son généreux concours, mardi soir, aux organisateurs du bazar de Limoilou, la paroisse voisine.

—La fanfare de Notre-Dame de la Nativité s'est fait entendre mercredi, sur les terrains de l'Exposition Provinciale, où avait lieu l'exposition du comté de Québec, dont M. Léonidas Pouin, M.V., de Beauport, est le président. A cette exposition plusieurs cultivateurs et autres personnes de Beauport ont remporté des prix, entre autres, le Dr Geo. Larue, André Marcoux, Chs. Bédard, Mlle Dorion, fille de M. Napoléon Dorion.

—La Garde de Salaberry, de Beauport, qui depuis sa fondation ici n'a marché que de progrès en progrès, vient de s'adjoindre la fanfare "L'Harmonie". Celel-ci sortira désormais avec la Garde Salaberry et à cette fin elle vient de faire l'acquisition d'un magnifique costume, qui va bien avec celui de la garde.

ST EDOUARD DE FRAMPTON

La semaine dernière a eu lieu le mariage de M. Thos. Golden, de Seattle, Wash., fils de M. Thos. Golden, de cette paroisse, à Mlle Katie M. Clark, fille de M. James Clark, cultivateur. Un grand nombre de parents et d'amis asistaient à cette fête. L'heureux couple est parti pour voyage. Après quelques semaines ils devront se rendre à leur demeure future, à Seattle, Wash.

—Cette semaine, M. James Hennessy conduisait à l'autel Mlle Maggie Maher, fille de notre concitoyen, M. Martin Maher. La mariée, une de nos jolies filles, était ravissante dans une toilette de soie blanche, garnie de chiffon et de valenciennes. Une belle réunion d'intimes a eu lieu, à cette occasion, chez M. Maher, père de la mariée. De nombreux et riches cadeaux ont été reçus par les jeunes époux.

—MM. James Fitzgerald et John Shehen sont allés visiter le Nord-Ouest, où ils ont l'intention de s'établir avec leurs familles.

—M. et Mme Maurice Donohue, de Pennsylvanie, sont en promenade chez leur père, M. James Donohue.

—M. Bernard Falls, de New-York, est venu passer une quinzaine chez son père, M. James Falls.

—M. John Byrne, de Granitville, Vt., est retourné chez lui après avoir passé quelques semaines chez son père, M. John Byrne.

GRANBY

Jeudi dernier eurent lieu les funérailles du regretté docteur A.-E. Huot. A 9.30 heures, le convoi funèbre partait de la demeure du défunt, ayant la fanfare du village en tête, suivie des sociétés, puis une voiture remplie de magnifiques fleurs. Venait ensuite le corbillard. Le deuil était conduit par son père, M. F. Huot, de Marieville ; son beau-père, M. Bélisle, de Pierreville ; Oswald, ecclésiastique, et Oscar, ses frères, et un grand nombre de personnes venues des alentours. Les cloches sonnaient à toute volée à mesure que le cortège funèbre approchait. La messe fut chantée par trois de ses condisciples. Il y avait aussi au choeur plusieurs prêtres du séminaire de Marieville. L'église était remplie comme aux grands jours de fêtes.

Après le service, le corps fut conduit à la gare et de là à Marieville pour l'inhumation. Le corps du bébé décédé la semaine dernière, fut aussi conduit avec le père.

POINTE-AUX-TREMBLES, CO. PORTNEUF

Les travaux du Transcontinental sont poussés avec la plus grande activité possible et avancent rapidement.

—Toutes les récoltes sont terminées et les cultivateurs sont satisfaits, plusieurs sont avancés dans leurs labours. La récolte du tabac est magnifique et celui-ci excellent. L'oignon est en quantité moindre et beaucoup plus petit.

—Mme G. A. Delisle, qui a passé quelques semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec, où elle a subi une très grave opération pratiquée par le Dr Ahern, est de retour chez elle et se rétablit rapidement.

—M. Oscar Lanctôt, de la maison Kent et Stevenson, Montréal, était de passage ici, cette semaine, ainsi que M. Léoniadas Dussault et Jos. Morin, des Ecureuils.

—M. et Mme Alfred Clermont, ainsi que leurs enfants, sont de retour de New-York ,après une absence de trois semaines.

—Tous les jours il arrive de nouveaux élèves à notre couvent, qui est situé dans des conditions hygiéniques exceptionnelles et pourvu de toutes les améliorations modernes.

—Mme P. Gravel est de retour d'un voyage à la Tuque.

—Mme Thos. Pampalon, qui a passé l'été ici avec sa famille, retournera à la ville la semaine prochaine.

BUCKINGHAM

La révérende Soeur Duhamel, de la maison-mère des Soeurs Grises de la Croix, à Ottawa, vient d'être nommée supérieure de notre couvent Saint-Laurent. Soeur Duhamel n'est pas inconnue pour les citoyens de notre ville. Elle fut, il y a déjà quelques années, supérieure ici. Son retour est accueilli avec beaucoup de plaisir. La révérende Soeur McMillen ,ancienne supérieure du couvent, a été nommée supérieure de l'hôpital.

ST JEAN L'EVANGELISTE

Le 5 septembre, Mlle Delphine-Eugénie Soucy, fille de M. Octave Soucy, est entrée dans une communauté religieuse de Québec pour y vouer sa vie.

—Le 25 septembre, à l'église Saint-Jean l'Evangéliste, M. Louis Ouellet, de Campbellton, N. B., conduisait à l'autel Mlle Lucie Normand. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé J. B. A. Bélanger, curé de Carleton.

—La récolte d'avoine sera inférieure à celle de l'an dernier, le blé et l'orge sont, à certains endroits, supérieurs à ceux de l'an dernier.

La récolte des patates sera satisfaisante. La récolte des pommes est abondante.

CHAMBLY

A l'occasion de la cérémonie religieuse des noces d'or de M. et Mme Brunelle, au choeur de chant de la chapelle du Rosaire, s'était joint celui de la paroisse.

Les deux choeurs ont très bien rendu la messe de Gounod.

STE JULIENNE, CO. MONTCALM

Mardi dernier, 25 septembre, avait lieu, au palais de justice, l'ouverture du terme de la Cour de Circuit, pour le comté de Montcalm, sous la présidence de M. le juge de Lorimier.

Une cause assez importante de Bertrand contre Lachapelle, propriétaires de moulins de la paroisse de Saint-Esprit, était inscrite sur le rôle.

—Un grand nombre de témoins avaient été assignés. Après l'audition de quelques-uns de ces témoins, la cour a ajourné la cause au prochain terme, le 23 octobre.

LAC SAINTE-MARIE

La dernière pluie est arrivée à temps pour arrêter le feu qui menaçait de faire beaucoup de ravages.

—Les Soeurs Grises de Maniwaki sont venues faire une collecte pour venir en aide à l'hôpital de Maniwaki.

—M. l'abbé Prud'homme, curé de Low ; M. Albert Audette, et M. Smith, de Kazubazua, étaient les hôtes de M. l'abbé Lemay, dimanche soir.

—Les récoltes sont abondantes ; nous n'espérions pas une aussi grande quantité de grain, vu la grande sécheresse que nous avons eue.

—On annonce pour le 3 octobre le mariage de Mlle Bridget Hayes à M. Shaw, d'Ottawa.

SAINT-BENOIT

Samedi soir, une agréable surprise a été causée à M. Joseph Charbonneau, à l'occasion de son prochain mariage avec Mlle Victorine Renaud. Tous ses amis de la paroisse se sont réunis pour lui présenter leurs félicitations, lui faire leurs souhaits de succès et de bonheur et lui présenter en même temps une bourse bien garnie, avec un joli cadeau.

Les organisateurs de cette fête étaient MM. Adrien Aubin, Joseph Brunet, Hector Pilon et Eldège Brunet.

Etaient présents à cette soirée : MM. Arthur Sauvé, David Pilon, Joseph Brunet, Adrien Aubin, Joseph Aubin, Ulric Laberge, Léonard Rochon, Arthur Pilon, Joseph Lafleur, Léon Pilon, Michel Charbonneau, Anthime Pilon, Maxime Charbonneau, Joseph Fauteux, Joseph Charbonneau, Henri Désormeau, Raoul Brunet, Hector Pilon, Eldège Brunet, Omer Brunet, Damase Pilon, Noël Charbonneau, Victor Charbonneau, Xavier Mainville, Alphonse Augrignon, Xavier Desjardins, Philias Vaillancourt, Edmond Proulx, M. et Mme Charbonneau, Mlles Rose Charbonneau et Elisabeth Chartrand, M. et Mme Emery Lafleur.

Des discours furent prononcés par MM. Arthur Sauvé, David Pilon et Joseph Brunet.

On se sépara à une heure avancée, emportant le plus beau souvenir de cette fête.

—M. Arthur Charbonneau, instituteur à Sainte-Anne des Plaines, était en promenade dimanche chez son père, avec M. Joseph Gaudet, de Sainte-Anne des Plaines.

—M. Joseph Girouard, E. E. L., était en promenade dimanche chez son père.

—MM. Victor et Noël Charbonneau, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Francois Charbonneau.

—On annonce, pour le 9 octobre le mariage de Mlle M. Richer, fille de M. Zéphirin Richer, de Saint-Benoit, avec M. Donat Sauvé, fils de M. Basile Sauvé, de Saint-Placide.

SAINT-NICOLAS

Lundi matin ont eu lieu les funérailles de Jean-Baptiste Carrier, vieux citoyen de cette paroisse, décédé subitement dans le bois, à Saint-Romuald.

L'AVENIR

Nous apprenons avec regret la mort de M. François Cardin, sellier, décédé en cette paroisse, à l'âge de 69 ans. Il habitait L'Avenir depuis 41 ans. Le défunt laisse une femme et trois enfants adoptifs.

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte. r

UNION TYPO 1

NOUVELLES OUVRIERES

Nos meilleurs ouvriers s'en vont aux Etats-Unis à cause des petits salaires payés ici — Une lettre intéressante de l'union des sculpteurs sur bois — Ce soir chez les cigariers, les machinistes, les tailleurs de pierre, les travailleurs en chassures du local 266 et au Conseil de District des charpentiers-menuisiers—Les salaires ne sont pas toujours déterminés par la demande de la main d'oeuvre—La grève de Fort William prend une tournure très grave — Séance d'inauguration du club ouvrier de Sainte-Cunégonde ce soir — Faits divers.

Lundi dernier, dix repasseurs de chemises de cette ville, tous ouvriers très habiles, laissaient cette ville pour les Etats de la Nouvelle Angleterre, où les salaires sont de 35 à 40 pour cent plus élevés qu'à Montréal et où les conditions de travail sont beaucoup plus favorables aussi. Il est fort probable qu'une quinzaine d'autres gens du métier laisseront la ville d'ici à peu de temps dans le but d'améliorer leur sort.

Il est vraiment regrettable de constater cette émigration de nos meilleurs ouvriers, vers les pays étrangers et qui a pour cause principale que nous pourrions appeler,la mauvaise foi, ou l'entêtement de certains patrons, à ne pas vouloir payer à leurs employés des gages raisonnables et qui puissent leur permettre de vivre et d'élever leur famille convenablement.

Voilà une des raisons principales qui, à un moment donné, etuee la rareté de la main d'oeuvre dans certaines branches de l'industrie.

Un peu de bonne volonté serait suffisant cependant pour faire naître une entente entre patrons et ouvriers et pour éviter la répétition de semblables spectacles.

× × ×

Nous recevons à l'instant la lettre suivante, avec prière d'y donner suite dans cette colonne :

Montréal 3 octobre 1906.

A M. le Rédacteur des Nouvelles Ouvrières de "La Presse",

Monsieur :-

A leur dernière assemblée tenue le 20 septembre, les sculpteurs sur bois de Montréal ont blâmé sévèrement la conduite des marguillers d'une paroisse de cette ville, d'avoir fait faire la chaire de leur église en France. En effet, M. le Rédacteur, puisque nos lois punissent d'emprisonnement ceux qui importent des étrangers pour travailler au Canada, ne devraient-elles pas punir aussi ceux qui envoient à l'étranger l'ouvrage qui devrait être fait par des ouvriers Canadiens ?

Si du moins, la chaire avait été bien faite, mais il suffit d'un coup d'oeil pour s'apercevoir que tout dans cet ouvrage est manqué, depuis les plans jusqu'à sa mise en place. Et dire que pour une blague comme celle-là, on a envoyé $5,000 en pays étranger, pendant que sur 20 sculpteurs que nous sommes à Montréal, 6 ou 7 se croisaient les bras. Quand la paroisse Notre-Dame fit construire sa chapelle, tous nos principaux artistes et ouvriers en eurent leur part. Aussi ils ont fait des oeuvres qui font notre orgueil et l'admiration de ceux qui visitent la ville de Montréal.

J'ose espérer, M. le Rédacteur, que vous nous accorderez votre appui en exposant nos justes griefs à vos nombreux lecteurs, afin qu'à l'avenir nous n'ayons plus à déplorer de semblables choses de la part de ceux qui ont pourtant le plus raison de nous encourager.

En vous remerciant d'avance, nous demeurons vos tout dévoués,

Les sculpteurs de Montréal par le secrétaire.

× × ×

Souvent on entend des gens dire que les salaires, comme les prix dans le commerce, sont déterminés par les demandes plus ou moins actives qui sont faites pour la main d'oeuvre. Cependant une foule de faits sont là pour prouver la fausseté de cet argument. Ainsi le chômage forcé d'un grand nombre d'ouvriers, n'est pas toujours dû à un surplus de travailleurs, mais souvent à un effet des circonstances.

Un homme qui travaille ne doit pas nécessairement priver un autre homme du travail nécessaire à son existence, car la Providence a fait le monde assez vaste pour fournir de l'emploi à tout le monde pour toute la durée d'une vie.

D'après nos méthodes actuelles de production chaque homme se rend à l'ouvrage pour produire quelque chose pour un autre de ses semblables.

Les salaires sont affectés par un grand nombre de facteurs, parmi lesquels les monopoles et les "trusts" jouent un grand rôle.

× × ×

La grève qui éclatait il y a quelques jours dans les hangars à fret des compagnies du Pacifique Canadien et du Canadian Northern à Fort William Ont., semble vouloir prendre une tournure inquiétante.

La grande majorité des manifestants sont des Hongrois, des Grecs, des Italiens et autres importés non-unionistes.

Des bagarres s'engagent, chaque jour, entre les grévistes qui stationnent sur les quais et hurlent à qui veut les entendre qu'on ne les remplacera pas. Les employés des chemins de fer ne sont pas impliqués dans la grève, mais ceux qui sont de service sur les quais ont refusé d'aller au travail si on ne les fait protéger par la police. Les commis employés dans les hangars des quais ont été invités à s'armer.

Un des caractères inquiétants de la grève, c'est que les grévistes semblent n'avoir pas de chefs, et ne paraissent pas disposés à nommer des délégués pour conférer avec les directeurs des compagnies. Or, ceux-ci, comme bien on pense, ne se soucient pas d'aller parlementer au milieu des grévistes avinés.

× × ×

Il y aura ce soir, une grande assemblée d'inauguration du club ouvrier de Sainte-Cunégonde, à la salle Chartrand, angle des rues Dominion et Notre-Dame. Tous les ouvriers de la division et autres qui désirent faire partie du club seront les bienvenus.

La réunion s'ouvrira à 8 heures précises.

× × ×

Les membres du comité de l'étiquette du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, ont visité ces jours derniers l'atelier de MM. Gervais et Venne, tailleurs, de l'union, 200 rue Saint-Laurent, et ont trouvé le tout en conformité avec les exigences du label unioniste et des règlements du comité. Cet atelier est donc recommandé à tous les ouvriers organisés.

× × ×

Ce soir il y aura assemblée régulière de l'union des cigariers à la salle Empire, de l'union des machinistes au No 251, de la rue Saint-Jacques, et de l'union des tailleurs de pierre à la salle Saint-Joseph.

Les membres de ces syndicats respectifs sont instamment priés d'être à leur poste à 8 heures très précises.

× × ×

A sa dernière assemblée, l'union locale, No 260 des travailleurs en cuir, a décidé qu'à l'avenir, la somme de $10. sera payée comme bénéfice en maladie à tous les membres qui se trouveront dans le cas de recevoir des secours de ce genre. Tous les adhérents à ce syndicat sont priés de se rappeler qu'il y a ce soir assemblée régulière et que les officiers désirent les voir en aussi grand nombre que possible.

× × ×

Le Conseil de District des charpentiers-menuisiers aura ce soir, à la salle Saint-Joseph son assemblée régulière et tous les délégués sont invités à s'y rendre sans faute.

× × ×

C'est ce soir que le club ouvrier de Saint-Henri, tiendra à la salle Boucher, sa première assemblée régulière en vertu de la récente décision d'avoir une réunion le premier mercredi de chaque mois.

Avis donc à tous les membres d'être présents sans faute.

× × ×

Il y aura ce soir, à la salle Dumont une importante assemblée pour les cordonniers monteurs du local No 1 de la Fédération Canadienne. Des affaires urgentes seront discutées. Tous les membres sans exception sont invités à s'y rendre.

Un Plaidoyer Raisonnable en faveur de l'Estomac

Si votre Estomac Manque de Puissance Digestive, pourquoi ne pas l'Aider a faire son Travail--Surtout quand il n'en coute rien pour Essayer ?

Non pas avec des remèdes, mais avec un renfort des agents digestifs, comme ceux qui sont naturellement à l'oeuvre dans l'estomac. L'analyse scientifique démontre que la digestion demande de la pepsine, des ferments nitrogéneux, et la sécrétion de l'acide hydrochlorique. Quand vos aliments ne digèrent pas, c'est une preuve positive que quelques-uns de ces agents manquent dans votre appareil digestif.

Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie ne contiennent rien autre chose que ces éléments naturels nécessaires à la digestion et quand elles sont mises à l'oeuvre dans l'estomac affaibli et les intestins grêles, elles fournissent ce qui manque à ces organes. Elles stimulent les glandes gastriques et ramènent graduellement les organes digestifs à l'état normal.

Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie ont été soumises à des épreuves chimiques sévères en ce pays et à l'étranger, et on a constaté qu'elles ne contiennent que des digestifs naturels.

Laboratoire de chimie. Adresse télégraphique "Diffindo", Londres. Téléphone No 11029 Central, 20 Cullum St., Frenchurch St., E. C.

Londres, 9 août, 1905.

J'ai analysé avec le plus grand soin une boîte de Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie (que j'ai moi-même achetée, dans ce but, chez un pharmacien de la ville) tablettes manufacturées par la F. A. Stuart Co., Temple Chambers, Londres, E. C., et j'ai à faire rapport que je n'ai pu trouver, dans ces tablettes, aucune trace de poisons minéraux ou végétaux. Connaissant les ingrédients dont se composent les tablettes, je suis d'avis qu'elles constituent un remède excellent pour les maladies au traitement desquelles elles sont destinées.

(Signé) John R. Brooke, F.I.C., F.C.S.

Il n'y a pas de secrets dans la préparation des Tablettes de Sutart contre la Dyspepsie. Leur composition est généralement connue des médecins comme le prouvent les recommandations de 40,000 médecins diplômés des Etats-Unis et du Canada. Ces tablettes constituent le remède le plus efficace pour l'indigestion, la dyspepsie, la pétuite, l'insomnie, la perte d'appétit, la mélancolie, la constipation, la dysenterie et affections du même genre provenant de la mauvaise dissolution et de l'assimilation imparfaite des aliments; parce que ce remède est tout à fait efficace et non nuisible, pas plus pour l'adulte que pour l'enfant.

Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie sont un remède à la fois sûr et puissant; un seul grain de ces tablettes est assez fort (c'est prouvé) pour digérer 3,000 grains de steak, d'oeufs ou autres nourritures. Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie digéreront la nourriture que vous absorbez même si votre estomac n'est pas en état de le faire.

Demandez-en à votre pharmacien une boîte de 50 cents ou écrivez-nous directement pour avoir un paquet échantillon gratis, et vous serez surpris du résultat obtenu. F. A. Stuart Co., 64 Stuart Bldg., Marshall, Mich.

Face à Face

L'arrivée des temps froids vous fait songer, entre autres choses, à votre PARDESSUS et à vos SOUS-VE[illegible] D'HIVER. C'est maintenant le temps d'examiner votre garde-robe afin de n'être pas pris par surprise au dernier moment. Il est facile d'acheter dès maintenant. Nos stocks de toutes lignes sont complets et bien assortis et vous y gagnerez à venir les examiner soigneusement, surtout notre ligne de sous-vêtements. Il est bon de considérer les marques diverses. Le tricot écossais uni, le pure laine épais à côtes, le pure laine à côtes élastiques, irrétrécissable; confortables et seyant bien, tous ceux qui les achètent en vantent la qualité durable et le bien-faire.

Nous avons des pardessus de toute pesanteur pour l'automne et l'hiver. Vous pouvez en essayer de diverses sortes et choisir ce qui vous convient le mieux.

Une visite de votre part nous ferait plaisir, si vous n'avez jamais examiné notre stock. Nous croyons avoir ce qu'il vous faut dans notre grande variété de marchandises et nous nous engageons à vous donner satisfaction pour tout achat ou à vous remettre votre arget.

Les magasins sont ouverts jusqu'à 9 h. tous les soirs. Le Samedi jusqu'à 11 p.m.

allan's

Angle des rues Craig et Bleury Et 401 rue Ste Catherine Ouest.

Une Grande Découverte—L'HYDROPISIE

GUERIE avec des remèdes végétaux, absolument inoffensifs enlève tous les symptômes d'hydropisie dans l'espace de 8 à 20 jours; la guérison radicale s'obtient dans l'espace de 30 à 40 jours. Traitement d'essai fourni gratis à chaque malade; rien de plus franc. Pour circulaires, témoignages et traitement gratuit, écrivez au Dr H. H. GREEN'S SONS, Boite N Atlanta, Ga. 3 n

The John Murphy Company Limited — Mercredi, 3 Oct. 1906. Le magasin ferme tous les jours à 5.30 p. m.

Demain la Journée des Chapeaux de $10

Chapeaux modèles de Paris, chapeaux de Murphy, chapeaux de toilette—que vous avez dû voir, à des prix variant de $15 à $60.

Jeudi nous appuyons sur les chapeaux à prix populaire ; à $10, sans égaux pour la qualité et le style.

¶ TOUS LES CHAPEAUX A $10 QUE NOUS EXPOSONS SONT GARNIS DES MEILLEURES IMPORTATIONS ET SONT L'OBJET DE LA PLUS GRANDE ATTENTION DE LA PART DE NOS MODISTES.

TWEEDS SUPERIEURS JEUDI
20 p.c. au-dessous des prix primitifs

Jeudi sera le dernier jour de notre vente d'Etoffes à Robes pour le commencement d'automne.

Nous offrirons, ce jour-là, à environ 20% au-dessous de leurs prix réguliers, un lot choisi de tweeds : Ecossais, Anglais, Irlandais et Canadiens.

En vérité, nous sommes presque surpris nous-mêmes des valeurs que nous offrons.

Les dessins sont fashionables, la qualité, de premier ordre, et les prix économiques. Le gris est la couleur dominante de ces tweeds, mais il y a de très beaux effets dans les autres nuances, aussi

Jeudi { Tweed de $1.10 pour .89 / Tweed de $1.50 pour $1.10

MANTEAUX JEUDI { $9.50

Vous vous rappelez les Manteaux que nous avons offerts mercredi à $9.50 ? Eh ! bien, ils ont tous été enlevés : il ne nous en reste pas un seul ! Pour le bénéfice des nombreuses personnes qui sont arrivées trop tard ce jour-là, jeudi nous offrirons encore 50 de ces Manteaux à $9.50.

Ils sont mêmes supérieurs aux derniers et nous y ajouterons environ 25 de nos propres Manteaux, quelques-uns valant plus de $20, le tout c'est-à-dire 75, constituant un très bel assortiment.

Jeudi chacun $9.50

The John Murphy Company Limited

QUAND VOUS ACHETEZ

la Farine "Five Roses" au lieu d'une farine ordinaire, vous payez un peu plus cher. Mais qu'avez-vous en retour de ces quelques cents que vous payez en plus sur un sac? Plus de matière nutritive, car la "Five Roses" n'est faite que de blé du Manitoba, le blé le plus riche de l'Amérique en propriétés nutritives. Elle offre moins de matière de rebut, car notre procédé de monture enlève toute matière de rebut de la farine. Elle donne plus grande satisfaction, car vous êtes sûr d'obtenir de bons résultats quand vous faites de la pâte.

Lake of the Woods Milling Co. LIMITED. 1,8,5

R R R
RADWAY'S READY RELIEF

Un Remède de Famille depuis au delà de soixante ans

Guérit et prévient les Rhumes, les Toux, le Mal de Gorge, l'Influenza, la bronchite, la Pneumonie, l'Enflure des Articulations, le Lumbago, les Inflammations le Rhumatisme, la Névralgie, le Mal de Tête, le Mal de Dents, l'Asthme et la Difficulté de Respiration. k

NOUVELLES DE LAPRAIRIE

Laprairie, 3.—M. L.J. Bourdon, organisateur de l'Union Saint-Joseph du Canada, dans l'ouest canadien, était au milieu de nous ces jours-ci.

Samedi et dimanche, les 6 et 7 du courant, sera jouée à Laprairie une séance dramatique et musicale, organisée par M. Hercule Longtin, directeur de l'Harmonie de Laprairie, au profit de cette dernière.

MARIAGE LEGAULT-DUCKETT

Mlle Duckett dont nous avons annoncé hier le mariage avec M. Alexandre Legault, avocat, de Valleyfield, est la fille de M. S. Duckett, 705 rue Saint-André et non de M. A. Duckett, de la rue Saint-Denis, ainsi que nous l'a fait dire une fausse information.

A L'HOPITAL GENERAL DE KINGSTON

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Kingston, 3 — Le Dr A. D. McIntyre a été nommé surintendant médical de l'Hôpital Général de cette ville. Mlle Lizzie Dyson prendra la surintendance des gardes-malades.

DANS LE MONDE DU SPORT

Des Montréalais louent, pour pêcher ou chasser, d'immenses domaines, au Nouveau-Brunswick.

Saint-Jean, N. B., 2. — Un club de sports récemment formé à Montréal a loué plus de 1,700,000 acres de terre sur la rivière Tobique, pour des fins de chasse et de pêche.

Le club est incorporé sous le nom de "The New Brunswick Fish and Game Company, Limited".

Les officiers en sont : lord Strathcona, président honoraire; Robert Meighen, président actif; le colonel H. H. McLean, vice-président.

Vente Spéciale de Complets de $15 et $16 pour Hommes à $10

Cette vente sera un des plus grands événements dans l'histoire de notre magasin Montrez-vous sage en y venant. Nous allons vous vendre tous les complets confectionnés à la main, de première classe, dans les styles ci-dessus, faits en beaux tweeds et worsteds importés, à carreaux gris de fantaisie, carreaux Manhattan et carreaux superposés gris huitre, ils furent faits sous notre controle, dans notre propre établissement par d'habiles tailleurs pour être vendus $15 et $16. Nous les offrons à **$10.00**

Voyez notre grand étalage de vitrine, côté de la rue Craig.

Voyez notre grand étalage de vitrine, côté de la rue Craig.

IL Y A DES RAISONS POUR CETTE VENTE

Pardessus d'automne en Drap de Vigogne noir, doublés en soie jusqu'à la bordure. Régulier, $15.00 ; à cette vente **$10.00**

J. H. Blumenthal Sons LIMITED.
"The Round Corner"
Corner Craig & Bleury Strs

Pardessus d'automne en Drap de Vigogne gris, doublés en soie jusqu'à la bordure. Régulier, $15.00 ; à cette vente **$10.00**

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Un pied amputé — Un joueur brutal — L'entrée du Grand-Nord à Ottawa — Les cordonniers forment une "combine" — Un canard — Accident à Hull — Accusation grave — Berry envoyé aux Assises — L'aqueduc d'Aylmer — La Saint-Jean-Baptiste à Sainte-Anne d'Ottawa.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 3. — M. W. T. Young, chef de train à l'emploi du Grand-Tronc, s'est fait couper un pied en tombant sous une locomotive, à Madawaska. Le blessé a été transporté à l'hôpital Saint-Luc.

— Irau Walters, un des meilleurs joueurs de foot-ball d'Ottawa, a mis les yeux du constable Merrifield au beurre noir, au cours d'une exercice sur le Parc Lansdowne. Walters dit que c'est un simple accident; mais on dit que Merrifield doit le faire arrêter pour assaut.

— Contrairement aux histoires à sensation racontées dans la presse locale, le tracé du chemin de fer du Grand-Nord, pour entrer à Ottawa, n'affecte nullement les cimetières Beechwood et Notre-Dame. C'est à peine si une pointe insignifiante du cimetière protestant sera affectée.

— Les cordonniers de la capitale se sont réunis pour fixer une échelle de prix pour réparer les chaussures. A cause de l'augmentation du prix des cuirs et de la hausse des gages des ouvriers, la nouvelle échelle accusera une augmentation générale de 25 pour cent.

— Le détective Culver déclare que l'histoire du vol de $28, commis l'autre jour sur la personne de M. Elisé Baril, de la rue Cathcart, est sans fondement. Ce n'était qu'un canard.

— M. J. B. Rouleau, laitier de Hull, a été gravement blessé en tombant de voiture, et M. H. Jolicoeur, de la rue Charles, à Hull, s'est fait broyer une main dans une machine, aux usines de la Cie Eddy.

— Devant le magistrat McNab, a comparu hier après-midi James Shorey, un individu sans résidence connue, arrêté il y a quelques jours, sur l'accusation d'avoir lancé des pierres sur un convoi de fret du Pacifique Canadien et avoir blessé le conducteur du convoi M. Thomas Askin.

— M. le magistrat Goyette a condamné le nommé Alfred Berry, alias Dr Domico, à subir son procès aux assises criminelles, sur l'accusation d'avoir obtenu un cheval à M. Edouard Thompson sous de fausses représentations. L'accusation d'avoir obtenu un cheval de la même manière de M. Perron, a été renvoyée. L'accusation de refus de pourvoir a été laissée à la juridiction du tribunal à l'Ile Manitoulin.

— Les autorités municipales d'Aylmer ont décidé d'offrir $50,000 à MM. Poupore et Fraser, pour l'aqueduc d'Almer, propriété des deux entrepreneurs, laquelle somme sera payable dans 30 ans, portant 4½ pour cent d'intérêt.

— Les membres de la société Saint-Jean-Baptiste de la paroisse Sainte-Anne d'Ottawa, ont fait l'élection de leurs officiers. Les élections ont donné le résultat suivant: Chapelain, M. l'abbé J. A. Mayrand; Président, H. N. Taylor; Vice-président, C. I. Dupuis; Secrétaire-trésorier, W. C. Labelle; Commandant, A. Juneau; Auditeurs, H. Côté; Zélateurs, Jos. Degenais, O. Lemieux, F. X. Dery, P. Drapeau.

Représentants de la paroisse, J. M. Lemieux, M. A. Ménard.

— A la reprise de l'enquête sur l'incendie de l'hôtel Gilmour, hier soir, Peter McVeigh, commis de nuit, a été examiné et a exprimé l'opinion qu'une jeune femme dont il ignore le nom a été brûlée à mort, en addition aux trois autres dont les restes ont été découverts. Un autre témoin, Richard Lewis Gregg, a déclaré avoir retrouvé sur un balcon une jeune femme qui est probablement celle à laquelle McVeigh fait allusion. Gregg a aussi aidé à sauver Madame Montgomery. Il tenait les deux femmes par les bras et les a remises à un homme qui était sur une échelle, à six pieds plus bas.

SOCIETE DU PARLER FRANCAIS AU CANADA

Le 28 septembre, à l'Université Laval, à Québec, l'assemblée générale des membres de la Société du parler français au Canada a tenu sa première assemblée de l'année 1906-1907.

A cette séance, ont été lus et approuvés les rapports du secrétaire et du trésorier.

Les membres étaient appelés à élire quatre directeurs. Le dépouillement du scrutin a été fait à cette séance, et ont été proclamés élus : M. l'abbé Camille Roy, M. J. E. Prince, M. l'abbé Amédée Gosselin et M. Omer Héroux.

Le bureau de direction est donc composé, pour l'année 1906-1907, de Mgr O. E. Mathieu, l'hon. M. P. Boucher de la Bruère, Mgr J. C. K. Laflamme, M. l'abbé S. A. Lortie, M. Adjutor Rivard, Mgr C. O. Gagnon, M. Paul de Cazes, M. Eugène Rouillard, M. l'abbé Camille Roy, M. J. E. Prince, M. l'abbé Amédée Gosselin et M. Omer Héroux.

Dans une réunion prochaine, le bureau devra procéder à l'élection de ses officiers.

DANS LES NUAGES

New-York, 3. — On annonce que le Dr Fred A. Cook, de Brooklyn, a réussi à atteindre le sommet du mont McKinley, qui s'élève à 20,464 pieds au-dessus du niveau de l'océan Pacifique et qui est regardé comme le plus haut pic du continent américain.

Va bien. Ne rétrecit pas

Le Sous-Vêtement Pen-Angle a un toucher chaud et doux que la peau aime. Ne pique pas. Fabriqués pour hommes, femmes et enfants, dans une variété de styles, de tissus, de prix.

Nous autorisons tous ceux qui vendent les Sous-Vêtements Pen Angle de remplacer, à nos frais, tout vêtement qui est défectueux en matériel ou confection. 2029

AUX ASSISES DE SHERBROOKE

LES GRANDS JURES RAPPORTENT PLUSIEURS VERDICTS D'ACCUSATION FONDEE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 3 — La Cour Criminelle du District Saint-François, ouverte lundi matin, pour un terme régulier, a repris hier la suite interrompue de ses séances, sous la présidence de M. le juge Hutchinson.

A l'appel des grands jurés répondirent Messieurs L. A. Gérin et Peter Gooley, Coaticook ; Hugh Connors, A. G. Campbell, T. Camirand, P. Desaulniers et James Davidson, Sherbrooke ; P. W. Baldwin, Stanstead ; H. C. Fontaine, Coaticook ; Herman Stevenson, Newport et T. A. Hurd, Cookshire, lesquels furent alors assermentés avec M. James Davidson, comme président.

A la requête de Mtre J. S. Broderick, procureur de la Couronne, le greffier de la Cour donne lecture du tableau des Petits Jurés, composé comme suit :

A. H. Guilbert, Magog ; T. B. Trehey, Barnston ; F. Denis, Compton ; N. Loiselle, Brompton ; Geo. Lehauttier, North Ham. ; L. H. Taylor, N. Hatley; Geo. Polland, G. A. eade, Magog ; R. O. Hopkinson, Waterville ; John Bank, Newport ; W. McDougall, Magog ; J. Breault, Stanstead ; J. Mason, O. Langevin, Waterville ; Ant. Hannah, St Georges Windsor ; C. Burton, Ascot ; A. S. Bacon, E. J. Bélanger, C. Morse, Hatley ; O. Desrosiers, Clifton ; C. Couture, Ascot ; W. Ansell, Ste Catherine de Hatley ; J. Brooks, St Frs. Xavier de Brompton ; H. Girard, Brompton ; J. Giroux, Barnston ; R. A. W. Gould, Stanstead ; S. Morton, Beebe Plain ; F. Audette, P. Carrier, W. Bailey, Compton ; W. H. Brock, Shipton ; V. Dorval, St George, Windsor ; P. Gingras, Hatley ; D. Bilton, Barnston ; W. Day, R. Carpenter, Cleveland ; E. Bessette, Clifton ; P. Gardner, R. Chaloux, Ste Hedwidge de Clifton ; W. Bain, E. Clifton ; Jos. Martin, Eemberton ; E. Chaddock, A. Bélanger, Clifton ; F. Willard, North Hattey ; J. Paquette, Hereford ; N. Goddard, South Ham. ; J. B. Charest, Orford ; John Davy, E. Connelly, J. Duranleau, E. Blais, A. Bergeron, G. Choquette, A. Buchanan, W. Bell, John Baxter, J. Bouchard, J. Bouthillier, W. Burns, R. A. Bartlett, J. Atto, C. Beauchesne, A. D. Authier, Sherbrooke ; C. Bourque, Shipton et J. C. McKelvy, Orford.

L'appel nominal des différents accusés dont les causes sont inscrites au dossier du présent terme, mais qui ont été admis à caution, révèle le fait que Chs Murphy, A. Isabel, John Colle, G. Richard, Mary Collins, Jos. Labrecque, Jos. Wood et Elizabeth Bourgie n'ont pas encore fait acte de présence.

Le grand jury fait ensuite rapport de "true bill" contre Pierre Morin, pour vol ; Joseph Labrecque, vol ; L. O. Cass, voies de fait ; F. M. Redmond, inceste, double conviction ; D. C. Pierce, voies de fait ; pas de matière à procès contre John Colt, voies de fait ; Elizabeth Bougie et W. G. Luther, vol.

ETES-VOUS SUJET A DES RAIDEURS ?

C'est peut-être dans le cou ou les épaules. La première chose à faire est de vous bien frictionner avec Nerviline. On ne peut trouver un remède plus prompt. Lorsqu'il est appliqué aux muscles Nerviline donne la flexibilité et la vigueur; l'inflammation, la douleur et la raideur disparaissent. "Que ce soit dans la gorge ou dans la poitrine rien ne peut surpasser Nerviline" écrit O. B. Denton, marchand de bois à Oak Bay, N. B. En se frictionnant le soir, le mal est parti le matin. J'ai eu l'expérience que Nerviline est une excellente médecine." Tous le mond dit la même chose car Nerviline fait toujours du bien. Vendu partout, 25c la bouteille. (2)

FEU Mme Z. GELINAS

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Saint-Guillaume, Qué., 3.—Lundi matin ont eu lieu les funérailles de Mme Zéphirin Gélinas, née (Luce) Blais, autrefois de la paroisse d'Yamachiche et décédée à Acton Vale vendredi soir, après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de 68 ans, accomplis précisément ce jour-là. Mme Gélinas était la soeur du regretté Messire J.-O. Blais, ancien curé de Saint-Guillaume, la belle-mère d'Elph. Maher, de Saint-Guillaume; de M. A. Belisle, agent du Grand-Tronc à Acton; de A. Léger, de Lowell, Mass.; la mère des RR. SS. Saint-Joseph Blais et Gélinas, des Soeurs Grises de Nicolet. Cette dernière est missionnaire chez les sauvages du Nord-Ouest canadien, depuis dix ans. La défunte était la soeur de M. l'abbé E. Blais, du diocèse de Trois-Rivières; de Mme J. Cloutier, de Trois-Rivières, et du Rév. Père M. Blais, O.M.I., missionnaire du Manitoba, qui célébra lui-même l'office divin. L'affluence à ces dernières funérailles fut aussi très considérable, la défunte étant bien connue ici où elle a demeuré 13 années. Les porteurs étaient MM. Z. Fontaine, G. Fontaine, D. Fafard, et X. Belhumeur.

LA COURSE AUX MILLIONS

M. C. L. Papineau, négociant de cette ville, est parti pour New-York où il va réclamer une part d'héritage qu'un parent du nom de Gagnier, décédé au Colorado, lui aurait laissée, en mourant. Une cinquantaine d'héritiers auraient dit-on à cette fortune qui se chiffre à plus de quatre millions de dollars.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

LES NOCES D'OR DE M ET Mme J. M. PELLETIER

CINQ GENERATIONS VIVANTES SE REUNISSENT A LYSTER.

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Lyster, 3.—L'église de Sainte-Anastasie de Lyster avait revêtu ses plus beaux habits de fête pour célébrer les noces d'or de M. et Mme Jean-Marie Pelletier, l'une des familles les plus estimées de cette paroisse.

Les vieux jubilaires avaient attendu avec anxiété la date du 22 septembre pour venir s'agenouiller au pied des saints autels, renouveler leurs voeux d'affection et de fidélité mutuelle, et voir se réunir jusqu'aux enfants de la quatrième génération. Un grand nombre de personnes assistaient à la cérémonie. Cette rare et grande fête a fourni une occasion à notre population de prouver leurs sympathies à cette famille.

Avant la fin de la messe, le distingué curé, M. Roy fit, en termes éloquents, l'éloge de cette brave famille, souhaitant à tous bonheur et heureuse vieillesse.

Après la messe, le grand'père suivi des jubilaires et de leurs nombreuses générations se rendirent sous le toit paternel où un splendide repas les attendait.

Quand tous furent placés à la table, une adresse fut lue aux jubilaires.

M. Jean-Marie Pelletier est âgé de 68 ans ; il est né à Inverness. Madame Pelletier, née (Emilie) Hainse, est âgée de 72 ans.

M. Pelletier est encore aussi frais qu'un jeune homme. Madame Pelletier semble aussi jeune et à cette fête elle a donné des preuves de sa vigueur en dansant un "cotillon" aussi légèrement que peut le faire une jeune fille.

Voici les noms de ceux qui forment les cinq générations :

1ère. — Thomas Pelletier, né à Kingston, épousa successivement Marie Gamache, Léonore Gamache et Ursule Bisson. Il est âgé de 91 ans et il a pris part aux réjouissances de la journée avec un entrain étonnant.

2ème. — Jean-Marie Pelletier, né à Inverness, âgé de 68 ans, époux d'Emilie Hainse, âgée de 72 ans.

3ème. — Marie Pelletier, 1ère fille de Jean-Marie Pelletier et d'Emilie Hainse, épouse de Joseph Morin et résidant à Amesbury, Mass., est âgée de 49 ans.

4ème.—Léonore Morin, 1ère fille de Marie Pelletier et de Joseph Morin, épouse de Joseph Leclair, est âgée de 31 ans.

5ème. — Albertine Leclair, 1ère fille de Léonore Morin et de Joseph Leclair, est âgée de 13 ans et réside à New-Bedford.

NOUVEAUX PHARMACIENS

Au nombre de ceux qui ont été reçus pharmaciens, lors des récents examens tenus à Québec, se trouvent MM. Jean-Baptiste Contant et J. A. Chevrier.

Le Meilleur Pain avec le moins de Trouble
c'est ce qu'on obtient facilement avec la

FARINE 'THREE STARS'

Le produit du meilleur blé dur du Manitoba, riche en valeur nutritive, sain et économique :: ::

Western Canada Flour Mills Co., Limited
Moulins à Winnipeg, Goderich et Brandon.
BUREAU A MONTREAL : EDIFICE DU BOARD OF TRADE.
(1) k

FEU M. JOS. PELLETIER

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Monsieur Joseph Pelletier, agent d'immeubles de Montréal, survenue vendredi soir dernier, à son domicile, 547 rue Wolfe.

La jeunesse intelligente et laborieuse vient de perdre l'un de ses membres en la personne de M. Pelletier. Le défunt joignait à une instruction solide, une affabilité remarquable.

Après un cours d'études aux collèges de Montréal et de Philosophie, il entra dans le domaine de la comptabilité en 1904.

M. Pelletier n'était malade que depuis trois semaines, mais une maladie souffrante, cruelle même, qu'il supporta toujours avec une touchante résignation chrétienne, le terrassa rapidement à l'âge de 26 ans et onze mois.

Ses funérailles ont eu lieu, hier, à l'église du Sacré-Coeur et un cortège imposant de parents et d'amis a suivi sa dépouille mortelle à sa dernière demeure, pour rendre un dernier hommage au bon souvenir qu'il leur laisse. Personnes remarqués dans le cortège : Rév. P. A. Dupagne, P. S. S., W. Lessart, ecc. ; MM. Arcadius et Napoléon Pelletier, frères du défunt ; ses neveux, MM. Roméo Chaurest et Emeri Alexander ; MM. Urgel, Euclide et Médéric Fores., M. Antoine Girard et M. Ed. Ratelle, tous oncles du défunt ; ses cousins, MM. Alfred Forest, E. E. D., Camille et Arthur Girard et Arthur Forest.

Au hasard dans le convoi : MM. notaire Giroux, A. Colombier, professeur et conférencier ; Armand Malchelosse, E. E. G. C., Auguste Proud'homme, E. E. L., Horace Lippé, E. E. L., Georges Dufort, E. E. L., J. Bergeron, H. Dudemaine, J. Toupin, J. Forget, A. Godin, A. Loiseau, J. Farley, etc., etc.

MORT D'UN HEROS

UNE SOUSCRIPTION AU PROFIT DE LA VEUVE DU MECANICIEN FRANK BLAINE.

L'action héroïque du mécanicien Frank Blaine du Grand-Trunk, qui sacrifia sa vie lors de la collision de Napanee pour sauver celles des passagers du convoi, a profondément ému l'opinion publique. M. N. M. Fielding, de l'Association des voyageurs de commerce, qui se trouvait à bord du convoi, lors de la collision, organise en ce moment une souscription au profit de la veuve et des enfants du défunt. Nous félicitons M. Fielding de sa généreuse initiative qui est dictée par la reconnaissance et la charité.

NOUVEL HOTEL

Montréal serait bientôt doté d'un grand hôtel moderne, construit d'après les plans européens.

Une compagnie de capitalistes américains et Montréalais a acheté à cette fin le terrain sis au coin de la rue Metcalf près de l'édifice de la Y. M. C. A. L'hôtel aura, dit-on, neuf étages et coûtera $1,000.000. L'ameublement coûtera $500,000.

CHUTE SUR LE TROTTOIR

A la suite d'une chute sur le trottoir, hier soir, M. Joseph Dupont, de la rue du Parc Lafontaine, No 11, s'est infligé une blessure au-dessus de l'oeil gauche.

Après avoir été pansé à l'hôpital Notre-Dame, le blessé a pu retourner chez lui.

DÉMÉNAGEMENT IMPORTANT

Le grand succès du **Traitement Mackay**, le seul qui chasse radicalement le désir des liqueurs et des drogues, a forcé la **"Mackay Treatment Company Ltd"**, de se trouver un établissement plus vaste et plus commode. **Son nouveau local, situé au No 893 rue Sainte-Catherine Ouest**, angle Saint-Marc, sera prêt le 15 octobre. **On peut se procurer tous les renseignements aux anciens bureaux:** 4 Boulevard Saint-Laurent, tous les jours et le soir, au No 500 rue Saint-Urbain. Le Dr Mackay peut être consulté chaque jour, de 10 a.m., à 10 p.m. Consultations gratuites. Demandez des circulaires. Correspondances strictement confidentielles. 250-n yw

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

ARMAND — A Rivières des Prairies, le 25 août 1906, l'épouse de M. Arthur Armand, un fils, baptisé Ls. Jos. Paul-Arthur.

LAPLANTE — A Montréal, le 1er octobre, au numéro 795 rue Saint-Jacques, l'épouse de M. Eugène Laplante, une fille, Marie-Arthémise-Aline-Eugénie.
Parrain et marraine, M. et Mme W. J. Delcourt.

LAMARCHE — A Montréal, le 30 septembre 1906, au No 236 rue Delisle, l'épouse de M. Arthur Lamarche, un fils.
Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Beaulieu, grands-parents de l'enfant.

ROY — A Montréal, le 1er octobre, l'épouse de M. J. Bte Roy, forgeron, un fils, baptisé Joseph-Jean-Baptiste-Alexandre.
Parrain et marraine, M. Alexandre et Mme Albertine Bélanger, oncle et tante de l'enfant.

DECES

BEAUDOIN — En cette ville, le 3 du courant, à l'âge de 56 ans et 11 mois, Joseph Beaudoin, maître-boucher.
Le service funèbre aura lieu vendredi, le 5 du courant, à 9 heures. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 723 rue Lafontaine, à 8.30 heures précises, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, et de là au lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 281—2

D'AOUST — En cette ville, le 2 du courant, à l'âge de 70 ans, Magloire D'Aoust, bourgeois.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1052 rue Berri, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 280—2

DUVAL — En cette ville, le 2 du courant, à l'âge de 38 ans et 4 mois, Rosanna Auger, épouse de Georges Duval, tailleur.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 5 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 960 rue Berri, à 8¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 281—2

ELIE — En cette ville, le 2 du courant, à l'âge de 6 mois, Marie-Berthe, enfant bien-aimée de C. Elie, 409 Grand Tronc, Pointe Saint-Charles.
Funérailles privées.

LEVESQUE — En cette ville, le 2 du courant, à l'âge de 46 ans, 6 mois, Marguerite Dubois, épouse de George Henri Lévesque.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 738 rue Notre-Dame Est, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Brigitte, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 280—2

LEMOINE — Le 2 octobre, est décédée, subitement, à Montréal, Madame P. C. Lemoine, née Valéda Marsan, âgée de 51 ans.
Les funérailles auront lieu à Sorel, jeudi, le 4 du courant, à 8½ heures.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX — Le premier du courant, est décédé, à l'âge de 16 mois, Guy-Charles, enfant de Ludger Lemieux, architecte, 24 Laurier, Saint-Henri. 281-2

LAROSE — En cette ville, le 2 du courant, à l'âge de 1 mois, et 17 jours, Joseph-Alexandre-Philippe, enfant de Jules Larose, 306 rue Logan.
Funérailles privées.

TREMBLAY — En cette ville, le 2 du courant, à l'âge de 75 ans, 7 mois, 10 jours, Octavie Beauvais, épouse de feu Albert Tremblay.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de Mme Dumontet, No 355½ rue Richelieu, à 8 heures a.m., pour se rendre à la chapelle de l'Asile Sainte-Cunégonde, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHARD — En cette ville, le 2 du courant, à l'âge de 6 mois et 18 jours, Marguerite-Thérèse, enfant bien-aimée de Napoléon Richard.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 42 rue Brébosuf, jeudi matin, pour se rendre à Varennes, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

STE MARIE — A Saint-Lambert, le 1er du courant, à l'âge de 62 ans, Marceline Trudeau, épouse de Pierre Ste Marie.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 67 rue Victoria, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Lambert, et de là au cimetière de Saint-Lambert, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE

BESSETTE — Samedi, le 6 du courant, à 9 heures, à la chapelle de la Providence, rue Sainte-Catherine, coin Saint-Hubert, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Joseph Bessette, autrefois journaliste, co-propriétaire du "Samedi."
Parents et amis sont priés d'y assister. 281—2

MESSE DE REQUIEM

CONSTANTIN — Jeudi, le 4 octobre, à 7 heures, à l'église Saint-Henri, sera chantée une messe de requiem pour le repos de l'âme de M. et Mme Jean-Baptiste Constantin.
Parents et amis sont priés d'y assister.

Le SEL de TABLE WINDSOR ne prend pas en pain. Il est pur—net, en cristaux secs se désagrégeant instantanément. Parfait pour la table. (68)o

L'ame d'un Piano, c'est le mécanisme
Insistez pour avoir le mécanisme
'OTTO HIGEL'
(2)

DEMANDEZ
les
Gants Perrin
En vente partout.
MARQUE DÉPOSÉE.
d

Common Sense Détruit
Rats, souris, coquerelles, punaises, mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada. 143-n

FATIGUES DU POUVOIR

DEUX DES MINISTRES DE M. ROOSEVELT QUITTERONT BIENTOT LE MINISTERE.

Washington, 3. — On annonce pour l'hiver prochain la retraite de deux membres du cabinet du président Roosevelt. Il y a d'abord le procureur général Moody, dont la démission doit prendre effet en décembre, puis le secrétaire du trésor Shaw qui se retirera au mois de février, s'il ne change pas d'idée.

Pour remplir l'une des vacances créées par ces démissions, le président nommera George V. L. Meyer, ambassadeur à St-Pétersbourg, mais il n'est pas encore prêt à dire qui sera l'autre membre du cabinet. M. Roosevelt a cherché à persuader au procureur général Moody de rester dans le cabinet, mais celui-ci, à cause d'arrangements déjà faits, a déclaré qu'il lui était impossible de revenir sur sa décision. Le président aimerait aussi voir

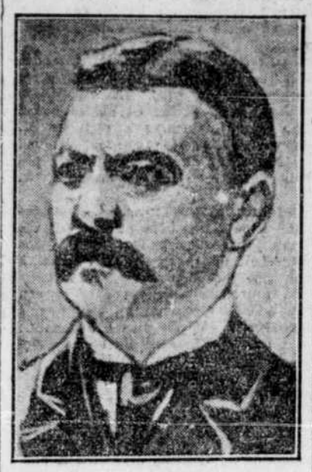

Le procureur général Moody, l'un des ministres démissionnaires de M. Roosevelt.

le secrétaire de la marine, M. Bonaparte, prendre la place de M. Moody lorsque celui-ci se retirera, Mais M. Bonaparte préfère rester à la tête du département de la marine. Il a été proposé au secrétaire Metcalf de remplir une des places qui deviendront vacantes, mais lui aussi a exprimé le désir de conserver sa position.

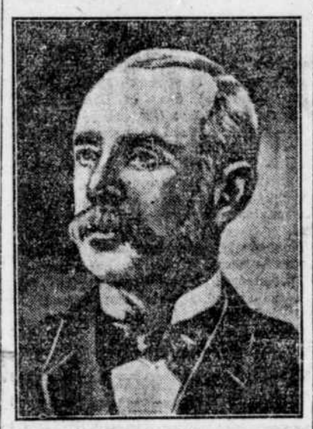

Le secrétaire du trésor Shaw, l'un des ministres démissionnaires du président Roosevelt.

LA CAMPAGNE ELECTORALE

L'attention générale se concentre sur le comté de Québec.

L'ASSEMBLEE D'AUJOURD'HUI

Sir Wilfrid Laurier adressera la parole, cet après-midi, à l'appui du candidat ministériel

A LA JEUNE LORETTE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 3 — Rarement une élection partielle a passionné autant les esprits, à Québec, que celle qui aura lieu le 23 du courant dans le comté de Québec.

C'est qu'en effet, depuis le commencement de la campagne électorale, il s'est passé des choses extraordinaires.

M. Geo. E. Amyot, le candidat ministériel, a convoqué de son chef plusieurs assemblées à divers endroits du comté de Québec. A ces assemblées, MM. Robitaille, Martineau et Neilson se sont rendus avec de nombreux partisans et ont insisté pour faire adopter à l'assemblée convoquée par M. Amyot leurs conditions de discussion.

Les candidats non ministériels ont pris pour tactique d'empêcher de parler toute personne autre que les candidats, et cela même aux assemblées de M. Amyot, auxquelles ils n'étaient pas invités.

Jusqu'à présent, cette tactique a réussi à certain point, puisqu'à Sainte-Foye et à l'Ancienne Lorette, l'hon. Rodolphe Lemieux et les autres orateurs favorables à la candidature de M. Amyot n'ont pu se faire entendre devant l'assemblée régulière. Il a fallu d'abord déclarer l'assemblée close, et ce n'est qu'après cela que le ministre des Postes et les autres amis de M. Amyot ont pu parler.

Cet après-midi, il y a une assemblée à la Jeune Lorette, convoquée par M. G. E. Amyot, candidat ministériel.

A cette assemblée sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, sera présent et adressera la parole, ainsi que les hon. MM. Rodolphe Lemieux, Adélard Turgeon, Rodolphe Roy, Evanturel, MM. C. R. Devlin, M.P., Wm Power, M.P., Cyr. F. De'âge, M.P.P., Alex. Taschereau, M.P.P., Arthur Lachance, M.P., Siméon Delisle, M.P., Geo. Parent, M.P., J. A. Lane, avocat, et d'autres.

Quelles que soient les organisations préparées, le prestige de sir Wilfrid Laurier les dissipera quand le temps sera arrivé. C'est du moins l'opinion générale.

Il est fortement question d'un candidat conservateur dans le comté de Québec. Au début, on a parlé de l'hon. T. C. Casgrain. Mais il est reconnu, dans les cercles conservateurs, que si un candidat conservateur se présente dans le comté de Québec, ce sera l'hon. E. J. Flynn, ancien premier ministre.

Dr CAMILLE LAVIOLETTE, spécialiste; maladies des oreilles, nez, gorge et poumons. De 1 heure à 3 et 7 à 8 p.m., APPARTEMENT BEACONSFIELD, 36 Sherbrooke Ouest, Montréal. 279-n

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 Boulevard St-Laurent, Montréal. Tél. Bell, Main 2818. n

IL N'Y A PAS EU DE MEURTRE

Jean Rousseau, de Sainte-Catherine, n'a pas été assassiné.

VICTIME D'UN ACCIDENT

Il a succombé déclare le coroner aux blessures qu'il s'est faites en tombant

PRES DE CHEZ LUI

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 3 — Il n'y a pas eu de meurtre à Sainte-Catherine, comté de Portneuf, contrairement à ce que disait la rumeur.

Le coroner Jolicoeur est revenu hier soir de Sainte-Catherine où il a tenu une enquête sur le cadavre de Jean Rousseau qui, après avoir été inhumé à Sainte-Catherine, avait été exhumé, selon les ordres du coroner.

D'après les informations reçues par le coroner et le détective Mercier, la mort de Rousseau n'a rien de mystérieux. Rousseau est mort d'une péritonite résultant d'une chute qu'il a faite en travaillant ses vaches, un matin.

Rousseau avait travaillé une partie de l'été à la construction d'une maison, à Saint-Malo, et il était retourné ces jours derniers en voiture à Sainte-Catherine.

La rumeur voulait qu'en traversant les bois pour se rendre chez lui, il eut été assailli par des gens qui le guettaient au passage, durant la nuit, et qu'il eut été battu à mort.

Toutes ces choses sont sans fondement. Et à l'enquête tenue hier par le coroner Jolicoeur sur cette affaire, il a été clairement établi, à la satisfaction du jury, que la mort de Rousseau est due à un accident tel que nous le disons ci-dessus, et non à un assassinat.

En conséquence, le jury a rendu un verdict de "mort accidentelle".

Tant mieux pour la population de Sainte-Catherine, qui était justement alarmée de cette sinistre rumeur.

DANS LE MONDE DE LA BRUTALITE

Bordeaux, 3 — Un matador est tombé mort, au cours d'un combat de taureaux, ici, hier. Les directeurs du spectacle voulurent alors congédier le public, mais ce dernier ne l'entendit pas de cette oreille-là. Ca exigea la continuation de la sanglante représentation et plusieurs spectateurs s'élancèrent même dans l'arène pour prendre part à la lutte. Cinq ou six d'entre eux furent toutefois sérieusement blessés par les taureaux.

Comme les désordres menaçaient de se prolonger, la police intervint et dispersa la foule.

MINIMAX, EXTINCTEUR CHIMIQUE

Démonstration, hier soir. Succès complet. Représentant, J. B. Primeau, Tél. W. 473. r

TABLIER EMPIRE

*Le petit tablier est autant un vêtement d'ornementation que d'utilité. Celui, représenté par notre modèle est d'après le style à la mode au temps de l'Impératrice Joséphine. Il consiste en une blouse et jupe unies ensemble par une bande étroite à la taille. Les manches ont une courte bouffe. Il faut 1¾ verge d'un tissu de 36 pouces pour un tablier de moyenne grandeur.

4049. — Grandeur: 2, 3, 4, 5 et 6 ans.

Les lectrices de "LA PRESSE" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE "LA PRESSE," Montréal.

COUPON

Patron No 4049

Département des Patrons, à "LA PRESSE."
Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

Age.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon, après que vous l'aurez rempli, au DEPARTEMENT DES PATRONS, à "LA PRESSE," avec 10 cents et le patron No 4049 vous sera adressé quelques jours après.

LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DE LA VILLE DE WESTMOUNT

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DE WESTMOUNT, VUE DU DEHORS.

Il est toujours bon de porter à l'attention publique le progrès et le bien d'où on le trouve. L'exemple peut avoir pour effet une émulation qui sera tout au profit du peuple. Quand on saura, par exemple, que la petite ville de Westmount a aujourd'hui sa bibliothèque publique qui est en pleine voie de progrès, quel est celui qui ne se sentira pas un peu piqué et un peu jaloux même de ce que d'autres municipalités non moins importantes n'aient pas encore leur bibliothèque.

Par le dernier rapport de la commission on constate en effet que la bibliothèque de Westmount possède maintenant 6,011 volumes, dont 641 qu'elle a acquis cette année. Le nombre des volumes mis en circulation cette année s'élève à 40,574, dont 65 p.c. étaient des ouvrages de fiction et 35 p.c. des ouvrages traitant de science et d'histoire.

Le crédit voté s'élève à $3,500. Il est possible cependant que les citoyens de Westmount aient plus que d'autres des loisirs à accorder à la lecture; mais combien y a-t-il d'autres municipalités ou quartiers aussi populeux qui sont absolument dénourvus de bibliothèque publique, et où on ne dit pas.

La bibliothèque du quartier Sainte-Cunégonde, fondée quelques mois seulement avant l'annexion de ce quartier à la Cité de Montréal, est aussi en bonne voie de progrès et ne demande qu'à s'élargir.

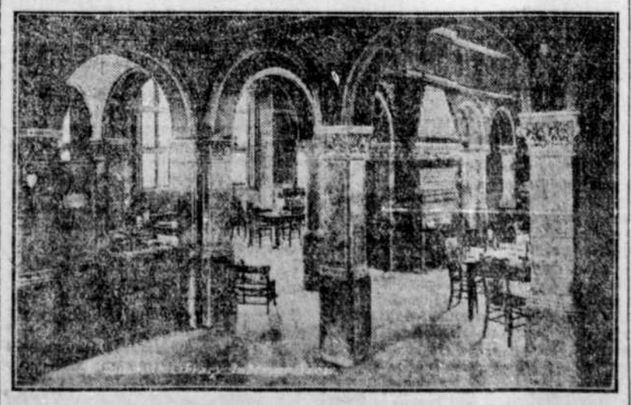

SALLE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE WESTMOUNT

La Santé c'est le Bonheur

"LES PILULES ROUGES FONT LA JOIE ET LE BONHEUR DES FEMMES" DECLARE MADAME ODILON GIGUERE, DE QUEBEC.

Pendant dix ans elle a souffert d'indigestion, ses médecins ne purent rien lui faire.

SIX BOITES DE PILULES ROUGES LA GUERIRENT.

Il n'y a là aucun miracle, c'est le simple effet d'un remède bien approprié à la constitution féminine; c'est pourquoi il est infaillible.

La Vie n'est qu'un tissu de tristesses et d'afflictions. A quelque degré de l'échelle sociale qu'on appartienne, on n'est jamais exempt de tribulations.

"Naître, souffrir et mourir," voilà comment un philosophe, avec beaucoup de raison, a pu définir l'existence humaine.

Mais, comme tout est relatif ici-bas, l'on peut quelquefois, sinon éluder la grande loi générale, du moins en amoindrir les effets.

C'est ainsi que l'on rencontre des gens qui se disent parfaitement heureux.

L'on remarque que ceux qui jouissent le plus de la vie ne sont ni les riches, ni les grands : la fortune pas plus que les honneurs ne peut faire le bonheur.

De tous les trésors, celui qu'il faut envier davantage, c'est évidemment la santé. N'est-ce pas là en effet la clef qui ouvre la porte à tous les succès, aux plus douces jouissances, et qui permet de réaliser les rêves les plus beaux !

Nous en voyons surtout un exemple frappant dans nos familles canadiennes. La santé est le meilleur garant de la prospérité.

Ce n'est pas le travail qui coûte, mais trop souvent ce sont les forces qui manquent au père ou à la mère.

Il importe donc que la santé ne soit pas une entrave au bon vouloir et à l'énergie de ces généreux parents dont le coeur et les bras constituent toute la fortune.

Hélas ! nous avons vu bien des pauvres mères découragées et minées tout autant par le chagrin que par la maladie, parce qu'elles souffraient d'un mal qui paralysaient le meilleur de leur volonté !

Qu'il y en a donc de ces femmes qui ont sacrifié toutes leurs forces dans l'accomplissement de leurs devoirs de mère et d'épouse.

Les maladies des femmes exercent partout d'affreux ravages. Est-ce à dire que c'est là une imposition naturelle que rien ne saurait faire disparaître ?

Non, bien au contraire. En général les femmes n'ont plus raison de souffrir ainsi tous ces maux qui déciment leurs rangs et sèment trop de tristesses, de désolations et de deuils.

Quel que soit le mal qui les accable et détériore leur santé, il y a heureusement un remède, toujours infaillible, qui leur rendra les forces perdues, reconstituera leurs organes et infiltrera dans leurs veines, un sang nouveau, en leur faisant retrouver toute la vigueur de leurs meilleures années.

Oui, les Pilules Rouges font tout cela.

La plupart des troubles féminins proviennent du mauvais sang ou d'une digestion défectueuse. C'est tout particulièrement à ce point de vue que se recommandent les Pilules Rouges.

Si le sang est riche et que ses fonctions s'opèrent sans inconvénient, la santé de la femme sera bonne.

Or les Pilules Rouges infiltrent dans les canaux sanguins tout ce qu'il faut pour alimenter la circulation du sang qu'elles renforcent et activent. Elles sont aussi un aide puissant aux organes digestifs qu'elles nettoient et purifient. Alors les femmes qui prennent des Pilules Rouges ne peuvent que bénéficier largement des vertus tonifiantes et curatives d'un remède si justement approprié à leur constitution. C'est ce qui fait que les Pilules Rouges soulagent immédiatement les malades et les guérissent positivement.

A propos d'indigestion, une dame de Québec nous écrit :

"Après avoir souffert pendant dix ans de l'estomac et m'être adressée inutilement à deux bons médecins, j'ai voulu essayer les Pilules Rouges. A l'époque où je commençai à en prendre j'étais très malade. Ces troubles d'estomac et maux de tête continuels étaient amenés par une mauvaise digestion.

Mme ODILON GIGUERE, 48 rue Bayard, Québec.

J'endurais un véritable martyre et jour et nuit c'étaient de nouveaux tourments.

Néanmoins je me suis sentie de suite soulagée après que j'eus pris une couple de boîtes de Pilules Rouges. Quelques semaines plus tard ma guérison était évidente, car tout mon mal avait disparu et mes forces redoublaient tous les jours.

Six boîtes de Pilules Rouges suffirent à me débarrasser de ce mal qui m'avait torturée pendant dix longues années !

Merci donc à qui de droit pour tout ce que j'ai éprouvé de bien. Puisque je suis en santé, me voilà heureuse. Combien je voudrais que toutes celles qui souffrent actuellement puissent m'entendre dire : les Pilules Rouges sont infaillibles et font la joie et le bonheur des femmes !" — Madame Odilon Giguère, 48 rue Bayard, Québec.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Adressez-vous par lettre au personnellement, au No 274 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi tous les traitements nécessaires à la guérison de votre maladie.

DEFIEZ-VOUS. — Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boîte de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges, que les marchands vous vendent à l'once, au 100 ou à 25c la boîte, ne sont pas les nôtres; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte, ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres : CIE CHIMIQUE, FRANCO-AMERICAINE, 274 Saint-Denis, Montréal.

A L'ATTAQUE DES PRISONS

DES OUVRIERS RUSSES TENTENT DE DELIVRER LES PRISONNIERS POLITIQUES.

Petropavlovsk, 3 — Le prison politique a été attaquée par une foule d'ouvriers, hier.

Les gardes durent ouvrir le feu sur les manifestants, qui ripostèrent à coups de revolvers. Les blessés sont nombreux.

LE SANG A COULE

Yekaterinoslav, 3 — La police qui faisait hier des perquisitions dans quelques demeures, a été attaquée par les révolutionnaires. Ces derniers ont été mis en fuite, laissant un mort et plusieurs blessés sur le terrain.

LES DYNAMITARDS

Kharkov, 3 —La police vient de découvrir une manufacture de bombes, dans un des faubourgs de la ville. Elle a fait deux arrestations.

L'ANARCHISME EN ITALIE

Milan, 3 — On est fort ému, ici, du fait que le fameux anarchiste Dutto ait réussi à pénétrer dans le palais de Racconigi et à serrer la main du roi.

Dutto avait obtenu l'autorisation de donner une représentation de vues animées devant le souverain, qui le félicita de son succès. Ce ne fut que quelques jours plus tard que l'on connut la vérité.

Dutto sera poursuivi pour s'être introduit auprès de Victor-Emmanuel sous de fausses représentations.

Chiclets
VRAIMENT DELICIEUX
La gomme à mâcher recouverte de Menthe et de sucre Candi
votre médecin vous dira
que quand vous avez la bouche sèche et la gorge brûlante — lorsqu'un malade fiévreux ne peut étancher sa soif—un "Chiclet" avec sa douce saveur, sa menthe poivrée rafraichissante et sa propriété d'activer la salive, donnera un soulagement merveilleux.
On peut s'en procurer chez tous les marchands de première classe. (3)

NE VOUS VOLEZ PAS VOUS-MEME

Ne vous laissez pas devancer par votre voisin

Les hommes ou les femmes qui mettent de côté leur journal sans avoir lu les annonces n'y puisent pas tous les renseigneents qu'ils pourraient y trouver.

Ils se volent d'une somme assez considérable par année. De combien? demandez-vous. Un assez gros montant. La maison Scroggie dépense des milliers de dollars chaque année pour faire des offres quotidiennes avantageuses au public. Elle ne saurait continuer ce système d'annonce si ces offres n'étaient pas acceptées et, d'un autre côté, le public n'accepterait pas, d'année en année, ces offres s'il n'y trouvait pas son bénéfice.

Ainsi donc l'homme ou la femme qui ne suit pas les annonces de W. H. Scroggie, Ltd., perd quelques chose que son voisin, plus intelligent, obtient.

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte. r

SOUPCONNES D'ETRE COMPLICES DE WALKER

Le chef de la sûreté a interrogé, dans ses bureaux, trois jeunes garçons qui étaient amis intimes du fameux Walker, le cambrioleur de la rue Saint-Pierre. Le chef croit que ces individus savent quelque chose au sujet de la tentative de vol commise dimanche dernier, et au cours de laquelle le détective Le Huquet a reçu deux balles de revolver. Un des jeunes gens a pu donner des renseignements assez bons sur l'emploi de son temps, dimanche; mais les deux autres ont été maintenues à la disposition de la justice.

Walker est presque complètement remis des effets du coup qui lui a été porté par le détective O'Keefe, et on s'attend à sa sortie de l'hôpital d'ici à quelques jours. Le détective Le Huquet devra passer encore une semaine à l'hôpital, avant de reprendre son service.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS
est aujourd'hui reconnu le meilleur pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Demandez-le toujours. 2

LE BRISE-GLACE "MONTCALM" DANS LE PORT DE SOREL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 3. — Le brise-glace "Montcalm" est entré, ce matin, vers les 8 heures, dans le port de Sorel.

On se propose de faire subir à ce vaisseau d'importantes réparations avant la prochaine saison des glaces.

GIGANTESQUE PROJET

Madrid, 3 — Le ministre de l'instruction publique Gimento vient de rendre public son projet de construction de 5,000 écoles, au coût de $10,000,000 au cours des cinq années prochaines.

LE FILS DE "TEDDY"

Boston, 3 — Théodore Roosevelt, jr., et plusieurs de ses confrères de Harvard devront comparaître devant le grand jury du comté de Suffolk, en rapport avec une agression commise sur l'un des fonctionnaires de la commune de Boston, jeudi soir dernier.

Vent léger, beau aujourd'hui et demain.

SIR WILFRID LAURIER A BEAUHARNOIS

Intéressante visite

Sir Wilfrid et lady Laurier sont descendus avant-hier à Beauharnois chez M. Edmond Robert, manufacturier. Ils étaient accompagnés de l'hon. R. Lemieux et Mme Lemieux et de M. Achille Bergevin, député au provincial.

Vers midi M. le maire Deslauriers est allé souhaiter la bienvenue aux distingués visiteurs, alors que dans le cours de la journée les principaux citoyens sont allés présenter leurs hommages à l'honorable premier ministre. Dans l'après-midi sir Wilfrid et MM. Lemieux et Bergevin ont fait la visite des principales industries de Beauharnois et une intéressante promenade à travers la campagne.

M. et Mme Robert, avec la grâce et la délicatesse qu'on leur connaît, ont offert un dîner intime et des plus charmants à leurs hôtes. Parmi les convives se trouvaient sir Wilfrid et lady Laurier, l'hon. Rodolphe et Mme Lemieux, le sénateur et Mme A. Thibodeau, M. le juge et Mme Piché, M. Achille et Mme Bergevin, le consul d'Espagne, M. et Mme Perera.

Sir Wilfrid est ensuite parti pour Québec et lady Laurier passera quelques jours à Beauharnois.

NOS MINISTRES

L'honorable M. Lemieux est à Québec.

—L'honorable M. L. P. Brodeur est à Ottawa.

—L'honorable M. Gouin partira samedi pour Ottawa afin d'assister à la conférence des premiers ministres provinciaux, pour débattre la question du rajustement des subsides aux provinces. Le premier ministre sera accompagné des honorables Adélard Turgeon et Weir ainsi que de M. Charles Lanctôt, sous-procureur général.

—L'honorable M. Weir est revenu ce matin de Chapeau où il a assisté aux comices agricoles. Il était accompagné des députés Gillies et Brabazon.

L'honorable ministre a promis aux maires des paroisses que le gouvernement leur viendrait en aide pour la construction d'un pont reliant la rive principale à l'île Allumette.

L'honorable M. Turgeon a passé la soirée d'hier à Montréal ; il repart aujourd'hui pour Québec.

LA MESSE DU ST ESPRIT

Ce matin, à neuf heures, les professeurs et les élèves de l'Université Laval se sont rendus à la cathédrale, comme cela se fait tout les ans, à pareille date, à l'époque de l'ouverture des cours.

Sa Grandeur Mgr Racicot, évêque de Pogla, a dit la messe du Saint-Esprit à l'intention du corps universitaire, pour demander à Dieu de bénir les travaux de l'année.

Le vaste temple religieux pouvait à peine contenir la foule des fidèles qui s'y pressaient ce matin.

LA MORT SUBITE DE Mme P. C. LEMOINE

Sorel, 3. — La nouvelle de la mort foudroyante de Madame P. C. Lemoine, de Sorel, à Montréal, que "La Presse" annonçait hier, a causé un chagrin universel à Sorel, où elle était très connue et estimée.

La défunte était âgée de cinquante ans et laisse pour déplorer sa perte, un époux et sept enfants, trois filles:

Feu Mme P. C. Lemoine, de Sorel, décédée subitement hier, à Montréal.

Madame Cartier, de Trois Rivières ; Mlles Nativa et Yvonne, et quatre fils : MM. Eugène Almanzar, Henri et Théodule.

Madame Lemoine souffrait d'une maladie du coeur depuis plusieurs mois et était sous traitement, mais sa santé s'était beaucoup améliorée depuis quelque temps, et rien ne faisait prévoir une fin aussi soudaine.

La défunte était douée des plus exquises qualités de l'esprit et du coeur et sa disparition créera un vide difficile à combler dans les cercles sociaux qu'elle fréquentait. Mme Lemoine faisait partie de l'Association des Dames de Charité où elle s'était distinguée par son grand dévouement.

M. P. C. Lemoine est un de nos principaux marchands épiciers, et la famille qui est très en vue ici, a toutes les sympathies de notre population dans la grande épreuve qui vient de la frapper si douloureusement.

SUPREME REPOS DE NOS MORTS

La macabre cause de la famille Grothé est venue ce matin devant

LES TRIBUNAUX

Le principe de l'inviolabilité de nos cimetières va être décidé par les jurés.

DES SENSATIONS

La lutte est commencée autour de cette macabre affaire qui a été la violation de la sépulture de M. Colbert Grothé.

Le caractère affreusement fantasique de cette cause a attiré au Palais de Justice une foule de gens anxieux d'entendre répéter par les témoins eux-mêmes les sombres détails de cette odyssée sans précédent du cadavre d'un être humain.

Tous ont été toutefois trompés dans leur attente; l'audition de la cause a été fixée à mardi de la semaine prochaine.

L'honorable juge Curran présidait à la séance de ce matin; c'est lui qui aura à décider en dernier ressort si les morts qui nous sont chers ont droit de dormir en paix, dans nos cimetières, ou bien si, en vertu d'ordres émanés sous de fausses représentations, — comme le prétend la poursuite, — il peuvent être à une minute d'avis arrachés du lieu de leur suprême repos, afin que l'on puisse voir si des compagnies d'assurance n'ont pas été trompées pour une somme de quelques misérables dollars.

—"Le principe posé est celui-ci, a dit un citoyen important :

"Si une compagnie ou un individu peuvent faire exhumer et voiturer ignominieusement les restes d'un mort, quand des intérêts pécuniers sont en jeu, pourquoi alors un épicier à qui il sera dû la somme de cinq centins, pour un once de poivre, ne pourrait-il pas lui aussi violer n'importe quelle sépulture, autant que le pourraient faire les assurances qui se croient fraudées ?

"Le principe reste le même pour tous, et s'il était consacré par la sanction des jurés dans l'affaire Grothé, l'inviolabilité de nos cimetières ne serait plus qu'une farce. Les exhumations de cadavres se succéderaient chaque jour, dès que le premier venu viendrait jurer à tort ou à travers que l'examen du corps d'un mort pourrait révéler qu'il a été floué, ne fut-ce que pour un centin.

"Il ne s'agit pas ici en effet d'une question de millions de dollars, c'est d'un principe immuable et sacré que les jurés auront à décider."

Si la poursuite, représentée par Mtres J. A. Saint-Julien, Théberge et Henry J. Elliott, établit que dans le cas actuel l'ordre d'exhumation a été, comme elle le prétend, obtenu sous de fausses représentations, on conçoit que la cause va se présenter encore plus sérieuse pour la "North American Life Assurance Company."

Mtres Brosseau, Holt et T. M. Tansey sont les avocats de la défense.

Le procès, comme on l'a vu ce matin, promet des sensations.

Les jurés ont été choisis : ce sont tous des citoyens dignes de figurer dans une cause de l'importance de celle-ci, où la question du repos suprême de nos chers morts est en jeu.

L'AVENTURE D'UN SUEDOIS

IL RECLAME A LA GARE BONAVENTURE, SON PECULE QU'IL AVAIT LAISSE EN DEPOT, A LA GARE WINDSOR.

M. J. E. Crossley, agent des chars Pullman, à la gare Bonaventure a passé un mauvais quart d'heure, ce matin aux mains d'un Suédois Gustaf Lündgren, qui lui réclamait $228. Lündgren prétendait qu'il avait laissé cette somme au soin du guichetier hier soir. Le constable Hawthorne fut appelé, et le Suédois fut conduit à la gare Windsor où il trouva son argent dans le bureau de M. Smart, auquel il l'avait remis hier soir. Le Suédois croit avoir fait un mauvais rêve la nuit dernière, pour ne pas s'être rappelé où il avait laissé sa fortune.

VOL D'UN CHEVAL

Le constable Savard, de Sainte-Cunégonde, a opéré, hier, l'arrestation d'un nommé Arthur Major, âgé de 23 ans et demeurant rue Workman, sous l'accusation d'avoir volé un cheval et une voiture apartenant à M. Adolphe Pilon, épicier, 57 rue Laprairie. Le cheval aurait été volé mercredi dernier, alors qu'il avait été laissé en face d'une maison de la rue Centre. Il a été retrouvé en possession du prisonier qui devra expliquer comment il l'a obtenu.

Major a comparu devant le juge Lafontaine, ce matin et son procès a été fixé à vendredi.

GALICIENS DESAPPOINTES

Une cinquantaine de Galiciens, venant du Nord-Ouest, sont passés à Montréal ce matin en route pour l'Europe où ils s'en vont visiter leurs parents et amis. Dans le but de gagner leur passage jusqu'en Angleterre, ces étrangers cherchent actuellement à prendre de l'emploi à bord des navires océaniques en qualité de bouviers. C'est un calcul qui tournera cependant à leur désavantage, étant donné que de Liverpool en Galicie, il leur faudra payer deux fois plus chers que s'ils avaient acheté leurs billets directement du Canada au port le plus rapproché de leur pays.

L'HOSPICE GAMELIN ET LES ZOUAVES DE MONTREAL

Jeudi soir, le 4 courant, les membres assisteront en corps au banquet de l'Hospice Gamelin, à moins de graves empêchements. Mgr Z. Racicot évêque de Pogla, présidera la table des zouaves.

Cette jeune association a été récemment fondée par le chevalier Jos Bussières avec l'approbation de Monseigneur l'archevêque de Montréal qui a bien voulu en être le premier patron. Monseigneur Z. Racicot en est aussi le patron. L'association est entièrement sous le contrôle de l'Union Allet et est régie par elle.

ILS COMBATTENT LES FLAMMES

Les pompiers de Hull et d'Aylmer ont à lutter contre un incendie

A DES-CHENES

Le feu a déjà détruit depuis ce matin des millions de pieds de bois appartenant à MM. Fraser.

UN COUPE-FEU

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Oct., 3 — Depuis six heures ce matin, le feu ravage l'enclos de bois de MM. Fraser et Cie, aux Chênes, sur le bord du lac des Chênes, près d'Aylmer. A une heure cet après-midi, le feu n'était pas encore sous contrôle et sept millions de pieds de bois, tant planches que madriers étaient en cendres. La brigade du feu de Hull a répondu à un appel de secours par l'envoi d'un détachement de pompiers, munis de 1,500 pieds de tuyaux. Les pompes des scieries Fraser ont été mises en action pour fournir la pression d'eau nécessaire pour combattre l'incendie.

Il n'y a pas de vent et les pompiers, assistés de la brigade volontaire d'Aylmer, sont certains de contrôler l'incendie dans une heure ou deux, car ils se sont appliqués à faire un coupe-feu en enlevant tout le bois à un certain endroit de l'enclos. Ce travail ardu, fait sous une avalanche de feu est terminé, et lorsque le feu aura atteint cette limite, les pompiers t'attendent de pied ferme et ont confiance qu'ils pourront arrêter sa course en inondant le bois entassé sur l'autre côté de l'enclos.

On croit que les pertes partiellement couvertes par les assurances s'élèveront à $150,000

CHUTE FUNESTE

L.-J. Maugé, entrepreneur de Saint-Antoine, s'inflige de graves blessures en tombant d'un échafaudage à Sorel où il travaillait.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 3 — Un pénible accident a eu lieu, hier après-midi, près de l'église paroissiale, où on fait actuellement d'importants travaux de restauration.

M. L. J. Maugé, entrepreneur, de Saint-Antoine de Richelieu, qui a le contrat pour la couverture du toit de l'église, était occupé, avec d'autres hommes, à enlever des échafaudages autour du vaste temple, lorsqu'une partie de la lourde charpente s'écroula subitement avant qu'il eut le temps de se retirer. Il fut précipité d'une hauteur de vingt pieds sur le sol et enseveli sous les débris de l'échafaudage. Lorsqu'on le releva, on constata qu'il avait la jambe droite fracturée et qu'il s'était infligé plusieurs blessures graves dans sa chute.

Un médecin, appelé en toute hâte, a réussi à réduire la fracture, et après avoir donné les premiers pansements au blessé, l'a fait conduire à bord du vapeur "Chambly", qui l'a transporté, hier soir, à Saint-Antoine, où il demeure.

L'AUGMENTATION DU REVENU

LA PERCEPTION DES TAXES PERSONNELLES DONNE POUR CETTE ANNEE UNE AUGMENTATION DE PRES DE $75,000.

Grâce à l'obligeance de M. P. Kenehan, auditeur du revenu à l'hôtel de ville, nous donnons aujourd'hui à nos lecteurs un état des revenus donnés à la ville par les taxes personnelles, du 1er janvier au 1er octobre.

Cette augmentation est assez considérable. Quoique la somme ne soit qu'une goutte dans le trésor, elle indique bien l'augmentation des affaires.

	1905.	1906.
Taxe d'eau . .	$398,164.24	$421,916.10
Arrérages . .	98,368.45	106,721.91
Location des compteurs	141,009.89	148,530.05
Arrérages . .	10,239.52	6,151.95
Taxes d'affaires	246,180.84	283,696.97
Arrérages . .	44,748.31	42,115.10
Egouts . . .	1,745.30	2,458.15
Divers	10,428.01	13,247.88
Intérêts . . .	867.48	842.91
Total . . .	$951,752.04	$1,025,681.02
		951,752.04
Augmentation pour 1906 .		$73,928.98

DENOUEMENT D'UNE CAUSE FAMEUSE

On se rappelle qu'il y a quelque temps Monsieur Alphonse Poitras présentait une demande pour un bref d'Habeas Corpus devant le juge Tellier, pour entrer en possession d'une de ses enfants, Jeanne, âgée de quatre ans, qui demeurait chez Monsieur Honoré Lessard. Le juge avait décidé qu'il fallait nommer un tuteur à l'enfant, et que la question de savoir si le père était digne ou non d'avoir la garde de l'enfant viendrait lorsqu'il s'agirait de nommer un tuteur.

Monsieur Poitras représenté par Mtre J. C. Lamothe a fait une requête pour nommer un tuteur à son enfant. En dépit de l'opposition de Monsieur Lessard, le protonotaire, Monsieur Monet, suivant en cela l'avis de la majorité du conseil de famille, a accordé la requête de Monsieur Poitras, et l'a nommé tuteur. Mme Poitras, grand'mère de l'enfant, a été nommé subrogée-tutrice. L'enfant disputée devra donc être remise à son père.

JEUNES CAMBRIOLEURS

Les détectives Charbonneau et Léger ont arrêté, hier, deux jeunes gens qui sont accusés et avouent avoir commis un vol avec effraction chez MM. Forget et Leclair, 42 rue Bonsecours. Léonidas Joly et Henri Lepage ont volé une quantité de tabac et cigares du magasin pillé et ils entendront prononcer leur sentence la semaine prochaine. Arthur Leclair avoue avoir volé une somme de $155 qui appartenait à un aveugle du nom d'Albert Marceau. Sa sentence sera prononcée la semaine prochaine.

LA PASSION DES AVENTURES

Décide une dame de l'aristocratie anglaise à se livrer à l'élevage

DANS L'OUEST

Fille cadette du marquis Ailesbury, lady Hunt a voyagé sous toutes les latitudes.

A MONTREAL

Une jeune fille de la plus fine aristocratie anglaise, se faisant dompteuse de chevaux sauvages qu'elle exporte en Europe, voilà le spectacle que l'on a eu hier dans le port de Montréal. C'est la première fois que nos arrimeurs et nos matelots se trouvaient en présence d'une femme accomplissant, le sourire aux lèvres, un tel exploit. La jeune fille, c'est lady Ernestine Hunt, fille cadette du marquis Ailesbury. Nous n'avons pas besoin de dire que la petite et toute charmante personne a été l'objet de l'attention générale. Elle est propriétaire d'une ranch de 30,000 à 40,000 âcres, dans l'Alberta et fait de l'élevage. Elle est venue à Montréal vêtue à la véritable mode du cowboy: sombrero, corsage noir, jupe lui descendant aux genoux, jambières de cuir, cheveux coupés courts. Elle est brune, aurait l'air d'un commandant si son sourire doux ne révélait l'âme féminine de cette énergique enfant.

Chose remarquable, les chevaux à demi sauvages qu'elle est venue embarquer, semblent voir en elle une amie. Ils l'écoutent et lui obéissent au geste ou à la parole. Les hommes préposés au service du transport des animaux, fuyaient à une distance respectueuse de ces étalons pleins d'ardeur, indomptés et encore insoumis; lady Hunt, elle circulait à travers le fouilli de bêtes hennissantes et pieffantes avec autant d'assurance que si elle se fut trouvée seule.

Depuis des années, lady Hunt a toujour été assoiffée d'aventures. Elle a parcouru toutes les contrées du globe navigué sur toutes les mers et eut même un jour l'idée de subir son examen comme maîtresse d'équipage. Elle fut refusée. Elle était au Transvaal, lors du raid célèbre Jameson, au Japon, peu de temps avant la guerre, après deux ans passés en Irlande. Elle fut tour à tour infirmière et institutrice. Enfin, il y a environ un an, elle conçut le projet d'établir un ranch dans l'Alberta. Elle paraît satisfaite de son nouveau sort.

LE REGLEMENT EST-IL PROCHE ?

L'ECHEVIN J. B. A. MARTIN ESPERE QUE LA COMMISSION SPECIALE FERA SON RAPPORT AU CONSEIL LUNDI PROCHAIN.

La question du gaz sera réglée cet automne au profit des citoyens. Telle est du moins l'opinion optimiste qui prévaut en ce temps-ci à l'hôtel de ville.

La commission spéciale a eu hier une nouvelle entrevue avec la compagnie du gaz et l'échevin J. B. A. Martin nous disait ce matin qu'elle fera un rapport au conseil lundi prochain ou dans une quinzaine.

"Nous n'avons pas encore, dit-il, obtenu tout ce que nous voulions, mais la compagnie a déjà fait plusieurs importantes concessions et elle en fera d'autres. J'espère que le rapport que nous ferons au conseil sera adopté à l'unanimité, car nous aurons fait tout ce qui est humainement possible pour obtenir les meilleurs termes pour la ville et les citoyens. Je crois même pouvoir déclarer que je ne doute pas que les offres de la compagnie seront acceptées par le conseil."

Le maire est aussi du même avis.

"La question du gaz, dit-il, sera réglée cet automne et à la satisfaction des citoyens. J'ai promis, lors de l'élection du mois de février dernier que je ne négligerais aucun moyen pour donner à la ville satisfaction sur ce point et je suis résolu à tenir ma promesse."

LES CANADIENS A CHICAGO

M. Edgar Thériault, autrefois de Montréal, est aujourd'hui expert du bureau légal de la grande cité américaine.

"Les Canadiens-français, disait, ce matin l'échevin L. A. Lapointe à un reporter de "La Presse", sont certains de se faire une bonne position à Chicago, pourvu qu'ils veuillent travailler". Et le représentant du quartier Est a cité le cas de M. Edgar Thériault, autrefois employé à l'hôtel de ville de Montréal et aujourd'hui expert du bureau légal de la ville de Chicago.

Le maire Dunn, de la métropole de l'Illinois, avait la semaine dernière placé M. Thériault à la disposition de la délégation municipale de Montréal et nos échevins ne tarissent pas d'éloges sur la façon dont ils ont été traités par lui. M. Thériault est depuis 7 ans employé de la municipalité de Chicago.

En partant, les échevins de Montréal ont présenté à leur cicerone un superbe cadeau en reconnaissance de l'amabilité avec laquelle il s'était mis à leur disposition.

CONVENTION MUNICIPALE

M. Alcide Chaussé, directeur de la construction, vient de recevoir une invitation d'assister à la convention annuelle de la Société Américaine d'Améliorations municipales qui aura lieu à Birmingham, Alabama, la semaine prochaine. Cette société a eu sa dernière réunion annuelle à Montréal en septembre 1905. M. Chaussé est le président de la Commission de la "Protection contre les Incendies", de cette association, et il a été invité d'adresser la parole sur ce sujet important, pour la séance d'ouverture, qui doit avoir lieu mardi, le 9 octobre.

LA MORT D'UN MUTUALISTE

M. Louis Archambault, le fondateur de la société des Artisans, est décédé

A SAINT-EUSTACHE

Quelques notes biographiques sur la carrière de ce dévoué pionnier de la mutualité canadienne-française

LES FUNERAILLES

La Société des Artisans Canadiens-Français et toute la famille des mutualistes canadiens pleurent aujourd'hui la mort d'un des pionniers de l'esprit fraterniste dans la partie française du pays.

M. Louis Archambault, le fondateur de la Société des Artisans, est décédé, hier matin, vers dix heures, à sa demeure de Saint-Eustache.

M. Archambault fut élu président de la Société le 9 octobre 1876, lors d'une réunion des fondateurs, au domicile de M. Pierre Giguère, rue Sainte-Catherine, 821.

Etaient présents à cette première réunion de la Société MM. Louis Archambault, Pierre Giguère, Isidore Paquette, Toussaint Labelle, Edouard Grondin, Joseph Mercier, J. B. L. Charlebois, Pierre Desautels.

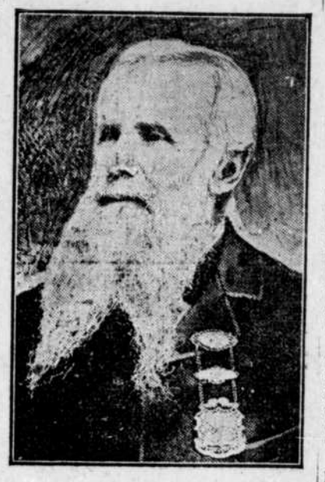

M. Louis Archambault, fondateur de la Société des Artisans, mort hier à Saint-Eustache. — Photo, Laprés et Lavergne, angle des rues Saint-Denis et Ontario.

Le 28 décembre suivant (1876) la législature se rendait au voeu de ce petit groupe de pétitionnaires et sanctionnait l'acte incorporant la nouvelle Société des Artisans. C'était la pierre angulaire sur laquelle devait reposer un jour l'une des plus fortes sociétés de mutualité de la Province.

Or le

14 AOUT 1877

les directeurs provisoires de la société tenaient leur première assemblée régulière. "La séance, lisons-nous au compte-rendu de cette séance, fut ouverte par le président (Louis Archambault) qui adressa quelques mots d'encouragement aux directeurs présents et les sollicita de faire tous les efforts possibles, surtout au début de la société, pour recruter des membres dignes et honorables..."

A cette époque, la société avait son local dans la salle faisant rez-de-chaussée de la maison portant aujourd'hui le No 357 de la rue Cadieux. Cette résidence était la propriété de M. L. Archambault.

En 1883, M. Archambault abandonna la présidence. Après avoir été si longtemps de toutes les luttes, de tous les dévouements, M. Archambault se retirait pour prendre un repos bien mérité. Il avait d'abord depuis quitté le brouhaha de la ville pour aller à Saint-Ours du Richelieu, et plus tard, il y a trois ans, à Saint-Eustache, vivre dans le calme et la tranquillité.

Hier, soir, le Conseil de direction de la société s'est réuni et a décidé de faire au fondateur de la société des funérailles dignes des Artisans et dignes du pionnier mutualiste.

Deux commissaires ordonnateurs de la société, MM. A. R. Archambault et M. N. Deschamps, ont été délégués à Saint-Eustache pour voir à l'arrangement des obsèques.

Il est très probable que le corps du défunt sera exposé dans les bureaux de la société, rue Saint-François-Xavier samedi matin, de dix heures à trois heures de l'après-midi, alors que la dépouille mortelle du fondateur sera transportée au cimetière de la Côte des Neiges pour l'inhumation. Il y aura un libéra à Notre-Dame.

Le service de M. Archambault sera chanté à Saint-Eustache samedi matin.

Le défunt était entrepreneur en constructions.

M. Archambault était âgé de 77 ans. Il laisse une veuve, Mme Audet dit Lapointe (Marguerite) et une fille, Mme Codère.

Le Conseil Exécutif de la Société des Artisans Canadiens français, à sa séance du 2 octobre courant, a adopté les résolutions suivantes:

La Société des Artisans Canadiens français éprouve une douleur profonde de la mort de son vénéré fondateur, M. Louis Archambault.

Il fut l'un de ces humbles dont la vie de parfait citoyen, de bon père de famille et de catholique convaincu, doit servir de modèle à toutes les générations; car ce sont ces humbles-là qui font la force et la grandeur d'un peuple et qui attirent sur lui le respect et l'admiration des autres peuples; car ce sont ces humbles-là sur qui toujours la Providence jette ses regards, lorsqu'elle veut qu'une grande oeuvre s'accomplisse.

La Société des Artisans perd en M. Louis Archambault, son fondateur, son père; l'humble menuisier qu'il fut laisse, pour pleurer sa mort, trente mille sociétaires et la foule innombrable des épouses et des orphelins sur qui son oeuvre a répandu ses bienfaits.

La Société des Artisans offre à la famill du vénéré défunt l'expression de sa plus sincère sympathie.

GERMAIN BEAULIEU.
Secrétaire-Général.

Une demoiselle Elizabeth Robertson, âgée de 81 ans, demeurant à Como, paroisse de Vaudreuil, a été trouvée morte dans son lit, hier matin.

Après une enquête sommaire, le coroner a disposé du cadavre sans convoquer de jury.

BIENFAITS DE LA PUBLICITE

Par l'entremise de "La Presse," Mme Alexis Laverdure

RETROUVE LES SIENS

Des renseignements au sujet de l'ex-télégraphiste Joseph Bouchard, qui a abandonné sa famille

DANS LA BEAUCE

(Par dépêche spéciale à "La Presse.")

Holyoke, Mass., 3. — Une dame Alexis Laverdière qui habite rue Summer, en cette ville, est dans la jubilation.

Après avoir dernièrement annoncé dans "La Presse" qu'elle était à la recherche de son père, Charles Viens, de son frère, Victor et de sa soeur Éva, Mme Laverdière a reçu de M. Henry Verville, de Suncook, N. H., une lettre lui annonçant que ses parents habitaient Mount Sunapee, N. H.

Quelques lettres furent échangées entre Mme Laverdière et M. Verville et ces jours derniers, la famille Viens s'en venait demeurer à Ware, Mass., à proximité de Holyoke.

La rencontre entre la fille et son père qu'elle n'avait pas vu depuis longtemps a été des plus touchantes.

La famille Viens ne tarit pas d'éloges à l'endroit de "La Presse" qui vient de réunir pour toujours, espérons-le, les membres de cette famille.

(Par dépêche spéciale à "La Presse")

Victoriaville, 3. — Un voyageur de commerce de Québec, descendu à l'hôtel Grand Union, communique à notre représentant de précieux renseignements au sujet du nommé Joseph Bachand, ex-télégraphiste qui a abandonné sa femme et ses enfants, l'automne dernier, et dont la famille est dans un état de misère extrême à Montréal.

Le nommé Bouchard que notre voyageur connaît, était agent de gare à Indian Lorette, Qué., il y a treize ou quatorze ans et il était marié à une demoiselle Sioni, une indienne qui demeurait à Lorette, à l'entrée des "quarante arpents."

Ce voyageur qui ne se trompe nullement, comme on le voit, quant à l'identité du nommé Joseph Bouchard, déclare que le 11 septembre dernier, il a vu Bouchard, dans la Beauce, sur la ligne du Québec Central où il agissait comme assistant du maître de gare.

Mme Bouchard pourra se procurer de plus amples renseignements au sujet de son mari, en s'adressant à M. Steeles, surintendant du Québec Central.

Note de la rédaction. — En passant à nos bureaux, Mme Bouchard pourra se procurer le nom du voyageur qui a communiqué à notre correspondant de Victoriaville, les notes que nous publions.

L'INSPECTION DES ECOLES

LES DIRECTEURS DES ECOLES PROTESTANTES VEULENT ETRE NOTIFIES OFFICIELLEMENT PAR LES COMMISSAIRES AVANT QU'ELLE COMMENCE.

L'inspection des écoles a failli être une chose du passé avant même de commencer son existence, grâce à l'oubli d'une formalité.

Aux écoles particulières, les inspecteurs furent immédiatement accueillis et les directeurs leur facilitèrent leur tâche par tous les moyens possibles.

C'est dans les écoles contrôlés par les commissions scolaires catholiques et protestantes que vint la difficulté.

Les représentants des deux commissions avaient accepté le principe de l'inspection médicale, lorsqu'ils furent convoqués par la commission d'hygiène mais soit par oubli, soit parce qu'elles ne croyaient pas cette formalité nécessaire, les commissions scolaires n'avertirent pas les principaux.

Quand les médecins inspecteurs se présentèrent dans ces écoles hier matin, les directeurs soulevèrent cette objection. Aux écoles catholiques, cependant, on se contenta de mentionner le cas et l'inspection put être faite tout de suite dans les conditions désirables. Aux écoles protestantes, on dit aux médecins que le bureau n'ayant pas notifié les directeurs, il faudrait attendre que cette formalité soit remplie avant de commencer l'inspection.

L'inspection fut en conséquence remise à lundi et les médecins firent leur rapport au Dr J. E. Laberge. Celui-ci avertit le Dr Dagenais, président de la commission d'hygiène et tous les deux communiquèrent hier après-midi avec les deux bureaux scolaires. La question fut vite réglée et l'avis officiel sera envoyé à tous les directeurs d'écoles de permettre l'inspection.

L'inspection continuera donc à se faire ces jours-ci dans les écoles contrôlées par la commission catholique et elle commencera lundi matin dans les écoles protestantes.

Ce matin, les médecins ont fait rapport au Dr J. E. Laberge, de leurs inspections d'hier.

"Tout va admirablement, disait ce matin le Dr Laberge au reporter de "La Presse". Ces médecins sont contents, car l'inspection se fait beaucoup plus vite et plus facilement qu'on s'y attendait. Je suis convaincu que nous pourrons faire le plus grand bien, car il y a beaucoup de réformes à opérer et les directeurs sont on ne peut mieux disposés à nous donner toute l'aide possible."

FEU STANISLAS ARBOUR

Toute en deuil, Madame Arbour, épouse de feu Stanislas Arbour, décédé dimanche soir, est venue à nos bureaux ce matin nous manifester hautement combien elle avait été sensible aux sympathies qui lui sont venues de toutes parts à l'occasion du grand malheur qui est venu l'éprouver.

Fidèle compagne de sa vie, Madame Arbour était au chevet de son mari lui prodiguant les dernières consolations, lorsque celui-ci rendit le dernier soupir.

L'HABIT NE FAIT PAS LE MOINE

Un intrus, se faisant passer pour un Frère des Ecoles Chrétiennes, fait

DE NOMBREUSES DUPES

Il parcourt le nord de la ville, et perçoit de l'argent pour une prétendue bonne oeuvre.

A LA SURETE

Un homme qui porte le costume des frères des Ecoles Chrétiennes et que la police surveille activement, a fait plusieurs dupes dans la partie nord de la ville.

L'individu possède un talent de persuasion magnifique et il fait croire aux personnes à qui il va rendre visite qu'il est secrétaire trésorier d'une association fondée dans le but d'aider les enfants pauvres des écoles.

On comprend qu'une cause aussi méritoire lui amène les sympathies de presque tous ceux à qui il s'adresse et il est certain qu'il a fait une foule de victimes.

Hier, une dame qui demeure au No 771 avenue de l'Hôtel de Ville, a reçu la visite de cet individu, qui lui a fait la demande qu'il répète de porté en porte. Au lieu de desserrer les cordons de la bourse, cette dame a pris un signalement de l'escroc et a été en faire part au chef de la Sûreté. Celui-ci a mis deux de ses détectives sur les traces de cet homme de bien et tout fait croire qu'il sera arrêté sous peu.

Dans une autre maison, le même individu s'est présenté, alors qu'une jeune fille se trouvait seule. Il demanda à parler à la maîtresse de la maison, et quand il sut qu'elle était absente, il engagea la conversation avec la jeune fille.

Celle-ci fut frappée du langage de l'homme, croyant que l'habit qu'il portait lui appartenait. En effet, il tint à cette jeune fille des propos fort déplacés et qui feront peut-être le sujet d'une autre plainte contre cet homme aussitôt qu'il sera arrêté.

La police a été avertie de se tenir en garde et tous les citoyens feraient bien de ne pas laisser aller leur argent avant de savoir qui l'empoche.

TENTATIVE DE SUICIDE

UN PRISONNIER TENTE DE S'ETRANGLER DANS LES CELLULES DU POSTE No 6.

Un individu qui a donné le nom de John Barnes a comparu, ce matin, devant le recorder, sous l'accusation d'avoir fait du bruit et devant le juge Lafontaine pour avoir voulu se suicider. Barnes avait été arrêté par le constable Mooney, du poste No. 6 sur le square Dominion, hier soir. Non seulement Barnes était sous l'influence de la boisson, mais il faisait un bruit d'enfer.

Amené au poste, Barne fut enfermé dans une des cellules et laissé là. Vers minuit, le constable, qui rentrait, jeta un coup d'oeil vers les cellules et il y entendit des gémissements. Quelle ne fut pas sa surprise en voyant Barnes qui tentait de s'étouffer avec des bandes de toile déchirées de sa chemise.

Le malheureux était à moitié mort quand on coupa la cravate étroite qu'il s'était faite et il a avoué avoir voulu se suicider. Le juge a remis la sentence à après-demain. Le recorder lui a donné quinze jours de prison pour avoir fait du bruit.

HAMEL NEST PAS EN PRISON

Contrairement à ce que nous disions hier, Philippe Hamel, accusé de détournement, n'est pas obligé d'attendre la fin de son procès en prison. Il a été admis à caution, moyennant un cautionnement personnel de $4,000 et deux autres de $2,000 chacun.

A NAZARETH

Le concours de charité au profit de l'Institution des Aveugles devant avoir lieu le 25 septembre est remis au 15 octobre.

Nous désirons attirer l'attention de nos lecteurs sur l'objet de ce concours qui est une magnifique toilette de baptême de la valeur de $40. Nous prions les personnes qui ont des séries de vouloir bien les remettre d'ici au 15 octobre.

LE LAIT IMPUR

Trois sommations de comparaître ont été lancées, ce matin, contre des laitiers de cette ville. Les médecins prétendent que le fait de ces laitiers contient plus de bactéries qu'il n'est absolument nécessaire. Un laitier aurait donné un échantillon qui en contient 3,000,000, alors que le maximum est de 100,000. Ces laitiers comparaîtront devant le recorder demain.

LES DIRECTEURS DU PACIFIQUE

Le bureau des directeurs du Pacifique Canadien se réunit en assemblée spéciale, cet après-midi, aux bureaux de la compagnie, rue Windsor. Cette réunion est convoquée dans le but d'entendre le rapport de la visite d'inspection de sir Thomas O'Shaughnessy, à travers l'Ouest.

NOUVEL HUISSIER

M. Joseph Allard a été nommé huissier au palais et attaché à la personne du juge Piché avec un salaire de $800 par année.

Suite des annonces de naissances, mariages et décès de l'avant-dernière page.

NAISSANCES

CORBEIL — A Maisonneuve, le 28 septembre 1906, au No 37 avenue Desjardins, l'épouse de F. X. Corbeil, manufacturier, un fils, baptisé Frs.-Xavier-Roch. Parrain et marraine, M. et Mme Odite Corbeil, oncle et tante de l'enfant.

DECES

PRIEUR — En cette ville, le 3 du courant, à l'âge de 36 ans et 5 mois, Mlle Evelina Prieur, fille de feu Moïse Prieur, 36 Demontigny Est.
Avis des funérailles demain.